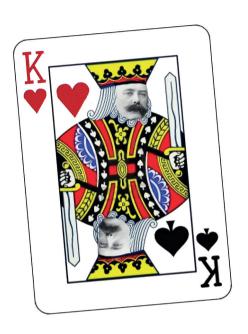
Sous la direction de François Rastier

De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme





Retrouvé voici vingt ans en 1996, publié en 2002, De l'essence double du langage est le dossier manuscrit d'un ouvrage de linguistique générale. Il formule un programme scientifique dont les notes d'étudiants compilées par Bally et Sechehaye dans le Cours de linguistique générale ne donnent qu'un reflet partiel et déformé.

Le présent ouvrage privilégie la lecture de *De l'essence double du langage* afin de contribuer à la relecture en cours de l'ensemble du corpus saussurien. Une première partie donne la parole aux auteurs des éditions italienne (Tullio De Mauro) et allemande (Ludwig Jäger). Leur contribution est suivie dans la deuxième par celles de l'auteur de l'édition japonaise (Kazuhiro Matsuzawa) et d'auteurs de synthèses parues juste avant la publication des nouveaux manuscrits (Simon Bouquet, Arild Utaker). Dans la troisième, Marie-José Béguelin et Giuseppe D'Ottavi traitent du rapport entre linguistique générale et linguistique descriptive chez Saussure. Enfin, des études critiques (Régis Missire, Jürgen Trabant) recensent deux ouvrages importants d'Arild Utaker et de Ludwig Jäger.

De l'essence double du langage fait paradoxalement de Saussure un auteur de ce siècle, car cette œuvre dépasse les critiques adressées jadis au Cours par les post-structuralistes et les déconstructeurs. Outre bien sûr la linguistique, des disciplines et champs de recherche comme la stylistique, les études littéraires, les humanités numériques, la sémiotique des cultures et plus généralement l'ensemble des sciences humaines et sociales sont intéressées par le nouvel essor du saussurisme, qui contribue à un projet fédérateur.

D'abord publié en 2013 comme un numéro spécial de la revue *Arena Romanistica*, cet ouvrage est réédité avec son aimable autorisation et le soutien de l'Institut Ferdinand de Saussure.

Sous la direction de François Rastier

De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme

Première édition : Arena Romanistica (Journal of Romance Studies) 2013, n° 12 University of Bergen Department of Foreign Languages ISSN 1890-4580



Sommaire

Avant-Propos	9
De l'essence double du langage, un projet révélateur François Rastier	11
Première partie / Éditions	
1. F. de Saussure, <i>Écrits de Linguistique Générale</i> , Introduction	33
2. La science du langage : Les notes de l'orangerie et leur signification pour la théorie saussurienne du langage	47
Deuxième partie / Synthèses	
Triple articulation de la langue et articulation herméneutique du langage Simon Bouquet	81
4. Le retour de Saussure	95
5. L'ordre, le cercle, la réflexivité dans les manuscrits dits De l'essence double du langage de Ferdinand de Saussure	107
Troisième partie / Linguistiques	
6. Opérer hors de toute étymologie. La diachronie dans l' <i>Essence double</i> de Ferdinand de Saussure	
7. Pāṇini et le <i>Mémoire</i> Giuseppe D'Ottavi	145
Quatrième partie / Comptes rendus	
8. Saussure contre le <i>Cours</i>	173
9. L'oreille et la langue Régis Missire	183

Avant-propos

Cet ouvrage collectif est d'abord paru comme un numéro spécial vite épuisé de la revue *Arena Romanistica* (2013, n° 12) publiée par l'Université de Bergen. La présente réédition a pu bénéficier de corrections et de mises à jour. Elle peut être considérée comme définitive et sa pagination désormais fait foi

Au nom de tous les co-auteurs, j'ai plaisir à remercier Marc Arabyan de l'accueil éclairé qu'il a ménagé à notre travail collectif. Anje Müller Gjesdal, enseignante et chercheuse à la NHH de Bergen, a parrainé le numéro spécial dont est issu cet ouvrage. Per Magne Sviggum, de la société IMP Kommunikasjon, a contribué à l'élaboration technique.

Ce livre paraît l'année même du centième anniversaire du *Cours de linguistique générale* et du vingtième anniversaire de la découverte de nouveaux manuscrits inédits dans l'orangerie des Saussure à Genève. Il témoigne ainsi, à sa manière, de la pérennité du saussurisme comme de ses renouvellements.

FR

De l'essence double du langage, un projet révélateur

François Rastier
Directeur de recherche, Inalco-Ertim, Paris

Faut-il dire notre pensée la plus intime? Il est à craindre que la vue exacte de ce qu'est la langue ne conduise à douter de l'avenir de la linguistique.

Ferdinand de Saussure, ELG, p. 87

Résumé

Les manuscrits de Saussure publiés en français sous le titre *De l'essence double du langage* posent trois ordres de problèmes : philologiques, quant à leur statut ; herméneutiques, quant à leur genre et au mode de lecture qu'ils appellent ; épistémologiques enfin, car on leur reconnaît une portée fondationnelle, bien qu'ils ne relèvent pas de la philosophie des sciences. Comme la philosophie du langage et la tradition grammaticale semblent incapables de les caractériser, il convient de restituer l'ensemble du projet saussurien pour restituer leur radicale originalité et récuser les lectures consensuelles.

Abstract

Saussure's manuscripts, published in French under the title De l'essence double du langage, raise three types of problems: first, the problem concerning their philological status; second, the hermeneutical problems related to their genre and the reading mode they require; finally an epistemological type of problem because their foundational impact is recognized, even if they do not fall under the domain of the philosophy of science. As the philosophy of language and the grammatical tradition seem incapable of defining these texts, it seems appropriate to restore the saussurian project in its entirety in order to re-establish their radical originality and reject consensual readings.

Refuser l'iconisation

Contradictions

Saussure est réputé l'un des fondateurs, voire le fondateur de la linguistique moderne, mais aussi du structuralisme, de la sémiologie et de la méthodologie comparative dans les sciences humaines et sociales. Son nom fut même invoqué en psychanalyse tant par Jacques Lacan que par ses opposants les plus notoires, comme André Green. Toutefois, ses écrits restent peu étudiés, son projet intellectuel et scientifique reste obscurci non seulement par les conditions complexes de publications posthumes, parfois de seconde ou troisième main, mais par maints préjugés et jugements sommaires, dont je renonce à rappeler l'édifiant florilège.

Cet ouvrage n'entend pas participer à l'iconisation de Saussure, mais souligne la nécessité de recherches philologiques, d'enquêtes herméneutiques et de réflexions linguistiques pour restituer son projet : c'est en effet pour la linguistique un enjeu d'avenir que de pouvoir caractériser et comprendre une œuvre reconnue comme fondatrice.

Longtemps le *Cours de linguistique générale* a été le point d'entrée quasi exclusif dans l'œuvre de Saussure, pour les linguistes tout d'abord, mais à plus forte raison pour les auteurs venus d'autres disciplines, de Lacan à Lévi-Strauss. Presque tous s'en tenaient à cet ouvrage qui introduisait à sa pensée et semblait l'exposer de manière indépassable. Les ouvrages autographes de Saussure, qu'il s'agisse du *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes* (1878) ou du recueil d'études paru en 1922, n'étaient presque jamais mentionnés ¹. Si le *Mémoire* a fait date dans les milieux de la linguistique indo-européenne, le recueil des écrits publiés est posthume et son lectorat, déjà peu étendu, a notablement diminué.

Enfin, la contradiction apparente entre le *Mémoire*, travail très spécialisé d'un étudiant génial, et le *Cours*, texte introductif compilé par d'autres pour une parution posthume, mérite l'attention.

Le défi

Inopinément, on découvrit en 1996 un manuscrit d'ouvrage resté inachevé, mais suffisamment abouti pour être publié en 2002 sous le titre de *De l'essence double du langage*. Il formule un programme de linguistique théorique dont les notes d'étudiants compilées par Bally et Sechehaye dans le *Cours de linguistique générale* ne donnent qu'un reflet partiel et déformé.

Cette découverte a eu lieu à un moment favorable, en raison de l'affaiblissement des grammaires universelles et notamment du paradigme chomskien, mais aussi de la demande sociale d'une sémiotique évoluée pour répondre aux besoins d'une linguistique de corpus multimédia. Ainsi Saussure et le saussurisme ont connu un regain d'intérêt au cours des années 1990, dont témoignent trois synthèses importantes qui présentent une vision d'ensemble du projet saussurien (Bouquet, 1997; Fehr, 2001; Utaker, 2002), rédigées alors que leurs auteurs n'avaient pas connaissance des nouveaux manuscrits. Leur découverte fortuite a en outre favorisé un renouveau éditorial à l'échelon international (les *Écrits de linguistique générale* ont été traduits à ce jour en quatorze langues) et de nouvelles interprétations de la pensée de Saussure.

Sans s'attarder sur les débats paradoxaux qui opposent les orthodoxes qui s'en tiennent au *Cours de linguistique générale* et les tenants d'un « néosaussurisme », ce numéro privilégie la lecture de *De l'essence double du langage* afin de contribuer à la relecture en cours de l'ensemble du corpus saussurien. Pour cela, il est divisé en quatre sections. La première donne la parole aux auteurs des éditions italienne (Tullio De Mauro) et allemande (Ludwig Jäger) ; la deuxième, au traducteur de l'édition japonaise (Kazuhiro Matsuzawa) et aux auteurs de synthèses parues juste avant la publication des

^{1.} D'après les mesures bibliométriques que j'ai pu faire, le Cours est 160 fois plus mentionné que le $M\'{e}moire$.

nouveaux manuscrits (Simon Bouquet, Arild Utaker). Dans la troisième, Marie-José Béguelin et Giuseppe D'Ottavi traitent du rapport entre linguistique générale et linguistique descriptive chez Saussure. Enfin, le volume s'achève par des articles critiques (Régis Missire, Jürgen Trabant) qui recensent deux ouvrages importants d'Arild Utaker et de Ludwig Jäger.

De l'essence double du langage lance de fait un triple défi : philologique, alors que la linguistique s'est notoirement éloignée de la philologie ; herméneutique, alors que la problématique logico-grammaticale y reste dominante ; épistémologique, quand les théories majoritaires restent largement tributaires du positivisme contemporain (ne serait-ce que par le dualisme cognitif pensée / langage et par la tripartition syntaxe / sémantique / pragmatique), et alors même que Saussure ne tient pas un discours épistémologique, mais gnoséologique et méthodologique.

Problèmes philologiques

La publication de manuscrits posthumes a naturellement posé de nombreux problèmes philologiques, dont plusieurs ne sont pas résolus à ce jour. L'édition procurée chez Gallimard en 2002 par Rudolf Engler et Simon Bouquet a connu un succès public mérité. Sans se prétendre une édition critique, elle se présente comme un recueil d'écrits de linguistique générale, dans lequel *De l'essence* tient une place primordiale, mais qui reprend aussi divers textes déjà publiés de façon éparse, comme la *Note sur le discours*. Ce choix a sa légitimité, mais il ne semble pas assumé avec conséquence, car il se limite aux manuscrits conservés à la Bibliothèque publique de Genève. Il manque donc les sections de linguistique générale des manuscrits de Harvard, que Herman Parret avait publiés en partie. Enfin, de multiples développements intéressant la linguistique générale restent épars dans les manuscrits de linguistique descriptive, notamment sanscrite ou gotique, et personne ne les a encore répertoriés.

Pour ce qui concerne *De l'essence*, la période de la première partie des années 1890 est généralement acceptée. En revanche, l'ordre des documents retrouvés n'a pas été conservé : Rudolf Engler les a classés et ordonnés avant de les déposer à la Bibliothèque publique de Genève. Les titres des sections, correspondant à autant d'enveloppes, sont de sa main. Le titre même de l'ensemble, *De l'essence double du langage*, a été choisi par les éditeurs, parmi d'autres titres également possibles, utilisés par Saussure, comme *Science du langage ou L'essence double du langage (De l'essence* introduit une indication de genre, celui du traité académique, bien attesté, du *De Anima* d'Aristote à *Du Sens* de Greimas).

On regrette que l'édition Gallimard ne reprenne pas l'intégralité du texte (plusieurs séries de feuillets restent absents, sans que l'on sache pourquoi) ². En outre, l'établissement du texte reste sujet à discussion, parfois pour le français, souvent pour le sanscrit où les transcriptions discutables ne sont pas rares. À la différence des éditions scientifiques de manuscrits, l'édition

^{2.} Figurant dans le dossier « Science du langage », les pages 201-215, 217-237, 265-275 ne sont « ni transcrites, ni mentionnées » dans les *ELG* (v. Matsuzawa, 2012, p. 42, n. 4).

Gallimard ne signale pas les reformulations, les insertions ou les passages raturés (parmi ceux-ci, certains, conservés notamment par l'édition de De Mauro, revêtent un grand intérêt). Ce choix éditorial favorise bien entendu la lecture cursive, mais donne l'impression visuelle d'un texte quasiment définitif, démentie par l'examen des sources.

Rudolf Engler avait certes préparé une transcription diplomatique, conservant toutes les caractéristiques des manuscrits. Cependant son décès n'a pas permis l'édition définitive, bien que j'aie mis en ligne cette transcription ³. Il a fallu attendre quinze ans pour que paraisse en 2011 une édition critique, procurée par René Amacker ⁴. Les deux éditions divergent par leur propos mais demeurent complémentaires. Dans la première, l'absence de notes, l'effacement des repentirs servent l'énergie radicale et la concision de la pensée et favorisent à bon droit la sidération du lecteur, car l'étonnement est on le sait le premier moteur des interprétations créatrices. Dans la seconde, les détails les plus minutieux donnent carrière à des réflexions sur la génétique du texte théorique et appellent une lecture érudite.

Problèmes herméneutiques

À ces questions philologiques s'ajoutent des problèmes herméneutiques, qui intéressent l'inachèvement du texte, son genre et sa place dans le corpus saussurien

1. La lecture des textes inachevés pose évidemment un problème particulier : s'ils reflètent le point de vue de leur auteur au moment de leur rédaction, il ne les a pas garantis par un accord de publication ; en d'autres termes, ils portent sa « signature », mais non son « sceau ».

En l'occurrence toutefois, Saussure entendait bien rédiger un livre, et non simplement prendre des notes, comme les *Notes Item*, puisqu'il écrit une *préface* et emploie aussi le terme d'avant-propos, tout comme il désigne le manuscrit par des expressions comme *cet opuscule* ou *ce livre*. Le terme d'opuscule pourrait laisser supposer que l'étendue de l'ouvrage achevé n'aurait guère dépassé celle du manuscrit dont on dispose.

2. Pour interpréter ce texte, il importe de caractériser son genre. On a parlé de *brouillons*, mais les brouillons ne sont qu'un type de document, et non de texte. On a évoqué des *fragments*, mais il convient de distinguer le fragment comme genre ⁵ et l'état parfois fragmentaire d'une ébauche. *A fortiori*, les formulations saussuriennes n'ont rien de commun avec les règles traditionnelles en grammaire, des sutras de Panini aux formulations de Denys le Thrace ou de Priscien.

^{3.} F. de Saussure, *De l'essence double du langage, transcription diplomatique d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque de Genève en 1996*, éd. R. Engler, 2004, Texto! [En ligne], URL: http://www.revue-texto.net/index.php?id=1749

^{4.} F. de Saussure, Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms BGE Arch. de Saussure 372. Édition partielle mais raisonnée et augmentée des Écrits de linguistique générale. Éd. par R. Amacker, Genève, Droz (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure VII), 2011.

^{5.} Par exemple chez Nietzsche ou Wittgenstein; ou encore dans les aphorismes saussuriens écrits par Nunzio La Fauci (*Facettes de linguistique rationelle*, Pise, ETS, 2009, rééd. http://www.revuetexto.net).

Il s'agit bien d'un traité de linguistique qui dans une rédaction assez continue expose des principes théoriques et méthodologiques ordonnés par un projet unitaire. Le nombre et la qualité des corrections et insertions témoignent d'un degré d'élaboration poussé, avec plusieurs campagnes rédactionnelles. Le dossier comprend des parties suivies et soigneusement rédigées, destinées à des lecteurs, et qui ont donc dépassé le stade des notes personnelles. Dans l'état actuel des connaissances, il s'agit d'un premier jet qui n'a pas ensuite été mis au propre.

Ces indications engagent à une lecture suivie, méthodique, réflexive, et supposant une cohérence d'ensemble entre les parties du texte – ce que n'exigerait pas un simple recueil de notations théoriques, comme par exemple les *Cahiers* ou les *Recherches* (*Untersuchungen*) de Wittgenstein.

3. Les livres novateurs de Godel et la somme de Engler avaient certes apporté des matériaux pour une révision critique de l'appréciation du *Cours*, mais le paradoxe demeurait : non seulement Saussure est connu pour un livre qu'il n'a pas écrit, mais un cours universitaire ne peut guère présenter la pensée de son auteur dans ce qu'elle a de plus systématique et de plus novateur : comme il faut, en fonction des programmes et des cursus, introduire les notions générales de la discipline à des étudiants qui ne sont pas nécessairement très avancés, il serait déplacé de confondre un cours avec une série d'exposés de recherche, d'autant plus que Saussure, même dans sa correspondance avec des collègues proches ou les conversations avec des amis, ne laissait guère filtrer de réflexions théoriques et accumulait des inédits dont il restait insatisfait.

Le *Cours* posthume compilé par Bally et Sechehaye se prête d'autant mieux à des enseignements qu'il impose un plan et introduit une sorte de progression assez scolaire. En persiflant quelque peu, on peut créditer ses auteurs d'avoir tu ce qui restait de toutes façons incompréhensible, y compris pour eux, et d'avoir toutefois laissé deviner malgré tout, pour un large public universitaire, l'intérêt de la pensée saussurienne.

Jusqu'à présent, et de fait, le Cours, ouvrage de troisième main, a servi de point d'entrée dans le corpus saussurien, si bien par exemple que certains présentent Saussure comme un auteur contradictoire voire insaisissable : en effet, De l'essence, écrit authentique, ose sur des points cruciaux contredire le Cours, écrit largement apocryphe. Aussi, la place de De l'essence dans le corpus saussurien mérite-t-elle d'être précisée, car sa découverte en modifie l'économie. Alors que ce corpus était dominé par deux ouvrages apparemment antithétiques, tant par leur propos que par leur statut d'authenticité, le Mémoire et le Cours, De l'essence revêt un statut intermédiaire : ouvrage de linguistique générale, il tire le bilan théorique du Mémoire en explicitant une conception novatrice des langues et de leur description ; d'autre part, il formule nettement des principes qui transparaissent dans le Cours, malgré les simplifications apportées par les auditeurs et les brouillages ou manipulations des éditeurs. Cet écrit semble pour ainsi dire le chaînon manquant qui permet de relier le Mémoire et le Cours : d'une part, il permet une compréhension unifiée des notes et fragments de linguistique générale publiés en 1974 par Engler, ou découverts conjointement à *De l'essence* en 1996 mais non intégrés à son dossier éditorial ; mais encore, il recèle des nouveautés radicales, notamment sur les dualités, comme la dualité langue / parole, et sur la dualité signifiant / signifié qui seront explorées dans les grandes recherches inédites de la décennie 1900-1910 sur les légendes germaniques et les anagrammes.

On sait que le point d'entrée dans un corpus revêt une importance cruciale pour son interprétation : en ménageant un nouveau point d'entrée dans le corpus saussurien, *De l'essence* ouvre ainsi de nouvelles perspectives d'interprétation qui justifient l'essor actuel de la linguistique saussurienne. Il vint en effet, après une période de doutes ou du moins de refus où Saussure a failli abandonner la linguistique, tracer le programme d'une théorie et d'une méthodologie dont ses cours n'ont révélé que certains aspects. Pendant les deux décennies qui suivront, jusqu'à sa mort en 1913, sa réflexion se développera et évoluera à partir de cette synthèse programmatique. Il ne s'agit pas pour autant d'ériger *De l'essence* en dogme et d'en faire le seul point d'accès au corpus ; mais l'hypothèse de son caractère déterminant se confirme à mesure que progressent la relecture et la réévaluation de l'œuvre saussurienne.

Un sain principe de l'herméneutique veut que l'on plonge un texte dans son corpus d'écriture et de lecture initial, de manière à définir ses intertextes d'élaboration et de lecture. C'est là une condition nécessaire pour reconstituer son projet et découvrir l'horizon inattendu qui fut celui de Saussure ⁶, sans en rester à un « horizon d'attente » configuré par la tradition académique — *De l'essence* ne correspond d'ailleurs à aucun horizon d'attente.

Des théoriciens du post-modernisme depuis Derrida, tout comme des tenants de l'Analyse du discours et de la linguistique de l'énonciation, ont répété qu'il fallait dépasser Saussure, qu'ils assimilaient à une linguistique de la langue. Ils ne savaient pas, ou ne voulaient pas savoir, que Saussure les avaient précédés, mais il est clair aujourd'hui que *De l'essence* dépasse le *Cours*, voire que Saussure peut permettre de « déconstruire » Derrida.

Problèmes linguistiques

Épistémologie ou gnoséologie?

Victime de son inflation théorique et de sa faiblesse descriptive, la linguistique contemporaine à abandonné une large part des recherches historiques et comparatives au profit de diverses grammaires universelles, formalismes trop puissants, sans capacités calculatoires et sans portée empirique. Ainsi quand Milner publie *Introduction à une science du langage*, il entend crânement fonder, à la suite de Chomsky, une discipline qui existait déjà depuis deux siècles, et revendique un point de vue « résolument scientiste » (1995, p. 10) pour en faire une « science galiléenne », telle que « la science du langage se sépare radicalement des "sciences" de la culture » (1995, p. 214).

^{6.} La notion gadamérienne d'horizon d'attente est à tout le moins conservatrice, puisqu'elle fait prévaloir sur l'œuvre la tradition interprétative, acceptée de façon non critique : ainsi le *CLG* a-t-il configuré l'horizon d'attente de l'œuvre de Saussure en restreignant abusivement son interprétation.

Récurrent depuis la traduction anglaise du *Cours* en 1959, le parallèle entre Saussure et Chomsky reste sans fondement. Contre le scientisme dogmatique des néo-grammairiens, école dominante en son temps, Saussure entendait réfléchir et approfondir la linguistique historique et comparée, en la liant étroitement aux sciences de la culture ; alors qu'à la fin des années 1880, découragé par le dogmatisme régnant, il avait envisagé d'abandonner la linguistique, il écrivait en 1894 dans une lettre à Meillet : « C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes les autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique qui conserve quelque intérêt pour moi » 7.

La relative solitude intellectuelle de Saussure a fait de lui un fondateur putatif, car elle ne correspond que trop bien à l'image romantique du savant génial. Mais il entendait d'autant moins fonder la linguistique que sa conception de la science s'écarte de la problématique du fondement, liée à l'image des sciences logico-formelles dont se recommandent les écoles néopositivistes, de Chomsky à Milner.

Bien entendu, Saussure a inspiré des œuvres majeures comme celles de Hjelmslev (encore plus isolée et énigmatique) ou de Coseriu, voire de Jakobson et de Lévi-Strauss. Mais la lecture « structuraliste » de Saussure reste largement une reconstruction projective qui s'appuie sur les simplifications du *Cours*. Par exemple, Lacan exalte la barre qui sépare le signifiant du signifié : elle figure certes dans le *Cours*, mais non dans les manuscrits de Saussure (où il s'agit d'un pointillé, parfois tracé en diagonale).

Par la théorie des dualités, De l'essence contredit aussi le binarisme jakobsonien qui fut l'un des péchés mignons du structuralisme des années 1960. En effet, les dualités n'opposent pas un terme à un autre, mais un terme au couple qu'il forme avec l'autre. Chacun forme une dualité avec le tout qui le contient. Les dualités déterminent des oppositions participatives entre la partie et le tout, comme on le voit entre zone intense et zone extense dans La Théorie des cas de Hjelmslev: elles traduisent la dominance méthodologique d'un point de vue sur l'autre. Elles concrétisent, dans la sémiosis même, le principe herméneutique que le global détermine le local, soit, en d'autres termes, que le signe détermine chacune de ses faces. Ainsi le terme A s'oppose à A/B, et le terme B à A/B (dans cette notation la barre oblique indique une dualité). En outre, une dualité A/B n'existe que différentiellement par rapport aux dualités voisines (en paradigme ou en syntagme) soit [A vs A/B] vs [C/D], [X/Y] (dans cette notation, vs indique une opposition participative et les crochets délimitent des lieux de globalité). Comme les termes n'ont aucune existence propre indépendante des différences qui les délimitent, ils ne sont pas des éléments et ne se prêtent pas au principe de compositionnalité qui permettrait de dériver le sens d'une expression du sens de ses sous-expressions – ce qui interdit de penser que les phrases seraient des assemblages de mots, et les textes des assemblages de phrases.

^{7.} Voir Benveniste (éd.), 1994, p. 95.

Disparition de l'ontologie

Post-structuraliste à sa manière, Saussure élabore le projet rationnel de la linguistique, mais le fonde ainsi dans une herméneutique de la complexité, lointainement dérivée de Schleiermacher et surtout de Humboldt: elle se traduit tant par une gnoséologie que par une méthodologie, deux domaines où *De l'essence* fait date, alors même que l'épistémologie n'y apparaît ni par sa problématique ni par son propos. Cette gnoséologie est fondée d'une part sur une préconception non substantialiste du réel ⁸: les objets de la linguistique ne sont ni identiques à eux-mêmes, ni homogènes, ni discrets, ni stables. Ils sont pris dans des transformations continues qui font de chaque occurrence un hapax. Tout cela récuse des préjugés majeurs de la millénaire tradition logico-grammaticale qui s'est poursuivie jusqu'à nos jours dans les grammaires universelles.

La rupture avec l'ontologie reste d'autant plus nette que l'objectivation des phénomènes linguistiques dépend de points de vue dont le caractère constituant élude la conception étiologique de la science. Benveniste note à ce propos : « En somme la réalité de l'objet (n'est) pas séparable de la méthode propre à le définir » (1966, p. 119). Issue de la tradition herméneutique de l'*Aufklärung*, la notion de *point de vue* revêt ici une importance cruciale, car toutes les dualités saussuriennes sont des dualités de points de vue.

Enfin, le concept même de dualité instaure une dialectique particulière, qui rompt avec le dualisme traditionnel en philosophie du langage : depuis le *Peri hermeneias* d'Aristote, il oppose les représentations mentales universelles aux sons variables des langues, l'intelligible et le sensible, et il se poursuit de nos jours en linguistique cognitive. Cette dialectique n'a rien non plus de commun avec la dialectique hégélienne ni avec son inversion marxienne.

Bref, Saussure ne construit pas une épistémologie de la linguistique – qui serait une partie de la philosophie de la science au sens milnérien, ni même une philosophie du langage : pour lui, la question du langage se réduit pour l'essentiel à l'étude des langues, et il l'aborde d'une manière non philosophique – son propos est d'ailleurs indemne de philosophèmes. Ce serait se méprendre que de plonger son œuvre dans un corpus de philosophes du langage où il voisinerait avec Wittgenstein voire Frege. Aussi, l'on peut regretter que les éditeurs des *ELG* n'aient retenu que les écrits de linguistique

^{8.} Pour un développement, on peut au besoin consulter Rastier (2003). On évoque souvent l'Inde d'une manière globale en privilégiant de fait les grammairiens, logiciens et herméneutes de la tradition védique, tous attachés pour des raisons religieuses à une ontologie fixiste; toutefois, si Saussure – comme beaucoup de linguistes de son temps – entretient un rapport technique avec les grammairiens du sancrit védique, Panini au premier chef (voir *infra* D'Ottavi), il développe sur bien des points une pensée analogue à celle des adversaires et critiques bouddhistes de la tradition védique; on a ainsi souligné les analogies entre la méthode différentielle de Saussure et la logique de l'*apoha* (ou répudiation) fondée par Dignaga (v. Rastier, 1991). Quoiqu'il en soit de la logique des positions théoriques, ce serait simplifier à outrance que d'invoquer sans plus « Le don de l'Inde » (Françoise Atlani-Voisin, dans Bouquet (éd.), *Cahiers de l'Herne*, n° 76, *Saussure*, 2003, p. 79-93), et le « travail textuel de l'Inconscient » (p. 80), tout en essentialisant l'Inde (p. 84, 89, 90 et *passim*) réduite à la seule tradition védique.

générale, et surtout aient choisi ce titre, qui évoque immédiatement le CLG et instaure un face-à-face quelque peu artificiel. Cela leur permettait certes de rivaliser sportivement avec Bally et Sechehaye, mais donne de Saussure l'image faussée d'un philosophe et d'un épistémologue (voir notamment la préface des ELG, p. 4). Comme l'ensemble de l'œuvre saussurienne, De l'essence revêt certes une portée épistémologique, mais ce n'est pas un texte d'épistémologie. Ce texte scientifique contient des aspects critiques internes qui paraissent épistémologiques tant on s'est habitué au conformisme de ce que Kuhn appelle la « science normale » et qui relève de l'ordinaire traintrain technoscientifique 9 .

La portée anti-ontologique de l'œuvre saussurienne a été d'autant moins comprise qu'en linguistique, la philosophie du langage fait un éternel retour, car elle est fondée sur une théorie des représentations, elle-même gagée sur une théorie de l'Être¹⁰. Or les voix les plus autorisées, de Peirce à Eco, mettent l'Être au fondement de toute sémiotique, car il règne dans l'histoire de la pensée occidentale comme le Dieu des philosophes, celui dont même les athées parmi eux n'ont pu se passer, matérialistes compris. Les débats ne portent jamais sur le bien fondé de l'ontologie, mais sur le mode de présence de l'Être, le courant aristotélicien et thomiste plaidant pour l'immanence, le courant augustinien pour la transcendance ¹¹. Secondairement, l'opposition entre les nominalistes et les réalistes a affronté en fait deux formes de réalisme, celui des espèces ou catégories générales, et celui des individus.

Le sens est un mode de dévoilement de cette présence. Les mots, selon la *Métaphysique* d'Aristote, ont un sens parce que les choses ont un être. Les mots par excellence, qui jusqu'à nos jours viennent au début de toutes les listes de parties du discours, sont les noms, car ils sont considérés comme des étiquettes référentielles (*labels*, écrit Rosch). Peu importent les conséquences absurdes de cette obsession ontologique, puisqu'elle relève de la croyance ¹².

Au XX^e siècle, même des auteurs aussi antithétiques que Carnap et Heidegger concordent sur le fait que l'Être est la grande question, que toute pensée et toute connaissance découle de la préconception de l'Être. Dans ces conditions, la conception non référentialiste de Saussure ne pouvait rivaliser avec le triangle d'Ogden et Richards, *Symbol, Thought, Referent*, qui reconduit le triangle scolastique *Vox, Conceptus, Res*, ni contre Morris et Carnap qui s'appuient sur cette tradition pour tracer la tripartition *Syntaxe, Sémantique, Pragmatique*.

À présent, les ontologies se multiplient en devenant un format général de représentation des connaissances. Toute connaissance se doit d'être trans-

^{9.} L'épistémologie au demeurant ne s'est constituée en sous-discipline philosophique que dans la première décennie du XX^e siècle. À l'époque où Saussure commence sa carrière intellectuelle, il n'existait qu'un domaine de réflexion que l'on désignait par l'expression « critique des sciences ».

^{10.} Pour un développement, voir Rastier (2015) Saussure au futur, Paris, Les Belles Lettres, coll. Encre Marine, Annexe.

^{11.} À la suite du néo-platonisme qui plaçait l'Un au delà de l'Être. Cette position a toutefois ouvert la tradition de l'ontologie négative qui va du Pseudo-Denys jusqu'à Eckhart et Hegel.

^{12.} Kripke l'a radicalisée avec succès : par fidéisme référentiel, sa théorie fixe la signification du nom propre dans tous les mondes possibles.

criptible dans le format du Web sémantique qui a pour ambition de totaliser les connaissances – et de les contrôler. Dans les milieux informatiques, familiers de la sémantique logique, la perspective référentielle règne d'autant plus unanimement que les formats de représentation procèdent d'une pensée non critique.

La pérennité de l'ontologie explique pourquoi Saussure n'a pu être assimilé sans être réontologisé, comme le Saussure référentialiste de Martin et Kleiber, ou le Saussure substantialiste d'Atlani. Cependant, par son absence de toute préconception de l'Être, son recours à la négativité, mais non à la dialectique de l'ontologie négative, *De l'essence double* exerce une critique radicale et jusqu'alors inouïe, tant dans l'histoire de la linguistique que de la philosophie, du substantialisme, du fixisme et de la référence, permettant ainsi de concevoir l'autonomie du sémiotique et de l'objectiver selon un mode spécifique de scientificité.

Une linguistique unifiée

Quelle est l'articulation entre linguistique générale et linguistique descriptive? Les écrits publiés par Saussure portent sur la linguistique indoeuropéenne et ne traitent pas de linguistique générale. Sa chaire à Genève, où il s'installe en 1891, est une chaire de linguistique historique et comparée des langues indo-européennes. La linguistique générale est une activité académique d'enseignement à laquelle Saussure se consacrera à partir de 1909 quand il succède à Wertheimer. Il ne la conçoit que complémentairement aux linguistiques particulières. Les cours qu'il donne pendant trois ans succèdent aux cours de linguistique descriptive, de gotique et de sanscrit notamment, qu'il a dispensés pendant plus de vingt ans à Paris puis à Genève. Aussi, malgré le prestige didactique des généralités, le choix de réduire sa pensée à la linguistique générale fait peu de cas du développement de sa pensée (il n'a abordé explicitement les problèmes de linguistique générale que dix ans après sa thèse), ni de son projet d'articuler linguistique générale et linguistiques particulières, en réfléchissant la dualité entre langage et langues — alors même qu'à présent les théories du langage se multiplient et la description des langues reste négligée.

Quelle est donc ici la légitimité de la notion de « linguistique générale » ? La question peut surprendre, car Saussure passe dans bien des manuels pour le fondateur de la linguistique générale. Dans les années 1960 et 1970 la formule fait florès : rappelons les Éléments de linguistique générale de Martinet (1960), les Essais de linguistique générale de Jakobson (1963), les Problèmes de linguistique générale de Benveniste (t. I, 1966, t. II, 1974), la Linguistique générale de Pottier (1974). Les Écrits de linguistique générale (Saussure 2002) et les Leçons de linguistique générale (Gallimard, à paraître) marquent la pérennité de cette formule dans l'esprit des éditeurs – et sans doute des lecteurs. Or, Saussure n'a jamais utilisé cette formule dans le titre d'un de ses écrits. En effet, pour lui, la distinction entre linguistique générale et linguistique descriptive serait oiseuse, puisque l'étude du langage réside dans celle des langues ¹³: il n'y a qu'une linguistique, qu'il nomme à

^{13.} Voir aussi Benveniste : « Il faudra se pénétrer de cette vérité que la réflexion sur le langage n'est

l'occasion *Science du langage*. Quand ils ont intitulé leur édition posthume *Cours de linguistique générale*, Bally et Sechehaye reprenaient une formule académique, qui traduisait *Allgemeine Sprachwissenschaft*, notion englobante regroupant toutes les études linguistiques. Mais *général* en français introduit toutefois une nuance d'abstraction, fort nette depuis les Grammaires générales du XVIII^e siècle.

De fait, le succès de la notion de « linguistique générale » accompagne l'abandon tacite de la linguistique historique et comparée, comme le passage au second plan de la « linguistique des langues ». Elle met ainsi Saussure de plain-pied avec des auteurs comme Chomsky (qui se désintéresse explicitement des langues au profit du langage – et de la grammaire universelle). L'idée convenue que Saussure a fondé la linguistique générale induit donc une illusion rétrospective qui permet de le lire soit comme un philosophe du langage, soit comme un précurseur des grammaires universelles contemporaines.

Cela peut conduire à une lecture partiale qui ne rend pas justice au propos saussurien. Du point de vue gnoséologique explicité par *De l'essence* découlent des questions méthodologiques majeures : comment isoler et décrire des « entités » duelles, hétérogènes, instables, ne préexistant pas au point de vue qui les reconnaît ou les constitue ? Ainsi *De l'essence* est principalement une recherche de méthode, tant une méthode d'objectivation qu'une méthode d'exposition. Cette recherche est restée en suspens, car elle soulevait des problèmes irrésolus – qui intéressent le statut de ces pratiques culturelles que sont les langues et de ces objets culturels que sont les textes.

L'introuvable formulation

Enfin, nous retrouvons ici la question du genre dont relèverait *De l'essence*, comme l'élaboration théorique reste indissociable de ses formes d'expression, il aurait fallu à Saussure trouver une méthode d'exposition nouvelle et en quelque sorte créer un genre. Les modes d'exposition académiques, du précis au traité, concrétisent la tradition aristotélicienne puis scolastique qui impose de partir des principes et de déployer par diverses médiations leurs conséquences, jusqu'à en déduire les catégories descriptives. Cette démarche déductive reste omniprésente, jusque dans le tracé des arbres syntaxiques – qui commencent par le rassurant symbole P (pour *phrase*). Analyse et synthèse, induction et déduction, connaissance des régularités des phénomènes par abstraction de lois, c'est tout cet édifice de préconceptions scientifiques qui devient inutilisable pour la théorie saussurienne.

Comment alors interpréter le silence de Saussure, ou du moins l'inachèvement et la non-publication d'un écrit comme *De l'essence*? Vraisemblablement Saussure a renoncé à son projet de livre en raison de difficultés méthodologiques internes liées à la structure même de la théorie linguistique et à la contradiction qu'elle entretient avec les *modes d'exposition* canoniques qui imposent, en fonction d'une théorie implicite de la connaissance

fructueuse que si elle porte d'abord sur les langues réelles. L'étude de ces organismes empiriques, historiques, que sont les langues demeure le seul accès possible à la compréhension des mécanismes généraux et du fonctionnement du langage » (1966, p. 1).

devenue sens commun, une forme limitée de rationalité de tradition aristotélicienne. Pour qui prend au sérieux la dualité entre contenu et expression, comme la question de la sémiosis textuelle, une pensée nouvelle ne peut « s'exprimer » dans des formes anciennes, mais crée simultanément les modes d'expression qui la constituent et l'instituent. Par exemple, on a souligné à bon droit que dans le dossier de *De l'essence* « se trouvent au moins quatre *incipit* différents et déclarés (§ 1, 9, 27, NI 4) » (Tullio De Mauro, *infra*), mais cela souligne moins l'indécision de Saussure ou le désordre de ses notes que l'impossibilité théorique d'arrêter un commencement : « Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois ou quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration » (Saussure, 2002, p. 198).

À ces difficultés propres s'ajoute sans doute une forme de pessimisme ou de lucidité, comme on voudra : Saussure se doutait qu'il ne serait pas compris et qu'il ne pouvait l'être : la suite lui donna raison, et beaucoup reste à faire, ce dont témoigne cet ouvrage.

Vraisemblablement, le mode d'exposition qu'ébauche *De l'essence* transpose et concrétise dans son expression même la conception herméneutique du langage qui s'y trouve formulée: par exemple, de même que le langage n'a pas d'origine (même dans l'histoire), la théorie du langage n'a pas de commencement absolu et Saussure intitule une note *Unde exoriar*? On se demande même si la relation de représentation, qui dans le paradigme logicogrammatical articule le langage-objet et le métalangage, ne serait pas ici une relation d'émulation participative entre le langage et la théorie du langage. La conception saussurienne de la sémiosis semble autoriser l'idée d'une telle participation réflexive, puisque que l'objet dépend entièrement du point de vue qui le constitue.

Alors que Saussure s'en sépare décisivement, la théorie non critique de la connaissance scientifique suppose l'illusion référentielle, partagée par l'empirisme logique: un ensemble d'objets serait donné, devant nous, et nous aurions à les catégoriser, les classer, les abstraire pour discerner entre eux des relations logiques à portée causale. Paradoxe notoire du néopositivisme, un mélange instable d'empirisme et de logicisme a configuré la théorie dominante de la science, de Carnap à Popper, et il est devenu le fondement indiscuté des ambitions technoscientifiques, celles du Web sémantique notamment. Il ne paraît fonctionner cependant que si les signes sont réduits à des signifiants (matériels): symboles logiques ou signaux (voir Utaker, *infra*). Si l'on considère en revanche que les signifiants ne sont pas donnés, mais ont à être constitués, et que les signes sont des entités duelles, telles qu'on ne puisse séparer le signifiant du signifié, on ne peut identifier et connaître les signes qu'en modélisant leurs parcours de constitution, c'est-à-dire leur interprétation.

Saussure veut-il pour autant constituer un métalangage? Outre qu'elle repose sur l'illusion référentielle, la notion de métalangage concrétise une conception logique du langage et de la sémiotique (on doit d'ailleurs cette notion à la logistique russellienne). Certes, Saussure fait parfois allusion à

l'algèbre et certains ont pu en conclure qu'il projetait une formalisation de la linguistique. En introduisant la notion d'algèbre, Saussure évoquait un mode d'opérations sur des inconnues : en effet, toutes les grandeurs linguistiques sont *a priori* des inconnues, au sens où elles ne sont définies, différentiellement, que par leur position en paradigme ou en syntagme. Cela rompt évidemment avec l'ontologie des substances et ouvre une conception particulière de la linguistique comme théorie des formes. Ainsi Hjelmslev, dans le *Résumé d'une théorie du langage*, a-t-il radicalisé et accompli, sans l'achever, le projet saussurien : tous les concepts de la théorie et toutes les grandeurs qu'ils définissent sont remplacés par des notations de type algébrique, sans cependant qu'elle puisse être assimilée à un calcul.

Lectures historiques et lectures présentistes

On peut lire aujourd'hui Saussure de deux manières complémentaires : pour restituer sa pensée, relativement à la linguistique de son temps, ou pour contribuer au développement des courants saussuriens de la linguistique actuelle.

1. Un siècle après le décès de Saussure, il reste d'autant plus difficile de le comprendre que l'espace problématique de son temps n'est plus connu, car la continuité de la linguistique a été rompue par de multiples gestes de table-rase. En outre, l'unité problématique des sciences historiques et la notion même de science historique (nous parlons aujourd'hui de sciences sociales ou de sciences de la culture) a été rompue dès les années 1930. Tandis que Heidegger récusait à la fois la notion de science (au motif que la science « ne pense pas ») et celle d'histoire au profit d'une méditation sur l'origine, Carnap, s'opposant explicitement à lui, excluait comme métaphysiques toutes les disciplines dont les propositions s'écartaient des énoncés de fait. Le démembrement actuel de la linguistique en une science dure (une neuroscience cognitive, selon Pinker) et en une philosophie du langage, continentale ou non, se trouvait dès lors en germe.

Comme Saussure récusait les idées dominantes en linguistique, on pourrait certes penser qu'il pourrait être lu en lui-même et pour lui-même; cependant, pour révéler son projet, il faut non seulement étudier le corpus de ses œuvres, mais le corpus opératoire des contemporains qu'il approuve ou réfute. Bref, et c'est là aussi un des mérites de contributions comme celles de Tullio De Mauro ou de Marie-José Béguelin, mieux vaut le lire par rapport à Whitney ou Kruszewski, plutôt que Wittgenstein ou Chomsky.

Comme l'œuvre de Saussure a connu une notoire postérité, elle a en outre donné matière à une tradition interprétative propre. Cependant, les auteurs qui, malgré un corpus restreint, l'avaient le mieux compris, comme Hjelmslev ou Coseriu, ont été eux-mêmes méconnus ou oubliés avec le programme même de la linguistique historique et comparée, sauf dans certains domaines comme la romanistique. Si donc, à défaut de connaître son corpus ou sa tradition, on lit Saussure comme un essayiste stimulant, un inclassable classique, un auteur vedette ou un simple excitant intellectuel, on peut bien entendu le rapprocher de Wittgenstein, mais en faire un « philosophe du langage » fausserait son projet scientifique et celui de la linguistique dont il veut réfléchir les fondements.

Depuis le milieu du XX^e siècle, avec l'essor du positivime logique, la théorie linguistique s'est séparée des sciences historiques pour se rapprocher et parfois se fondre avec la philosophie du langage : la tripartition sémiotique syntaxe / sémantique / pragmatique, proposée dans les années 1930 par Charles Morris et Rudolf Carnap se fonde non seulement sur une lecture faussée de Peirce, mais elle va à l'encontre de la conception sémiotique de Saussure et des acquis de la linguistique depuis Humboldt. Or, malgré son absence de fondements linguistiques, et quoiqu'elle élève à nos yeux l'obstacle épistémologique principal au développement des sciences du langage. elle a été si bien intériorisée par les linguistes qu'elle trace à présent des divisions disciplinaires devenues inquestionnées, et qu'elle a préludé à leur répartition sans reste des études entre la cognition (alliant sémantique – logique ou psychologique – et syntaxe) et la communication (alliant pragmatique et syntaxe). Parmi les auteurs vedettes de la linguistique contemporaine, Chomsky dérive ainsi de Carnap (dont il fut le disciple), Sperber se recommande de Grice, etc. Bref, par les postulats universalistes et achroniques qu'elle partage avec la philosophie du langage, la linguistique théorique en vue de nos jours se cantonne au langage et se désintéresse de fait de la description des langues, sinon pour y puiser quelques exemples, comme on le voit en linguistique cognitive. Notamment, les multiples publications sur l'origine du langage (question métaphysique que Saussure récuse) ne font aucunement allusion à l'histoire des langues.

Après un siècle, il était donc prévisible que des réductions ou méprises rétrospectives biaisent la lecture de Saussure. Devant un auteur rendu difficile par sa radicalité, il reste tentant de se vouer à des saints plus conformistes ; d'autre part, la lecture de Saussure est fréquemment colorée par diverses « tentations » : (i) La réduction logico-positiviste en fait un précurseur de Chomsky ou de Sperber, un cognitiviste avant la lettre ; il n'est pas rare, même en Suisse, que Saussure soit instrumentalisé ainsi. (ii) La méprise épistémologique en fait, nous l'avons vu, un philosophe du langage. (iii) La tentation herméneutique, certes moins fréquente, invite à lire Saussure à travers Heidegger ou Gadamer, alors qu'avec eux l'herméneutique s'est notablement spiritualisée, s'est éloignée des textes et des langues, puis a systématisé le principe déconstructionniste que l'on doit faire violence aux textes. Comme l'a montré Ludwig Jäger dès le milieu des années 1970, c'est l'herméneutique matérielle, philologique, de Schleiermacher et surtout de Humboldt qui reste pertinente.

2. Mais Saussure n'est-il plus qu'un objet d'histoire ? Que serait le « néosaussurisme » – néologisme forgé par Bouquet voici quinze ans, à propos d'un livre de Coursil ? Alors que le fil de l'histoire des idées linguistiques a été rompu, comment renouer avec la linguistique historique et comparée, comme avec les sciences de la culture auxquelles elle appartient ? En quelque sorte, la linguistique se trouve à une croisée des chemins : la linguistique générale peut parfaitement disparaître au profit de théories du langage comme la *Formal Philosophy* de Montague, ou encore de théories neuroscientifiques. L'enseignement des langues jugées encore utiles demeure toutefois, mais la linguistique des langues se réduit vite à une didactique – et

ce processus accompagne discrètement la disparition des langues peu documentées.

À mes yeux du moins, la seule issue reste d'approfondir le programme de la linguistique historique et comparée, qui, pour être ignorée des décideurs et des experts ¹⁴, n'en a pas pour autant démérité. C'est dans ce sens que j'avais intitulé *Après Chomsky, Saussure*? une table ronde au colloque *Révolutions saussuriennes* à Genève.

Il convient ici de distinguer entre la tradition grammaticale et l'innovation apportée par la linguistique. La grammaire, discipline scolaire de base, placée au début du *trivium*, connaissait de notables limitations. Elle se fondait sur un inventaire canonique de parties du discours, classées et hiérarchisées selon le statut ontologique de leurs référents supposés (aux substantifs les substances, aux adjectifs les accidents, aux verbes les actions, etc.). L'analyse morphologique restait sommaire, pour ne pas troubler le parallélisme logico-grammatical : d'où les notions de cas, de flexion, etc., qui marquent les accidents des substances. La prédication grammaticale transposant le jugement logique, elle en restait à la phrase, la concevant comme expression de propositions. Elle en faisait une analyse hiérarchique, fondée sur les notions de rection et d'accord. L'expression, et notamment les sons linguistiques, la prosodie étaient quasiment absentes (on privilégiait les lettres, comme le nom même de *grammaire* le rappelle).

Jusqu'à nos jours, la philosophie du langage est restée tributaire de la conception grammaticale du langage, héritée de la tradition scolastique (la Renaissance n'a que marginalement modifié la conception traditionnelle du langage). Les grammaires formelles ont ainsi réimporté en linguistique la tradition grammaticale dans ce qu'elle a de plus sommaire – les parties du discours selon Chomsky restent ce qu'elles étaient chez Denys le Thrace, et dans le même ordre ¹⁵, même si leur traitement est réélaboré dans les grammaires *context-free*. Aussi la grammaire universitaire, restée très dépendante de la tradition grammaticale, a-t-elle assimilé sans difficulté les nouveautés (parfois cosmétiques) du chomskisme, comme les arbres syntaxiques.

Or, après la découverte des grammaires sanscrites, la linguistique historique et comparée a ébranlé au début du XIX^e l'édifice construit de Denys le Thrace à Priscien et à peine ravalé ensuite des grammaires spéculatives médiévales jusqu'aux grammaires philosophiques de l'âge classique. En effet, au contraire de la grammaire, toujours tributaire de la définition ontologique des parties du discours et de la logique des classes et des propositions, elle peut se passer complètement d'assomptions ontologiques (comme les théories de la représentation, de la référence, etc.), au profit d'une description des formes linguistiques effectives et de leur sémiosis.

^{14.} Ils restent ordinairement tributaires d'une pensée unique, celle de la « science normale » chomskienne. Depuis que l'idéologie managériale s'est imposée dans le monde académique, beaucoup d'écoles scientifiques fonctionnent comme des firmes concurrentielles, avec des pratiques de *lobbying* et de *branding*, déniant tout intérêt aux écoles perçues comme concurrentes.

^{15.} Je ne parle pas ici des grammaires catégorielles, qui combinent ces catégories mais sans les critiquer.

Enfin, en élaborant les concepts de *phonème* et de *morphème*, elle a notoirement étendu le champ des observables linguistiques, tant en phonétique qu'en sémantique (Reisig). Or ces deux concepts fondamentaux, qui ont permis la comparaison des langues et ouvert le champ de la diachronie, restent tout bonnement ignorés en philosophie du langage, où l'on en reste aux mots et aux propositions – qui, rappelons-le, ne sont pas des concepts linguistiques ¹⁶.

En outre, les notions de document, de texte et d'œuvre, jusque là restées hors du champ grammatical, deviennent cruciales pour la lecture des corpus, qui depuis l'école d'Alexandrie est l'horizon de ces disciplines auxiliaires que sont les « sciences du langage ». Ainsi, il devint banal en linguistique comparée de travailler sur des questions de mythologie et de littérature : par exemple, Bréal fait sa thèse sur Hercule et Cacus ; Saussure, dans la décennie qui suit la rédaction de *De l'essence*, étudie les *Nibelungen*, multiplie les enquêtes sur le saturnien, etc. Il dépasse largement l'espace confiné de la grammaire, comme le montre ce passage mémorable de *De l'essence* : « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., *le tout étant inséparable* » ¹⁷.

Cette extension, remembrement et réunification de la linguistique a eu de grandes conséquences en science des religions, avec Dumézil notamment, en anthropologie avec Lévi-Strauss, etc. Mais il reste bien nécessaire aujour-d'hui en linguistique même, où une atomisation disciplinaire redouble la multiplication des modèles partiels: on rencontre par exemple des morphologues qui ne veulent pas avoir affaire à la syntaxe, et des syntacticiens qui le leur rendent bien. D'où la nécessité d'un programme « d'interdisciplinarité interne » pour une linguistique démembrée en « sciences du langage »; d'où aussi, à plus forte raison, le rôle crucial du programme sémiologique dans la cohésion des sciences de la culture (dont le structuralisme des années 1960 fut un épisode aussi notoire que discutable).

La pensée saussurienne, telle qu'elle se formule dans *De l'essence*, reste stimulante, tant par ses propositions que par ses inachèvements. Dans certains domaines, comme la sémantique, la problématique qu'elle inspire reste la seule voie pour objectiver le sens linguistique indépendamment des représentations mentales, variables et évanescentes, des sujets parlants comme des prétendus référents, qui ne sont que des préjugés macroscopiques de l'ontologie substantialiste de « bon sens ». Après des décennies de recherches bien financées, la sémantique logique (bien qu'adéquate aux langages formels) reste sans capacités descriptives pour les langues et les textes, incapable de calculer la variabilité des occurrences, de résoudre des problèmes de continuité thématique et *a fortiori* de caractériser les variations sémantiques selon les discours, genres et styles.

Faudrait-il décrire d'autres mondes, celui des représentations mentales ou celui de la physique naïve, pour dire pouvoir étudier le sens ? La subordination de la sémantique à la logique ou à la psychologie (Jackendoff)

^{16.} Le mot est une convention graphique tardive, la proposition un concept logique, car elle est susceptible de valeurs de vérité.

^{17.} De l'essence double du langage, ELG, p. 45 (soulignement de Saussure).

répète le préjugé millénaire que le langage est un instrument (au demeurant mauvais) de la pensée.

Dans le domaine florissant du Web sémantique, la sémantique, purement logique, est celle d'un langage de prédicats élémentaires (le RDF ¹⁸), la référence de tout argument étant assurée par son URI ¹⁹ qui permet de le localiser dans le réseau, chacun fonctionnant comme un nom propre dont la dénotation serait rigidement assurée par un lien – comme jadis l'Intellect archétype assurait la référence correcte de nos idées.

Or la théorie saussurienne de la dualité signifiant / signifié (la sémiosis) se révéler fructueuse. Par exemple, les « grammaires de construction », développées en linguistique cognitive depuis une quinzaine d'années et aujourd'hui en plein essor délaissent le dualisme traditionnel pour s'intéresser à la sémiosis (une construction est un appariement entre une expression et un contenu).

En linguistique de corpus, les théories computationnelles issues du chomskisme, partielles et locales, attachées aux structures grammaticales, sont dépassées dès lors qu'il s'agit de recherche d'information au-delà des mots-clés. En revanche, inspirée de *De l'essence*, la problématique de la définition des unités contextuelles et textuelles, comme le passage, permet d'obtenir de meilleurs résultats, car elle ne postule pas l'identité à soi des unités, admet des unités non discrètes ou encore absentes (par constraste de sections ou de textes appartenant au même corpus ; v. Rastier, 2011).

Enfin, la multiplication des documents multimédia impose un élargissement de la réflexion sémiotique : par sa conception non substantialiste, qui dépasse la classification des signes par les canaux sensoriels ou « modalités », elle s'avère féconde. Les humanités numériques que les décideurs appellent de leurs vœux trouvent là un programme théorique à développer.

Aussi, sans négliger les problèmes de génétique textuelle ou d'histoire des idées linguistiques, la réflexion présente sur *De l'essence* et le projet de Saussure peut-elle permettre une reformulation et un élargissement des exigences scientifiques de notre discipline, en nous engageant non seulement à approfondir ses liens avec la philologie et l'herméneutique, mais encore à accroître son exigence intellectuelle et à l'ouvrir à de nouveaux champs d'application.

Bibliographie

Corpus saussurien

[CLG]: Cours de linguistique générale, 1916, 1922, édité par Charles Bally et Albert Sechehaye, introduction et notes de Tullio De Mauro, trad. fr. par Louis-Jean Calvet, Paris, Payot, 1972.

[CLG/E1]: Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, tome I, Wiesbaden, Harrassowitz, 1968.

^{18.} Resource Description Framework. En avril 2012, Tim Berners-Lee, initiateur du Web sémantique, annonçait fièrement disposer de 31 milliards de triplets RDF.

^{19.} Unique Resource Identifier. Les URL sont le type d'URI le plus connu.

- [CLG/E2]: Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, tome II, appendice, Wiesbaden, Harrassowitz, 1974.
- [*ELG*] : *Écrits de linguistique générale*, édition par Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collab. d'Antoinette Weil, Paris, Gallimard, 2002.
- [LLG]: Leçons de linguistique générale, édition par Simon Bouquet et Antoinette Weil, Paris, Gallimard, à paraître.
- [Cours I, Riedlinger, B]: KOMATSU Eisuke et WOLF George, 1996, Premier Cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger, Oxford et Tokyo, Pergamon.
- [Cours III, Constantin, C]: CONSTANTIN Émile, 2005, « Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 58, p. 71-289.
- [SM]: GODEL Robert, 1959, Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure, Genève, Droz.
- BALLY Charles et GAUTIER Léopold (éds), 1922, Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, Genève, Sonor.
- KOMATSU Eisuke (éd.), 1993, Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin, Tokyo, Université Gakushuin.
- PARRET Herman (éd.), 1993/1994, « Les manuscrits saussuriens de Harvard », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 47, p.179-234.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1986, *Le leggende germaniche*, A cura di A. Marinetti e M. Meli, Este, Libreria editrice Zielo.

Autres références

- BENVENISTE Émile (éd.), 1964, « Lettres de F. de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 91-125.
- BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BOUQUET Simon, 1997, Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot.
- BOUQUET Simon (éd.), 2003, Saussure, Paris, Cahiers de l'Herne.
- DE MAURO Tullio, 1972) « Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure », dans F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, p. 319-477
- DE MAURO Tullio (éd.), 2005, Ferdinand de Saussure, Scritti inediti di linguistica generale, Bari, Laterza.
- DEPECKER Loïc, 2011, Comprendre Saussure d'après les manuscrits, Paris, Armand Colin.
- DEPECKER Loïc (éd.), 2012, Langages, n° 185, L'Apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure.
- ENGLER Rudolf (éd.), 1968, Cours de linguistique générale, édition critique I, Wiesbaden, Harrassowitz.
- ENGLER Rudolf (éd.), 1974, Cours de linguistique générale, édition critique II, appendice : Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale, Wiesbaden, Harrassowitz.

- ENGLER Rudolf, 1980, « Sémiologies saussuriennes, 2. Le canevas », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 34, p. 3-16.
- ENGLER Rudolf, 1987, "Die Verfasser des C[ours de] L[inguistique] G[énérale]", in Peter Schmitter (Hrsg.), Geschichte der Sprachtheorie 1. Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung der Linguistik, Tübingen, Narr, p. 141-161.
- FEHR Johannes, 2000, Saussure entre linguistique et sémiologie, Paris, PUF.
- GODEL Robert, 1960, « Inventaire des manuscrits de F. de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 17, p. 5-11.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1957, «L'actualité du saussurisme», *Le français moderne*, n° 24, p. 191-203.
- JÄGER Ludwig, 1976, "Ferdinand de Saussures historische-hermeneutische Idee der Sprache. Ein Plädoyer für die Rekonstruktion des Saussureschen Denken in seiner authentischen Gestalt", *Linguistik und Didaktik*, 7/27, p. 210-244.
- MATSUZAWA Kazuhiro, 2003, « Notes pour un livre sur la linguistique générale Présentation et édition », dans Bouquet (éd.), p. 319-322.
- MATSUZAWA Kazuhiro, 2012, « Puissance de l'écriture fragmentaire et « cercle vicieux » Les manuscrits de *De l'essence double du langage* de Ferdinand de Saussure », *Genesis*, n° 35, p. 41-57).
- MEILLET Antoine, 1913, « Ferdinand de Saussure », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 18, p. 165-175 (repris dans *Linguistique historique, linguistique générale II*, Paris, Klincksieck, 1936, rééd. Limoges, Lambert-Lucas, 2015, p. 620-629).
- MILNER Jean-Claude, 1995, Pour une science du langage, Paris, Seuil.
- NORMAND Claudine, 2000, Saussure, Paris, Les Belles Lettres.
- RASTIER François, 1991, Sémantique et recherches cognitives, Paris, PUF.
- RASTIER François, 2001, Arts et sciences du texte, Paris, PUF.
- RASTIER François, 2003, « Le silence de Saussure ou l'ontologie refusée », dans Bouquet (éd.), p. 23-51.
- RASTIER François, 2005, «Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus», dans Geoffrey Williams (éd.), *La Linguistique de corpus*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 31-46; aussi Texto!, http://www.revue-texto.net.
- RASTIER François, 2006, « Saussure au futur. Écrits retrouvés et nouvelles réceptions », *La Linguistique*, n° 42-1, p. 3-18.
- RASTIER François, 2010, « Saussure et la science des textes », dans Jean-Paul Bronckart, Ecaterina Bulea et Cristian Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève et Paris, Droz, p. 315-336.
- RASTIER François, 2011, La Mesure et le Grain Sémantique de corpus, Paris, Champion.
- RASTIER François, 2012, « Lire les textes de Saussure », *Langages*, n° 185, p. 7-20.
- RASTIER François, 2015, Saussure au futur, Paris, Les Belles Lettres Encre Marine.

- SANDERS Carol (éd.), 2006, *The Cambridge Companion to Saussure*, Cambridge, Cambridge University Press.
- STAROBINSKI Jean, 1971, Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, Paris, Gallimard; rééd. Limoges, Lambert-Lucas, 2009.
- TRABANT Jürgen, 2005, « Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs ? Notes item sur l'étymologie saussurienne », *Langages*, n° 159, p. 111-128.
- UTAKER Arild, 2002, *La Philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*, Paris, PUF; rééd. Limoges, Lambert-Lucas, 2016.

Première partie Éditions

Ferdinand de Saussure, Écrits de linguistique générale. Introduction

(Traduction de la préface à l'édition italienne de De l'essence double, texte révisé)

Tullio De Mauro Università di Roma "La Sapienza"

1.

Les textes de *La Double Essence du langage* ¹ représentent une tesselle authentique qui n'est pas sans nouveauté par rapport à la documentation recueillie et publiée à partir de la moitié du XX^e siècle pour procéder à la reconstitution d'un portrait intellectuel et scientifique plus fiable de Ferdinand de Saussure, ainsi que d'aboutir à une meilleure compréhension de ses idées linguistiques, qui ont influencé la culture internationale pendant plusieurs décennies et qui n'étaient connues qu'à travers le texte posthume du *Cours de linguistique générale* paru en 1916, soit trois ans après la mort de l'auteur ².

^{1.} J'ai adopté pour ces manuscrits – pour les histoires éditoriales desquels je renvoie à la note 11 – le titre, ou mieux le sous-titre choisi par René Amacker qui, à ses mérites d'interprète de la pensée saussurienne, vient d'ajouter la publication d'une édition très soignée: Ferdinand de Saussure, Science du langage. De la double essence du langage, édition des Écrits de linguistique générale établie par René Amacker, Genève, Droz, 2011. Pour la traduction et l'édition italienne des textes parue en 2005 (v. note 11), je n'ai évidemment pas pu tenir compte de l'édition Amacker, mais cela touche assez marginalement l'introduction que je reproduis ici avec quelques retouches. Ces écrits seront cités ici sous le sigle ELG accompagné de la numérotation des paragraphes donnée par l'édition indiquée à la note 11.

^{2.} Saussure (Genève 26 novembre 1857 - Vufflens 27 février 1913), auteur déjà dans son jeune âge d'œuvres et d'écrits constituant toujours les fondements de la linguistique historique et comparative (références aux § 2-4 des « Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure », F.d.S., Cours de linguistique générale, édition critique préparée par T. De Mauro, Paris, Payot, 1972 ; liste complète dans E.F.K. Koerner, Bibliographia saussureana 1870-1970, Metuchen (NJ), Scarecrow Press, 1972, p. 51-61), a constamment hésité à faire connaître ses points de vue en matière de linguistique générale : nous les connaissons et, plus exactement, nous connaissons ses doutes théoriques, car c'est à ceux-ci que nous sommes le plus souvent confrontés à travers des entretiens, quelques lettres à d'anciens élèves, comme Antoine Meillet (SM Godel, p. 28-35), et surtout à travers les trois cours de linguistique générale qu'il donna à Genève en 1907, 1908-1909, et 1910-1911. À sa mort, cependant, il ne laissa aucun ouvrage imprimé ayant trait aux thèmes théoriques généraux. Après sa mort, deux anciens élèves genevois, déjà spécialistes expérimentés, Charles Bally et Albert Sechehave, recueillirent les notes manuscrites inédites du maître et plusieurs cahiers de notes des élèves des trois cours et, une fois surmontées les quelques hésitations franchement mentionnées dans leur préface et après avoir fait appel à la collaboration de l'un des élèves les plus assidus et fidèles du cours de linguistique générale, Albert Riedlinger, ils assemblèrent en deux années (la préface date de juillet 1915) ces matériaux hétérogènes et en firent une rédaction unitaire : Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally, Albert Sechehaye, avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Lausanne et Paris, Librairie Payot, 1916. Une deuxième édition du texte fut publiée en 1922, toujours chez Payot, désormais transféré à Paris : elle présente quelques rares modifications de certains détails et une mise en page plus compacte et donc légèrement différente, mais conserve le même frontispice. Après quelques lenteurs, qui perdurèrent jusqu'aux années cinquante, puis à un rythme accéléré, cette édition fut réimprimée plusieurs fois. Nous nous réfèrerons ici à cette édition,

Entre les années trente et cinquante du XX^e siècle, sur la base de lectures parfois peu soignées du CLG, une vulgate saussurienne a pris forme (pour utiliser le mot que l'on doit à Giulio Lepschy³), parsemée de banalités, qu'il peut encore arriver d'entendre répéter aujourd'hui : Saussure « sépare » la langue de la parole, à savoir de l'expression individuelle, Saussure « écrase » le sujet sous le poids de la langue, Saussure ignore les sujets, Saussure « sépare » la synchronie de la diachronie et possède une vision statique de la langue, Saussure est abstrait, anti-historique, Saussure ne s'occupe pas de sémantique, méprise l'écriture, Saussure est un matérialiste « rustre et grossier », un idéaliste impénitent, etc. Cependant, déjà au début des années quarante, la parution, puis l'assimilation progressive d'une œuvre fondamentale du Danois Louis Hielmsley⁴, basée sur une réflexion profonde et sur une relecture rigoureuse et pénétrante du CLG, ainsi que les doutes sur le texte transmis qui ont émergé de discussions sur l'arbitraire du signe parmi divers spécialistes - comme l'italien Mario Lucidi et le grand linguiste français Émile Benveniste – ont abouti à la nécessité de vérifier la fiabilité textuelle du CLG. Des écrits de la main de Saussure et des cahiers de notes d'élèves étaient déjà conservés à la Bibliothèque universitaire de Genève. Dans la première moitié des années cinquante, Robert Godel, excellent latiniste et arménologue, s'est chargé - c'était le thème de sa thèse de doctorat - d'explorer ces matériaux. Avec une intelligence théorique et philologique remarquable, Godel est parvenu à mettre à profit des manuscrits restés jusque là inédits : ceux écrits de la main de Saussure, ceux recopiés par l'un de ses élèves. Albert Sechehave, ainsi que les cahiers originaux de notes d'élèves, des documents qui avaient déjà été considérés en vue de la préparation du texte du *Cours de linguistique générale*. Ce travail laborieux a permis à Godel d'écrire un livre d'une grande envergure et toujours indispensable ⁵

si nécessaire, avec le sigle *CLG* seul. À partir de 1972, le texte de Payot s'accompagne des appareils conçus pour la version italienne parue chez Laterza (F.d.S., *Corso di linguistica generale, introduzione, traduzione e commento di T. De Mauro*, Bari e Roma, Laterza, 1967, 2011, ouvrage auquel on fera référence ici, le cas échéant, sous l'abréviation *CLG* De Mauro), objet de nombreuses rééditions et base de la plupart des nouvelles traductions en d'autres langues.

- 3. Giulio C. Lepschy, *Linguistica strutturale*, Torino, Einaudi, 1966, avec de nombreuses rééditions (la dernière en 1990) et traductions en plusieurs langues (la version française, *La Linguistique structurale*, est parue chez Payot en 1968). Lepschy est revenu plusieurs fois sur Saussure et avec des mises au point importantes dans *La linguistica del Novecento*, Bologna, Il Mulino, 1992 (et éditions suivantes), p. 39-57.
- 4. Omkring Sprogteoriens grundlæggelse, Copenhagen, Ejnar Munksgaard, 1943, qui au début a pu être abordé par tous ceux qui ne comprenaient pas le danois grâce à un article important d'André Martinet, « Au sujet des "Fondements de la théorie linguistique" de L. H. », Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, n° 42, 1942-1945 [1946], p. 19-24, puis grâce à la traduction et édition en anglais Prolegomena to a Theory of Language, « Supplement to International Journal of American Linguistics » vol. 19, 1, par Francis J. Whitfield (avec des contributions de H. lui-même), Baltimore, Waverly Press, 1953, rééditée avec des corrections approuvées par Hjelmslev sous le même titre (Madison, University of Wisconsin Press, 1963); la version française traduite du danois date de 1968 (Prolégomènes à une théorie du langage, Paris, Minuit; depuis 1971 dans une nouvelle traduction).
- 5. Robert Godel, Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de F.d.S., Genève, Droz, 1957, 1969. Godel se lança dans l'inventaire et l'analyse de toutes les sources manuscrites possibles et disponibles, utilisées ou pas par les premiers éditeurs du Cours (v. ci-dessus n. 1): les rares papiers manuscrits de la main de Saussure restés inédits (p. 13-15), les cahiers de notes des étudiants des trois cours de linguistique générale (1907, 1908-1909, 1910-1911), les cahiers de notes

malgré son titre modeste. Les travaux de Godel, que nous citerons ici sous le sigle *SM* Godel, ont révélé que les premiers éditeurs du *Cours* n'avaient utilisé ces matériaux qu'en partie et pas toujours de manière appropriée. Ceux qui avaient déjà émis des doutes sur le texte du *Cours* et sur sa fidélité à la lettre et à l'esprit des leçons de Saussure ont trouvé là une confirmation analytique.

C'est ainsi qu'ont fait leur apparition des problèmes liés à la réinterprétation de la pensée de Saussure, ainsi qu'à la réappropriation, si possible, de la voix authentique à travers laquelle Saussure avait exposé sa pensée pendant les trois cours de linguistique générale qu'il avait tenu à Genève dans les dernières années de sa vie. Un travail a pris corps, se développant selon deux lignes directrices : la reconstruction, sous la forme de textes continus, des leçons des trois cours sur la base des notes des élèves, et la vérification et la détermination, pour chacune des phrases du *CLG*, des éventuelles sources manuscrites sur lesquelles elles se seraient (ou non) appuyées.

La reconstitution des leçons des trois cours, déjà commencée ou tout au moins préparée par *SM* Godel, aboutit tout de suite à la réalisation d'une édition des leçons d'une partie du deuxième des trois cours, publiée par Godel lui-même ⁶, et après cela, plus récemment, d'une édition continue des leçons du premier et du troisième cours par Eisuke Komatsu ⁷.

Le travail – franchement sans égal – visant à raccorder de manière ponctuelle chacune des phrases du *CLG* aux matériaux manuscrits de Saussure et de ses élèves (ce qui a produit au passage l'édition intégrale d'une masse tout à fait non négligeable d'inédits) a été réalisé pendant les années soixante par un jeune philologue roman et italianiste de Berne, Rudolf Engler, récemment disparu (2003). Désormais, les études saussuriennes demeurent privées de sa finesse et de sa ténacité empreintes d'intelligence et de passion. Le travail d'Engler s'est concrétisé sous la forme d'un édition synoptique monumentale mentionnée habituellement comme le *CLG* Engler ⁸.

des autres cours de linguistique indo-européenne (p. 16-17) et d'autres documents (lettres à Antoine Meillet, comptes rendus d'entretiens avec L. Gautier et A. Riedlinger).

^{6.} F.d.S., Introduction au deuxième cours de linguistique générale (1908-1909), Genève, Droz, 1957 (on dispose d'une version italienne: Introduzione al secondo corso di linguistica generale (1908-1909), trad. et introduction de Raffaele Simone, Roma, Ubaldini, 1970).

^{7.} F.d.S., Cours de linguistique générale. Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin, texte établi par Eisuke Komatsu, Tokyo, Université Gakushuin, 1993, qui, bien entendu, a pu s'appuyer sur le travail accompli entre-temps par Rudolf Engler (v. plus loin).

^{8.} F.d.S., Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967-1972, 1989-1990. Dans les trois premiers fascicules, une première colonne (a) contient le texte du CLG dont chaque phrase est numérotée (de 1 à 3 281 pour être précis); quatre colonnes disposées parallèlement (et répertoriées b, c, d, e) rapportent les notes des cahiers des différents élèves, brisées et recomposées selon la séquence des phrases du CLG; la sixième colonne (f) contient les rares notes manuscrites de Saussure lui-même, utilisées ou pas par les premiers éditeurs, dans l'ordre où elles sont rattachables à chaque phrase. Un système de renvois très soigné (continue de / continue avec) permet au lecteur de reconstituer en texte continu les cahiers de notes et les notes de Saussure, également éditées en texte continu dans le IVe fascicule final. L'ouvrage d'Engler était déjà à l'état d'épreuves corrigées au milieu des années soixante lorsque, grâce à sa grande générosité, j'ai pu obtenir son consentement afin qu'il soit mis intégralement à ma disposition et que je puisse l'utiliser en vue de la traduction italienne et du commentaire que je m'apprêtais à publier chez Laterza. Les notes au texte du CLG De Mauro reproduisent largement le matériel précieux du CLG Engler. L'index conclusif des mots et des notions de l'édition critique est resté

Pendant les années 1990, peu de choses ont semblé pouvoir s'ajouter au vaste corpus de philologie saussurienne relatif à la linguistique théorique et générale. Certainement, quelques rares échanges épistolaires, certaines notes prises dans des cahiers de cours de linguistique indo-européenne ⁹ ou divers manuscrits conservés à Harvard ¹⁰ ont fourni l'occasion de formuler quelques remarques théoriques intéressantes. Toutefois, il était raisonnable de ne s'attendre à rien d'autre.

Pourtant, il y a quelques années à peine, en 1996, c'est la surprise. Pendant les travaux de déménagement de l'ancienne demeure de la famille Saussure à Genève, les héritiers retrouvent un fascicule de feuilles manuscrites de leur ancêtre qui a échappé aux recherches précédentes. Ces inédits sont remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (aujourd'hui Bibliothèque de Genève), où ils sont à présent catalogués et où ils intègrent les autres ouvrages existants, comme les *Notes personnelles de Ferdinand de Saussure sur la linguistique générale*. En 1997, Rudolf Engler, qui a assumé la tâche de classer et d'éditer les nouveaux écrits, annonce cette découverte dans un bref article ¹¹.

Ces nouvelles *Notes*, prévient Engler, se révèlent immédiatement « proches de celles qu'a analysées Robert Godel » dans les années cinquante

jusqu'à présent inédit si bien qu'en quelque sorte, Rudolf Engler en a comblé le manque avec le *Lexique de la terminologie saussurienne*, Utrecht et Anvers, Spectrum, 1968. Tout récemment, Daniele Gambarara a entrepris, en collaboration avec le Cercle Ferdinand de Saussure et la Bibliothèque de Genève, et à l'aide d'un réseau de spécialistes des Universités françaises, italiennes et suisses, un travail vaste et complet en vue de la préparation d'une édition numérique des textes de Saussure et d'une indexation de son vocabulaire.

- 9. C'est encore une fois à Rudolf Engler que l'on doit une liste : « Bibliographie saussurienne 6 : 1990-1997 », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 50, 1997, p. 252-253.
- 10. Les manuscrits (des notes diverses à teneur littéraire, historique, philologique et même linguistique) furent vendus en 1967 à la *Widener Library* de Harvard par les fils de Saussure, Raymond, célèbre psychanalyste, et Jacques. Évoqués plus d'une fois par Roman Jakobson, ils ont été catalogués, décrits et en partie publiés en 1993 par Herman Parret dans les *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 47, 1993 [1994], p. 179-234 (repris dans Herman Parret, *Le Son et l'Oreille*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, p. 21-55) et simultanément dans la version italienne: *I manoscritti di Harvard*, a cura di Herman Parret, trad. ital. de Raffaella Petrilli, Bari, Roma, Laterza, 1994.
- 11. Rudolf Engler, sans titre, section « Documents » des Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 50, 1997, p. 201. Ce texte très court introduit la première transcription à la fois rigoureusement diplomatique (avec des formes abrégées, indication de corrections, de suppressions, de superpositions, etc.) et interprétative de certaines pages du texte (De l'essence double du langage, p. 202-205 = 3b dans ELG, p. 23-25, voir plus loin). Plus tard, Rudolf Engler s'est adonné à la transcription diplomatique intégrale et à l'édition interprétative des textes, qu'il a gentiment mis à ma disposition et que je citerai ci-après sous l'abréviation ELG Engler. Le travail de ce regretté spécialiste a été la base de l'édition des mêmes textes préparée par Simon Bouquet pour les Éditions Gallimard : Écrits de linguistique générale par Ferdinand de Saussure, texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler, Paris, Gallimard, 2002. Le texte intitulé De l'essence double du langage (p. 17-88), qui fait l'objet de la présente traduction, est suivi de l'édition de quelques autres notes concises *Item* (p. 93-97) et d'autres Nouveaux Documents brefs et décomposés précédés d'une réédition des Notes item (p. 101-119) et suivis par la réédition (p. 139-336) de toutes les notes personnelles de Saussure déjà publiées par Engler dans son édition critique du Cours et, finalement, par un Index rerum (en réalité de mots), à la faible fiabilité (p. 336-348). Dans la suite, nous ferons référence à l'édition de ces textes sous le nom « Gallimard ». Dans l'édition italienne des Écrits de linguistique générale, les parties effectivement nouvelles et jusqu'ici inédites du texte Gallimard sont traduites, à savoir les p. 17-88, 93-97 et 129-141. Dans les notes au texte, l'indication des variantes les plus significatives de ELG Engler par rapport au texte Gallimard est précisée, surtout lorsque ce dernier est peu détaillé ou défectueux.

et peuvent être placées, du moins en partie, « dans le contexte de N 9 » (SM Godel, p. 42-43; CLG Engler, 3295-3296), à savoir dans le contexte de la note manuscrite que Godel jugea comme étant « peut-être le nœud des réflexions de Ferdinand de Saussure » : elle renfermait l'explication du fait que dans la langue et dans son analyse, rien n'est acquis a priori, rien n'a de valeur en soi, mais en a toujours et uniquement en relation à autre chose, de telle manière qu'aucun point de vue de l'observateur n'est en soi davantage valable que d'autres; ces points de vue renvoient pourtant tous, ou, tout au moins, devraient renvoyer, en toute rigueur, à la réponse à une question préliminaire sur la définition d'une entité linguistique. Qu'est-ce qui fait d'une entité une entité de la langue et qu'est-ce qui en garantit l'identité? Ces questions, surtout grâce à divers développements de la pensée scientifique et philosophique du XX^e siècle, et en particulier aux *Investigations* philosophiques de Wittgenstein, devaient devenir courantes, tout au moins de façon relative. Reposer ces questions et y répondre auraient dû être, d'après cette note de Saussure mise en valeur par Godel, la tâche préliminaire et le complément de tout exposé qui se voudrait fondé scientifiquement et qui souhaiterait mener à l'explicitation et à l'individuation du point de vue dans lequel on se place – consciemment ou inconsciemment – lorsque l'on parle de quelque chose comme d'un fait linguistique.

Cependant, d'autres écrits parmi ces *ELG* nouvellement découverts, comme on le verra mieux par la suite, se placent dans le contexte d'autres manuscrits de Saussure déjà publiés par Rudolf Engler et recueillis dans le IV^e fascicule de son édition du *Cours*, ainsi que dans le contexte conceptuel des leçons des trois cours de linguistique générale donnés par Saussure à Genève. Il est donc clair qu'en raison de cette variété de références, ces *ELG* méritent une certaine attention.

Bien entendu, ces matériaux sont en désordre. L'atmosphère générale qui s'en dégage ressemble à celle d'un atelier où travaille l'artiste : parsemé de fragments, de débris, de déchets, d'ébauches ; cependant, ici et là, quelque chose de plus fini apparaît, et parfois même, d'admirablement fini : il s'agit en somme d'un désordre à la recherche de l'invention d'un ordre nouveau. Attention toutefois : tout n'est pas que désordre. Comme on le verra plus loin, Saussure lui-même se réfère à plusieurs reprises à ces notes comme à un exposé unitaire, un livre, un opuscule supposé mettre de l'ordre dans les fondements et dans les analyses de la linguistique. Un exposé unitaire certainement in fieri: dans les notes se trouvent au moins quatre incipit différents et déclarés (§ 1, 9, 27, NI 4). Saussure lui-même prend position sur le problème de l'ordre et (dirons-nous à la manière de Croce, traducteur de Hegel) « del cominciamento ». C'est là une question qui le tourmente, comme elle a tourmenté déjà Pascal et Hegel et également le dernier Wittgenstein aux prises avec ses Investigations philosophiques. L'élaboration d'un livre, d'un exposé général « radieux » de la réalité linguistique, - explique ironiquement Saussure, - est impossible, en raison de la complexité même de la matière, en raison de l'enchevêtrement de points de vue disparates nécessaires pour la maîtriser avec un esprit critique et une rigueur scientifique, de telle manière qu'il ne reste plus qu'à passer et à repasser

devant certains lieux et affronter à nouveau les questions depuis des points de vue différents : si ces écrits n'avaient pas été oubliés dans un coin de la maison des Saussure, on serait tenté de croire que Wittgenstein les avait sous les veux lorsqu'il a écrit le Vorwort de ses Investigations philosophiques. Ces deux cas ne sont cependant pas isolés. La voie royale de la linguistique théorique est marquée de temples aspirant avec raison à une perfection grandiose, mais restés inachevés, comme la Sagrada Familia: l'Hermeneutik de Schleiermacher, la Verschiedenheit de Humboldt, l'Ingens silva de Peirce, le Cours lui-même, les Investigations philosophiques. Même un livre structuré de manière « impitoyable » (le terme a déjà été utilisé) pour le lecteur, comme les Prolégomènes à une théorie du langage de Hjelmslev, s'interrompt là où il est légitime de s'attendre à ce que l'imposant appareil sémiotique général commence à être mis en œuvre dans l'analyse de ces sémiotiques particulières que sont les langues. On attend même, non sans espoir, du plus grand linguiste théoricien en vie, Noam Chomsky, un exposé d'ensemble, un terme fixe. Saussure n'est donc pas seul et l'inachèvement, le désordre, l'allure fragmentaire lui apparaissent – du moins pendant la période de rédaction de ces notes – l'allure adaptée, l'ordre inévitable et l'achèvement unique et légitime.

Mais à quel moment ces mots que nous lisons aujourd'hui, et que Saussure a formulés et écrits, ont-ils fait leur apparition dans sa pensée, alors qu'il se trouvait sur le chemin de la réflexion?

2.

Un seul élément extérieur de datation est en notre possession : l'une des notes (ELG, § 6e) est rédigée sur un faire-part de mariage datant de 1891. Cette note fournit un bon terminus post quem; les autres cependant, pourraient la précéder de plusieurs décennies, voire remonter à la période parisienne, ou encore, comme d'ailleurs la note en question même, aux années postérieures à 1891. La trace d'activités de relecture fréquentes, de correction et d'approbation de chaque note complique encore les choses. Il ne reste qu'à évaluer les indices internes. Ceux-ci exigent également une attention particulière. Par exemple, certains passages (ELG, p. 20, p. 73) montrent une utilisation extensive du mot langage, qui comprend le sens de langue : la distinction classique de langage « faculté humaine innée » (Noam Chomsky se complaît à l'appeler aujourd'hui LBS, à savoir Language in Broad Sense) et de langue « idiome historique particulier » (la LNS, Langue in Narrow Sense de Chomsky) est déjà clairement énoncée par Saussure dans ses discours d'introduction des cours genevois de 1891. Plutôt que se focaliser sur l'antériorité de cette date, il convient de réfléchir sur la nature quelquefois hâtive de la note, comme le prouvent diverses fautes d'orthographe, certaines plutôt insistantes (corrolaire pour corollaire, etc.), que – par ailleurs – on peut remarquer uniquement dans les *ELG* Engler et qui sont tacitement corrigées par Gallimard.

Quelles conclusions en tirer ? Il apparaît clairement dans ces *ELG* que Saussure avait déjà pleinement élaboré l'acception positive d'abstraction et abstrait, à savoir l'idée que la maîtrise productive et réceptive (la compré-

hension du sens) de la parole concrète doive passer par la médiation des opérations abstractives de l'intelligence linguistique humaine, de l'esprit (§ 3d, 5b [2]). Il s'agit de l'un des tourments récurrents, presque obsessionnels, de ces notes. En revanche, il semblerait qu'il soit encore loin d'avoir trouvé le bon terme à la fois pour ce qu'il appellera au cours de ses leçons (et dans les notes manuscrites 11, 12: CLG Engler, 3298, 3299) synchronie, synchronique et pour ce qu'il appellera diachronie. Les termes qui émergent oscillent entre simultané, instantané (ELG, § 2e) et, respectivement et préférablement, anachronique, étymologique (ELG, § 2e), avec une apparition isolée de diachronique (§ 7, troisième alinéa avant la fin). La conception est déjà très claire : l'identité non artificielle, active pour les locuteurs, d'une entité linguistique se fonde sur sa corrélation négative avec d'autres, coexistant dans le même état de langue ; seul le linguiste (ou l'étymologiste) peut avancer des identités parmi des formes appartenant à des états de langue différents. Les termes qui deviendront célèbres sont encore manquants, le terme panchronique est également encore absent.

Ce qui est moins convaincant dans l'élaboration d'une chronologie est le fait que le terme signe soit encore utilisé non pas pour indiquer l'union de signifiant et signifié, mais pour la forme externe du mot (ELG, § 2d), et qu'il manque des termes tels que signifiant et signifié (utilisés ici uniquement comme adjectifs): comme on le sait, ce triplet saussurien n'apparaît qu'à la fin de son parcours, dans les dernières leçons du troisième cours de linguistique générale. L'utilisation de signe et la non-utilisation de signifiant et de signifié substantivés sont d'autant plus remarquables que les réflexions se développent justement, comme nous l'avons dit, autour des considérations qui mèneront enfin Saussure à déterminer à nouveau la valeur de signe et à introduire les deux néologismes français signifiant et signifié. Ce sont les considérations qui, selon certaines interprétations (avancées initialement par André Burger, acceptées par Robert Godel et, si parva licet, dans mes propres travaux), qui le porteront à distinguer d'un côté le signifié en tant que valeur de la langue et dans la langue, et d'un autre côté la signification ou sens en tant qu'actualisation de cette valeur dans la parole. Rudolf Engler est toujours resté sceptique quant à cette interprétation, même si elle profite de la distinction établie par Louis Hjelmslev entre la forme du contenu, la signification potentielle d'un signe linguistique, et son actualisation dans un usage concret, le *purport* référentiel auquel le signe peut être rattaché.

Il semble donc raisonnable d'affirmer que ces *ELG* appartiennent à une époque encore très éloignée des leçons de 1907-1911. Davantage que dans ses leçons, c'est ici, comme il arrive dans de nombreuses autres notes personnelles déjà éditées que Saussure revienne plusieurs fois sur l'importance fondamentale de la position de la linguistique dans un cadre sémiologique ; la sémiologie, en tant que matrice théorique de la linguistique, est constamment présente. Cela conduit à penser que ces notes s'étaient ressenties de la teneur des entretiens avec Naville sur le rôle de la sémiologie ¹². Dans l'ensemble, leur datation pourrait être placée dans la deuxième moitié des années 1890.

^{12.} Je renvoie aux index de CLG De Mauro pour des informations à cet égard.

3.

Nous avons précédemment fait référence à la présence de quelques nouveautés dans ces *ELG* par rapport à ce que l'on sait déjà de la pensée saussurienne. Au moins quatre nouveautés terminologiques et conceptuelles doivent être mises en relief.

(1) Le terme de *quaternion* restait inconnu dans la philologie saussurienne. Adopté en algèbre pour dénoter les nombres hypercomplexes, ce terme figure ici dans des points nodaux, en fonction stratégique (*ELG*, § 6e), et il est utilisé par Saussure pour confirmer qu'un mot ne se comprend pas, ni pour les locuteurs, ni pour les spécialistes, sans relier le signifiant, la forme, non seulement à sa signification, mais aux autres significations avec lesquelles il coexiste, qu'il rappelle et par lesquelles il est rappelé, et – à travers l'appel à sa signification – aux autres significations d'autres mots qui le délimitent. Chaque terme linguistique doit être considéré non comme une entité en soi, mais comme l'élément d'une quadruple ordonnée en fonction de conditions et de règles spécifiques, tout comme ce que les mathématiciens appellent un quaternion.

(2) Une autre nouveauté terminologique se trouve dans le terme parallélie : c'est le synonyme de ce que nous appelons aujourd'hui, après Hjelmsley, paradigme, paradigmatique (ELG, § 17-18). Conceptuellement, il est étroitement lié au quaternion. Il s'agit de l'ensemble d'autres formes signifiantes et d'autres formes signifiées qui influencent et circonscrivent l'utilisation de chaque mot. C'est afin d'accentuer le rôle du sujet parlant, singulier, et de la masse sociale, et non par psychologisme (comme on l'affirme parfois), que Saussure préfèrera utiliser pendant ses cours, à la place de *parallélie*, les termes association et associatif, ouvrant ainsi la voie à la considération même de rapports informels, voire personnels, pesant sur notre utilisation et compréhension d'un mot. Ce Saussure, dont on a dit avec autorité qu'il ne s'est pas occupé de sémantique, a relié à cette même sémantique, à savoir à l'élaboration d'une théorie de la signification – de la manière dont elle se constitue et dont on l'entend – des parties fondamentales de sa méditation ¹³, ce qui a donné lieu à un paradoxe, source de réflexion pour tous les amateurs d'épistémologie et d'histoires des idées scientifiques, aujourd'hui très nombreux. Cela est manifeste également dans les autres deux nouveautés évoquées brièvement ci-dessous.

^{13.} Il s'agit de l'un des points les plus singuliers, non seulement d'incompréhension, mais je dirais de véritable *damnatio memoriae* de la pensée de Saussure. Les affirmations de Saussure (qui seront répétées par Hjelmslev, Wittgenstein et Prieto) peuvent plaire ou ne pas plaire, mais à partir déjà des textes précédemment connus et à partir du *CLG* lui-même, il était, ou tout au moins il devrait être manifeste, que S. fixe non seulement les principes de la sémantique synchronique (comme l'admettait, non sans quelque hésitation, Robert Godel, *SM*, p. 134-135), mais également ceux de la sémantique diachronique, pourvu qu'elle soit conçue non comme histoire de la signification d'un mot, ce à quoi il n'attribuait aucun sens, mais comme histoire « morphologique » d'un mot et de tout ce qui s'y rattache dans les états de langue successifs et différents ; à ce propos, je renvoie à l'un de mes travaux, « Ancora Saussure e la semantica », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 45, 1991, p. 101-109 (v. aussi *Capire le parole*, Bari e Roma, Laterza, 1994, p. 119-126). Il semblerait donc que l'on puisse affirmer que ces *ELG* confirment amplement l'intérêt de S. pour la signification et la sémantique.

- (3) Les termes de synonymie et synonyme n'étaient pas absents de l'héritage saussurien et sont même évoqués dans le CLG. L'exposé des phénomènes de synonymie (ELG, § 24-27, 29j) est une nouveauté, non seulement en raison de son ampleur, mais parce qu'il se révèle décisif théorétiquement. Il se relie à la notion de signification comme emploi, et à l'idée de l'extensibilité permanente de la signification de chaque mot dans des directions imprévues, poussée par l'emploi et ses liens avec le système, selon les dynamiques « quaternionnelles ». Cependant, l'emploi, la poussée de la masse parlante à la novation sémantique, est plus forte que n'importe quel lien : « (Corollaire de la proposition 5.) La "synonymie" d'un mot est en ellemême infinie, quoiqu'elle soit définie par rapport à un autre mot » (ELG, § 27). Il convient de confronter cette assertion si radicale, susceptible de continuer à perturber le bon sens de nombreux linguistes, affectionnant l'idée de la langue comme nomenclature, avec la position tout autant radicale des § 32-85 (en particulier § 66-67) des *Investigations philosophiques* de Ludwig Wittgenstein. Ce n'est pas la seule consonance, parfois presque littérale, avec la dernière œuvre de Ludwig Wittgenstein. Dans ce cadre, le lecteur trouvera des explications convaincantes de la raison pour laquelle Saussure considérait comme insignifiantes, « amorphes », pour constituer les formes et les distinctions significatives grammaticales et lexicales des langues, les catégories de l'être (s'il en a), de la natura rerum, des objets : non pas parce que ces réalités n'existent pas en-dehors des langues, mais parce que les langues – loin de vouloir offenser les aristotéliciens, anciens et modernes – manient et modèlent sémantiquement et morphosyntaxiquement ces réalités avec une autonomie complète et avec des catégorisations qui ne se laissent pas réduire à ce que nous pensons être les realia d'une époque quelconque et les catégories mentales, supposées éternelles.
- (4) Intégration ou postméditation-réflexion : pour autant qu'un mot soit constitué de quantités négatives et relationnelles, notre activité de locuteurs nous porte à le considérer comme une entité positive et à le traiter comme telle dans notre culture, comme s'il s'agissait du nom d'une divinité permanente, de l'un de ces daevas du zoroastrisme (v. Nouveaux Item, § 3, ELG, p. 94-95). De très illustres psychologues cognitivistes et quelques philosophants continuent à transformer en théorie l'idée ingénue qui tente de relier chaque mot à un objet : le mot table à cette table, lumière à cette lumière. Leur bibliographie récente étant assez vaste, il leur sera difficile de trouver le temps de lire de vieux papiers de Saussure et ils n'engageront donc jamais de réflexion sur l'explication qu'il donne de cette idée. Celle-ci lui apparaît comme liée au fait que chaque mot peut faire l'objet d'une activité supplémentaire de postméditation-réflexion sur lui-même (ELG, § 29j) : Saussure semble ici anticiper sur la notion plus récente d'utilisation métalinguistique réflexive, qui n'émerge aucunement de ses écrits personnels, ni de ses leçons, et dont il n'a en effet trouvé la définition que dans les décennies qui ont suivi ¹⁴. C'est cet emploi qui – comme il arrive souvent dans les

^{14.} Pour ce qui a trait au concept dans les théories du XX^e siècle, je renvoie à T. De Mauro, *Minisemantica dei linguaggi non verbali e delle lingue*, Bari e Roma, Laterza, 1982, 2011, p. 93-94, 125-134.

conversations quotidiennes, puis, de manière semi-formelle et formelle, dans les ordonnancements liés aux utilisations des mots en tant que termes d'une technique ou d'une science – permet aux parlants de s'interroger et d'expliquer avec des mots ces mêmes mots et leur sens, et, dans l'écoulement des « fluctuations » et des « novations » du parler (voir ci-dessous), donne aux participants d'une même communauté linguistique la faculté de les dominer, de résister à l'extensibilité permanente des sens de chaque mot et de retrouver, dans le dialogue, la choralité.

4.

En revanche, les deux aspects fondamentaux de l'intense activité intellectuelle et, pour ceux voulant et sachant le recueillir, de l'enseignement de ces notes de Saussure, ne sont pas une nouveauté. Le premier aspect est l'attention pour les bases théoriques et pour les termes des analyses des assertions ayant trait aux faits linguistiques ; une attention poussée aux limites de l'obsession répétitive dans les notes personnelles et, donc, dans ces *ELG*. Le second aspect est que cette attention, dans Saussure, a toujours un but : elle est axée sur l'analyse des langues, que Saussure effectuait en première personne et incitait à effectuer.

Le premier aspect est celui qui a récemment trop souvent attiré l'attention d'épistémologistes généralistes et d'historiens des idées linguistiques, jusqu'à la polariser de manière exclusive. Je tenterai d'expliquer cela de manière schématique. À partir des années soixante, suite à la grande vague du générativisme chomskyen, pour de nombreux linguistes intéressés par des aspects théoriques et généraux, Saussure est entré dans un cône d'ombre. Dans le noyau théorique du chomskisme, plusieurs traits, tels que (1) le lent mouvement de convergence des deux notions de posséder la capacité de parler, d'avoir un langage et de connaître une langue, dans la notion unique et non différenciée de compétence (ce n'est que récemment que Chomsky est revenu à distinguer les deux choses, langage et langue, avec des sigles et formulations novatrices, pour ne pas dire étranges) et (2) la répulsion tout aussi durable pour les faits de parole, suffisaient déjà à rendre peu intéressant un théoricien comme Saussure, justement attentif à faire preuve de discrimination pour tout ce qui a trait au langage, aux forces universelles qui v sont en jeu et à tout ce qui appartient à chaque langue singulière, et, avec cela, ce qui appartient à la langue et ce qui appartient à son emploi dans la parole et dans l'expression individuelle. Il faut ajouter que (3) Saussure insiste jusqu'à l'ennui sur la nécessité de définir des axiomes et des termes utilisés dans l'analyse : de nombreux générativistes, en revanche, considèrent que cette nécessité peut être facilement évitée, pour se jeter hardiment dans l'analyse des structures profondes et des universels. Les linguistes conquis par le chomskisme ont donc oublié Saussure. Parmi les linguistes théoriciens, ceux qui ont continué à s'en souvenir, comme Eugenio Coseriu, André Martinet, ou encore Luis Prieto, constituent une minorité réduite. L'intérêt des linguistes qui s'occupaient et qui s'occupent de linguistique historique et comparative a toujours été modeste. Ainsi le terrain autour de Saussure est-il resté libre pour une série d'essais d'épistémologistes et d'historiens des idées

qui ont accentué le rôle réservé, dans la pensée saussurienne, à la réflexion épistémologique.

Ceux qui n'ont pas oublié Saussure – et c'est souvent justement en raison de son rappel imposant à la réflexion épistémologique sur la linguistique qu'ils ne l'ont pas oublié – se trouvent à présent dans la condition paradoxale de devoir limiter la portée du Saussure épistémologiste. Il est clair que Saussure participe au grand mouvement de la pensée scientifique qui, au tournant du XX^e siècle, a mené à une réévaluation même du mot abstraction, à la redécouverte du rôle que des points de vue, des coordonnées d'observation et de différenciation des faits, de la construction d'unités de mesure et d'hypothèses interprétatives ont joué dans l'élaboration du savoir scientifiquement fondé. Cependant, il y participe en tant que linguiste, il y participe avec la conviction que la science linguistique, pour accomplir ses deux grandes tâches primaires, qui étaient pour lui – et restent – la description des langues dans leur état et dans leur devenir et l'individuation, sur cette base, des « lois générales » et des forces universelles (CLG Engler, 107-108 a-e), devait et doit effectuer également une troisième tâche, qui peut être considérée comme épistémologique : « C'est une des tâches de la linguistique de se définir, de reconnaître ce qui est dans son domaine » (CLG Engler, 109, en particulier 109e). Le but de tout cela n'est pas de se fermer, mais plutôt de parvenir à s'intégrer de manière utile aux autres sciences différentes, qui à bon droit s'occupent de phénomènes linguistiques, de l'anthropologie à la philosophie, de la psychologie à l'histoire, en passant par la sociologie (CLG Engler, 110-111, 118), sans toutefois utiliser la boussole de l'objet langue, que seule la linguistique peut et doit revendiquer.

Si d'un côté les considérations de Saussure sur les fondements théoriques et épistémiques de l'analyse du langage et sur le rôle des langues dans l'histoire sont aiguës, stimulantes et éclairantes, de l'autre on ne peut pas dire la même chose de ses réflexions sur des sciences différentes de la linguistique, qui restent pour ainsi dire sur le seuil des autres sciences, avec un intérêt peu développé à en pénétrer le statut épistémologique. Puisque ces pages renferment des références à des consonances avec Wittgenstein, il faut également signaler que la portée épistémologique des considérations de théorie des sciences, des mathématiques, de la psychologie, du savoir, de la perception qui accompagnent les géniales réflexions linguistiques des *Philosophische Untersuchungen* est bien différente.

Saussure, en somme, n'est pas un épistémologue, sinon malgré lui, certainement pour des raisons strictement professionnelles, et demande aux linguistes de faire preuve d'esprit critique et de délimiter les confins de leur discipline car il ressent la nécessité d'une science souhaitant affronter la grande hétérogénéité et la complexité des faits linguistiques. Cependant, faire de lui un épistémologiste ou un grammatosophe est une erreur historique. Saussure est né linguiste et le restera pour toujours.

C'est en qualité de linguiste qu'il se pose, alors qu'il était encore très jeune, le problème de cerner l'idée de la relationnalité systémique comme base de l'identité des formes et des significations verbales et plus tard – tout comme dans ces écrits – de s'interroger impitoyablement sur les limites de

cette perspective, qui devait ensuite dominer le structuralisme européen et le générativisme. La langue se parle-t-elle vraiment à travers des calculs ? Peut-elle vraiment être représentée comme un système, un calcul ? Linguiste critique, il se demande (*ELG*, § 5a) si vraiment l'identification d'une forme doit passer par l'identification de toutes ses relations avec toutes les unités linguistiques du même système. C'est en tant que linguiste qu'il entrevoit et indique une solution moins drastique, moins calculiste. Le locuteur peinerait à dominer la complexité d'une référence à tout le système de signifiants et de signifiés (*ELG*, § 6c). Ainsi la solution esquissée par Saussure est-elle celle d'une référence qui n'est pas totale – nous dirons aujourd'hui « régionale » ou « locale » – aux formes coexistantes se rapprochant le plus à la forme en question, celles qui lui sont le plus proches dans le jeu de(s) signes qu'on appelle langue, dans le jeu qui engage le locuteur lorsqu'il utilise une partie de la langue dans un contexte particulier (*ELG*, § 3e, 6b, 6e, Corollaire, 29b).

La nature « locale » des corrélations est d'autant plus nécessairement postulable que Saussure sait – en tant que maître dans l'étude de nombreuses langues différentes – ce que le philosophe ou le psychologue, etc., risquent d'ignorer, à savoir que chaque état de langue « fourmille » (dit-il) de « novations » et de « flottements » compromettant la calculabilité et les cadres systématiques.

Le fait de comprendre pourquoi et comment la capacité humaine de parler ne subsiste pas si elle ne s'incarne pas dans des langues historiques profondément différenciées entre elles, ainsi que comment et pourquoi les langues se transposent et se transmettent dans le temps, en s'altérant et en se transformant, sont les deux interrogations initiales que le linguiste Saussure semble se poser, à en juger par son introduction aux cours genevois de 1891 (CLG Engler, 3283; v. ELG, p. 146-147): « [...] l'étude du langage < comme fait> humain est tout entier ou presque tout entier contenu dans l'étude des langues. Le physiologiste, le psychologue et le logicien pourront longtemps disserter, le philosophe pourra ensuite reprendre les résultats combinés de la logique, de la psychologie et de la physiologie, jamais, je me permets de le dire, les plus élémentaires phénomènes du langage ne seront soupçonnés, ou clairement aperçus, classés et compris, si l'on ne recourt en première et dernière instance à l'étude des langues. » Il est bien vrai, ajoute Saussure, que « vouloir étudier les langues en oubliant que ces langues sont primordialement régies par certains principes qui sont résumés dans l'idée de langage, est un travail [...] dénié de toute signification sérieuse, de toute base scientifique véritable. [...] l'étude de ces langues existantes se condamnerait à rester presque stérile, à rester en tous cas dépourvue à la fois de méthode et de tout principe directeur, si elle ne tendait constamment à venir illustrer le problème général du langage, si elle ne cherchait à dégager de chaque fait particulier qu'elle observe le sens et le profit net qui en résulte pour notre connaissance des opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue », mais c'est là, « par le côté de la langue, ou par le côté des langues existantes», que « l'étude générale du langage s'alimente ». C'est justement la raison pour laquelle il faut pousser l'analyse des faits jusqu'aux détails extrêmes, pour en tirer des éclaircissements théoriques : « l'extrême

spécialisation peut seule servir efficacement l'extrême généralisation ». Les plus génériques « qui embrassent à peu près tous les idiomes du globe » sont inutiles ; ceux qui, au contraire, font progresser la connaissance du langage sont les « romanistes comme M. Gaston Paris, M. Paul Meyer, M. Schuchardt, [les] germanistes comme M. Hermann Paul, des noms de l'école russe s'occupant spécialement du russe et du slave, comme M. N. Baudouin de Courtenay, M. Kruszewski ».

L'étude des langues existantes singulières pose au linguiste le problème de concilier continuité et transformation. Dans la réalité, « aucun hiatus dans la tradition d'une langue » ne semble exister. Ainsi, si une entité linguistique n'est pas perçue comme entité relationnelle, comment faire pour en établir l'identité à travers le temps si autour de celle-ci le système est plus ou moins partiellement altéré ? C'est à partir de là que naissent les réflexions de doute de Saussure (que les amateurs d'oxymores se plairont à appeler « ses certitudes douteuses ») et les thématisations successives de sa pensée : d'abord l'espoir de trouver dans la sémiologie un cadre théorique explicatif satisfaisant de la relationnalité négative des identités et des entités linguistiques ; s'ensuit la perception qu'une théorie sémiologique générale, nécessaire, n'est pourtant pas suffisante à rendre compte de la spécificité justement sémiologique de l'objet langue (CLG Engler, 3342.1, 2): « Parmi tous les systèmes sémiologiques le système sémiologique "langue" est le seul (avec l'écriture...) qui ait eu à affronter cette épreuve de se trouver en présence du Temps, qui ne soit pas simplement fondé de voisin à voisin par mutuel consentement, mais aussi de père en fils par impérative tradition et au hasard de ce qui arriverait en cette tradition, chose hors de cela inexpérimentée, non connue ni décrite ». L'allusion à l'écriture de la note manuscrite que l'on vient de citer est amplifiée dans ces ELG (§ 10a, Cercle vicieux, en particulier la Note finale, p. 50) et annonce la confrontation plus ample encore avérée pendant le deuxième cours (CLG Engler, 1930-1937, en particulier b, e): là, les analogies s'accompagnent de la mise en relief des différences même (en définitive du nombre réduit des unités de base et de la plus grande simplicité du code alphabétique confronté au code langue), même si le caractère interne de la temporalité, aujourd'hui mis en lumière par plusieurs interprètes de Saussure (v. ci-dessous note 16), est valable pour les deux familles de codes. Dans ces *ELG*, Saussure apparaît déjà absorbé par cette recherche de la spécificité sémiologique des langues, qui engagera son attention pendant ses dernières années.

C'est d'ici que prend vie l'effort ultérieur de Saussure, que ces *ELG* anticipent de manière suggestive et qui devaient aboutir à des résultats plus complets dans le troisième cours genevois, visant à trouver, dans l'idée de langue comme jeu des signes, ainsi que dans la plasticité et dans l'infinie extensibilité des significations, la clé pour comprendre de quelle manière la langue vit dans un temps et dans une même société, et dans des époques successives dans l'histoire. Jamais le doute ne l'aurait quitté. Pendant les dernières années de sa vie, la décision de se consacrer à l'étude de l'idéogramme chinois laisse entrevoir son souhait de mettre à l'épreuve, sur ce terrain si différent de celui des écritures alphabétiques, son idée de

l'autonomie sémiologique et spécifique du scripta par rapport à l'oral et aux langues. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse. Ce doute, retenu pendant les lecons par devoir et respect didactique, émerge constamment, à chaque pas, de ses notes et de ces ELG. En lisant ces notes continuellement et délicatement autocritiques, ceux qui ont encore le privilège de se souvenir des Promessi sposi d'Alessandro Manzoni, se surprendront (j'en suis persuadé) à évoquer les pensées de don Abbondio suscitées par les paroles du Cardinal Federigo: « Oh che sant'uomo! Ma che tormento! [...] Anche sopra di sé: purché frughi, rimesti, critichi, inquisisca; anche sopra di sé... » 15. Albert Einstein suggérait sagement de se consacrer à penser tout le contraire de ses collègues pendant une seule heure par jour. Saussure, si vous me permettez cette note d'humour, semblait ignorer cette suggestion. Son effort théorique n'eut pas de limites, ce qui peut être paralysant justement pour les plus éclairés. Cependant, tous ceux qui n'ont pas oublié cet effort, peuvent affirmer, aux côtés d'Émile Benveniste, que s'il est recueilli et poursuivi, il peut avoir, et c'est notre souhait, « une seconde vie, qui se confonde désormais avec la nôtre » 16.

^{15. «} Oh, quel saint homme! mais quel tourment! [...] et pour lui-même aussi: pourvu qu'il fouille, fouisse, critique, enquête; et pour lui-même aussi», *Les Fiancés*, chap. XXVI (trad. par Yves Branca, Paris, Gallimard, 1995, p. 561).

^{16.} Émile Benveniste, « Saussure après un demi-siècle », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 20, 1963, p. 21 (repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p. 32-45). Une reconstruction de la limite à laquelle tendent idéalement les réflexions théoriques de Saussure a été donnée dans l'un de ses derniers écrits par Rudolf Engler, « La forme idéale de la linguistique saussurienne », dans T. De Mauro and Shigeaki Sugeta (eds.), Saussure and Linguistics Today, Tokyo and Roma, Waseda University and Bulzoni, 1995, p. 17-40. Un développement théorique important est celui du rôle attribué par S. à la temporalité dans le langage : André-Jean Petroff, « Le temps perdu et le temps retrouvé de Ferdinand de Saussure », dans Saussure and Linguistics Today, p. 107-124; Yong-Ho Choi, Le Problème du temps chez F.d.S., préface de Michel Arrivé, Paris, L'Harmattan, 2002. Un jeune élève d'Ugo Volli a rédigé sur ce sujet un excellent mémoire : Paolo Lorenzoni, La « Questione ignorata » del tempo. La dimensione temporale della linguistica saussuriana dopo il ritrovamento di «L'Essence double du langage», Université IULM, année universitaire 2002-2003, Milan, 2004. Giuseppe D'Ottavi a désormais achevé un excellent mémoire (Département de Linguistique générale, Faculté des « Scienze Umanistiche » de « La Sapienza », Rome) qui circonscrit, avec un esprit critique et d'abondantes informations originales, l'apport de possibles sources indiennes aux idées sémantiques de Saussure (sur ce sujet v. déjà François Atlani-Voisin, « Le don de l'Inde », dans Cahier de l'Herne, nº 76, Saussure, 2003, p. 79-83 et à présent G. D'Ottavi, «Ferdinand de Saussure et l'Inde : contacts et consonances théoriques », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 62, 2009 [2010], p. 191-202).

La science du langage. Les notes de l'orangerie et leur signification pour la théorie saussurienne du langage

Ludwig Jäger Cologne / Aix la Chapelle

Le texte qui suit constitue une version remaniée et légèrement raccourcie de mon introduction à l'édition allemande, faite par mes soins et publiée en 2003, des *Écrits* de Saussure édités par S. Bouquet et R. Engler: *F. de Saussure, Wissenschaft der Sprache. Neue Texte aus dem Nachlaß*, Francfort, Suhrkamp, 2003, p. 11-55. L'introduction, ainsi que l'avant-propos des éditeurs rédigé avec Elisabeth Birk et Mareike Buss (*ibid.*, p. 56-60), sont abrégés comme suit: [Jäger 2003a]. L'édition elle-même est citée comme suit: [Saussure 2003a]. L'édition française a paru en 2002 à Paris: F. de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, édités par Simon Bouquet et Rudolf Engler avec la collaboration d'Antoinette Weil, Paris, 2002, et est abrégée comme suit: [Écrits]. Sur Saussure, v. aussi Ludwig Jäger, *F. de Saussure. Zur Einführung*, Hambourg, Junius, 2010.

« On a parlé un peu prématurément <d'une> science du langage. »

F. de Saussure [EC(N) 48 : 3342.5]

1. La « science du langage » : l'utopie saussurienne

Lorsque Ferdinand de Saussure revint à Genève au début des années 1890 dans des circonstances inexpliquées (Jäger, 2010, p. 64-75), après ses études à Leipzig et la décennie d'enseignement à Paris qui avait suivi, la perception d'un problème dont il avait déjà pris conscience lors de la rédaction de son *Mémoire* ¹ s'était déjà intensifiée, un problème qui devenait désormais le point de mire de sa réflexion scientifique : à savoir l'idée que la linguistique avait besoin d'une réforme en profondeur, sur la base d'une nouvelle compréhension théorique de la nature de la langue ². On peut désormais considérer comme confirmé par la publication de diverses sources que c'est à cette époque que s'imposa de plus en plus fortement à Saussure la conviction

^{1.} Voir Ferdinand de Saussure, Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes, Leipzig, Teubner, 1878; repris dans Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, publié par Charles Bally et Léopold Gautier, Genève, Sonor, 1922, p. 1-268 [Recueil].

^{2.} V. à ce sujet Robert Godel, *Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz (Publications romanes et françaises LXI), 1957/1969, p. 32 sq. [SM].

de la nécessité d'une révision fondamentale de la linguistique - malgré un intérêt toujours dominant pour la linguistique comparée ³. Les « Notes inédites » publiées en 1954 ⁴ et interprétées en 1957 ⁵ par Godel, tout autant que les fragments légués en 1958 à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève 6 par les fils de Saussure, qui furent tous publiés par Engler en 1974 sous le titre Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale 7. témoignent d'un intérêt pour la théorie des fondements présent au plus tard dans la première moitié des années 1890, et qui s'est particulièrement développé en aval de ses travaux de linguistique comparée, suite à l'expérience des insuffisances des instruments théoriques et méthodiques de la linguistique comparée de son temps 8. Ce lien riche de tensions entre recherche comparatiste (empirique) et réflexion théorique fondamentale (en théorie du signe et de la langue) se laisse suivre, condensé de manière paradigmatique, dans les notes nombreuses sur l'accentuation lituanienne, rédigées pour un projet de livre, ainsi que dans certains essais publiés sur ce thème, écrits au début des années 1890 9, auxquels revient une portée exemplaire pour la genèse de la pensée saussurienne sur le problème général

^{3.} V. sur ce point la lettre de Saussure à Meillet du 4 janvier 1894 : Émile Benveniste, « Les lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, 1964, p. 93-125.

^{4.} V. Ferdinand de Saussure, « Notes inédites de Ferdinand de Saussure » publiées par Robert Godel, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 12, 1954, p. 49-71 [Godel, 1954].

^{5.} SM, p. 36-53.

^{6.} V. sur ce point Robert Godel, « Inventaire des manuscrits de F. de Saussure remis à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 17, 1960, p. 5-11 [Godel, 1960].

^{7.} V. Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, tome II: Appendice. Notes de Ferdinand de Saussure sur la linguistique générale, Wiesbaden, Harrasowitz, 1974 (1990) [EC(N)], v. la leçon inaugurale à Genève; les Notes ont été publiées en allemand par Johannes Fehr: Ferdinand de Saussure, Linguistik und Semiologie. Notizen aus dem Nachlaß. Texte, Briefe und Dokumente. Gesammelt, eingeleitet und aus dem Französischen von Johannes Fehr, Frankfurt, Suhrkamp, 1997 [Saussure, 1997]. Introduction de Fehr, "Saussure: Zwischen Linguistik und Semiologie. Ein einleitender Kommentar", ibid. p. 17-226 [Fehr, 1997].

^{8.} En 1975, j'ai analysé plus précisément cette caractéristique épistémologique fondamentale de la pensée saussurienne, orientée contre la linguistique de son temps; v. Ludwig Jäger, Zu einer historischen Rekonstruktion der authentischen Sprach-Idee F. de Saussures, thèse de l'Université de Düsseldorf, 1975, p. 202 sq. : « C'est précisément le fait qu'il ait pu se tourner vers des travaux de linguistique comparée, non sans avoir quelques "arrière-pensées" épistémologiques, c'est-à-dire non sans avoir préalablement élucidé certains problèmes fondamentaux de nature générale, que déjà dans les commencements de sa pensée il reconnaisse comme préalable indispensable la réflexion sur ces "données élémentaires" qui légitiment la forme à chaque fois déterminée des analyses scientifiques particulières, qui le distingue fondamentalement de la linguistique de son temps, qui ne voit pas la nécessité de l'élucidation de l'objectualité de son objet pas plus - ceci étant la conséquence de cela qu'elle ne réfléchit sur l'adéquation de ses concepts [...]. Et effectivement, depuis le Mémoire, et en lien avec ses recherches dans le domaine indo-européen et son enseignement sur ce sujet, s'est développée, au vu du manque de réflexion éclatant sur "ce que la langue représente comme type d'objet en général", caractéristique de la recherche indo-européenne de son temps, l'idée indispensable qui - bien qu'il n'ait jamais écrit le livre sur la linguistique générale annoncé dans la lettre à Meillet - devint néanmoins un motif toujours plus central de sa pensée, et devait le porter nécessairement à l'opposé de l'empirisme dogmatique de la linguistique de son temps. » V. à ce sujet également Jäger, 2010, p. 76-114.

^{9.} Des extraits de ces notes ont été publiés pour la première fois dans Ferdinand de Saussure, « Notes sur l'accentuation lituanienne », présentation et édition : Ludwig Jäger, Mareike Buss und Lorella Ghiotti [Saussure, 2003b], dans Simon Bouquet (éd.), *Cahier de L'Herne*, n° 76, *Saussure*, 2003, p. 323-350 [Bouquet, 2003] ; v. aussi Godel, 1960, p. 10.

de la théorie linguistique ¹⁰. Le cadre intellectuel thématique déployé dans ces « Notes » intègre les trois groupes principaux des « Notes » sur le problème général de la théorie linguistique : il tisse les Notes sur l'accentuation lituanienne avec les « Notes inédites », ainsi qu'avec les notes récemment découvertes dans l'orangerie de l'hôtel de Tertasse (demeure des Saussure à Genève) 11. Cette heureuse découverte faite en 1996 complète encore la mosaïque lacunaire des réflexions saussuriennes sur la théorie linguistique, sans toutefois que les différents types de sources s'assemblent en un texte consistant. La liasse de Tertasse approfondit néanmoins de manière impressionnante la physiognomie intellectuelle d'un théoricien de la langue dont les deux autres groupes de « notes » donnaient déjà les contours. Un théoricien dont la conception de la langue s'est déployée à partir d'une souffrance découlant de l'état de la recherche indo-européaniste de son temps, qu'il déconstruisit presque complètement – une conception qui n'a d'ailleurs que des liens théoriques discontinus avec le paradigme de la linguistique structuraliste par lequel Saussure est entré dans l'histoire de la linguistique (par le *Cours de linguistique générale* ¹² publié sous son nom). Les fondements de la conception saussurienne de la langue et les réflexions associées visant une révision de la linguistique, qui commencèrent à se développer de manière plus explicite par le truchement des « Notes » au début des années 1890, tracent des frontières théoriques claires, que ce soit avec la linguistique contemporaine, en particulier celle de l'École de Leipzig ¹³, dans l'horizon scientifique de laquelle il avait accomplit ses études ¹⁴, ou avec le paradigme que la linguistique comparée du XIX^e siècle finissant commença à relayer sous le nom de structuralisme, et qui se revendique de Saussure comme son fondateur ¹⁵. Les fossés intellectuels creusés par Saussure avec les deux écoles linguistiques sont également profonds. Saussure ne fut ni un élève affirmé de ses professeurs de Leipzig, ni un fondateur de ce structuralisme qui croyait avoir trouvé son acte de naissance dans le Cours de linguistique générale. Que le Saussure des

^{10.} V. à ce sujet Jäger, 2010, p. 116-134.

^{11.} L'édition allemande [Saussure, 2003a] s'appuie sur l'édition française de Bouquet et Engler (Écrits), mais a en permanence pour base philologique les manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève; v. l'avant-propos à l'édition allemande dans Jäger, 2003a, p. 61 sq.

^{12.} Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger, Lausanne et Paris, Payot, 1916 [*CLG*].

^{13.} V. sur ce point Jäger, 1975, p. 179-292 ainsi que Ludwig Jäger, "Zu einer hermeneutischen Begründung der Sprachtheorie. Historisch-systematische Skizze", *Germanistische Linguistik (GL)* 5-6, 1977, p. 1-78 en part. le chap. 4; Ludwig Jäger, "Neurosemiologie. Das transdisziplinäre Fundament der Saussureschen Sprachtheorie", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, 2001, p. 289-337, en part. p. 289-303; Jäger, 2010, p. 76-98; pour une position similaire, v. Simon Bouquet, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot, 1997, p. 95 sq.

^{14.} Sur les études de Saussure à Leipzig, v. Jäger, 2010, p. 42-51.

^{15.} J'ai fait ressortir la distance épistémologique et théorique entre le Saussure des sources et celui du *Cours de linguistique générale* et de sa réception dans Jäger 1975 et dans Ludwig Jäger, "F. de Saussures historisch-hermeneutische Idee der Sprache. Ein Plädoyer für die Rekonstruktion des Saussureschen Denkens in seiner authentischen Gestalt", *Linguistik und Didaktik* 27, 1976, p. 210-244, et l'ai depuis approfondie dans diverses études : v. notamment Ludwig Jäger, «La pensée épistémologique de Ferdinand de Saussure» dans Bouquet, 2003, p. 202-219 [Jäger, 2003b], et Jäger, 2010.

sources et des leçons genevoises ne puisse être considéré comme l'auteur du *Cours* devrait faire aussi peu de doute que le fait que sa pensée fut tout autre chose qu'une synthèse habile des idées qui auraient été en l'air à la fin du XIX^e siècle ¹⁶.

Bouquet et Engler, les éditeurs de l'édition française des fragments de Saussure redécouverts en 1996, ont choisi pour celle-ci le titre Écrits de linguistique générale, qui se place à nouveau explicitement dans le halo sémantique du titre que les éditeurs des Cours, Sechehaye et Bally, avaient donné à leur édition de 1916 du cycle de leçons données à Genève : Cours de linguistique générale ¹⁷. Diverses raisons plaident il me semble contre un tel choix ¹⁸. Tout d'abord, du point de vue du contenu, la proximité avec le titre du Cours est problématique. L'édition posthume du cycle de leçons avait certes sans aucun doute ouvert la voie à la célébrité de Saussure en tant que « fondateur du structuralisme », mais plutôt barré celle d'une compréhension juste de sa pensée, telle qu'elle se présente à la lumière des sources, ce que du reste Bouquet et Engler admettent eux-mêmes ¹⁹. De même, le fait que Saussure ne se soit jamais approprié le titre donné par l'administration à ses leçons genevoises ²⁰, « Cours de linguistique générale », mais qu'à l'évidence il comprenait plutôt les leçons comme une « philosophie de la linguistique » ²¹, plaide contre un rapprochement des nouvelles « Notes » et du Cours par un intitulé qui rappelle ce dernier, et ainsi contre une contextualisation au sein de cette histoire de la réception de la pensée saussurienne,

^{16.} Cette thèse insensée a souvent été reprise à la suite de Bloomfield (v. Leonard Bloomfield, "Review of *Cours de Linguistique Générale* by Ferdinand de Saussure, Charles Bally, Albert Sechehaye", *Modern Language Journal*, n° 8-5, 1924, p. 317-319, en part. p. 318, où il est dit : « La valeur du *Cours* tient dans sa démonstration claire et rigoureuse de principes fondamentaux. La plupart de ce que dit l'auteur était depuis longtemps "dans l'air", et fut exprimé fragmentairement ici et là ; la systématisation est son œuvre »).

^{17.} Écrits, p. 8.

^{18.} De ce fait, l'édition allemande des Écrits ne suit pas non plus ce choix de titre, comme on l'explique plus loin, mais a pour titre Wissenschaft der Sprache [Science du langage] (Saussure 2003a): elle prend ici appui sur Saussure. Saussure avait lui-même réuni un grand nombre des fragments et des notes que les éditeurs ont unifiés sous l'intitulé De l'essence double du langage dans une chemise qui porte l'inscription « Science du langage ». Il ne s'agit pas d'« une étiquette » avec l'inscription « Science du langage » qui aurait glissé dans la plus grande enveloppe dans laquelle se seraient trouvées les notes intitulées par la suite De l'essence double du langage, comme l'affirment les éditeurs des Écrits (p. 13), mais bien d'une chemise dans laquelle se trouvaient de nombreuses notes, avec l'inscription « Science du langage » de la main de Saussure; v. sur ce point l'avant-propos des éditeurs dans Jäger, 2003a, p. 58. Ce titre, Science du langage, a été repris pour l'édition allemande des Écrits parce qu'à l'évidence il esquisse un cadre théorique dans lequel s'insèrent nombre des nouveaux textes découverts dans l'orangerie.

^{19.} Cf. Écrits, p. 10 sq.

^{20.} Ce que constatent aussi Bouquet et Engler (*Écrits*, p. 7). Le titre *Linguistique générale* n'avait du reste pas été prévu par Saussure pour le livre sur la refondation de la linguistique dont il avait le projet depuis le début des années 1890 et qu'il avait formulé sur la base d'une réflexion interdisciplinaire sur le problème de la langue (v. Jäger 2001). Des esquisses et remarques en vue d'un tel ouvrage se trouvent parmi diverses notes de l'année 1894 ; v. par exemple Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, tome I,* Wiesbaden, Harrassowitz (1968) 1989 [EC] : EC : 25-26, N 9.1, 3295, 3-11, 128, 129, 132 ; EC : 21, N 9.2, 3295a, 1, 125, 126 ; EC : 26 : N 9.2, 3295a, 1-3, 130, 131 ; EC(N) : 21, N 9.3, 3296 ; EC(N) : 21-25, N 10, 3297, 1-42a. Le titre *Notes pour un livre sur la linguistique générale* porté par certaines de ces notes est de l'éditeur Engler.

^{21.} Saussure, d'après le témoignage de son auditeur Riedlinger ; v. SM, p. 30 et Écrits, p. 7.

qui a été déclenchée par l'édition infidèle et déformante de Sechehaye et Bally ²². Les nouvelles « Notes » documentent en effet de manière extrêmement claire que les réflexions fondamentales de Saussure sur la nature de la langue et la refondation d'une science du langage sont animées d'un souffle bien différent de celui de l'édition de 1916, quelque fragmentaires et aphoristiques qu'elles puissent être - tout comme les « Notes inédites » publiées par Engler ou les Notes sur l'accentuation lituanienne, avec lesquelles elles forment un réseau instable par le biais de nombreux liens conceptuels et argumentatifs ²³. La différence ne me semble pas uniquement tenir en ce que la pensée de Saussure serait « moins catégorique » ²⁴ que dans le Cours – comme Bouquet et Engler le disent – mais bien plutôt en ce qu'elle s'y déploie d'une manière catégoriquement différente. Ce n'est pas les manuscrits découverts depuis peu dans la demeure des Saussure, c'est tous les fragments de la propre main de Saussure, en partie déjà connus depuis longtemps, de même que les notes de cours, accessibles depuis la publication de l'édition critique d'Engler 25 et republiées il y a peu 26, qui, parce qu'elles ne sont pas contaminées par les usurpations auctoriales des « éditeurs » du Cours, laissent apparaître une physionomie intellectuelle de Saussure qui devrait enfin être délivrée du poids déformant du succès de la réception du Cours et de ses apologètes – quel que puisse être l'événement majeur et paradigmatique que représente l'histoire de cette réception.

Un autre fait plaide également contre le titre Écrits de linguistique générale: avec la découverte de Genève de 1996, on n'a en effet pas affaire aux « manuscrits d'un "livre sur la linguistique générale" qu'on croyait définitivement perdu », comme le dit la quatrième de couverture de l'édition française. Avec les notes manuscrites redécouvertes, nous n'avons assurément pas non plus affaire aux « esquisses consistantes d'un livre sur la

^{22.} Les propos de Fehr, selon lesquels le *Cours* fait montre de l'art « particulièrement accompli » avec lequel les « éditeurs » Sechehaye et Bally ont établi une « forme disponible de son enseignement » en suivant le souhait des élèves de Saussure, n'est objectivement pas acceptable : quel que fût l'auteur dont la doctrine a été rendue accessible dans le *Cours* (et celui qui a souhaité le rendre accessible), il ne s'agissait pas de Saussure. Comme le montre notamment la déclaration de Redard documentée et commentée par Fehr, les desiderata des élèves de Saussure restèrent tout à fait limités (v. Fehr, 1997, p. 31 sq.; Saussure, 1997, p. 527 sq.). L'argumentation de Fehr en faveur de la thèse selon laquelle l'histoire de la réception du livre de Sechehaye et Bally parlerait pour elle, est peu convaincante. L'histoire de la réception du *Cours* peut parler pour elle. Pour quoi d'autre parlet-elle, cela reste peu clair, en tout cas ce n'est pas pour la paternité de Saussure. V. à ce sujet Fehr, 1997, p. 38. V. aussi Rudolf Engler, « Polyphonie », dans Bouquet, 2003, p. 16-19. Sur le travail des éditeurs du *Cours*, v. Jäger, 2010, p. 164-172.

^{23.} V. à ce sujet notamment Jäger, 1975, Jäger, 1976, Ludwig Jäger: "F. de Saussures semiologische Begründung der Sprachtheorie", *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 6.1, 1978, p. 18-30; ainsi que Jäger, 2001 et Jäger, 2010. Bouquet et Engler admettent eux aussi dans leur introduction (*Écrits*, p. 10 sq.) que la pensée de Saussure dans les notes, plus subtile, plus claire et convaincante, voit ces aspects « comme écrasés, voire complètement gommés » dans le *Cours*.

^{24.} *Écrits*, p. 8 sq.

^{25.} V. EC; les notes d'auditeurs n'y sont toutefois lisibles que de manière limitée dans leur chronologie propre, car elles y sont fragmentées en suivant la chronologie du texte du *Cours*.

^{26.} V. Ferdinand de Saussure, Troisième Cours de linguistique générale (1910-1911) d'après les cahiers d'Emile Constantin, édités par Eisuke Komatsu et Roy Harris, Oxford et Tokyo, Pergamon, 1993; Ferdinand de Saussure, Deuxième Cours de linguistique générale (1908-1909) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et Charles Patois, édités par Eisuke Komatsu et George Wolf, Oxford et Tokyo, Pergamon, 1997.

linguistique générale » ²⁷. L'état du texte des « notes » est fragmentaire, leurs rapports intertextuels lâches – et ils ne sont pas plus serrés au sein des trois grands groupes de « notes » qu'entre ces groupes eux-mêmes –, on ne peut reconnaître une structuration interne des fragments de la propre main de Saussure en vue du manuscrit d'un livre planifié. L'ordre textuel de l'édition française n'est dû qu'aux éditeurs ²⁸. Sur ce point, l'emploi du mot *écrits* suggère une cohérence textuelle qui trompe l'attente du lecteur. On ne voit pas ce qui a pu amener Bouquet et Engler à formuler le jugement selon lequel nous aurions affaire avec ces textes à des productions littéraires d'un autre genre, plus consistant, qu'avec les notices fragmentaires connues jusqu'à présent ²⁹. « Le grand nombre de ratures, le remaniement, parfois multiple, de parties entières, de même que le matériel hétérogène employé pour l'écriture – nombre de bouts de papier isolés (avis de fiançailles, papier à lettres du Café de la gare de Genève, entre autres) notamment – donnent une image d'ensemble complètement différente » 30. De plus, les nouveaux textes mis au jour ne sont pas du tout de ceux qui permettraient seulement maintenant l'accès à une pensée de Saussure que l'on aurait auparavant tenue pour définitivement perdue. La découverte textuelle de 1996 ne jette contrairement à ce que les éditeurs des *Écrits* suggèrent – pas de « nouveau jour » sur la pensée de Saussure ³¹. Quels que fascinants et intellectuellement lucides que puissent être les textes que la resserre genevoise a délivrés de manière inattendue en plus des notices déjà disponibles, ils n'ouvrent pas de perspectives essentiellement nouvelles sur le Saussure des sources ; le contenu de sa pensée a bien plutôt été reconstruit depuis les années 1950 dans les études se rapportant aux sources ³², sur la base des manuscrits authentiques disponibles depuis des décennies sous des formes diverses, de facon telle que les découvertes de l'orangerie de Genève s'intègrent sans rupture dans l'horizon interprétatif déjà déployé depuis de nombreuses années. Elles se trouvent du point de vue du contenu en rapport étroit avec les fragments déjà connus, et ne s'en séparent que par des événements contingents, non du fait d'une intention auctoriale autonome de Saussure. La valeur des découvertes tient ainsi avant tout en ce qu'elles élargissent considérablement la base du jugement selon lequel on a avec Saussure un penseur tout à fait indépendant – que ce soit du point de vue de la linguistique contemporaine du XIX^e siècle finissant, ou de celui du paradigme linguistique du structuralisme qu'il est censé avoir fondé - dont les réflexions en théorie de la langue et du signe méritent d'être dégagées archéologiquement des sédiments de l'histoire de la réception du Cours

^{27.} Écrits, p. 12.

^{28.} Cet ordre, qui fait tout à fait sens, a été repris par l'édition allemande (Saussure, 2003a).

^{29.} V. Écrits, p. 12.

^{30.} Notice éditoriale de l'édition allemande (Jäger, 2003, p. 58).

^{31.} V. la quatrième de couverture des *Écrits* : « La découverte de 1996 [...] jette un jour nouveau sur la pensée du refondateur moderne des sciences du langage. »

^{32.} Pour les travaux d'avant la découverte des notes de l'orangerie qui importent ici, v. Mareike Buss, Lorella Ghiotti et Ludwig Jäger, « Bibliographie choisie, raisonnée et annotée », dans Bouquet, 2003, p. 505-525, en particulier p. 516-524 (II.3 « La réception des écrits autographes »).

d'une manière plus nette que jusqu'à présent 33. Les textes, fragments de textes, notices et aphorismes de l'orangerie de Tertasse sont donc bien éloignés de l'esquisse identifiable d'un livre – pour ne rien dire d'un livre sur la linguistique générale. S'ils laissent reconnaître les traces manifestes d'une cohérence cognitive, c'est avant tout parce qu'ils peuvent être lus dans l'horizon sémantique des deux autres groupes de sources et des notes de cours. Les esquisses manuscrites nouvellement découvertes tournent comme les autres groupes de notes ³⁴ autour de quelques-uns de ce que Saussure nomme des « points délicats » de la théorie de la langue et du signe ³⁵, – avec l'horizon lointain d'un livre –, points délicats qui sont toutefois réfléchis de telle facon qu'il en résulte des conséquences de grande portée pour une refondation de la linguistique. Ces textes appartiennent par conséquent sans aucun doute au contexte d'une réflexion épistémologique sur le problème de la langue, qui représente pour Saussure la condition indispensable pour une refondation possible de la linguistique – refondation à laquelle il contribua par des réflexions fondamentales dans les notes de l'orangerie, qui ont pour titre « La science du langage ». Avec ce titre, il avait à l'évidence son utopie en vue, l'idée de cette linguistique future dont l'orientation devait être préparée par ses réflexions fragmentaires et aphoristiques, et dont toute sa vie il considéra comme précipité de présupposer l'existence ³⁶.

2. « Ce travail de définition » 37 : l'ambivalence de Saussure

On peut voir dans la continuité accusée entre la réflexion épistémologique de Saussure et sa théorie de la connaissance un trait caractéristique de l'évolution de sa pensée théorique – des travaux en linguistique comparée de l'époque de Leipzig et de Paris, jusqu'aux leçons de Genève sur la linguistique générale ³⁸. Cette continuité fit son chemin dans un contexte de travail qui montrait peu d'intérêt intellectuel pour l'aventure fondationnaliste comme paradigme fonctionnel pour la recherche en linguistique comparée. Alors que l'horizon professionnel comme l'intérêt disciplinaire de Saussure depuis ses études à Leipzig étaient déterminés intégralement par la linguistique indo-européenne comparée, les prémices d'une attitude de pensée qui devait déterminer ses recherches jusqu'à sa mort apparurent très tôt dans la manière dont il menait ses analyses comparatistes et les réflé-

^{33.} J'ai dernièrement tenté une telle mise à jour (Jäger, 2010).

^{34.} Les manuscrits de Harvard sur la « phonétique » font assurément partie du contexte de ces notes : Ferdinand de Saussure, *Phonétique. Il manoscritto di Harvard Houghton Library bMs Fe 266 (8). Edizione a cura die Maria Pia Marchese*, Padova, Unipress, 1995. De même que les notes sur les légendes germaniques : « Légendes et récits d'Europe du Nord : de Sigfrid à Tristan », présentation et édition par Béatrice Turpin dans Saussure, 2003, p. 351-441.

^{35.} V. à ce sujet Jäger, 2010, p. 195-204.

^{36.} V. EC(N), p. 48, N 24a, 3342.5.

^{37.} EC, p. 276, 3295.1, 1977.

^{38.} La réflexion de Saussure est marquée, depuis le *Mémoire* en passant par les « Notes » sur la linguistique générale jusqu'aux leçons de Genève, par un caractère épistémologique fondamental qui lui permet de questionner « l'activité scientifique normale » (Thomas S. Kuhn) du linguiste en tenant toujours compte de ses présuppositions implicites et de ses conséquences méthodiques et théoriques, souvent incontrôlées (v. à ce sujet Jäger, 2010, p. 80-93).

chissait d'un point de vue théorique : son orientation transdisciplinaire 39, la pertinence méthodologique, de même que l'intention épistémologique constante de sa pensée 40. L'orientation professionnelle et la formation disciplinaire première de Saussure durent bien entendu beaucoup au choix plutôt fortuit de l'université de Leipzig comme lieu d'études ⁴¹, qui était à la fin des années 1870 reconnue internationalement comme un bastion de la linguistique indo-européenne. Une pensée théorique indépendante se fit jour néanmoins très tôt – quelles que fussent les stimulations qu'y reçut également Saussure -, déjà observable dans les notes d'étudiant du jeune grammairien ⁴², et on comprend de ce fait qu'elle fit également son chemin dans ses premiers travaux en linguistique comparée. Dans son étude révolutionnaire sur les vocales en indo-européen 43 se manifestait déjà une distance critique énorme sur le plan théorique et méthodique envers son environnement scientifique de Leipzig. Comme tous les futurs travaux de Saussure en linguistique comparée, cette monographie devenue célèbre était caractérisée de manière perceptible par la superposition de ce qui était en principe l'objet ethnographique de la recherche en linguistique comparée et d'un intérêt théorico-linguistique croissant orienté vers la critique de la connaissance. Dans une lettre à Meillet du 4 janvier 1894, Saussure fit plus tard la description de ce tiraillement entre la joie à analyser des langues prises individuellement et l'idée de la nécessité qui s'imposait d'une réflexion sur les moyens linguistiques de telles analyses : « C'est, en dernière analyse, seulement le côté pittoresque d'une langue, celui qui fait qu'elle diffère de toutes autres comme appartenant à certain peuple ayant certaines origines, c'est ce côté presque ethnographique, qui conserve pour moi un intérêt : et précisément je n'ai plus le plaisir de pouvoir me livrer à cette étude sans arrière-pensée, et de jouir du fait particulier tenant à un milieu particulier. » C'est avant tout du fait des manques décelés dans la pratique de recherche de la linguistique de son temps qu'il se voit contraint à une réflexion sur les fondements de la linguistique : « Sans cesse l'ineptie absolue de la terminologie courante, la nécessité de la réforme, et de montrer pour cela quelle espèce d'objet est la langue en général, vient gâter mon plaisir historique [...]. Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme ni passion, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela [...] que je pourrai reprendre mon

^{39.} V. à ce sujet Jäger, 2001.

^{40.} V. notamment Jäger, 1975; Bouquet, 1997; Jäger, 2003b.

^{41.} V. Ferdinand de Saussure, « Lettres de Leipzig, 1875-1880 », présentation et édition de Mareike Buss, Lorella Ghiotti et Ludwig Jäger dans Bouquet, 2003, p. 323-350 (v. Jäger, 2010, p. 44 sq.).

^{42.} V. par exemple les notes de Saussure que j'ai découvertes dans son exemplaire du cours de G. Curtius, "Grundzüge der Griechischen Etymologie" (Leipzig, 1873; BPU, F 20), interrompu par environ 100 pages blanches, dans lequel il nota – en plus de commentaires sur le texte des "Grunzüge" – des remarques sur les leçons de Leipzig, ainsi que quelques remarques théoriques générales que l'on peut faire remonter aux années 1876 et 1877 à partir de diverses datations (v. *ibid.*, p. 136, 172, 192, 309). S'y fait déjà jour une différence théorique fondamentale d'avec l'école de Leipzig (v. les extraits de ces notes édités dans Jäger, 1975, p. 192 sq.).

^{43.} V. Saussure, 1878 ; sur les premières réflexions méta-analytiques de Saussure dans le *Mémoire*, v. Jäger, 1975, p. 184-199.

travail au point où je l'avais laissé » 44. Même si le livre consacré à la critique de la raison linguistique ici envisagé par Saussure n'a jamais dépassé le stade des esquisses et des notes disponibles dans les diverses liasses entretemps publiées ⁴⁵, le tiraillement décrit dans sa lettre à Meillet le contraint de manière croissante, à partir du milieu des années 1890, à réfléchir aux fondements théoriques (linguistiques et sémiologiques) de la formulation de théories linguistiques, et en particulier à discuter de la question de savoir à quelle sorte d'objet on a affaire avec la langue 46. C'est justement chez les linguistes allemands, qui se mettent en scène avec un pathos du renouvellement, qu'il diagnostique avec une grande âpreté un manque de bonne volonté de réfléchir de manière détaillée aux fondements théoriques des conditions de la connaissance linguistique. Il leur fait le reproche qu'aucun d'eux « n'ait jamais eu même la velléité de s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer d'une part ce qu'on fait, d'autre part en quoi ce qu'on fait a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences » ⁴⁷. Il décèle une auto-illusion dans l'auto-assurance méthodo-logique de l'école de Leipzig ⁴⁸, derrière laquelle l'érosion factuelle des fondements conceptuels et méthodiques ne se cache qu'avec difficulté. Dans une note en vue du livre dont il avait le projet, il écrit que « Le plus grave est que notre science [...] ne paraît point tourmentée du vague sentiment qu'il y a quelque chose de faux dans sa base, ne manifeste aucun malaise devant les conceptions les plus obliques qu'elle accepte chaque jour, se sent même tellement en possession de son objet, qu'elle n'éprouve aucune difficulté de temps en temps à extraire de ce désordre général des idées, des théories du langage, présentées avec une entière candeur » ⁴⁹. Dans les notes de l'orangerie, il déplore également la confusion malheureuse des points de vue théoriques constatable dans les travaux qui se revendiquent de l'exigence scientifique la plus haute ⁵⁰. Il y faisait surtout reproche à la linguistique de son temps de n'avoir pas appuyé ses décisions conceptuelles et méthodologiques sur une analyse préalable de la nature de l'objet langue à connaître 51 : elle se serait confortablement dégagée de la tâche essentielle « de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. Il nous est impossible d'accorder qu'on ait le droit d'élever une théorie en se passant de ce travail de définition, quoique cette manière commode ait paru satisfaire jusqu'à présent le

^{44.} Saussure à Meillet, lettre du 4 janvier 1894, *CFS*, n° 21, 1964, p. 93-125, p. 95 ; v. Saussure, 1997, p. 518.

^{45.} V. ci-dessus note 20.

^{46.} V. Saussure, 1997, p. 518

^{47.} EC, p. 8, N 10, 3297, 5, 52.

^{48.} V. sur ce point notamment Karl Brugmann, *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft* [Sur l'état actuel de la linguistique], Strasbourg, Trübner, 1885, p. 39: « Mais nous pouvons déjà aujour-d'hui affirmer en toute tranquillité que la méthodologie de la linguistique historique est désormais posée sur le fondement [de Hermann Paul et son "Prinzipien der Sprachgeschichte"] sur lequel elle se tiendra toujours, aussi longtemps que les linguistes s'efforceront de remplir leur tâche dans un esprit véritablement scientifique. »

^{49.} EC(N), p. 27; Saussure, 1997, p. 296.

^{50.} V. Écrits, p. 22; Saussure, 2003b, p. 81.

^{51.} V. EC, p. 9, II R 150, 58.

public linguistique » 52. Saussure se trouva donc – pour employer cette expression – déjà très tôt dans le rôle d'un révolutionnaire, à qui l'accès dénué de problèmes à une « activité scientifique normale » (Thomas S. Kuhn) dans le cadre de la linguistique historico-comparative était proscrit, et ce parce qu'il reconnaissait l'insuffisance des moyens théoriques et méthodologiques que le paradigme comparatiste de son temps - dont il faisait thématiquement partie, mais que d'un point de vue cognitif il avait depuis longtemps abandonné - mettait à disposition. Sa discussion critique des movens théoriques et conceptuels de la linguistique de son temps commença certes avec ses propres recherches sur cet « aspect pittoresque » des langues qui constituait en général le cœur thématique de la linguistique comparatiste dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Mais cet intérêt ethnographique premier, qu'il partageait avec la plupart des linguistes de son temps, devait interférer avec l'idée de la nécessité de trouver une réponse à des guestions fondamentales comme : (1) À quel objet a-t-on affaire avec la langue ? (2) Comment situer et fonder la linguistique dans l'ensemble des sciences ? (3) Comment peuvent être déduites les premières distinctions conceptuelles et terminologiques à partir de la réflexion sur les propriétés spécifiques à la langue comme objet de connaissance ? etc. Dans les notes de l'orangerie, il avance à propos de ce dernier problème que « [t]out le travail du linguiste qui veut se rendre compte, méthodiquement, de l'objet qu'il étudie revient à l'opération extrêmement difficile et délicate de la définition des unités » 53. Une telle opération est délicate, avant tout parce que la langue soulève, en tant qu'objet épistémologique, des problèmes d'observation spécifique : « Celui qui se place devant l'objet complexe qu'est le langage pour en faire son étude abordera nécessairement cet objet par tel ou tel côté [...]. Or il v a ceci de primordial et d'inhérent à la nature du langage que, par quelque côté qu'on essaie de l'attaquer – justifiable ou non –, on ne pourra jamais y découvrir d'individus, c'est-à-dire d'êtres (ou de quantités) déterminés en eux-mêmes sur lesquels s'opère ensuite une généralisation. Mais il v a D'ABORD la généralisation, et il n'y a rien en dehors d'elle : or, comme la généralisation suppose un point de vue qui sert de critère, les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit. Il en résulte immédiatement que toute la linguistique revient [] matériellement à la discussion des points de vue légitimes : sans quoi il n'y a pas d'objet » 54.

Parce qu'en ce qui concerne de telles questions, qu'elle ne posa même pas, sans parler d'y répondre, la linguistique historico-comparative était insuffisamment fondée à ses yeux, il se vit de son côté contraint de contribuer à leur élucidation – « sans enthousiasme ni passion », certes, mais avec une perspicacité considérable. La réflexion théorique saussurienne en vue d'une fondation théorique, linguistique et sémiologique, de la science du langage, est ainsi en premier lieu moins issue d'un intérêt général pour la

^{52.} EC, p. 276, 3295.1, 1977; Saussure, 1997, p. 296.

^{53.} Écrits, p. 26.

^{54.} Écrits, p. 22-23 ; Saussure, 2003b, p. 81 sq.

théorie linguistique que médiée par l'expérience insuffisante de la recherche historico-comparatiste, expérience qui l'incita de manière toujours renouvelée à mettre ses « arrière-pensées » sur les fondements théoriques à l'avant-plan de sa réflexion, et à remettre à plus tard les plaisirs de la recherche historique. C'est à cette dynamique intellectuelle que l'on doit les diverses liasses de notes que nous trouvons dans les « Notes inédites » comme dans les Notes sur l'accent lituanien et dans les nouveaux fonds découverts dans l'orangerie de Genève. Avec ces notes, esquisses, aphorismes, fragments et textes, il accompagnait et réfléchissait sa recherche en linguistique comparative historique, même si la tendance à analyser et à réformer de manière fondamentale le processus de recherche du champ disciplinaire dans lequel il évoluait devint progressivement obsessionnelle. Il formula la conviction qui le guidait dans le brouillon d'un article sur Whitney rédigé en novembre 1894. Il y loua Whitney en disant qu'« il avait inculqué aux linguistes une plus saine vue de ce qu'était en général l'objet traité sous le nom de langage, qu'il les déterminait réciproquement à se servir de procédés un peu différents que par le passé dans le laboratoire de leurs comparaisons journalières. » Il en tira une conclusion programmatique sur le rapport de la méthode comparatiste et de la réflexion générale en théorie linguistique : « Les deux choses, une bonne généralisation sur le langage, [...], qui peut intéresser qui que ce soit, ou une saine méthode à proposer à la grammaire comparée pour les opérations précises de chaque [jour] sont en réalité la même chose » 55.

3. La naissance de la théorie à partir de l'esprit du laboratoire : les « Notes » en tant que paratexte de la recherche

La genèse du geste méta-analytique de Saussure peut-être montrée de manière frappante à l'aide des notes et des travaux préparatoires de son étude sur l'accent lituanien ⁵⁶. Les réflexions sur la structure du lituanien qui occupent Saussure dans la première moitié des années 1890 semblent en effet être le point culminant où se forment des perspectives théoriques centrales –

^{55.} EC(N), p. 22, N 10, 3297, 5; Saussure, 1997, p. 305 sq. Sous cet angle, la physionomie intellectuelle de Saussure ressemble fortement à celle de Wilhelm von Humboldt, dont l'œuvre s'est également déployée à partir d'une tension entre un intérêt ethnographique pour la comparaison des langues et la réflexion fondamentale en théorie linguistique. La dialectique de la comparaison linguistique inductive, c'est-à-dire de l'étude des langues, et de la réflexion philosophique sur le problème général de la langue a été discutée en détail par Saussure dans la première heure de sa leçon inaugurale à Genève en 1891, et déployée en un programme méthodologique rappelant Humboldt. Dans le contexte de cet « intérêt ethnographique », une remarque de Saussure sur Humboldt est d'importance, notée par Caille dans la première leçon sur la linguistique générale (je dois cette référence à Rudolf Engler) : « C'est presque à ce point de vue ethnologique que G. de Humboldt se place dans ses induc[tions] philosophiques sur la structure des langues du globe. Le fond de ses travaux a pour but d'établir les rapports de la linguistique avec la logique, mais l'impulsion a été donnée par ses études ethnologiques. Affinités que la linguistique peut avoir avec l'ethnologie est énorme. » (pour une analyse détaillée, v. Jäger, 2010 : 92-114).

^{56.} Entre 1894 et 1896, Saussure a publié trois travaux sur le lituanien: « À propos de l'accentuation lituanienne (intonation et accent proprement dit) », MSL, n° 8,5, 1894, p. 426-446 (Recueil, p. 490-512); « Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier consonantique en lituanien », Ingogermanische Forschungen, 4, 1894 (Festschrift für August Leskien) [Recueil, p. 513-525]; « Accentuation lituanienne », Anzeigen für Indogermanische Sprach- und Altertumskunde. Beiblatt zu den Indogermanischen Forschungen, 6, 1896, p. 157-166 (Recueil, p. 526-538).

des perspectives qui devaient plus tard imprégner spécifiquement la conception générale de la langue de Saussure. Ces notes, conservées dans cinq chemises de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève ⁵⁷, comprennent pléthore d'aphorismes et de remarques fragmentaires portant sur des problèmes théorico-linguistiques généraux, et sont dispersées sur la totalité du corpus textuel – en plus des réflexions thématiques au sens étroit –, atteignant dans la cinquième chemise ⁵⁸ en particulier une densité thématique relativement grande. L'importance exceptionnelle de ces notes, qui se trouvent dans un rapport évident sur le plan théorique et conceptuel avec les « Notes inédites » et les notes de l'orangerie, tient à vrai dire en ce qu'elles permettent un aperçu en profondeur de la genèse du geste épistémologique qui détermine la pensée de Saussure : elles marquent le lieu intellectuel où la pensée aphoristique et fragmentaire se déploie en problèmes de théorie du langage. Les trois groupes des « Notes » se laissent lire comme des « paratextes » (Genette) théoriques des travaux comparatistes, auxquels allait d'abord l'intérêt de Saussure.

C'est en particulier avec l'étude de l'accentuation lituanienne qu'il devient clair que nombre des réflexions méta-analytiques de Saussure doivent d'abord leur accélération centrifuge primordiale à un axe constitué par la recherche pratique – à savoir l'étude de phénomènes linguistiques concrets, dont la forme théorique appropriée est à chaque fois questionnée – pour à partir de là se placer sur de libres orbites théoriques. Alors que les « Notes inédites » et les « Notes de l'orangerie » sont plus indépendantes de ce point de vue, et semblent moins marquées par des liaisons en retour à des problématiques de recherche du «laboratoire» comparatiste, la genèse des réflexions en théorie de la langue et du signe des Notes sur l'accentuation lituanienne peut être clairement vue comme une conséquence de l'élucidation analytique, cachée au cœur du processus de recherche sur les problèmes immanents qui le plus souvent n'apparaissent pas au grand jour. Le problème sans doute le plus important est dans la linguistique de l'époque l'hypostase répandue d'entités pré-théoriques, hypostases qui étaient considérées comme un point de départ méthodologique et épistémologique non problématique. Dans ses études lituaniennes, Saussure montre avec grande insistance que de telles hypothèses sont des illusions. Il y lie en effet la recherche sur l'accentuation lituanienne à l'élucidation préalable de la question de savoir en quelle mesure - légitimée théoriquement - il peut être question d'un objet de recherche comme l'« accent ». L'élucidation de ce problème lui semble requise avant tout parce que la linguistique comparée n'opère quasiment qu'avec des entités qui ne sont que des fictions théoriques hypostasiées, même si elles se présentent comme des factualités pré-théoriques ⁵⁹. Dans le

^{57.} Accentuation lituanienne, Ms fr. 3953, BPU Genève : I (p. 1-64), II (p. 65-132), III (p. 133-205), IV (p. 206-255), V (p. 256-327) ; v. aussi Godel, 1960, p. 10.

^{58.} V. à ce sujet pour l'essentiel l'édition partielle des notes par Jäger, Buss & Ghiotti (Saussure, 2003b), qui s'appuie en particulier sur la cinquième chemise.

^{59.} V. à ce sujet la remarque de Saussure déjà citée selon laquelle « les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit. » V. *Écrits*, p. 23 ; Saussure 2003b, p. 82. Dans les « Notes inédites », il formulait la même

Mémoire déjà, Saussure avait justifié d'une manière intellectuellement similaire le fait qu'il n'analyse le « Rôle grammatical des différentes espèces d'a » qu'au chapitre V, alors qu'il constitue l'objet véritable de son travail, par l'argument que devait d'abord être examiné si de telles entités existent en général : « Mais nous avions à nous assurer de l'existence de plusieurs phonèmes avant de définir leur rôle dans l'organisme grammatical [...] » 60. Cette explication préalable présupposait néanmoins – d'après Saussure – que l'on admette « que la question de l'a est en connexion avec une série de problèmes de phonétique et de morphologie dont les uns attendent encore leur solution, dont plusieurs n'ont même pas été posés » ⁶¹. Même si, en thématisant de telles questions préalables, le linguiste se voit contraint « à traverser les régions les plus incultes de la linguistique indo-européenne », leur discussion lui semble indispensable: « Si néanmoins nous nous y aventurons, bien convaincu d'avance que notre inexpérience s'égarera mainte fois dans le dédale, c'est que, pour quiconque s'occupe de ces études, s'attaquer à de telles questions n'est pas une témérité, comme on le dit souvent : c'est une nécessité, c'est la première école où il faut passer ; car il s'agit ici, non de spéculations d'un ordre transcendant, mais de la recherche de données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude » 62. Saussure approche aussi le problème de l'accent avec l'attitude fondationnaliste qui lui est propre. Avant qu'un grammairien n'étudie l'« accentuation » en effet, et puisse commencer une telle étude dans une langue particulière, il doit d'abord – et c'est précisément cette réflexion préalable qui manque à Saussure dans la linguistique de son temps ⁶³ – mettre au clair la forme propre à son problème : « Le grammairien qui veut traiter de l'accentuation d'une langue a tout avantage à se rendre compte par avance de la véritable nature des questions qu'il aura à se poser et qui sont contenues en principe dans un tel sujet » ⁶⁴. Aux yeux de Saussure, il le doit avant tout parce qu'une entité comme l'accent n'est pas donnée à la manière d'un phénomène physique – pour ainsi dire ontiquement –, comme si elle possédait une « valeur absolue » ⁶⁵ indépendamment de sa fonction structu-

thèse que les entités linguistiques ne sont pas données, mais sont déjà le résultat de jugements d'identité; l'observation d'entités linguistiques nous contraindrait à « recourir à une opération très positive de l'esprit : l'illusion des choses qui seraient naturellement données dans le langage est profonde » (EC, p. 25 : N 9.1, 129 ; Saussure, 1997, p. 298 sq.) ; selon Riedlinger Saussure avance dans la seconde leçon de Genève que « nous prenons comme unité quelque chose qui n'est plus donné directement, qui est déjà le résultat de l'opération de l'esprit » (CFS, n° 15, 1957, p. 34) ; sur le problème de l'identité, v. Jäger, 1975, p. 77-111, en particulier p. 91-98, et Jäger, 2010, p. 195-204

- 60. Saussure, 1878, d'après Recueil, p. 116.
- 61. Saussure, 1878, d'après Recueil, p. 3.
- 62 Ihidam

^{63.} V. EC, p. 276, N 9.1, 3295.1, 1976f; Saussure, 1997, p. 296: « on ne peut se refuser, avant tout, à reconnaître que la théorie du langage aura pour plus essentielle tâche de démêler ce qu'il en est de nos distinctions premières. »

^{64.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 287]; Saussure, 2003b, p. 339.

^{65.} Ce serait – selon Saussure – faire preuve d'une grande naïveté que d'admettre que la grammaire serait intéressée « par la connaissance de la nature intime (de la valeur absolue) des termes entre lesquels se débattent ces questions » v. « Notes sur l'accentuation » [3953, f. 281] ; Saussure, 2003b,

relle. Ni l'accent ni l'accentuation ne se laissent observer ou analyser sans décision théorique préliminaire. Une analyse pour ainsi dire décontextualisée, orientée à la « valeur absolue » d'une entité – à l'instar de celle que pratiquait sur le « son » la physiologie du son (phonologie) de son temps ⁶⁶ – serait pour Saussure tout aussi insensée que la tentative d'expliquer la signification fonctionnelle d'une couleur dans l'héraldique par une analyse physique ou optique 67: « Cela posé, la connaissance du rôle assigné au jaune dans l'héraldique, et la connaissance de ce qu'est pour l'analyse physique la couleur jaune ont entre elles le même rapport que l'étude du rôle de l'accent dans les mots d'une langue avec la connaissance de ce qu'est l'accent physiquement, dans cette langue ou ailleurs » ⁶⁸. L'accent, comme toutes les entités linguistiques sur lesquelles la théorie linguistique oriente sa focale, – et c'est là qu'est selon Saussure la spécificité scientifique et logique de la linguistique – n'est pas donné « en soi » comme « objet » de la connaissance : « La linguistique est donc *hors* de l'analogie des autres sciences en général ⁶⁹, parce que les objets dont celles-ci s'occupent sont ou immédiatement définis sans analyse ou finalement définis par l'analyse mais qu'en linguistique, il n'y aura jamais un SEUL objet, même par analyse existant en lui-même » 70

Dans les notes de l'orangerie, il avance que « Dans d'autres domaines, si je ne me trompe, on peut parler des différents objets envisagés, sinon comme de choses existantes elles-mêmes, du moins comme de choses qui résument choses ou entités positives [...]; or il semble que la science du langage soit placée à part : en ce que les objets qu'elle a devant elle n'ont jamais de réalité *en soi*, ou *à part* des autres objets à considérer; n'ont absolument

p. 337 ; dans les « Notes inédites » aussi, de même que dans la première leçon de Genève, Saussure emploie le terme de « valeur absolue » comme un terme opposé à la différentialité : « une saine appréciation de ce qu'est la langue montre qu'il n'y a qu'un intérêt très limité à connaître les valeurs absolues qui s'y trouvent » v. EC(N), p. 31, N 14c, 3305.3 ; v. également EC, p. 495, I R 3.55, 3176 : « La véritable manière de se représenter les éléments phoniques d'une langue, ce n'est pas de les considérer comme des sons ayant une valeur absolue, mais avec une valeur purement oppositive, relative, négative. »

^{66.} V. notamment les *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 279]: « Une étude qui s'attache, comme la théorie universelle de la phonation, à fixer la valeur absolue d'un élément figurant à un moment donné dans tel ou tel système, p. ex. z ou o, n'a pas la moindre relation [...]» avec la linguistique. La théorie de la phonation s'occupe – d'après Saussure – des valeurs panchroniques, mais non des valeurs idiosynchrasiques ou diachroniques (Saussure, 2003b, p. 335). Pour le phonologue (panchroniste) il existe une entité telle que le son, indépendamment du système d'une langue particulière: « Il continue à exister pour le phonologiste, parce que c'est le propre de la phonologie de se placer hors de la langue (par oppos. à la phonétique & à la grammaire). » Mais elle n'existe pas sous une telle forme hypostasiée pour le linguiste (*Notes sur l'accentuation* [3953, f. 262]; Saussure, 2003b, p. 330). V. aussi *EC*, p. 91, N 5, 640; Saussure, 1997, p. 282: « [...] il est seulement essentiel de dire que toute <question> phonologique est pour nous absolument située HORS DE LA LINGUISTIQUE » (v. de même *EC(N)*, p. 16, N 5a, 3291, 2; Saussure 1997b, p. 282).

^{67.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 281]; Saussure, 2003b, p. 337.

^{68.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 282]; Saussure, 2003b, p. 337.

^{69.} Dans le brouillon d'un article sur Whitney, Saussure avance en 1894 que la langue « est une institution humaine, mais de telle nature que toutes les autres institutions humaines [...] ne peuvent que nous tromper sur sa véritable essence, si nous nous fions à leur analogie. » Il formule ici avec pertinence la thèse selon laquelle « le langage est une institution sans analogue [...] » (*EC*, p. 169, N 10, 3297. 18, 1264; Saussure, 1997, p. 314).

^{70.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 269]; Saussure, 2003b, p. 334.

aucun substratum à leur existence hors de leur différence ou en DES différences de toute espèce que l'esprit trouve moven d'attacher à LA différence [...] » 71. La linguistique ne peut donc s'appuyer – comme Saussure le formule aussi dans les *Notes sur l'accentuation lituanienne* – sur un « substratum » ⁷² linguistique – qui serait donné comme identique indépendamment des points de vue (certes non arbitraires, mais en manque de légitimation 73): « Nous dénions catégoriquement à la linguistique le droit, dont elle use continuellement, de parler "d'une chose" à "tel point de vue". Par exemple du mot au point de vue du sens, de la racine. Les autres sciences ont à leur base des objets définis par leur existence, hors de tout point de vue. La linguistique a cela de particulier, et de grave, qu'un objet ne commence à être défini que de par le point de vue même [...] qu'on "v" applique » ⁷⁴. On peut lire quelque chose de tout à fait similaire dans les notes de l'orangerie : « On n'est pas dans le vrai, en disant : un fait de langage veut être considéré à plusieurs points de vue [...]. Car on commence par supposer que le fait de langage est donné hors du point de vue. Il faut dire : primordialement, il existe des points de vue : sinon il est simplement impossible de saisir un fait de langage » 75.

Sur la base de cette argumentation, Saussure met alors en évidence que si nous faisions la tentative d'observer l'accent une fois « en lui-même », puis une autre fois dans son contexte fonctionnel (synchronique), nous aurions affaire non pas à la même chose sous deux points de vue différents, mais à différentes choses : « Or, que l'on considère l'accent en lui-même, en faisant abstraction du mot (NATURE DE L'ACCENT), ou que nous le replacions dans ce milieu naturel du mot pour étudier les rapports multiples, il semble

^{71.} Écrits, p. 65; Saussure, 2003a, p. 130.

^{72.} V. sur ce point notamment *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 264]; Saussure, 2003b, p. 331: « C'est ici l'éternel malentendu et la sempiternelle illusion: se figurer qu'il existe fût-ce un atome de substratum dans la langue »; v. de même *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 276]; Saussure, 2003b, p. 334; [3953, f. 299]; Saussure, 2003b, p. 344. Cet argument central se trouve également dans les « Notes inédites »: *EC(N)*, p. 47, N 24a, 3242.2; Saussure, 1997, p. 405: « Il n'y a aucun substratum quelconque aux entités linguistiques; elles ont la propriété d'exister de par leur différence, sans que le pronom *elles* arrive où que ce soit à désigner autre chose lui-même qu'une différence ». V. également *EC*, p. 276, N 9.1, 1976; Saussure, 1997, p. 296, où Saussure défend la thèse que « le langage n'offre sous aucune de ses manifestations une substance, mais seulement des actions combinées ou isolées de forces physiologiques, physiques, mentales [...]. »

^{73.} Sur le problème de la légitimation des « points de vue », v. Jäger, 1975, p. 97 sq. et Jäger, 2010, p. 124-129 et 177-180.

^{74.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 2684]; Saussure, 2003b, p. 338.

^{75.} Écrits, p. 19; Saussure, 3003a, p. 77; on trouve cette pensée essentielle à la conception saussurienne de la langue non seulement dans les notes sur l'accent lituanien et dans les notes de l'orangerie, mais également dans les « Notes inédites » : « Ailleurs, il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre ensuite de considérer à différents points de vue. [...] Ici il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue à l'aide desquels on CRÉE secondairement les choses » (EC, p. 24 et 26, N 9.2, 3295a.1, 125; Saussure; 1997, p. 300). Ou : « En d'autres domaines, on peut parler des choses "à tel ou tel point de vue", certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre, et qu'on puisse se permettre de considérer des "choses" dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes » (EC, p. 26, N 9.2, 3295a.1, 131; Saussure, 1997, p. 300 sq).

que dans les deux cas nous ne cessions d'étudier la même chose [...] » ⁷⁶. Et en effet la « physique de l'accent » et sa « grammaire » sont aussi totalement étrangers l'un à l'autre « que la physique d'une couleur et ce qu'on peut appeler la grammaire héraldique de cette couleur » 77. L'erreur fondamentale de la linguistique contemporaine tient donc dans la croyance selon laquelle les entités linguistiques seraient données indépendamment des points de vue sous lesquels on les observe et analyse, à un niveau quasi ontologique. Dans les « Notes inédites », il est dit pertinemment : « l'illusion des choses qui seraient naturellement données dans le langage est profonde » 78. Les points de vue sont cependant constitutifs de l'obiet – comme Saussure le met en évidence dans sa discussion du problème de l'accentuation lituanienne : ce qui veut dire que ce n'est que par une perspective authentiquement linguistique – et non de physiologie du son – que se constitue une entité « accent » d'intérêt pour la linguistique. Quel que soit ce qui peut être constitué par un point de vue issu de la physiologie du son, ce ne peut être linguistiquement significatif ⁷⁹. Cette découverte une fois faite, la question centrale que se pose Saussure est justement celle qui porte sur ce point de vue déterminé qui, relativement au problème de l'accentuation, permet une constitution d'objet proprement linguistique. Ce serait en effet une erreur grave que de supposer qu'un tel point de vue serait librement éligible par le linguiste. Même si Saussure anticipe l'idée poppérienne que l'observation est toujours éclairée par la théorie, il part pourtant - contrairement à Popper - du principe que les points de vue théoriques à la lumière desquels sont accomplies des performances constitutives d'objets sont soumis à des critères d'adéquation ⁸⁰. Que relativement à l'accent le point de vue « physique » soit inapproprié, et le point de vue « grammatical » approprié, cela tient à ce que la construction théorique d'entités linguistiques doit prendre en compte cette condition fondamentale qui détermine déjà à leur niveau l'identité des données : la nature différentielle, par laquelle les entités linguistiques sont mises en réseau entre elles au sein du contexte systématique synchrone d'un certain état de langue (et ainsi naturellement dans la conscience du locuteur) 81, cette

^{76.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 292]; Saussure, 2003b, p. 341.

^{77.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 282]; Saussure, 2003b, p. 337.

^{78.} EC, p. 25, N 9.1, 3295.7, 129; Saussure, 1997, p. 298 sq.

^{79.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 278] ; Saussure, 2003b, p. 335 : « l'objet central des questions d'accent n'est pas l'accent » ; cette formulation paradoxale veut bien entendu dire que « l'accent en lui-même », c'est-à-dire l'accent d'un point de vue physique, n'est pas un objet central du questionnement linguistique sur l'accent.

^{80.} V. plus haut la note 73.

^{81.} V. notamment Saussure, 2003a, p. 106; Écrits, p. 45: à chaque instant de son existence, n'existe linguistiquement que « Ce qui est aperçu par la conscience [du sujet parlant, L.J.] [...] ». V. de même Saussure, 2003a, p. 98; Écrits, p. 37; Saussure, 2003a, p. 117; Écrits, p. 54; Saussure, 2003a, p. 131; Écrits, p. 66; Saussure, 2003a, p. 130 sq.; Écrits, p. 65 sq.; Saussure, 2003a, p. 133 sq.; Écrits, p. 68; Saussure, 2003a, p. 150 sq.; Écrits, p. 82 sq. V. aussi les « Notes inédites », où on trouve dans un fragment sur la morphologie une détermination du critère de réalité des entités morphologiques: « Criterium: ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque; tout ce dont ils ont conscience, et rien que ce dont ils peuvent avoir conscience. Or dans tout état de langue, les sujets parlants ont conscience d'unités morphologiques – c'est-à-dire d'unités significatives – inférieures à l'unité du mot » v. EC, p. 419, N 7, 2779-2780; Saussure, 1997, p. 290.

condition, qui selon Saussure est constituante pour les entités linguistiques, n'est pas lisible à la surface matérielle de la langue hors de tout point de vue. Elles ne doivent pas leur identité au fait que des propriétés différenciatrices auraient été ajoutées à un « substratum » d'abord indifférencié 82, elles le doivent bien plutôt totalement à la différentialité elle-même : « c'est la différence (et la différence dans une autre différence) qui constitue tout l'objet [...] en une époque commune, il doit être évident que les OUALITÉS que la linguistique attribue à ses ENTITÉS, sont strictement la même chose que la somme de différences par où une entité s'écarte d'une autre, ou des autres » 83. Dans les notes de l'orangerie, on lit : « Nous nions au contraire qu'aucun fait de langue [...] n'existe un seul instant pour lui-même hors de son opposition avec d'autres, et qu'il soit autre chose qu'une manière plus ou moins heureuse de résumer un ensemble de différences en jeu : de sorte que seules ces différences existent, et que par là même tout l'objet sur lequel porte la science du langage est précipité dans une sphère de relativité, sort tout à fait et gravement de ce qu'on entend d'ordinaire par la "relativité" des faits » ⁸⁴. Il n'y a – comme Saussure le formule de manière programmatique - pas de différence entre identité et différence en ce qui concerne les entités linguistiques: « C'est pourquoi, en général, on doit affirmer l'existence d'une nouvelle synonymie scientifique en linguistique : L'élément devenant la même chose que le caractère; ce qui est constitutif d'une chose, n'étant jamais rien de plus ni rien d'autre que ce qui la différencie d'une autre » 85. La grammaire et la morphologie – les deux termes décrivant en dernière instance la même chose pour Saussure 86 – se rapportent de ce fait toujours nécessairement à un synchronisme particulier et aux « valeurs idiosynchroniques » déterminées différentiellement qui le constituent ⁸⁷ : « Un système de la langue (qui est un système toujours momentané) se trouve de moment en moment compris en un certain nombre de valeurs, lesquelles valent uniquement par leur différence, oppositions et relations » 88. Avec cet arrière-

^{82.} V. aussi *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 299] ; Saussure, 2003b, p. 344 : « Il n'y a pas dans le mot un *substratum* sur lequel s'ajoutent des caractères différentiels, mais ces caractères différentiels sont le mot. Les épuise-t-on, il ne reste aucun résidu [...]. »

^{83.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 276] ; Saussure, 2003b, p. 334.

^{84.} Saussure, 2003a, p. 131; Écrits, p. 65 sq.

^{85.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 264]; Saussure 2003b, p. 332. Nous trouvons également cette pensée dans les « Notes inédites »: « Dans la langue, aussi bien que dans tout autre système sémiologique, il ne peut pas y avoir de différence entre ce qui caractérise une chose et ce qui la constitue. [...] Éléments et caractères sont la même chose. C'est un trait de la langue comme de tout système sémiologique en général, qu'il ne puisse pas y avoir de différence chez elle entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue » v. EC(N), p. 42, N 19, 3328.2 et 3328.3; Saussure, 1997, p. 379 sq.

^{86.} V. *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 279] ; Saussure, 2003b, p. 335 : « Contrairement à ce qu'ont voulu établir les créateurs du mot *morphologie, grammaire* et *morphologie* se trouvent être des termes de signification identique et adéquate. » V. aussi dans les « Notes inédites » le texte sur la morphologie : *EC(N)*, p. 17-21, N 7, 3393 ; *EC*, p. 417-419, 2772-2780 ; Saussure, 1997, p. 285-295.

^{87.} V. *Notes sur l'accentuation* [3953, f. 278] ; Saussure, 2003b, p. 335 : « II. La morphologie (ou la grammaire) s'occupe de toutes les espèces de valeurs momentanées composant ce système toujours momentané qu'on appelle un état de langue – valeurs qui n'existent absolument que par leur OPPOSITION, ou relations [...]. La morphologie ou la grammaire s'occupe des valeurs idiosynchroniques c.-à-d. de ce que vaut un élément dans tel ou tel synchronisme particulier. »

^{88.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 281]; Saussure, 2003b, p. 337. Dans différentes notes, ainsi

plan, il n'est plus étonnant que Saussure tienne l'analyse de l'accent et de l'accentuation pour possible que si elle est accomplie comme analyse « grammatique », c'est-à-dire systématiquement rapportée au système synchronique d'une langue : « Il faut donc, pour définir ce qu'est le rôle de l'accent dans la langue, le mesurer sur des unités linguistiques de même ordre » 89 : ces unités linguistiques d'un ordre relationnel simultané sont de ce fait ce à quoi l'on doit faire appel comme grandeurs relationnelles pour déterminer le rôle et la fonction de l'accent : « Où est donc l'unité qui permettra à la fois de déterminer ce qu'est le rôle de l'accent d'après un pôle fixe, et de dire que la valeur obtenue exprime toute sa valeur pour la langue? Cette unité est le mot. Il faut étudier en quoi consistent les relations de l'accent et du mot, et nous aurons déterminé en quoi consistent les relations de l'accent et de la langue » 90. Ce n'est que lorsque l'accent est situé dans le « milieu naturel du mot » 91 que l'on peut faire ressortir ses accomplissements liés au système, comme par exemple sa fonction de différenciation de la signification : « [...] c'est à dire que accent ne signifie rien (pour un état de langue), si on ne dit pas que c'est un moyen de différence entre deux MOTS » 92. Les tentatives de traiter le problème de l'accent sans référence systématique aux niveaux synchroniques correspondants – par exemple dans une perspective historique – sont de ce fait vouées à échouer selon Saussure : l'accent considéré selon sa nature physique décontextualisée n'est pas un objet-langue et n'est de ce fait pas un objet linguistique.

Notre coup d'œil sur les Notes, certes jusqu'à présent tout provisoire, permet désormais quelques remarques à titre de résumé sur le statut des notes fragmentaires et aphoristiques de la première moitié des années 1890. On peut d'abord retenir que la liasse sur le lituanien en particulier est apte à mettre en évidence l'ambivalence essentielle à la genèse de la pensée théorico-linguistique de Saussure, entre d'une part l'intérêt pour « l'aspect pittoresque » de la langue, à savoir le travail dans le « laboratoire » de l'analyse comparée, et d'autre part l'aperçu de la nécessité d'une autoréflexion épistémologique sur la praxis scientifico-linguistique dans les champs de la théorie et de la recherche empirique. Cette ambivalence atteignit au début de son activité genevoise un degré de tension qui incita Saussure à une réflexion intensive qui s'exprime également dans les deux autres groupes des « Notes » : l'une sur la question du type d'objet dont il s'agit avec la langue, l'autre sur la certitude qu'une révision fondamentale de la linguistique est nécessaire. Les deux objets de sa réflexion n'aboutirent

que dans les leçons de Genève, Saussure a décrit cette pensée comme « la loi tout à fait finale du langage » : « La loi tout à fait finale du langage est, à ce que nous osons dire, qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme (par suite directe de ce que les symboles linguistiques sont sans relation avec ce qu'ils doivent désigner) [...]; tous deux [a et b] ne valent donc que par leur réciproque différence, ou [...] qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi [...] autrement que par ce même plexus de différences éternellement négatives » (EC, p. 264, N 10, 3297.33, 1903; Saussure, 1997, p. 323 sq.).

^{89.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 290]; Saussure, 2003b, p. 341.

⁰⁰ Ihidam

^{91.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 292]; Saussure, 2003b, p. 341.

^{92.} Notes sur l'accentuation [3953, f. 260]; Saussure, 2003b, p. 331.

toutefois pas à un texte élaboré de manière systématique, dans lequel le rapport de fondation entre la théorie du langage et la théorie de la linguistique aurait été systématiquement développé. Saussure développa bien plutôt ses réflexions par l'intermédiaire d'un ductus aphoristique et fragmentaire, celui de ce que l'on pourrait nommer *un journal de pensée* ⁹³, qu'il réalisa avant tout dans les trois groupes de notes, les « Notes inédites », les notes sur l'accent lituanien et les notes de l'orangerie, qui documentent pour ainsi dire un laboratoire d'un autre genre : l'espace de pensée dans lequel Saussure a développé pour lui-même sa conception sémiologique de la langue.

On peut retenir dans un deuxième temps que les *Notes sur l'accent* lituanien, bien qu'elles semblent avoir joué un rôle essentiel à l'origine du geste intellectuel spécifique qui a marqué la pensée de Saussure, sont en même temps insérées dans un cadre textuel plus large, avec les ensembles textuels des « Notes inédites » et les notes de l'orangerie, où se montre globalement un contexte thématique, conceptuel et argumentatif serré. De nombreuses formulations des diverses « notes » présentent en même temps – comme il a été montré dans cette étude – des variations du prisme, dans lesquelles le même problème théorique est envisagé sur le plan cognitif à partir d'une perspective à chaque fois légèrement différente. Les trois liasses, dont le contexte philologique originaire ne peut malheureusement plus être reconstitué, semblent toutes former en dernière instance un espace de réflexion commun, dans lequel quelques unes des réflexions centrales de Saussure sur la théorie du signe et de la langue prennent contour. C'est à cette circonstance que les groupes de notes doivent leur rang dans l'histoire des sciences, un rang qui a été souligné de manière durable par la découverte des nouvelles notes de l'orangerie. Elles s'intègrent de manière cohérente dans le cadre de réflexion marqué par les autres groupes de notes, parce qu'elles en proviennent aussi. Dans chacun des trois groupes de notes, la genèse de positions théoriques centrales de Saussure se laisse lire in nuce : le problème scientifique et logique de la constitution d'objet linguistique, c'està-dire la problématique du point de vue, de même que l'hypothèse fondamentale selon laquelle les systèmes sémiologiques, et parmi eux le langage en particulier, sont des réseaux différentiels et oppositionnels de signes, mais surtout aussi, et en rapport étroit avec cette conception, la déconstruction complète du concept sémiotique de signe, dans lequel les signes sont compris uniquement comme des moyens pour des pensées préconstituées ⁹⁴ : « Mais en réalité » – est-il dit dans les notes de l'orangerie –

^{93.} Sur ce terme, v. Jäger, 2010, p. 77 sq, p. 192 sq.

^{94.} La structure fondamentale attribuée au signe dans le contexte de la tradition sémiotique est binaire, suivant la formule scolastique « aliquid stat pro aliquo ». Le signe en tant que signifiant tient lieu d'une signification qui lui est transcendante, le signifié, où le signifiant et le signifié sont considérés comme des moments de domaines ontiquement indépendants, dont les éléments sont affectés l'un à l'autre de manière conventionnelle. Le signe est une unité de contenu et d'expression, devenue habituelle par association et contiguïté, vis-à-vis de laquelle le tout du signe ne peut revendiquer aucune indépendance. La destruction de cette structure de signe sémiotique est le motif de pensée central de la sémiologie saussurienne, et plus particulièrement de la révision terminologique des « Notes item » (v. sur ce point Jäger, 2010 : 134-163).

« il n'y a dans la langue aucune détermination ni de l'idée ni de la forme ; il n'y a d'autre détermination que celle de l'idée par la forme et celle de la forme par l'idée » 95 – car nous devons – comme Saussure le formule en un autre endroit – partir du principe que dans la langue « ni l'idée ni le signe, ni les diversités des signes, ni la diversité des idées ne représentent jamais en soi seul un terme donné : il n'y a de donné que la diversité des signes combinée indissolublement et d'une façon infiniment complexe avec la diversité des idées. Les deux chaos, en s'unissant, donnent un *ordre* » 96.

4. « Inutilisable » : les « Notes » et la conception saussurienne du langage

Le caractère aphoristique et fragmentaire des « Notes » de Saussure, qui concerne non seulement la forme textuelle des « Notes inédites » et des Notes sur l'accentuation lituanienne, mais également les notes de l'orangerie récemment découvertes, pose la question de savoir, au vu de la cohérence textuelle lacunaire des notes, pour la plupart fragmentaires, s'il est approprié de laisser supposer aux lecteurs, par l'édition des fragments textuels, qu'une lecture de tels textes peut déduire des concepts de théorie linguistique finalement cohérents d'un point de vue cognitif. Supposer possible une interprétation constructive du corpus des trois groupes de « Notes », n'est-ce pas s'exposer à transgresser les limites de ce qu'autorise, d'un point de vue strictement philologique, le caractère fragmentaire et aphoristique des « notes » ? Peut-on déduire, en partant de l'état que l'on peut nommer « asystématique » des notes manuscrites de Saussure, des esquisses théoriques cohérentes en théorie de la langue et du signe ? Il me semble – c'est ce que je souhaite argumenter ci-dessous – que cette question peut recevoir en réponse un oui sans réserves, que les « Notes » n'ont pas seulement une signification fondamentale pour la pensée de Saussure, mais que cette pensée représente pour sa part aussi une voie considérable au sein du débat contemporain sur la langue et le signe. Les éditeurs du Cours, qui avaient accès à une grande partie de ces sources, n'ont pas reconnu ou n'ont pas voulu reconnaître l'importance de ces « Notes ». C'est à cet état de fait que nous devons paradoxalement la réception fulgurante du Cours, et en même temps la méconnaissance spectaculaire de Saussure. Lorsque Robert Godel publia en 1954 une première partie des notes manuscrites de Saussure dans les relevés

^{95.} Saussure, 2003a, p. 100; Écrits p. 39.

^{96.} Saussure, 2003a, p. 114; Écrits, p. 51. Dans les « Notes inédites » [Notes item], Saussure écrit : « S'il est une vérité a priori, et ne demandant rien d'autre que le bon sens pour s'établir, c'est que s'il y a des réalités psychologiques, et s'il y a des réalités phonologiques, aucune des deux séries séparées ne serait capable de donner un instant naissance au moindre fait linguistique. — Pourqu'il y ait fait linguistique, il faut l'union des deux séries, mais une union d'un genre particulier [...] » (EC(N), p. 36, N 15, 3310.6; Saussure, 1997, p. 357). Les formulations des notes sont sans aucun doute la source de la célèbre formule de la deuxième leçon de Genève — même si l'édition critique d'Engler n'y renvoie pas : « le rôle caractéristique du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas d'être un moyen phonique, matériel, mais c'est de créer un milieu intermédiaire de telle nature que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités particulières. La pensée, de sa nature chaotique, est forcée de se préciser parce qu'elle est décomposée, elle est répartie par le langage en des unités. Mais il ne faut pas tomber dans l'idée banale que le langage est un moule : c'est le considérer comme quelque chose de fixe, de rigide, alors que la matière phonique est aussi chaotique en soi que la pensée » (EC, p. 253, 252, II R 37, Nr. 1828, 1829, 1826).

qu'Albert Sechehaye avait faits pendant son travail d'édition du Cours 97, il posa dans une remarque préliminaire la question de savoir si Bally et Sechehaye auraient autorisé une telle édition, et il se répond à lui-même : « Nous en doutons » 98. Le doute de Godel est justifié, car les éditeurs des leçons saussuriennes avaient fort peu de considération pour ce qu'ils nommaient des « ébauches assez anciennes » ⁹⁹ de la propre main de Saussure, dont ils supposèrent – comme le formule Godel – « que Saussure avait plutôt négligé de [les] détruire que tenu à [les] conserver » 100. Que lors de l'édition du Cours, Sechehaye et Bally n'aient absolument pas pris en compte ces notes, qu'ils connaissaient certainement 101 – comme le prouvent des remarques manuscrites de Bally sur les feuilles –, fait à mon avis signe vers des causes plus profondes que la raison supposée par Engler notamment. selon qui les éditeurs auraient étudié trop rapidement les fragments théoriques de Saussure, et n'auraient de ce fait pas reconnu en eux des travaux directement préparatoires aux leçons de linguistique générale 102. Il me semble qu'on ne prend pas non plus en compte cette marginalisation de manière appropriée si on suppose avec Godel que les éditeurs n'auraient pas tenu compte des « Notes inédites » parce qu'ils furent « découragés peut-être de ne trouver là que des fragments rebelles à tout classement chronologique » 103. Les deux hypothèses formulées par Engler et Godel sur l'élision des notes de Saussure par les éditeurs de ses leçons laissent de côté le fait que par cette négligence la structure du rapport des éditeurs du Cours à la pensée restée fragmentaire de Saussure devient particulièrement claire : celle d'une reformulation contrainte, qui ne considère les manuscrits des leçons et les notes de Saussure que comme du matériel éditorial opératoire pour sa propre ambition systématique et son propre contenu, un matériel auquel on a prêté d'autant moins d'attention que l'autorité auctoriale de Saussure s'y faisait valoir. Que Sechehaye et Bally aient donc cru que l'on pouvait renoncer complètement à ces « ébauches assez anciennes », et ce parce qu'elles étaient – d'après les éditeurs « non certes sans valeur, mais impossibles à utiliser et à combiner avec la matière des trois cours » ¹⁰⁴, indique avant tout qu'en effet Saussure, dans ses esquisses manuscrites, a conçu une idée du langage et de la linguistique en désaccord sur des points essentiels avec l'horizon théorique qui déterminait le travail des éditeurs. Cela devient particulièrement clair lorsque l'on a sous les yeux un commentaire de Sechehaye écrit à propos d'une des remarques manuscrites de Saussure au fil de la préparation de l'édition du Cours : dans les notes en vue du projet de livre de linguistique théorique, Saussure a écrit sur le problème de l'absence

^{97.} V. Godel, 1954, p. 49-71.

^{98.} Godel, 1954, p. 49.

^{99.} Préface à la première édition du Cours, p. 8.

^{100.} Godel, 1954, p. 49.

^{101.} V. Engler, avant-propos à EC(N), et Godel, 1960, p. 6.

^{102.} V. Engler, avant-propos à EC(N).

^{103.} Godel, 1960, p. 5.

^{104.} V. la préface du CLG, p. VIII.

d'un objet de connaissance donné ontiquement (sans charge théorique) en linguistique, et formulé qu'il est faux « d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. Il y a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ [...] » ¹⁰⁵. Sur ce passage, Sechehaye a noté en marge de son extrait : « Inutilisable » – « Voilà un point de vue que notre rédaction efface quasi entièrement » ¹⁰⁶. Et effectivement, Sechehaye balaie ici une des convictions centrales de Saussure, et documente avec la plus grande évidence – pour reprendre une formulation très juste de Matsuzawa – « la distance qui sépare Saussure et ses disciples » ¹⁰⁷. À l'évidence, les « ébauches assez anciennes » montrent cet autre Saussure, qui, durant les leçons de Genève, avait des scrupules à confronter ses étudiants avec cette complexité du problème du langage autour de laquelle il tourne dans les « Notes », avec un esprit de suite fragmenté et aphoristique. Une reconnaissance appropriée de la signification des « Notes » exige de ce fait – à ce qu'il me semble – deux choses : d'abord la discussion du problème de leur caractère fragmentaire, ensuite l'esquisse de la conception du langage qui se laisse tout à fait déduire d'une lecture « serrée » des fragments.

4.1 « Tant de voies différentes vers la vérité » ¹⁰⁸ : la pensée aphoristique de Saussure Le problème des fragments ¹⁰⁹ se trouve aggravé parce qu'en lui deux moments hétérogènes se fondent en une synthèse problématique : d'abord la réticence de Saussure à user de la logique linéaire et contraignante de l'écrit pour le déploiement convaincant de systèmes propositionnels fermés – ce *ductus* scripturaire caractérise en particulier les « notes » – et d'autre part la livraison fragmentaire des sources, qui interfère avec la manière aphoristique de penser et d'écrire de Saussure. Peter Wunderli a caractérisé comme suit la situation fragmentaire des sources à laquelle se confronte l'analyse des intentions intellectuelles de Saussure : « Nous ne trouvons pas chez Saussure ou dans les sources du *Cours* de textes parfaitement rédigés, ou à tout le moins "définitifs" à un certain moment de sa vie ; il s'agit bien plutôt seulement de notes rapides, fragmentaires, ou [...] de notes d'étudiants qui ne sont que partiellement dignes de confiance » ¹¹⁰. Même si on peut tout à fait approuver ce jugement en un certain sens ¹¹¹, il ne doit pas inciter à des

^{105.} V. EC, p. 25, N 9.1, 3295.4, 128; Saussure, 1997, p. 297 sq.

^{106.} V. Ferdinand de Saussure, « Notes pour un livre sur la linguistique générale », présentation et édition par Kazuhiro Matsuzawa dans Bouquet, 2003, p. 320.

^{107.} Ce qui a conduit Matsuzawa et avec lui les éditeurs du *Saussure* des *Cahiers de l'Herne* à l'idée que le passage N 9.1 des « Notes inédites » était une première édition (v. Matsuzawa dans Bouquet, 2003, p. 319-322) est par ailleurs inexplicable : il a déjà été publié par Godel (1954, p. 56), puis par Engler (*EC*, p. 25 : N 9.1, 3295.4, 128), et enfin par Bouquet et Engler dans les *Écrits* (p. 198).

^{108. «} À chacune des choses que nous avons considérées comme une vérité nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer » (*EC*, p. 25, N 9.1, 128).

^{109.} Les réflexions suivantes s'appuient sur Jäger, 2003b.

^{110.} V. Peter Wunderli, Saussure-Studien. Exegetische und wissenschaftliche Untersuchungen zum Werk von F. de Saussure, Tübingen, Narr, 1981, p. 271.

^{111.} Que nous ne trouvions pas « de textes parfaitement rédigés » dans les sources n'est assurément pas tout à fait exact, dans la mesure ou au moins les trois cours d'ouverture de la première conférence à l'université de Genève de novembre 1891 sont disponibles sous une forme entièrement rédigée

conclusions rapides. En premier lieu, la forme dans laquelle est transmise la théorie saussurienne ne justifie pas l'hypothèse qu'aucune conception consistante du langage ne se laisserait reconstruire à partir des sources fragmentaires et des notes des étudiants. Les « Notes », désormais complétées en volume par la découvertes des notes de l'orangerie, de même que les notes des étudiants, dans lesquelles, comme Engler l'a souligné (à mon avis avec raison), les leçons ¹¹² ont été « prises en note avec une précision étonnante » ¹¹³, permettent tout à fait de reconstituer la consistance d'une logique argumentative, tout autant que la cohérence mentale de la pensée saussurienne.

Il serait ensuite faux de tenir le caractère fragmentaire des sources, en particulier celui des notes de Saussure, uniquement pour un problème de rédaction insuffisante, ou tenant à l'aspect indéfini des textes. S'y exprime bien plutôt un *ductus* de la pensée et de l'écriture propre à Saussure, que j'ai nommé sa « méthode aphoristique de penser » ¹¹⁴. C'est par ce geste de l'écriture et de la pensée que Saussure anticipe sur Wittgenstein. Lorsque Wittgenstein se voit contraint par la nature complexe de ses recherches à « parcourir en tous sens un vaste domaine de pensée », et que ses réflexions philosophiques sont pour lui comme « des esquisses de paysages nées de ces longs parcours compliqués » ¹¹⁵, il décrit ainsi un processus littéral-cognitif qui ressemble de manière stupéfiante à celui de Saussure : ce dernier dit également adieu à l'exigence auctoriale de rédaction d'un texte dans lequel « les pensées [...] progressent d'un objet à l'autre en une suite naturelle et sans lacune » ¹¹⁶, mais une réflexion aphoristique qui permet la recherche sur la nature difficile de la langue, pour ainsi dire dans ses « phénomènes de frontière » ¹¹⁷, ses « points délicats » ¹¹⁸. Le caractère fragmentaire de la pensée de Saussure serait ainsi l'expression d'une attitude épistémologique qui ne trouve de traduction appropriée que dans des discours aphoristiques.

⁽v. EC(N), p. 3-14). De même, nombre de fragments plus grands se trouvent bien dans les « Notes », déployés d'une manière cohérente et linéaire.

^{112.} Bien entendu, on doit toujours penser au fait que dans les leçons Saussure s'est livré à certaines simplifications didactiques, et ainsi privilégié notamment des termes plus simples et en dernière instance inadéquats par rapport à des termes plus appropriés (par exemple signe, signifiant, signifié au lieu de sème, parasème, aposème, sôme, parasôme): « Je me trouve placé devant un dilemme: ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas je me trouve arrêté par des scrupules » (discussion de Saussure avec son élève Gautier le 6 mai 1911; Saussure, 1997, p. 524 sq.).

^{113.} Rudolf Engler, "Die Verfasser des CLG", dans Peter Schmitter (Hg.), Zur Theorie und Methode der Geschichtsschreibung in der Linguistik. Analysen und Reflexionen, Tübingen, Narr, 1987, p. 141-161, en part. p. 141.

^{114.} Jäger, 1975, p. 285.

^{115.} Ludwig Wittgenstein, préface aux *Recherches philosophiques*, trad. fr. Françoise Dastur *et al.*, Paris, Gallimard, 2004, p. 21.

^{116.} *Ibid*. De Mauro a déjà indiqué l'analogie des attitudes intellectuelles de Saussure et Wittgenstein. V. *Corso de linguistica generale*, introduzione e commento di Tullio De Mauro, Roma/Bari, Laterza; trad. fr. Paris, Payot, 1972 (1995), p. 408.

^{117.} EC, p. 254, G 1.4b, 1837.

^{118.} V. ci-dessous, § 4.2.

C'est la conscience de la tâche presque insurmontable d'une réforme radicale de la linguistique, de « l'immensité du travail qu'il faudrait pour montrer au linguiste ce qu'il fait », de la nécessité d'une réflexion fondamentale 119 fondée sur l'interdisciplinarité et motivée philosophiquement sur « quel espèce d'objet est la langue en général » ¹²⁰, qui a d'une part empêché le scrupuleux Saussure de véritablement rédiger le livre de théorie linguistique dont il avait le projet, et qui est de l'autre responsable du caractère fragmentaire et aphoristique de ses ébauches. Un livre achevé sur la linguistique générale n'aurait, aux veux de Saussure, rien pu changer au fait méthodologique, motivé d'un point de vue épistémologique, qu'« il était pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux » ¹²¹. C'est ce qu'il a exprimé de facon saisissante dans ces notes en vue d'un tel ouvrage : « À chacune des choses que nous avons considérées comme une vérité nous sommes arrivés par tant de voies différentes que nous confessons ne pas savoir quelle est celle qu'on doit préférer. Il faudrait, pour présenter convenablement l'ensemble de nos propositions, adopter un point de départ fixe et défini. Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. Il v a donc véritablement absence nécessaire de tout point de départ, et si quelque lecteur veut bien suivre attentivement notre pensée, d'un bout à l'autre de ce volume, il reconnaîtra, nous en sommes persuadé, qu'il était pour ainsi dire impossible de suivre un ordre très rigoureux. Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois et quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration » 122. Dans les notes de l'orangerie aussi. Saussure met en évidence qu'il est faux « de s'imaginer qu'on puisse faire une synthèse radieuse de la langue, en partant d'un principe déterminé [...] » – et ce parce qu'on ne peut comprendre le langage « qu'à l'aide de quatre ou cinq principes sans cesse intercroisés d'une manière qui semble faite exprès pour tromper les plus habiles et les plus attentifs à leur propre pensée » 123. Que l'on doive déployer la même pensée sous quatre ou cinq formes différentes, que l'on doive parvenir aux vérités

^{119.} V. à ce sujet la remarque critique de Saussure contre Whitney dans le brouillon d'un commentaire d'Albert Sechehaye, *Programme et méthodes de la linguistique théorique*, Paris, Genève, Leipzig, Champion, 1908 : « Un essai systématique quelconque constitue donc une chose que j'oserais dire nouvelle et qui prouve immédiatement un effort personnel très indépendant et très prolongé, uniquement possible à condition de pouvoir réunir à des connaissances linguistiques une réelle pensée, un réel pouvoir philosophique, ou plutôt une éducation en plusieurs disciplines extérieures à la linguistique [...]. » V. *EC(N)*, p. 43, N 21, 33301 sq. ; Saussure, 1997, p. 381 ; v. sur ce point également Jäger, 2003, p. 203 sq.

^{120.} V. à ce propos une lettre de Saussure de 1894 à A. Meillet, SM, p. 31.

^{121.} EC, p. 25, N 9.1, 3295.4, 128; Saussure, 1997, p. 297.

^{122.} *Ibidem*. Là aussi le consensus entre Saussure et Wittgenstein est étonnant : « Sans cesse les mêmes points, ou presque les mêmes, ont été abordés à partir de directions différentes, et sans cesse de nouveaux tableaux ont été ébauchés » (v. Wittgenstein, préface aux *Recherches philosophiques*, p. 22).

^{123.} Saussure, 2003a, p. 160; *Écrits*, p. 95; v. aussi *EC(N)*, p. 28, N 12, 3299.17; Saussure, 1997, p. 336: «L'idée que les choses de la langue doivent pouvoir s'exposer par une voie *une* et suivie est la même idée fausse qui fait qu'on suppose que la langue elle-même est une chose une. »

centrales de la théorie linguistique « par plusieurs voies opposées » 124, fait partie pour Saussure – de même que plus tard pour Wittgenstein – des caractéristiques constitutives d'une manière de penser aphoristique, seule appropriée à la complexité du problème philosophique du langage : « Ne parlons pas d'axiomes, ni de principes, ni de thèses. Ce sont simplement et au pur sens étymologique des aphorismes, des délimitations. [] des limites entre lesquelles se retrouve constamment la vérité, d'où que l'on parte » 125. Ce qui évoque l'aspect fragmentaire, c'est donc, du moins dans les plus grands passages des notes qui manifestent une cohérence contextuelle, moins un degré insuffisant de la rédaction, ou même le caractère indéfini de ce qu'il entend dire, que bien plutôt le procédé consciemment choisi de la réflexion aphoristique, à l'aide duquel Saussure considère les dits « points délicats » ¹²⁶ de la théorie linguistique. J'entends de ce fait défendre explicitement la thèse selon laquelle une interprétation de la pensée de Saussure fidèle à son intention intellectuelle originaire reste impossible sans une prise en compte systématique des « Notes » et une attention à leur ductus intentionnellement aphoristique.

4.2 Délimitations et points délicats : la conception saussurienne du langage

Saussure comprend – cela devrait être désormais clair – la pensée aphoristique comme une pensée qui fait l'essai des délimitations, une pensée qui a affaire aux phénomènes de frontière : « La linguistique a pour domaine ces phénomènes de frontière » ¹²⁷. La réflexion sur les frontières a une pré-condition essentielle : là où elle se déploie, les territoires cognitifs ne sont pas encore délimités, ou ne le sont plus, le paysage est marqué par des revendications politiques en voie de disparition ou d'apparition, et dont les places vacantes encore non réattribuées imposent une réflexion sur les fondements. Assurément, en des temps comme celui-ci, des genres textuels dont le format cognitif suggère la certitude dans l'ordre de la connaissance sont moins indiqués que des textes aphoristiques et fragmentaires comme les « Notes », qui servent plutôt à la reconnaissance de l'inconnu qu'à la présentation de certitudes. La réflexion épistémologique de Saussure sur les frontières se déploie en effet en un temps où des délimitations traditionnelles du paysage scientifique du XIX^e siècle finissant sont incertaines et disputées – celles entre les sciences particulières en voie d'établissement, de même qu'entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit, et en général celles entre la philosophie et les sciences. À mesure que l'aveuglement théorique et méthodique de la science de son temps lui devient plus clair, le langage lui-même devient pour Saussure une Terra Incognita, qui doit être mesurée et cartographiée à nouveaux frais. Dans une telle situation de la pensée linguistique,

^{124.} V. l'échange de Saussure avec son élève Gautier du 6 mai 1911 ; Saussure, 1997, p. 525.

^{125.} *EC(N)*, p. 42, N 19, 3328.5; Saussure, 1997, p. 380. Engler a donc souligné avec raison que « Les déductions saussuriennes ne sont pas des réductions, elles constituent bien plutôt des pôles, entre lesquels les phénomènes se meuvent » (Rudolf Engler, « Sémiologie saussuriennes. Le Canevas », *CFS*, n° 34, 1980, p. 3-16, en l'occurrence p. 15).

^{126.} Sur l'emploi par Saussure de l'expression « points délicats », v. Jäger, 2003a, p. 47.

^{127.} EC, p. 254, G 1.4b, 1837.

72

il ne pouvait s'agir – à tout le moins pour un théoricien comme Saussure – uniquement de réfléchir à l'ordre méthodique de la science du langage, mais bien plutôt de questionner plus fondamentalement ce qui fait l'identité de son objet. Son intention intellectuelle n'était donc pas méthodologique, mais épistémologique. Ses réflexions théoriques de nature générale furent d'abord dirigées vers une détermination nouvelle de la nature de l'objet de connaissance, et c'est seulement sur cette base qu'il entendait donner à la science du langage un ordre révisé. Il considère ces interfaces où le langage déploie sa logique irritante: celles entre synchronie et diachronie, entre langue et parole, entre relations syntagmatiques et associatives, entre oralité et écriture, comme des phénomènes de frontière – autrement dit, comme des « points délicats ». Sa réflexion s'orientait donc aux relations et interdépendances « délicates » de ces paires conceptuelles, dans lesquelles selon lui le problème du langage devient visible ¹²⁸. La légitimité de délimitations théoriques, leur topologie intellectuelle, est le véritable objet de la pensée saussurienne. Il ne s'agit donc pas d'abord d'outillage méthodologique, mais des fondements de la théorie linguistique, sur la base desquels les questions méthodologiques peuvent ensuite seulement être posées 129.

Nous pouvons donc résumer comme suit : le caractère fragmentaire des réflexions de Saussure sur le problème du langage telles qu'elles nous ont été délivrées ne doit pas nous inciter à tenir sa conception du langage pour ellemême fragmentaire ; le ductus tâtonnant de ses « recherches linguistiques » est bien plutôt et d'une manière décisive l'expression de sa manière aphoristique de penser et d'écrire, une attitude de pensée qui anticipe sur Wittgenstein à bien des égards. Deuxièmement, Saussure a développé, à la suite de sa réflexion sur le problème du langage déployée dans les « Notes », non pas les fondements d'une théorie de la linguistique, mais ceux d'une théorie du langage. Sa pensée se réfère en premier lieu à des questions fondamentales de la détermination théorique d'objet, et ensuite, en second et troisième lieu seulement, à des problématiques méthodiques et de théorie de la science. Lors du déploiement de sa conception du langage, il tourne autour de certains points névralgiques au cœur du problème langagier, qui sont situés en quelque sorte à ces interfaces oscillantes où se touchent et interfèrent les unes avec les autres les dimensions structurelles de la langue, notamment l'interface du présent et de l'historicité, de la conscience langagière et de l'acte de parole, de l'intuition et de la discursivité, de l'interconnexion temporelle et mentale. C'est à ces interfaces flottantes que se situent selon Saussure les véritables problèmes de la théorie du langage – ce pourquoi il les décrit comme des « points délicats » : car tous ces « points délicats » à partir desquels il déploie les propriétés structurelles fondamentales de la langue marquent à vrai dire seulement les différents moments cognitifs et discursifs de détermination d'un unique problème central, qui doit de ce fait

^{128.} Ces paires conceptuelles ne caractérisent donc pas des perspectives méthodiques sous lesquelles l'objet langue pourrait faire l'objet d'une recherche – comme le suggère le *Cours*. Elles marquent bien plutôt des dimensions de la langue elle-même, qui se tiennent en rapports « délicats » les unes envers les autres ; v. sur ce point Jäger, 2003b.

^{129.} V. sur ce point Jäger, 2010, p. 197-204.

être aussi vu comme le point de départ de sa réflexion sur la langue, à savoir le problème des conditions de l'identité des faits linguistiques : « Dans la langue prise face à face, sans intermédiaires, il n'y a ni unités ni entités données. Il faut un effort pour saisir ce qui forme les diverses entités contenues dans la langue ou pour éviter de prendre comme entités linguistiques ce qui sont des entités d'un autre ordre. [...] Nous sommes très mal placés avec la langue pour voir les entités réelles puisque le phénomène de la langue est intérieur et fondamentalement complexe » ¹³⁰. Saussure décrit ce point de départ, à savoir la question des conditions de l'identité des faits linguistiques. dont la formulation dans la troisième leçon de Genève remonte sans aucun doute à diverses réflexions dans les « Notes » ¹³¹, comme le « point le plus délicat » ¹³². Son identification marque un lieu théorique à partir duquel une nouvelle cartographie des frontières de la linguistique lui semble possible. Il est de ce fait nécessairement au centre de la réflexion linguistiques qui se déploie dans les « Notes » ¹³³. Saussure part avec raison du point de vue que ce problème est bien moins trivial que ce qu'il semblait à l'évidence à la science du langage du XIX^e siècle finissant ¹³⁴, qui quant à elle « n'a guère fait que discuter sur des unités mal définies » ¹³⁵ – comme le formule avec pertinence Saussure dans le deuxième cours de Genève. Dans les notes de l'orangerie, il écrit que « bien des linguistes pensent s'être placés sur le terrain physiologico-acoustique en faisant abstraction du sens du mot pour en considérer les éléments vocaux, disant que le mot champ au point de vue vocal est identique au mot *chant* [...] Mais d'où prend-on d'abord qu'il y a un *mot*, lequel devra être considéré ensuite à différents points de vue ? On ne tire cette idée elle-même que d'un certain point de vue, car il m'est impossible de voir que le mot, au milieu de tous les usages qu'on en fait, soit quelque chose de donné, et qui s'impose à moi comme la perception d'une couleur » 136. La science du langage de l'ère des néo-grammairiens a donc fait l'erreur de tomber dans l'illusion « qu'il existe dans la langue un premier objet tangible, absolument quelconque, mais antérieur à l'analyse et non postérieur à celle-ci » 137; elle s'est de même pour ainsi dire perdue dans le labyrinthe de la langue : « La langue est pleine de réalités trompeuses, puisque nombre de linguistes ont créé des fantômes auxquels ils se sont attachés », et n'a pu répondre à la question exceptionnellement difficile et

^{130.} EC, p. 235, III C 285, 1710.

^{131.} V. notamment les notes de l'orangerie, Saussure, 2003a, p. 78 ; *Écrits*, p. 19 : « La linguistique rencontre-t-elle devant elle, comme objet premier et immédiat, un objet *donné*, un ensemble de choses qui tombent sous le sens [...] ? En aucune façon et à aucun moment. » V. aussi Saussure, 2003a, p. 82 ; *Écrits*, p. 23 : « Rappelons-nous en effet que l'*objet* en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. » Sur ce point, voir de manière générale § 3 ci-dessus.

^{132.} EC(N), p. 28, N 12, 3299, 24; Saussure, 1997, p. 340.

^{133.} V. aussi sur ce point l'analyse fondatrice de Godel, SM, p. 136 sq.

^{134.} Pour une analyse complète de ce point, v. Jäger, 1975, p. 90 sq.

^{135.} EC, p. 250 sq., II R 37, 1811 et 1815 (CFS, n° 15, 1957, p. 37).

^{136.} Saussure, 2003a, p. 83; *Écrits*, p. 24.

^{137.} EC(N), p. 27, N 12, 3299.11 ; Saussure, 1997, p. 334 ; Fehr oublie de traduire « mais antérieur à l'analyse et non postérieur à celle-ci ».

complexe « Mais où est fantôme, où est réalité? » 138, ce parce qu'elle n'a pas reconnu comme problématique ce qui pour Saussure constitue le problème central et premier et donc le commencement de la science du langage : « [...] absolument rien ne saurait déterminer où est l'objet immédiat offert à la connaissance dans la langue (ce qui est la fatalité de cette science) » ¹³⁹. Les unités linguistiques ne nous sont – Saussure le souligne inlassablement – pas données immédiatement comme des unités distinctes. « Hors d'une relation quelconque d'identité, un fait linguistique n'existe pas » ¹⁴⁰. L'idée centrale développée par Saussure à la suite de ses réflexions sur le problème de l'identité est que l'identité des faits de langage ne présente aucune de ces propriétés inhérentes – en un sens naïvement ontologique –, mais qu'il faut – pour reprendre l'expression de la seconde lecon de Genève – un effort théorique pour déterminer leur identité : « Dans la langue, le lien d'identité repose sur des éléments qui sont à rechercher » ¹⁴¹. « Le point exact où il y a identité est toujours délicat à fixer » ¹⁴². Ce pourquoi il faudra – comme il est dit dans les notes de l'orangerie – « en dernier lieu revenir toujours à la question de savoir ce qui constitue de par l'essence du langage *une identité linguistique* » ¹⁴³. Les « Notes » formulent donc déjà la question sémiologique et cognitive fondamentale que – suivant les témoignages de Constantin et Dégallier - Saussure a abordée dans le troisième cours de Genève : « On peut représenter le problème des identités sous cette forme. Qu'est-ce qui représente les identités dans la langue ? » 144 ; ou, comme le note Dégallier : « Qu'est-ce qui est une identité dans la langue? » 145 Le fait qu'il s'agisse ici véritablement d'une des questions philosophiques fondamentales de Saussure peut également être illustré par une des remarques faites dans les notes sur les Nibelungen. On y lit : « Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qu'est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le mot, ou la personne mythique, ou une lettre de l'alphabet, qui ne sont que différentes formes du SIGNE, au sens philosophique » 146.

La tentative de répondre à cette question soulève un problème central, qui constitue peut-être le problème le plus difficile de la théorie linguistique : « C'est justement le point le plus délicat de la linguistique que de se rendre compte de ce qui fait l'existence d'un terme quelconque, car aucun ne nous est donné comme un genre d'identité tout clair » ¹⁴⁷. Que les entités linguis-

^{138.} EC, p. 247, II R 40, Nr. 1798 (CFS, n° 15, 1957, p. 39).

^{139.} EC(N), p. 27, N 12, 3299,9; Saussure, 1997, p. 334.

^{140.} EC, p. 26, N 9.1, 3295, 11, 129; Saussure, 1997, p. 300.

^{141.} EC, p. 246, II C 33, 1786.

^{142.} EC, p. 243, III C 294, 1762.

^{143.} Saussure, 2003a, p. 75; Écrits, p. 18.

^{144.} EC, p. 243, III C 293, 1758.

^{145.} EC, p. 243, D 195, 1758; v. aussi EC(N), p. 41, N 16, 3325; Saussure, 1997, p. 377.

^{146.} Saussure, 1997, p. 427 sq.; v. aussi SM, p. 136.

^{147.} EC(N), p. 28, N 12, 3299; Saussure, 1997, p. 340.

tiques ne nous soient pas données comme identiques dépend - comme le montre Saussure – de leur caractère transitoire, de ce que « L'objet qui sert de signe n'est jamais "le même" deux fois : il faut dès le premier moment un examen ou une convention initiale pour savoir au nom de quoi, dans quelles limites, nous avons le droit de l'appeler le même » ¹⁴⁸. Si l'identité des faits linguistiques n'est aucune de ces propriétés inhérentes, sur quoi repose-t-elle donc? Comment répondre à la question sémiologico-cognitive fondamentale? Saussure a montré dans des analyses détaillées que nous devons l'identité et la réalité des unités linguistiques à une synthèse de l'esprit, qu'il voit dans l'emploi de «jugement[s] d'identité » 149, de « schémas d'identité » 150. Seuls les jugements d'identité, à savoir les résultats d'une observation guidée par des catégories, permettent au linguiste d'identifier des faits linguistiques et de les définir. Une condition essentielle doit toutefois être remplie : les jugements d'identité du linguiste doivent s'accorder avec ceux des locuteurs. Il s'agit certes de jugements d'identité qui décident face à un fait linguistique si l'on a affaire à une réalité ou à un fantôme, mais les linguistes ne sont pas libres de formuler ces jugements d'identité comme bon leur semble; ils ne sont bien plutôt légitimes que si ils s'accordent au sentiment de la langue ¹⁵¹ des sujets parlants, et donc s'ils remplissent le critère de réalité fondamental selon lequel n'est réel dans la langue que ce qui peut être justifié par le savoir linguistique de ceux qui parlent 152; ce n'est qu'alors que nous nous trouvons face à des entités légitimes. Les critères de l'identité des faits linguistiques sont donc des jugements d'identité linguistiques, qui n'ont de base de justification que dans les jugements d'identité des sujets parlants : « La méthode est simplement d'observer, de considérer comme réel ce que la conscience de la langue reconnaît, ratifie, et comme irréel ce qu'elle ne reconnaît pas. [...] : [elle] consiste dans l'observation intérieure rectifiée par l'observation de tous » 153.

Seules peuvent être réelles pour le linguiste les entités qui sont réelles pour le locuteur lui-même. Dans les notes de l'orangerie, Saussure formule de manière kantienne cette maxime décisive, selon laquelle seule la conscience linguistique peut servir de critère de réalité : « parce qu'il n'existe

^{148.} *EC(N)*, p. 21, N 10, 3297; Saussure, 1997, p. 303 sq.; v. aussi les notes de l'orangerie, Saussure, 2003a, p. 92; *Écrits*, p. 31: « Quand j'ouvre deux fois, trois fois, cinq cents fois la bouche pour prononcer *aka*, la question de savoir si ce que je prononce peut être déclaré identique ou non identique dépend d'un examen », et Saussure, 2003a, p. 132; *Écrits*, p. 67: « En revanche nous nierons toujours qu'il y ait un sens à parler de *alka* [...] hors d'une de ces opérations sous-entendue d'identification. Elle suppose immédiatement l'élection d'un point de vue : sans cette élection, les identifications possibles restent multiples, et il s'ensuit que la formule *alka* ne représente littéra-lement rien. »

^{149.} EC, p. 25, N 9.1, 3295, 7, 129; Saussure, 1997, p. 298.

^{150.} Saussure, 2003a, p. 94; Écrits, p. 33.

^{151.} V. *EC(N)*, p. 18, N 7, 3293.3 ; Saussure, 1997, p. 291 : « Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel. »

^{152.} V. EC, p. 419, N 7, 3293, 2779 ; Saussure, 1997, p. 290 : « Criterium : ce qui est réel, c'est ce dont les sujets parlants ont conscience à un degré quelconque ».

^{153.} V. EC, p. 309, II R 108, 2163; CFS, n° 15, 1957, p. 94.

rien que ce qui existe pour la conscience » 154. Il s'ensuit pour lui nécessairement qu'une des tâches essentielles de la théorie de la langue, qui découle du problème d'identité esquissé, tient en la reconstruction de ces jugements d'identité, de ces « opérations sous-entendues d'identification » 155, par lesquelles ceux qui prennent part à la langue – de manière productrice ou réceptrice – constituent des unités linguistiques, dans la reconstruction donc de ces jugements d'identité qui sont constitutifs de la faculté de parler des locuteurs, dans sa réalité anthropologique et en même temps historico-sociale. Pour Saussure, la faculter de langage – comme faculté de communication linguistique - repose en effet, que ce soit du point de vue productif ou réceptif, sur des jugements d'identité de la part des parlants comme des écoutants, et donc sur l'emploi de « schémas d'identité » ¹⁵⁶. Ce sont ces prestations cognitivo-sémiologiques qui permettent à ceux qui ont part à la langue d'identifier des faits linguistiques dans leur réalité spécifique de signe au sein du continuum principiellement amorphe des productions sonores, et d'en comprendre le sens, ou d'exprimer des signes sensés par le medium de l'articulation sonore. Ce sont les jugements d'identité qui, du point de vue productif, attribuent une signification aux articulations de celui qui parle, et du point de vue réceptif, permettent à celui qui écoute d'identifier les articulations du discours comme à chaque fois déterminées, afin qu'il puisse les interpréter comme signifiantes ¹⁵⁷.

Bien entendu, l'essai d'une reconstruction théorique de ces jugements d'identité, que Saussure tient pour la tâche authentique de la linguistique ¹⁵⁸, est une entreprise exceptionnellement difficile, car les critères qui mettent les locuteurs compétents en situation de formuler des jugements d'identité linguistiques (cognitivo-sémiologiques) ne sont pas évidents. Les jugements d'identité des locuteurs compétents, qui donnent et interprètent le sens, et que la théorie du langage a à reconstruire, sont par nature tout à fait énigmatiques, « intérieur[s] et fondamentalement complexe[s] » ¹⁵⁹. C'est aussi la raison pour laquelle Saussure tient le problème de l'identité pour un problème philosophique fondamental, et pourquoi la reconstruction théorique des jugements d'identité constitue le premier des « points délicats » de la théorie du langage, et le plus difficile. Ce n'est toutefois que la discussion de ce point de départ décisif qui permet l'analyse théorique des « points délicats », une nouvelle mesure du terrain linguistique qui puisse être légiti-

^{154.} V. Saussure, 2003a, p. 111, n. 2 ; Écrits, p. 49. Les éditeurs de l'édition française intègrent ici entre parenthèses la note 2 dans le texte, et complètent par une conjecture, la note étant illisible à la fin. Aucune des transformations du texte original n'est indiquée : « La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il n'existe rien que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale est déterminée, c'est qu'elle l'est immédiatement. » Les mots en gras montrent les interventions des éditeurs : « seconde » est un ajout ; « immédiatement » est une conjecture des éditeurs pour un mot indéchiffrable. En l'occurrence les italiques qui sont censées indiquer des soulignements de l'original marquent également des ajouts.

^{155.} Saussure, 2003a, p. 132; Écrits, p. 67.

^{156.} Saussure, 2003a, p. 94; Écrits, p. 33.

^{157.} V. sur ce point en général Jäger, 2010.

^{158.} V. notamment EC, p. 250 sq., II R 37, 1814.

^{159.} EC, p. 235, III C 285, 1710.

mée. La question épistémologique des conditions de possibilité de la « fixation d'identité » ¹⁶⁰ sémiologique, des propriétés constitutives de ces jugements d'identité qui sont au fondement du processus de la compréhension des signes du langage du point de vue de la production et de la réception, est le problème fondamental que la réflexion théorique en linguistique doit d'abord admettre, et la condition préalable à toute réflexion future en linguistique, qu'elle soit méthodologique ou épistémologique ¹⁶¹. C'est pourquoi l'intérêt épistémologique de la clarification des conditions cognitives et discursives des jugements d'identité sémiologiques est le motif central de la pensée saussurienne, et les « Notes » – et en particulier les notes de l'orangerie – sont l'espace de pensée aphoristique, le laboratoire cognitivo-scripturaire, dans lequel cet essai de clarification se déploie.

Article traduit par Gaëtan Pégny, Paris Ouest Nanterre / Centre Marc-Bloch

^{160.} EC, p. 243, III C 293, 1758.

^{161.} Pour Saussure, il est évident que des réflexions épistémologiques doivent précéder la théorie linguistique : « La méthode de recherche dépend naturellement de l'idée qu'on est arrivé à se faire de la vie du langage » (*EC(N)*, p. 49, N 24c, 3344, 2. Dans la seconde leçon de Genève, Riedlinger a noté : « dans aucune science on ne peut arriver à une méthode sans se faire une idée claire, exacte de la nature de l'objet et des phénomènes que comporte la nature de cet objet » (*EC*, p. 9, II R 150, 58).

Deuxième partie Synthèses

Triple articulation de la langue et articulation herméneutique du langage. Quand *De l'essence double du langage* réinterprète les textes saussuriens

Simon Bouquet Université Paris Ouest Nanterre La Défense

1. Un état des lieux 1

La révolution du Cours de linguistique générale tient à la formulation d'un programme épistémologique novateur, sur la base duquel Ferdinand de Saussure a été reconnu comme le père de la linguistique moderne : la phonologie de la première moitié du XX^e siècle, puis un structuralisme linguistique étendu au domaine du sens sont, entre autres, les fruits de ce programme. Mais Saussure n'est pas l'auteur du Cours, et ce livre, quelle qu'ait été son importance, a dénaturé le projet authentique du linguiste genevois sur des points essentiels, ainsi qu'en témoigne le double corpus saussurien des écrits autographes et des cahiers d'étudiants (corpus désigné ci-après par l'expression textes originaux). Il s'ensuit que ce projet authentique mal identifié aura été incomplètement mis en œuvre. Corollairement, la revendication post-structuraliste d'un changement de paradigme en science du langage – « Depuis le développement de la grammaire générative, la problématique du signe ne joue plus qu'un rôle marginal dans les théories linguistiques stricto sensu », écrivent Ducrot et Schaeffer dans leur Nouveau Dictionnaire des sciences du langage – apparaît quelque peu problématique².

Dans la conjoncture des idées linguistiques de la fin du XX^e siècle, l'effacement progressif du paradigme saussurien aura été lourd de conséquences : on peut soutenir que cet effacement a concouru à priver la linguistique d'une épistémologie propre. En effet, si, regardant ses critères de scientificité, l'épistémologie de Saussure prend la forme d'une épistémologie commune – autrement dit d'une épistémologie pouvant répondre à la qualification de « galiléenne » ³ –, elle n'en définit pas moins les objets parfaitement spécifiques d'un domaine de science unifié, dont elle gage l'heuristique, et de l'évolution duquel elle fournit une grille de compréhension. Or, à cet égard, l'épistémologie saussurienne n'a été remplacée par aucune autre : la vogue du pluriel académique *sciences du langage* s'avère plutôt, en

^{1.} J'ai plaisir à remercier François Rastier pour ses critiques opportunes – tout autant qu'à reconnaître ma dette envers sa réflexion pionnière conjuguant perspective herméneutique et linguistique différentielle

^{2.} V. S. Bouquet, « La grammaire générative décrit-elle la dimension syntaxique d'une sémiotique saussurienne ? Avatars du "signe linguistique" de Saussure à Chomsky », à paraître.

^{3.} V. mon Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot, 1997.

l'occurrence, le cache-misère d'une absence d'épistémologie. De fait, la justification de scientificité en linguistique s'est transmuée, de manière passablement régressive, en une série d'inféodations réductionnistes – inféodations à des logiques, à des ontologies et, surtout, à des psychologies ou des (neuro)sciences dites cognitives – à l'aune desquelles la cohérence, en termes d'objet et de méthode, d'une linguistique en elle-même se perd, et le rapport même de la science du langage aux sciences connexes s'amollit. Tout particulièrement, ces réductionnismes interdisent à la linguistique de construire un dialogue fécond avec les sciences sociales et les sciences de la culture

Par une cruelle ironie du sort, tandis que l'épistémologie saussurienne perdait son statut de paradigme commun en linguistique, les textes saussuriens authentiques accédaient au statut d'objets de publication – peine perdue jusqu'à ce jour, puisque ni ces textes ni leur commentaire n'auront eu, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la moindre influence sur l'évolution de la science du langage ; et si l'on fait l'hypothèse qu'ils contiennent le germe d'un renouveau épistémologique, force est d'admettre que celui-ci est demeuré virtuel.

Pourtant, en ce début de XXI^e siècle, un événement bouleverse la donne du corpus saussurien. Alors que les textes originaux, quant aux manuscrits de Saussure, n'offraient jusqu'à présent que des bribes de réflexion passablement disparates, un autographe qu'on croyait définitivement perdu – le brouillon consistant d'un « livre sur la linguistique générale » – a surgi des placards poussiéreux où il était resté enfermé depuis près de cent ans. À la lumière de cet écrit (*De l'essence double du langage*, publié dans les *Écrits de linguistique générale* en 2002), l'ensemble du corpus des textes originaux peut être relu et réinterprété. Et cette réinterprétation permet de définir plus précisément ce qu'il n'est pas exagéré de tenir aujourd'hui pour une seconde révolution saussurienne en linguistique générale.

De cette relecture, on ne proposera pas ici un guide, ni même un aperçu global. On se bornera à l'illustrer, à propos d'une question qui n'est pas sans importance pour l'épistémologie programmatique saussurienne dans la mesure où cette dernière se fonde sur une conception sémiotique : la question des unités sémiotiques et de leur typologie. Cette question, restant largement irrésolue dans les textes originaux, est éclairée de façon aussi inattendue que déterminante, ainsi qu'on le verra, par le manuscrit *De l'essence double du langage*. Et cet éclairage, on le montrera, permet de réinterpréter l'ensemble du corpus saussurien, tant au plan de son épistémologie d'une linguistique de la langue qu'au plan de son projet d'articuler une linguistique de la langue et une linguistique de la parole.

2. La question irrésolue d'une typologie sémiotique

2.1 Les unités sémiotiques dans les textes originaux, hormis *De l'essence double du langage*

Tout au long des vingt ans sur lesquelles elle s'étend, la réflexion de linguistique générale dont témoignent les textes originaux soutient une thèse énoncée dès les années 1890 sous cette forme lapidaire :

Le fait le plus capital de la langue est qu'elle comporte des divisions, des unités délimitables

Cette thèse. Saussure la réaffirmera jusque dans les dernières semaines de son troisième cours genevois de linguistique générale – par exemple, en mai 1911, lors d'un entretien privé avec son étudiant Léopold Gautier :

Ce qui est essentiel, c'est le problème des unités.

Du caractère central de la notion d'« unité linguistique » pour la conception de l'objet épistémologique saussurien témoignent nombre de formulations dans les lecons et les écrits – comme celle-ci, précise et radicale :

[...] ces unités existent et c'est leur jeu qui fait la langue : nous sentons qu'elles constituent tout le système.

Ou encore cette autre:

Le problème des unités n'est pas foncièrement différent de l'étude des phéno-

Ceci étant, l'objet dit unité linguistique n'en est pas moins envisagé comme une réalité cachée; d'une part, parce qu'il n'est pas directement accessible à la conscience des sujets parlants :

La langue nous frappe comme ne présentant pas des unités concrètes saisissables de prime abord.

d'autre part, parce que, corrélativement, il n'est pas adéquatement décrit en tant que tel :

On ne peut pas dire que [la linguistique] s'en soit rendu compte, car elle n'a fait que discuter sur des unités mal définies.

Aussi le dévoilement de cette réalité cachée se confondra-t-il avec l'avènement nécessaire d'une nouvelle scientificité en linguistique, dont Saussure entend énoncer le programme :

La linguistique aurait pour tâche de délimiter quelles sont réellement ces unités. [...] Non seulement cette détermination des unités est sa tâche la plus pressante, mais c'est presque sa tâche tout entière.

Que ces unités soient sémiotiques – c'est-à-dire que leur existence, posée au fondement du projet de cette scientificité nouvelle, soit conçue comme

^{4.} CLG/E 1.242.1753. Les renvois aux textes originaux sont donnés selon les éditions et l'apparat critique définis dans mon Introduction..., p. 11-16.

^{5.} CLG/E 1.242.1753 (souligné dans le manuscrit).

^{6.} CLG/E 1.412.2735, cours de 1908-1909. Voir encore : « Lire Sémantique de Bréal, [...] il est toujours question de ce qui se passe entre les termes du langage, [...] il faudrait d'abord savoir ce qu'ils sont, ce qu'on prend pour étant, avant de parler des phénomènes entre les termes existants » : « En tout domaine, avant qu'il puisse être question d'un phénomène, il faut savoir sur quels objets, ou entre quels objets se produit ce phénomène. Comme la langue est le théâtre d'éclatants phénomènes, ce sont ceux-ci qui ont semblé suffisants à étudier, et on ne s'est que très peu demandé quels étaient les termes, ou même la nature des termes qui donnent lieu au phénomène » ; « [...] nous parlons des phénomènes qui se passent entre les termes comme si ces termes n'avaient pas plus à être définis que n'importe quel objet visible, n'étaient pas eux-mêmes ce qu'il faudrait d'abord définir. C'est une fiction » (passages cités dans ILS, p. 293).

^{7.} CLG/E 1.242.1753, cours de 1908-1909.

^{8.} CLG/E 1.234.1703, cours de 1908-1909.

^{9.} CLG/E 1.234.1703, cours de 1908-1909.

indissociable du postulat selon lequel l'essence de la langue est d'être un système de signes – c'est ce qu'affirment sans ambiguïté les leçons genevoises en rappelant que lesdites unités ne peuvent être appréhendées que comme l'union indissociable d'un signifiant et d'un signifié :

La signification seule permet de délimiter les unités. 10

Pour établir des unités linguistiques, il faut contrôler si le concept est d'accord avec la division. 11

Or, si elles sont clairement définies comme des entités dites signes – possédant comme telles une dimension irréductible – les unités linguistiques rebaptisées ici unités sémiotiques ne font, dans les textes originaux publiés avant *L'Essence double*, l'objet d'aucune typologie générale explicite. Est-ce parce qu'une telle typologie serait vouée à retrouver tout naturellement les divisions traditionnelles des grammaires? L'hypothèse n'est guère satisfaisante, car Saussure, au nom de la linguistique dont il défend le programme, conteste précisément ces divisions traditionnelles. Bref, alors même que des exemples d'unités sont donnés en abondance dans les notes d'étudiants et les écrits du linguiste, on doit – ou plus exactement : on devait, jusqu'à l'apparition du manuscrit *De l'essence double du langage* – se borner à cette constatation : ces textes laissent irrésolue la question générale d'une typologie des unités sémiotiques.

Avant d'examiner comment L'Essence double vient, sur ce point, changer la donne du corpus saussurien et renouveler son interprétation d'ensemble, il n'est pas inutile de rappeler certains caractères de la notion de « valeur » — clé de voûte de la conception saussurienne du signe linguistique — pouvant être rapportés à la notion d'« unité ».

2.2 Valeur et unités sémiotiques

Trois caractérisations attachées à la notion de « valeur » permettront de mieux informer l'examen de la question typologique relative aux unités sémiotiques.

2.2.1 Les unités linguistiques caractérisées comme valeurs

Ce qui fonde la notion de « valeur » dans le programme épistémologique saussurien, c'est que celui-ci définit le signe linguistique comme « un objet de nature concrète bien que purement spirituel » ¹². Ce postulat permet d'imaginer un point de vue – dit synchronique – considérant la présence simultanée, dans l'esprit du locuteur d'une langue, de tous les signes de ladite langue. Ce point de vue autorise à son tour la théorie qui confère à la sémiotique saussurienne son originalité foncière : la théorie d'une valeur purement différentielle du signe linguistique. Or, dans la perspective de cette théorie, il n'y a pas de distinction, comme le proclament les cours de 1908-1909 et de 1910-1911, entre valeur et unité :

Le rôle caractéristique du langage vis-à-vis de la pensée, ce n'est pas d'être un

^{10.} CLG/E 1.248.1802, cours de 1908-1909.

^{11.} CLG/E 1.235.1711, cours de 1910-1911.

^{12.} CLG/E 1.44.263, cours de 1910-1911.

moyen phonique matériel, mais c'est de créer un milieu intermédiaire de telle nature que le compromis entre la pensée et le son aboutit d'une façon inévitable à des unités particulières. 13

Pas de distinction entre ces cinq termes : valeur – identité – unité – réalité – élément concret (tout cela : linguistique). 14

Cette théorie implique en outre que les unités sémiotiques pourront faire l'objet, en tant que valeurs purement différentielles, d'une littéralisation algébrique – autrement dit d'une écriture rendant compte, stricto sensu, de leur différentialité (dite encore négativité ou oppositivité).

2.2.2 Caractérisation sémiotique des unités (ou valeurs) du signifiant

Les critères fondateurs de la théorie de la valeur (objet d'esprit = point de vue synchronique = différentialité = littéralisation algébrique) sont appliqués aux unités de signifiant, c'est-à-dire notamment aux unités minimales dites phonèmes dans la terminologie contemporaine. Ces unités doivent en effet être considérées, selon le cours de 1907, « dans leurs éléments de différenciation », lesquels reposent sur des « facteurs négatifs » 15 – autrement dit psychiques, synchroniques et différentiels –, Saussure parlant, à leur propos, de « phonétique sémiologique » ¹⁶. Quant au fait qu'elles peuvent et doivent faire l'objet d'une écriture littéralisée, le même cours de 1907 l'affirme également : chacune de ces unités « pourra être catalogué[e] une fois pour toutes par un numéro représentant une valeur quelconque, pourvu qu'elle ne se confonde pas avec celle des autres numéros » 17.

Ceci étant, ces unités non porteuses de sens - dites de seconde articulation dans la terminologie courante due à André Martinet – peuvent-elles être considérées comme ressortissant à un type particulier de signe ? Pour une réponse explicite à cette question, il faudra attendre l'apparition du manuscrit De l'essence double du langage.

2.2.3 Dualité fondamentale des unités (ou valeurs) du signifié

Au plan du signifié, la théorie saussurienne postule une dualité fondamentale quant au concept de «valeur» – une dualité qui, dès lors qu'on pose l'absence de distinction entre unité et valeur, semble bien devoir aussi fonder, par définition, une typologie des unités. Cette dualité de la valeur, fort mal reflétée par le *Cours de linguistique générale* 18, est développée en juin et juillet 1911 par les dernières leçons genevoises. Dans ces leçons, le professeur définit en effet la valeur linguistique comme procédant de « deux sphères », dont chacune est « génératrice d'un ordre de valeur » 19 :

^{13.} CLG/E 1.250.1814, cours de 1908-1909. V. aussi : « C'est la signification qui crée l'unité, (l'unité) n'existe pas avant : ce ne sont pas les unités qui sont là pour recevoir une signification » (CLG/E 1.240.1737, cours de 1908-1909).

^{14.} CLG/E 1.248.1803, cours de 1910-1911.

^{15.} CLG/E 1.110.787, cours de 1907.

^{16.} Ms. Har., CFS, n° 26, 1969, p. 13.

^{17.} CLG/E 1.496.3179.

^{18.} V. Introduction..., IVe partie, chap. IV.

^{19.} CLG/E 1.257/276.1851/1981.

- 1. la sphère de la coordination syntagmatique (ou de) l'assemblage in praesentia
- 2. la sphère de la coordination associative (ou de) l'assemblage in absentia 20

Et il précise:

Quel que soit l'ordre des rapports où il fonctionne (et il est appelé à fonctionner dans les deux), un mot se trouve toujours avant tout membre d'un système [...] tantôt dans l'un des ordres de rapports, tantôt dans l'autre ordre de rapports. Cela va être une chose à considérer pour ce qui constitue la valeur. ²¹

Par ailleurs, Saussure soutient que les unités linguistiques, tout en étant des « éléments concrets », incluent des « entités abstraites de la langue » (ce qui n'est qu'un paradoxe terminologique de surface ²²) – lesquelles se rapportent au phénomène de la valeur *in praesentia* et sont illustrées par des exemples de syntagmation.

Relativement aux unités dites traditionnellement de première articulation, l'« ordre de valeur » qu'est la relation sémiotique *in praesentia* circonscrit-il, à proprement parler, un type particulier de signe? De nouveau, on ne trouve pas de réponse explicite à cette question dans les textes originaux. En revanche, cette fois encore, la réponse est donnée par *L'Essence double*.

3. Interprétation du corpus saussurien par *L'Essence double* : la triple articulation de la langue

3.1 Une typologie de « toute espèce de signe existant dans le langage »

Dans la perspective des caractérisations de la notion de « valeur » qu'on vient de rappeler, un passage du manuscrit *De l'essence double du langage* (10a De l'essence, etc. [Perspective instantanée et phonétique. État]) formule sans ambiguïté une typologie des unités sémiotiques absente des autres textes originaux.

Le contexte de ce passage est la réaffirmation de la thèse, fondatrice de la notion de « valeur », selon laquelle la « perspective instantanée » – en d'autres termes le point de vue synchronique – permet d'établir la nature différentielle du fait sémiotique. Après avoir exemplifié cette thèse par l'opposition morphologique *lupus / lupum* et par l'opposition syntaxique tu es / es-tu. Saussure écrit :

Toute espèce de signe existant dans le langage (1° le signe VOCAL de tout ordre, signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine, signe dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un « son » déterminé de langue ; ou [2°] signe non vocal comme « le fait de placer tel signe devant tel autre ») a une valeur purement par conséquent non positive, mais au contraire essentiellement, éternellement NÉGATIVE. ²³

^{20.} CLG/E 1.279/292.1990/2060.

^{21.} *CLG*/E 1.251.1816. L'unité donnée ici en exemple – le « mot », concept au statut théorique incertain – l'est par simplification pédagogique : de fait, c'est un principe général qui est posé.

^{22.} V. *Introduction...*, p. 301-306. À propos du problème des « entités abstraites de la langue », il dira : « C'est un domaine des plus difficiles à explorer. Nous ne voyons ici que des rayons et non la clarté complète » (CLG/E 1.309.2165-2166). Il ne semble pas abusif de tenir le programme de la grammaire générative pour une contribution significative à l'éclairage de ce domaine précis.

^{23.} Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard, 2002 ; ci-après ELG, De l'essence double du langage, p. 48 (soulignement et capitales de Saussure).

L'énumération figurant ici entre parenthèses dessine à l'évidence, répondant aux propriétés de la notion de « valeur » qu'on a mentionnées, une typologie fonctionnelle des signes de langue – par typologie fonctionnelle. on entendra une classification liée à la fonction tenue par ces signes au regard de leur compositionnalité ²⁴.

Ainsi tracée en quelques lignes dans L'Essence double, cette typologie suffit à réinterpréter l'ensemble des textes saussuriens. C'est ce qu'on va montrer en formulant, dans une terminologie et une conceptualité contemporaines, quelques principes ou définitions concordant avec cette réinterpré-

3.2 Typologie fonctionnelle des unités minimales

La langue comprend trois types fonctionnels de signes, auxquels correspondent trois types d'unités minimales :

1. Le phonème, unité minimale du signe phonémique

De l'unité minimale de ce premier type sémiotique – désigné par Saussure comme celui d'un « signe vocal dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un "son" déterminé de langue » – la caractérisation distinctive suivante peut être donnée dans des termes contemporains:

Le critère typologique distinctif du phonème est que son signifié est la simple désignation, en elle-même et pour elle-même, de la valeur différentielle de son propre signifiant. ²⁵

2. Le morphème, unité minimale du signe morphémique

L'unité minimale de ce second type sémiotique – « signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine » selon *L'Essence double* ²⁶ – se laisse caractériser ainsi dans des termes contemporains :

Le critère typologique distinctif du morphème est que son signifié est une valeur relevant d'un système distinct de celui de son signifiant – en l'occurrence : le système différentiel des morphèmes d'une langue.

3. La position syntaxique non décomposable, unité minimale du signe syntaxique

L'unité minimale de ce troisième type de signe – « valeur in praesentia » ou « signe non vocal comme "le fait de placer tel signe devant tel autre" »

^{24.} À cette perspective d'une typologie fonctionnelle s'oppose, par exemple, celle d'une typologie naturelle fondée sur la nature du lien (en termes peirciens : iconique, indexical ou symbolique) unissant le signifiant et le signifié d'un signe. La typologie naturelle peircienne rend compte, par exemple, de la détermination sémiotique des faits d'iconicité dans le langage, mais aussi de faits d'indexicalité comme l'anaphore et la deixis.

^{25.} Le critère distinctif exclusif défini ici peut être dit d'autonymie phonémique. C'est celui du fonctionnement ordinaire de ce type de signe. Le signe phonémique peut, dans un fonctionnement non ordinaire (cas de sémantisme iconique), déroger à l'exclusivité de ce critère.

^{26.} V. aussi : « Il n'y a point de morphologie hors du sens. [...] Il y a [...] encore bien moins à nos yeux une sémantique hors de la forme » (ELG, Anciens Item, p. 108, souligné par Saussure) et « Définition : la morphologie est la science qui traite des unités de son, correspondant à une partie de l'idée, et du groupement de ces unités. [...] Le vrai nom de la morphologie serait : la théorie des signes et non des formes » (ELG, Morphologie, p. 182).

selon les termes de Saussure – pourra être caractérisée ainsi dans la terminologie linguistique d'aujourd'hui :

Le critère typologique distinctif de la position syntaxique non décomposable est que son signifié est un « sens » attaché à un signifiant de nature géométrique ²⁷ – en d'autres termes : une position, située dans un espace linéaire relativement à d'autres positions, et à laquelle se trouvent associées des propriétés catégorielles et hiérarchiques. ²⁸

Or, postuler ainsi, sur une base compositionnelle, la triplicité typologique des unités sémiotiques de langue, c'est, du même coup, mettre en évidence le mécanisme de la compositionnalité impliquée par cette typologie.

3.3 Compositionnalité sémiotique et triple articulation de la langue

Le mécanisme de la compositionnalité sémiotique de la langue, déterminé par la linéarité des signifiants (dite encore par Saussure *unispatialité*), conjugue deux modes de composition :

1. Composition interne à chacun des trois types sémiotiques Les unités minimales de chaque type sémiotique (phonèmes, morphèmes, positions syntaxiques minimales) se composent dans des plexus de même type sémiotique (plexus phonémiques, plexus morphémiques, plexus syntaxiques).

Ces plexus, résultant de la composition interne à chacun des trois types, satisfont aux critères distinctifs desdits types : au palier phonémique, l'unité phonème se compose dans des plexus (successivement syllabiques et polysyllabiques) dont le signifié demeure la désignation d'une valeur phonologique complexe ; au palier morphémique, l'unité morphème se compose dans des plexus morphémiques, lesquels demeurent des valeurs (complexes) d'un système différentiel in absentia ; au palier syntaxique, le concept chomskyen de « fusion » décrit adéquatement une semblable composition complexe quant à des valeurs positionnelles – la récursivité syntaxique étant elle-même un avatar de cette composition. Qui plus est, la compositionnalité peut être qualifiée à ces trois paliers, par néologisme, d'homomorphe : conséquence de la linéarité des signifiants, elle ressortit à une analyse similaire en constituants immédiats représentable par une arborescence.

^{27.} Le signifié syntaxique peut être regardé, quant à sa nature, comme étant uni par un lien de ressemblance à son signifiant : c'est la position de logiciens comme Boole et Peirce qui caractérisent le signe syntaxique comme iconique. La notion de « position », en linguistique, lie indissociablement géométrie et nature catégorielle.

^{28.} La réflexion épistémologique proposée par J.-C. Milner dans son *Introduction à une science du langage* (Paris, Seuil, 1985) cerne la nature de ce signe positionnel, dont la syntaxe de Chomsky a permis de mieux comprendre le fonctionnement. – Si la pensée épistémologique authentique de Saussure n'avait été éclipsée par l'ombre monumentale du Cours de linguistique générale, cette avancée capitale, mais domaniale, qu'est la théorie syntaxique chomskyenne aurait pu être pensée dans un programme plus vaste – saussurien – de la science du langage, articulant linguistique de la langue et linguistique de la parole. (Saussure avait d'ailleurs prédit l'avènement d'une telle syntaxe – littéralisée, formalisée et réfutable – et il la désigne expressément, ainsi qu'on l'a vu, comme un sous-domaine d'une sémiotique de la langue). Les erreurs et les contresens du Cours ont permis, tout au contraire, d'accréditer l'idée illusoire d'une discontinuité épistémologique entre Saussure et Chomsky.

2. Composition des trois types sémiotiques entre eux

La composition maximale des unités sémiotiques dans des plexus de même type sémiotique a pour but de constituer l'unité minimale d'un type sémiotique distinct.

La finalité de la composition interne à un type sémiotique peut être vue comme de former l'unité minimale d'un autre type sémiotique. En d'autres termes: un plexus, produit par composition interne à un type fonctionnel sémiotique, pourra être considéré comme maximal lorsque sa résultante coïncidera avec l'unité minimale d'un signe de type fonctionnel distinct. Ainsi, la composition phonémique (composition non générative, c'est-à-dire figée dans un état de langue, et ne pouvant faire l'objet d'aucune récursivité) a-t-elle pour finalité de constituer l'unité minimale d'un signe morphémique. À son tour, la composition morphémique (également non générative, c'est-à-dire figée, et non récursive ²⁹) a pour finalité de constituer l'unité minimale d'un signe syntaxique. Enfin, la composition syntaxique (générative et récursive) revient nécessairement, par le jeu de son principe fonctionnel dit fusion dans la terminologie chomskyenne, à la constitution d'une unité maximale ³⁰. À chacun de ces trois paliers de composition, il y a lieu en outre de considérer un effet de rétroaction exercé sur les unités par leur télos d'un plexus maximal - ce dernier étant identifiable, on l'a vu, comme l'unité minimale d'un type sémiotique distinct. Ce triple emboîtement de plexus, fondé sur des caractéristiques distinctives clairement tranchées, est propre à rationaliser les divisions grammaticales. Il permet de postuler une triple articulation de la langue – plus satisfaisante que la « double articulation du langage » communément évoquée, et apparaissant en l'occurrence comme une définition générale du phénomène pouvant être nommé langue :

Toute séquence de langage interprétée peut être exhaustivement analysée, du point de vue d'une sémiotique de la langue, comme la composition successive ou triple articulation – de phonèmes, de morphèmes et de positions syntaxiques.

La présente théorie de la compositionnalité sémiotique et de la triple articulation de la langue témoigne in fine de la puissance descriptive du concept saussurien de « signe ». Ce concept, unifiant et distinguant simultanément les objets de la linguistique, confère sa radicalité au concept de « langue » – la langue pouvant non seulement être conçue comme un système de signes, mais pouvant être exclusivement, exhaustivement, conçue comme telle : les signes, dit Saussure, « constituent tout le système », « c'est leur jeu qui fait la langue ». C'est sur ce fondement objectif que – les signes de langue étant par ailleurs caractérisés comme différentiels et littéralisés selon cette caractéristique – le programme épistémologique saussurien peut

^{29.} Il convient de distinguer radicalement, quant à la compositionalité sémiotique, d'une part la « syntagmation générative » (c'est-à-dire : génératrice de séquences linguistiques) de la syntaxe et, d'autre part, la « syntagmation figée » appartenant au lexique d'une langue (que cette dernière demeure, dans sa lexicalisation, sensible ou non aux locuteurs, et quelle que soit la régularité observée à son propos).

^{30.} L'unité « phrase syntaxique » notée S (ou S'' dans la théorie dite X-barre) peut être regardée comme la limite ultime du fait sémiotique consistant pouvant être théorisé sous le nom de syntaxe (et comme le seul objet de la syntaxe générative).

s'avérer celui d'une science galiléenne 31.

4. Extension de l'interprétation du corpus saussurien : l'articulation herméneutique du langage $^{\rm 32}$

4.1 L'essence double de la linguistique

Si la spécificité d'une linguistique de la langue est mise en évidence par l'interprétation du corpus saussurien relativement à la question des unités sémiotiques, il reste un autre enjeu, plus essentiel encore, d'une relecture contemporaine de Saussure : la clarification de la complémentarité d'une linguistique de la langue et d'une linguistique de la parole ³³. En effet, loin de confirmer le projet apocryphe, clamé par le *Cours*, d'une « science de la langue en elle-même et pour elle-même », les leçons et les écrits tracent le programme, diamétralement opposé, d'une linguistique définie d'entrée comme duelle :

[La linguistique] comporte deux parties, l'une qui est plus près de la langue, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la parole, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. 34

Pour autant, ce programme d'une linguistique duelle n'est pas précisé par les textes originaux – à l'exception du manuscrit *De l'essence double du langage* –, si ce n'est sous la forme d'une indication méthodologique énoncée à plusieurs reprises dans les leçons genevoises :

La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit, on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage, comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra. Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage. ³⁵

C'est en choisissant la langue comme centre et point de départ qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage. ³⁶

Comment comprendre le rôle de « plate-forme » assigné à la linguistique de la langue ? Et comment interpréter cet apparent paradoxe : alors que la

^{31.} Aussi est-il passablement troublant que ce soit précisément une linguistique sémiotique que dénigre la doxa reflétée dans le *Nouveau Dictionnaire des sciences du langage* cité en introduction.

^{32.} Pour une analyse plus détaillée de ce programme épistémologique, v. S. Bouquet, « Principes d'une linguistique de l'interprétation. Une épistémologie néosaussurienne », dans *Langages*, nº 185, *L'Apport des manuscrits de Ferdinand de Saussure*, 2012, p. 21-33.

^{33.} Parmi les rares linguistes reconnaissant cet enjeu et son importance, on pourra lire Jean-Paul Bronckart, « L'œuvre saussurienne et les sciences de l'homme », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 2010 et François Rastier, « Saussure au futur : écrits retrouvés et nouvelles réceptions. Introduction à une relecture de Saussure », *Texto!*, 2006.

^{34.} *ELG*, « Rapport sur la création d'une chaire de stylistique », p. 273 (soulignement de Saussure). Ce texte, datant de 1912, est extrait du dernier écrit de Saussure sur la linguistique générale.

^{35.} *CLG*/E 1.31-32.156-166, cours de 1910-1911. V. aussi : « N'est-il pas excessif de voir dans la langue la partie essentielle, primordiale du langage ? Les autres phénomènes prennent presque d'euxmêmes une place subordonnée et arrivent à se classer d'une façon dictée par des considérations même non linguistiques » (*CLG*/E 1.52-56.1325-343, cours de 1910-1911).

^{36.} CLG/E 1.52.321, cours de 1910-1911.

parole est pour Saussure « l'origine véritable des phénomènes », c'est la langue qui est vue comme le « point de départ » méthodologique pour analyser lesdits phénomènes?

De telles questions peuvent, aujourd'hui, recevoir une réponse sur la foi de L'essence double – et tout particulièrement à la lumière de cette équation :

Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., le tout étant inséparable.

En effet, la thèse exprimée sous cette forme lapidaire enveloppe deux principes épistémologiques quant au programme d'une linguistique duelle, qui peuvent être explicités :

1. Principe d'inséparabilité

La linguistique de la langue (s'attachant à des objets désignés traditionnellement comme ceux de la morphologie, de la grammaire, de la syntaxe, de la synonymie, de la lexicologie, etc.) et la linguistique de la parole (dont les objets sont ceux de la rhétorique, de la stylistique, etc.) devront être considérées comme inséparables l'une de l'autre. En d'autres termes, la linguistique duelle projetée par Saussure ne se bornera pas à distinguer dans la langue et dans la parole deux ordres de phénomènes : la visée descriptive de cette linguistique consistera à intégrer réciproquement ces deux ordres. Aussi, les critères de scientificité de cette linguistique duelle – tant le critère de la littéralisation de ses objets, que les critères régissant la formalisation et la réfutabilité de ses lois devront-ils être adéquats à cette visée descriptive.

2. Principe de sémioticité

C'est en considérant simultanément et semblablement les objets de langue et les objets de parole comme sémiotiques qu'une linguistique duelle satisfera au réquisit d'inséparabilité. En effet, ce qu'implique l'équation « Sémiologie = [...] » ³⁸ posée par L'essence double, c'est que la caractérisation comme sémiotiques des objets analysés par la linguistique duelle ne se limitera pas à l'ordre de la langue – ordre dans lequel cette caractérisation est fermement établie par le principe de la triple articulation – mais qu'elle s'étendra à l'ordre de la parole (« Sémiologie = [...] rhétorique, stylistique, etc. [...] »). Dès lors, l'objet ainsi caractérisé par la linguistique de la parole pourra relever d'une littéralisation différentielle - et, sur cette base, l'épistémologie d'une linguistique duelle pourra lier inséparablement l'analyse de la langue et l'analyse de la parole dans l'écriture de lois formelles articulant la littéralisation différentielle des objets spécifiques de chacun de ces deux ordres

Les deux principes épistémologiques qu'on vient d'examiner soulèvent, sans la résoudre, une double question : (a) quels seront les types de signes attachés à l'ordre de la parole ? et (b) selon quel critère ces signes de parole se laisseront-ils articuler aux signes de langue?

^{37.} ELG, De l'essence double du langage, p. 45 (soulignement de Saussure).

^{38.} Saussure désigne la science des signes dite ici sémiotique par le vocable de sémiologie, auquel il préfère parfois celui de signologie.

Or, à cette double question, la matière d'une réponse consistante est fournie, comme on va le voir, par un principe cardinal de la tradition herméneutique : le principe de la détermination du local par le global.

4.2 Signe global et articulation herméneutique du langage

Mettre en correspondance, d'une part, les principes d'inséparabilité et de sémioticité postulés par L'essence double et, d'autre part, le principe herméneutique de la détermination du local par le global ³⁹ est un geste qui a pour conséquence d'autoriser une extension significative de l'interprétation du corpus saussurien. En effet, ce geste autorise de poser l'existence d'un objet sémiotique, pouvant être nommé signe global, qui sera défini (a) comme un signe d'empan supérieur à celui de la triple articulation de la langue et (b) comme un signe n'obéissant pas à la logique compositionnelle de ladite triple articulation, en cela, précisément, qu'il ressortit à la logique de la détermination du local par le global. En d'autres termes, ce signe global répondra, en tant que tel, de la totalité d'une séquence de langage analysée (quelle que soit la dimension et quelle que soit la nature de cette séquence) et jouera un rôle d'interprétant vis-à-vis des unités et des plexus sémiotiques de langue. Une telle définition revient bien à postuler, comme spécifique d'une linguistique de la parole, une articulation herméneutique du langage, complémentaire du principe compositionnel de la triple articulation de la langue:

Toute séquence de langage interprétée peut être analysée comme la détermination de valeurs de ses signes de langue ou signes locaux (phonèmes, morphèmes, positions syntaxiques) par une (ou des) valeur(s) du signe de parole ou signe global auquel cette séquence peut être assimilée.

Ce principe théorique, qu'on peut nommer principe d'herméneuticité, étant posé, un principe méthodologique se laisse décliner sur son fondement, gageant la scientificité ambitionnée par Saussure — c'est-à-dire : énonçant des critères de littéralisation, de formalisation et de réfutabilité propres à sous-tendre adéquatement les lois d'une linguistique duelle :

Le sens d'une quelconque séquence de langage (SL) pourra être décrit par des lois corrélant un trait différentiel du signifié global ⁴⁰ de cette séquence avec un ou plusieurs traits différentiels du signifié d'un ou de plusieurs de ses signes de langue locaux. La littéralisation différentielle sera cautionnée par la comparaison de la séquence analysée (SL) avec une séquence homonyme (SL') dont le signifié global, tout comme les signifiés locaux, sera décrit par des grammaires dans

^{39.} La tradition herméneutique désignée ici est celle de Schleiermacher. On opère, à son endroit, une réduction méthodologique au regard de ce qui est dénommé depuis Dilthey cercle herméneutique : tant en limitant la notion de « global » à une séquence de langage analysée, qu'en ne prenant pas en compte la détermination du global par le local : dans cette perspective, les domaines saussuriens de la langue, d'une part, et de la parole, d'autre part, correspondent assez précisément à ce que Schleiermacher nomme d'une part interprétation grammaticale, et d'autre part interprétation technique (ou interprétation psychologique).

^{40.} Les traits de signifié global pourront éventuellement être rattachés à des champs conceptuels familiers à diverses approches d'analyse textuelle ou discursive, mais souffrant d'un certain déficit épistémologique : discours, type, mode, genre, champ générique, sous-genre, registre, domaine, niveau, isotopie, thème, etc. – Ces traits de signifié global pourront par définition s'appliquer à un niveau unique de cette composition, correspondant à la totalité de la séquence de langage analysée qui sera envisagée.

lesquelles ce signifié global et ces signifiés locaux s'opposeront à ceux de la séquence (SL) 4T. La réfutabilité des lois de corrélation, quant à elle, sera garantie par un « jugement de sémanticité » attestant la différence de sens entre la séquence (SL) et de la séquence (SL'). 42

Postuler une telle épistémologie, qui se révèle dans les textes originaux tout autant que dans les développements permis par ceux-ci, revient à tenir qu'une linguistique unifiée, strictement sémiotique et strictement différentielle, énonçant des lois algébrisées et prenant pour objet l'événement psychique de l'interprétation, permettra la description la plus fine de l'objet empirique « sens ». À cette fin, ce programme pose de facto un autre principe – méthodologique, lui aussi, car on ne fait pas ici de philosophie du langage : l'inscrutabilité du sens. En effet, différentielle de part en part, cette linguistique a bien pour principe de ne jamais analyser le sens en lui-même. mais exclusivement des différences de sens. Elle est en cela fidèle aux développements opiniâtres de Saussure sur la différence et la négativité, que l'on découvre au fil des pages du manuscrit De l'essence double du langage.

^{41.} Le rôle joué par l'homonymie tient essentiellement au fait que, la loi de corrélation posant, au plan du signifié global et du signifié local, une corrélation de deux variables, cette loi requiert l'assise d'une constante : c'est, au plan du signifiant, le segment phonologique - fondement de l'homonymie - qui remplit cette fonction.

^{42.} Deux analyses simples illustreront l'écriture de telles lois :

^{1. -} Soient le roman À la recherche du temps perdu de Marcel Proust (séquence [SL1]) et une séquence homonyme créée pour l'analyse (séquence [SL2]), dont la différence est marquée par le sous-titre Autobiographie); on notera ainsi le signifié global de ces deux textes : [TrSéGL(SL1) : +roman]) / [TrSéGL(SL2): -roman];

⁻ soit le signifié local du morphème je et de ses déclinaisons (SéLOs), dans toutes leurs occurrences hors dialogues, dont on notera ainsi la valeur différentielle: [TrSéLOs(SL1): -auteur] / [TrSéLOs(SL2): +auteur];

⁻ on en déduit la loi d'interprétation suivante : [TrSéGL(SL1) : +roman] => [TrSéLOs(SL1) : auteur] / [TrSéGL(SL2) : -roman] => [TrSéLOs(SL2) : +auteur].

^{2. -} Soit un corpus composé de deux séquences homonymes « Je suis jolie aujourd'hui! » ; la séquence [SL1] est un commentaire adressé à son mari par Madame Dupont, qui se regarde dans la glace; la séquence [SL2] est une adresse, prononcée par la même, d'une voix infantilisante, à sa petite fille de deux ans qui survient toute endimanchée; on notera ainsi le signifié global de ces deux séquences : [TrSéGL(SL1) : -posture infantilisante (ou -hypocoristique)] / [TrSéGL(SL2) : +posture infantilisante (ou +hypocoristique)] (à noter pour SL2 : une prosodie hypocoristique appartenant à un signifiant global, justement dit suprasegmental);

⁻ soit le signifié local du morphème je (SéLOs) dont notera ainsi la valeur différentielle : [TrSéLOs(SL1): +locuteur] / [TrSéLOs(SL2): -locuteur];

⁻ on en déduit la loi d'interprétation suivante : [TrSéGL(SL1) : -posture infantilisante] => [TrSéLOs(SL1): +locuteur] / [TrSéGL(SL2): +posture infantilisante] => [TrSéLOs(SL2): locuteur].

Pour des illustrations développées, v. notamment Bouquet, « Linguistique, interprétation et poésie », dans Yves Bonnefoy, Poésie et savoirs, Paris, Hermann, 2007 ; et « Esquisse d'une sémantique de la Déclaration universelle des droits de l'homme », Texto!, vol. XVI, n° 3, 2011.

Le retour de Saussure

Arild Utaker Université de Bergen

Résumé

Saussure nous donne la clé de sa pensée : le « double » ou la « dualité » dans un sens tout à fait nouveau. Aussi l'interprétation dichotomique ou dualiste des dualités du *CLG* ne tient-elle plus. Mais on voit également mieux que son principe de différence est incompréhensible sans le rapport avec la dualité (qui englobe hétérogénéité et complexité). Ce rapport exclut la réduction du signe au signifiant encouragée par les conceptions modernes du langage. Le retour de Saussure suppose donc une critique de telles conceptions et – pour nous – l'urgence de poser de nouveau le problème du sens.

Abstract

With *De l'essence double du langage* Saussure offers a key to his thought: the "double" or "duality" in a wholly new sense. Moreover, the dichotomous or dualistic interpretation of the dualities of the *Cours de linguistique générale* are no longer valid. But it also becomes clearer that his principle of difference is incomprehensible without situating it in relation to duality (including heterogeneity and complexity). This relation excludes the reduction of the sign (*signe*) to the signifier (*signifiant*) supported by the modern conceptions of language. The return of Saussure therefore entails a critique of such conceptions and –for us– the urgency of reconsidering the problem of meaning.

1. Dualité et négativité

Le destin singulier de Ferdinand de Saussure est surtout posthume. Après la publication du *Cours de linguistique générale* en 1916, on découvre en 1996 des manuscrits dans l'orangerie de sa famille à Genève. Tout se passe comme s'il fallait attendre un siècle pour qu'il revienne avec un texte de sa propre main – *De l'essence double du langage* – nous disant que sa pensée a été complètement faussée. Par une ironie de l'histoire rare dans les sciences, le retour de Saussure nous rend enfin la clé de sa pensée. Elle est donnée d'emblée dans le titre de son manuscrit : *L'essence double*. Ce titre doit profondément nous perturber, puisqu'une essence double ne peut exister à l'intérieur de la pensée occidentale : une essence est toujours simple (une) et homogène, et *double* ou dualité désignent en conséquence des rapports entre des entités simples, exprimés comme des oppositions, distinctions, dicho-

96 ARILD UTAKER

tomies ou antinomies. Prendre *essence* et *double* dans un sens qui explique qu'une entité est double en elle-même – une en même temps que deux – demande en revanche un changement de perspective.

Le concept traditionnel de dualité ressort de la présupposition qu'une essence ne peut être qu'une (« *Omne ens est unum* » selon les scolastiques) et qu'il y a ainsi des dualismes entre des entités opposées. Pour Saussure, il s'agit au contraire d'une entité qui est double en elle-même. Il n'y a pas ici de dichotomie ou d'antinomie qui relèverait d'une logique d'exclusion (ou – ou) liée à une logique de l'identité (A = A). Parlons plutôt d'une logique de dualité (et – et) ; le langage est à la fois diachronie et synchronie, le son est à la fois son émis et son reçu, etc. La métaphysique occidentale suppose une logique de l'identité. Saussure (qui n'était pas philosophe) rompt aveuglément avec cette logique en développant une logique de la dualité.

Voici le problème : les sens usuels de *double* et de *dualité* occultent les concepts nouveaux de « double » et d'« essence » que Saussure élabore dans son manuscrit. Deux choses peuvent se répéter (deux fois) ou peuvent entrer en opposition ; ainsi de la dualité entre le corps et l'âme. Or, les mots *double* et *dualité* ne semblent pas avoir posé de problèmes à ses lecteurs. Quand on lit chez lui que « le phénomène linguistique présente perpétuellement deux faces qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre » (*CLG*, p. 23), Tullio De Mauro ajoute la note suivante : « Comme l'a affirmé Jakobson 1938 = 1962. 237, Saussure est "le grand révélateur des antinomies linguistiques" ; il s'agit d'un penchant naturel [...] qui a pu être renforcé (et non pas créé) par la lecture des *Antinomies linguistiques* (Paris, 1896) de Victor Henry : la mise au clair des antinomies est déjà faite dans les Notes entre 1891 et 1894" » (Note 48 dans l'édition critique de De Mauro, p. 417).

Pour Jakobson, le problème est plutôt que ces antinomies créent des impasses pour le linguiste : « The consistent attention focused upon antinomies 'which one meets as soon as one tries to work on a theory of language' is one of the greatest assets of the *Cours*. It was important to realize these dichotomies, but as long as they remained unresolved, the wholeness and unity of linguistics was imperilled. In Husserl's terms 'the halving or the intolerable making absolutes of merely relative and deliberately one sided abstractions' had to be overcome, and gradual efforts to bridge and synthezise the 'inner dualities' actually marks the post-Saussurean stage of linguistics » (Jakobson, 1973, p. 19). Mais, d'un autre côté, elles peuvent aussi renouveler la linguistique : « Aujourd'hui, grâce au traitement par la théorie de la communication des problèmes de codage, la dichotomie saussurienne entre langue et parole peut recevoir une nouvelle formulation, beaucoup plus précise, et qui lui donne une valeur opérationnelle neuve » (Jakobson, 1963, p. 90).

Émile Benveniste est bien plus proche de Saussure. Dans « Saussure après un demi-siècle » (dans Benveniste, 1966) il souligne : « Ce principe est que *le langage*, sous quelque point de vue qu'on l'étudie, *est toujours un objet double*, formé de deux parties dont l'une ne vaut que par l'autre... Tout en effet dans le langage est à définir en termes doubles, tout porte l'empreinte et le sceau de la dualité oppositive » (p. 40). Et à propos du signe

Benveniste souligne : « Il y avait là un principe nouveau, celui de l'unité à double face » (p. 43). Toutefois, la singularité du double ou de la dualité au sens saussurien ne sont pas soupçonnées dans ces pages. En fait, expliquer les dualités revient pour Benveniste à souligner que ce sont les rapports qui constituent les termes : « Et encore une fois, aucun des termes ainsi opposés (les termes d'une dualité) ne vaut par lui-même et ne renvoie à une réalité substantielle ; chacun d'eux tire sa valeur du fait qu'il s'oppose à l'autre » (p. 40). Ainsi, la dualité semble être réduite au principe que la valeur d'un terme est produite par ses oppositions aux autres termes du système. L'importance de la négativité chez Saussure – que les termes sont constitués par ce qu'ils ne sont pas – risque d'occulter que la dualité chez lui prend un sens tout à fait nouveau : qu'il n'y ait pas des termes linguistiques simples et positifs implique à la fois dualité et négativité.

La méconnaissance du lien entre négativité et dualité explique peut-être l'impasse de la tradition post-saussurienne; analyser les différences pour revenir – malgré le beau programme – aux termes positifs. Selon les mots de Jean-Claude Milner: « Rien de plus passionnant à suivre que la volte par quoi l'entité relative, oppositive et négative de Saussure finit par ne plus montrer, dans les maniements post-saussuriens, qu'une face positive » (2002, p. 166). Pourquoi ? Milner donne une réponse au-delà de Saussure : « Mais pour saisir la structure de son sommeil sans rêves, il suffit qu'on la saisisse en rigueur logique » (ibid.). Pas un mot sur la dualité chez Saussure ni sur le fait que celle-ci exclut une « logique de signifiant » étant donnée l'essence double du signe. Qu'on finisse sur « une face positive » ne veut pas dire qu'on n'a pas suffisamment purifié la structure, mais qu'on n'a pas pu prendre au sérieux la dualité chez Saussure. En somme, ce qu'évoque Milner par rapport à « l'entité relative, oppositive et négative » est à revoir à la lumière de la dualité au sens de Saussure. En fait, il distingue entre deux principes: « Ainsi non seulement il n'y aura pas des termes positifs, mais des différences, mais deuxièmement ces différences résultent d'une combinaison de la forme et du sens perçu » 1.

C'est pourquoi il faut prendre au sérieux le titre du manuscrit. Saussure s'est rendu compte qu'il est arrivé à une pensée qui n'est pas partagée par ses collègues et il écrit en conséquence ce qu'il appelle un « opuscule » pour combattre une erreur : « Comment saisir l'extrême malentendu qui domine les raisonnements sur le langage ? » (p. 42). Le malentendu est profond et enraciné dans notre langage comme dans notre tradition. Il consiste en diviser le langage en deux ; d'un côté une forme vocale ou une expression, de l'autre un sens ou une pensée. Bref, on suppose qu'il y a un dualisme entre le son et l'idée. Le premier est physiologique, le deuxième psychique. La distinction semble s'imposer spontanément comme rapport entre deux entités opposées. Et le terme double y contribue dans son sens usuel : « on pose qu'il existe des termes doubles comportant une forme, un corps, un être phonétique – et une signification, une idée, un être, une chose spirituelle »

^{1.} De l'essence double du langage, dans F. de Saussure, Écrits de linguistique générale, 2002, p. 66. Toutes les citations suivantes – sauf mention contraire – renvoient à ce texte.

(p. 42). Voilà des « termes doubles » qui supposent un dualisme qui partage le langage en deux.

L'argument de Saussure contre un tel dualisme est capital : « Le dualisme qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité vocale COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait "physique" du son par opposition au fait "mental" de la signification » (p. 20). Le dualisme qui partage le langage n'est pas là où on le situe, mais entre le phénomène vocal COMME SIGNE et le fait physique. La tradition a donc effacé le phénomène vocal COMME SIGNE en le partageant en deux. D'où le pseudo-problème en essayant de lier l'un (le côté physique) à l'autre (le côté mental). Par contre, pour Saussure : « Nous disons d'abord que la forme est la même chose que la signification, et que cet être-là est quadruple » (p. 42). On le verra, c'est l'unité de la forme avec la signification – le son et le sens – qui donne une essence double; ce qui est à la fois son et sens. Ici « double » renferme une unité, tandis que plus haut « double » impliquait un dualisme entre deux termes ou deux entités. Sans cette distinction, on peut facilement perdre de vue ce qui caractérise le phénomène linguistique en lui-même, en son essence : « Il est faux (et impraticable) d'opposer la forme et le sens. Ce qui est juste en revanche c'est d'opposer la figure vocale d'une part et la forme-sens de l'autre » (p. 17). Donc, pour la tradition il y a un dualisme qui s'enracine dans le cœur du langage (entre le son et le sens), tandis que pour Saussure il y a un dualisme qui distingue le langage de ce qui n'est pas langage (le fait physique). Le « double » dans le sens nouveau s'applique par contre au langage même et il s'ensuit qu'il n'y a plus d'objets simples et homogènes:

- 2) qu'il n'y a point d'entité linguistique parmi celles qui nous sont données qui soit *simple*, puisqu'étant réduite même à sa plus simple expression, elle oblige à tenir compte à la fois d'un signe et d'une signification, et que lui contester cette dualité revient directement à lui ôter son existence linguistique, en la rejetant par exemple dans le domaine des faits physiques;
- 3) que si l'unité de chaque fait de langage résulte déjà d'un fait complexe dans l'union des faits, elle résulte de plus d'une union d'un genre hautement particulier : en ce qu'il n'y a rien de commun, dans l'essence, entre un signe et ce qu'il signifie ;
- 4) que l'entreprise de classer les faits d'une langue se trouve donc devant ce problème : de classer des *accouplements d'objets hétérogènes* (signes-idées), nullement comme on est porté à le supposer, de classer des objets simples et homogènes, ce qui serait le cas si on avait à classer des signes *ou* des idées. Il y a deux grammaires, dont l'une est partie de l'idée, et l'autre du signe ; elles sont fausses ou incomplètes toutes les deux. (p. 20)

Saussure est donc amené à poser des objets d'un type nouveau qui sont au départ (par essence) complexes et hétérogènes face aux objets simples et homogènes. Il s'ensuit une distinction ontologique entre deux types d'objets; les objets simples et homogènes et les objets complexes et hétérogènes.

L'erreur fondamentale de notre tradition, c'est de traiter les êtres linguistiques comme des objets simples et homogènes. On pose d'un côté la pensée, de l'autre la figure vocale : « ce qui n'est pas deux choses, mais une, contrairement à la première erreur fondamentale » (p. 44). Aussi le langage échappe-t-il dès lors qu'on ne distingue pas entre ces deux types d'objets : « Il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes internes ou de conscience et les phénomènes externes, directement saisissables » (p. 17). Une « figure vocale » (comme physique) est un phénomène externe et également « simple et homogène ». Seul le phénomène interne est double ; à savoir « complexe et hétérogène ». Mais comme tel – dans sa dualité même – il n'est pas directement saisissable. En quelque sorte, ce qui est externe est en premier lieu un objet, tandis que « phénomène interne » signifie ce qui « est aperçu par la conscience » (p. 45). En effet, l'unité entre le son et la signification n'est unité que pour celui qui parle et qui entend : « Il n'est pas vrai, il est profondément faux de se figurer qu'il y ait opposition entre le son et l'idée, qui sont au contraire indissolublement unis pour notre esprit » (p. 64); «Les deux éléments du mot sont réciproquement dans l'ordre spirituel; notre point de vue constant sera de dire que non seulement la signification, mais aussi le signe est un fait de conscience pur » (p. 19); « La première expression de la réalité serait de dire que la langue (c'est-à-dire le sujet parlant) n'aperçoit ni l'idée a ni la forme A mais seulement le rapport $a/A \gg (p. 39)$.

C'est pourquoi la dualité est « le point de vue de l'état de langue en lui-même » (p. 21). Ce n'est pas un point de vue sur la langue – par exemple un point de vue théorique –, mais la langue même comme le point de vue du sujet parlant. Dans ce sens le signe est « un fait de conscience pure », à savoir un « phénomène interne ». Quand Saussure parle du « sens perçu », cela signifie que le sens n'existe que comme perçu. Il n'y a pas d'objets indépendants en dehors de l'articulation et de la perception linguistique – indépendant de leur emploi ². Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'un côté une langue, de l'autre un sujet parlant. Le sujet est dans sa langue. Il est en quelque sorte dans la dualité, dans ces phénomènes « indissolublement unis pour notre esprit ». Il s'ensuit que tout ce que fait le linguiste suppose « l'état de langue en lui-même » comme « un point de vue qui sert de critère, les premières et les plus irréductibles entités dont peut s'occuper le linguiste sont déjà le produit d'une opération latente de l'esprit » (p. 23).

Or, la dualité n'est pas donnée comme telle au sujet parlant. La langue comme point de vue (du sujet) n'est pas un point de vue théorique sur la langue. La dualité représente au contraire le piège par excellence pour celui qui veut parler de la langue. « Le continuel et subtil défaut de toutes les distinctions linguistiques est de croire qu'en parlant d'un objet à un certain point de vue on est de ce fait, dans ledit point de vue ; dans les neuf dixièmes des cas, c'est justement le contraire qui est vrai pour une raison très simple » (p. 23). « Ce qui est en revanche vivement cultivé, c'est la confusion lamentable de ces différents points de vue, jusque dans les ouvrages élevant

^{2.} Pour plus de détails et pour aborder le langage au niveau de la perception et de l'articulation linguistique liée à la temporalité, je renvoie à mon livre sur Saussure (Utaker, 2002/2016).

100 ARILD UTAKER

les plus hautes prétentions scientifiques » (p. 22). Le point de vue de « *l'état de langue en lui-même* » « non différent du point de vue *sémiologique* (ou du signe-idée) » (p. 21) est par exemple mélangé avec « le point de vue des *identités transversales* non différent du point de vue diachronique » (p. 21). Ici, la distinction entre les deux points de vue n'est pas reconnue. D'un autre côté, la dualité du signe amène à concevoir une distinction qui donne deux points de vue opposés – l'un physiologique et l'autre psychique, là où il n'y a qu'un point de vue (nommé ici « sémiologique »).

Que la dualité soit méconnue, cela reste profondément lié à notre tendance à supposer une substance linguistique dans « les actions diverses que nécessite le langage » (p. 81). Un signe est identifié avec une figure vocale comme substance sonore ou avec une idée comme contenu (substance) de signification. Et deux substances peuvent entrer dans un rapport dichotomique, mais jamais dans une dualité qui fait que deux – son et idée – égalent un. Car la dualité concerne la forme et non pas la substance linguistique. La combinaison son-sens (idée) produit une forme, en non pas une substance : « l'association de deux éléments hétérogènes » (p. 18) ne peut pas produire une substance ou un contenu. Il s'agit d'une unité qui n'est pas seulement complexe, « mais d'autre part des éléments destitués dans leur complexité d'une unité naturelle, non comparable à un corps simple chimique, ni davantage à une combinaison chimique, très comparables si l'on veut en revanche à un mélange chimique, tel que le mélange de l'azote et de l'oxygène dans l'air respirable » (p. 18).

N'ayant pas de substance (propre), l'unité complexe et hétérogène représente plutôt un vide. C'est pourquoi elle n'est pas identique à elle-même (A = A). La dualité du signe (pour simplifier, j'emploie la terminologie ultérieure) donne un signe qui n'est rien en lui-même, habité par une différence hétérogène - sans substance - et qui est à la fois « signifié » et « signifiant ». Donc un signe n'existe jamais seul. Identique à lui-même, il n'a pas d'existence. Il n'existe que par rapport à la pluralité (multiplicité) des signes. Qu'un signe n'ait pas de prononciation ou de signification déterminée signifie que ces deux aspects montrent des « fluctuations » : « C'est ainsi qu'un phénomène qui paraît tout à fait perdu au milieu des centaines de phénomènes qu'on peut distinguer au premier abord dans le langage, celui qui nous appellerons la FLUCTUATION phonétique, mérite d'être dès le début tiré de la masse et posé à la fois comme unique en son genre et tout à fait caractéristique du principe négatif qui est au fond du mécanisme de la langue » (p. 71). De même pour l'idée ou pour la signification : « Aucun signe n'est donc limité dans la somme d'idées positives qu'il est au même moment appelé à concentrer en lui seul; il n'est jamais limité que négativement, par la présence simultanée d'autres signes; et il est donc vain de chercher quelle est la somme des significations d'un mot » (p.78). D'où le corollaire : « Il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots - parce que le sens des mots est une chose essentiellement négative » (p. 80).

Bref, le signe n'est pas une entité positive. Il n'existe que par son dehors et sa dualité a donc comme corollaire sa négativité. La dualité appelle la

négativité et vice versa. Voilà la difficulté : « Ainsi une notion continuellement employée (sous des formes diverses) et qui paraît claire, diversité du signe, ne signifie absolument rien; on ne peut parler que de la diversité du signe dans l'idée une ou de la diversité du signe dans l'idée diverse. / Et les deux choses, tout en étant foncièrement différentes, s'entrecroisent tellement en fait qu'il serait profondément faux de dire qu'il suffit de sous-entendre dans chaque cas – vu qu'au bout de quelques minutes on aurait déjà pris le change sans s'en douter sur tout. / [...] il n'y a de donné que la diversité des signes combinée indissolublement et d'une facon infiniment complexe avec la diversités des idées » (p. 51). Saussure approche ici le cœur de sa problématique et il n'est pas surprenant qu'il ait du mal à trouver des formules qui lui conviennent. Je cite un autre essai de formulation : « FORME = Non pas une certaine entité positive d'un ordre quelconque, et d'un ordre simple; mais l'entité à la fois négative et complexe : résultant (sans aucune espèce de base matérielle) de la différence avec d'autres formes COMBINÉE avec la différence de significations d'autres formes » (p. 36). Ou encore, une formule légèrement différente : « On ne peut pas définir ce qu'est une forme à l'aide de la figure vocale qu'elle représente, - pas davantage à l'aide du sens qui contient cette figure vocale. On est obligé de poser comme fait primordial le fait GÉNÉRAL, COMPLEXE et composé de DEUX FAITS NÉGATIFS : de la différence générale des figures vocales jointe à la différence générale des sens qui peuvent s'y attacher » (p. 29). Le fait général et complexe est la forme comme dualité qui est composée de « deux faits négatifs ». En fait, la dualité et la négativité semblent indiquer deux conditions qui au fond se recouvrent : « Secondairement, pour qu'une FORME soit, comme forme, et non comme figure vocale, il y a deux conditions constantes, quoique ces deux conditions se trouvent en dernière analyse n'en former qu'une seule : 1) que cette forme ne soit pas séparée de son opposition avec d'autres formes simultanées; 2) que cette forme ne soit pas séparée de son sens. Les deux conditions sont tellement la même qu'en réalité on ne peut parler des *formes opposées* sans supposer que l'opposition résulte du sens aussi bien que de la forme » (p. 29).

On peut admettre cela en ajoutant qu'il y a toutefois une différence non réductible entre la dualité et la négativité. La dualité est interne – elle caractérise un signe comme son trait interne – tandis que la négativité est externe. C'est pourquoi un signe ou un terme ne peut jamais être négatif (comme caractère interne). Autrement dit, dans la langue il n'y aura pas de signe obtenu par la négation d'un signe. Un signe ne se rapporte pas à sa propre absence, mais à la présence virtuelle comme actuelle des autres signes. Il suit qu'il faut prendre « négativité » dans un sens tout autre que celle qui est donnée par notre « logique de l'identité » liée à une « logique d'exclusion ». Comme la dualité rompt avec l'identité, la négativité rompt avec le même schème, selon lequel une entité s'oppose à sa négation comme à son absence ou son manque. D'où le principe de non-contradiction ; une entité ne peut être à la fois présente ou absente au même lieu (alternativement ; une proposition ne peut être à la fois vraie et fausse). Une identité (A=A) exclut son opposition (non-A). Ontologiquement, cela

102 ARILD UTAKER

signifie que ce qui existe c'est l'entité positive (des êtres ou des étants). Ce qui n'existe pas vient en second lieu – un peu comme l'ombre d'un être. C'est pourquoi la logique d'exclusion amène spontanément à concevoir les différences dont parle Saussure comme des oppositions binaires – comme par exemple vocalique face à non vocalique -, éventuellement logiques. Sous la plume de Jakobson : « Ces deux termes, l'un présent et l'autre absent dans une unité donnée du message, constituent une véritable opposition logique » (1963, p. 124)³. On le voit, la différence est soumise à un terme (positif) et obtenue par sa négation (non vocalique). Elle n'est pas ce qui crée le terme (autrement dit, dans la logique la différence est comprise à partir de la négation). Ainsi, une différence est-elle réduite à un trait distinctif en tant que propriété d'un élément (phonème ou signe) et l'entité relative « finit par ne plus montrer, dans les maniements post-saussuriens, qu'une face positive » selon les mots de Milner déjà cités. Voilà l'échec de cette sorte de structuralisme : la découverte du structural est rabattue sur le numérique ou le digital (sur un code digital selon Jakobson, 1963, p. 90).

2. Le « vide plein » et le zéro

Mais la grande découverte de Saussure – et ici elle saute aux yeux – est que la langue ne connait pas la logique. Ici, il n'y a ni identité logique, ni opposition logique. Un signe n'est pas identique à lui-même et sa négativité n'est pas sa propre négation (comme le serait son absence). Voilà pourquoi ce qui existe en tant que langue est en premier lieu la négativité (les différences), non pas comme manque (absence) ou non-être, mais comme « positivité » dans le sens que linguistiquement la négativité est primaire ; c'est elle qui fait exister les signes (c'est-à-dire notre perception et articulation linguistique). Un long travail doit être entrepris ici pour montrer comment Saussure rompt avec la métaphysique occidentale qui constitue toujours l'armature spontanée de nos pensées théoriques. Quand Descartes affirme dans sa troisième Méditation que « le néant ne saurait produire aucune chose », il ne suffit pas – comme critique – de primer le néant face à l'être, la négativité face à l'entité positive (un peu comme le travail du négatif dans la dialectique hégélienne). Il faut une conception tout autre de la négativité et du néant et en conséquence une conception tout autre de l'être. Sans passer par un tel détour, on aura toujours du mal à comprendre ce que Saussure veut dire quand il affirme que le concret dans la langue, ce sont les différences – qu'il n'y a pas de signes, seulement les différences entre les signes; et que le réel dans une langue n'existe que par ce qui résonne : les assonances, les alternances, les rythmes, le jeu sonore qui fait le tissu ou la grammaire d'une langue.

Ici, le secours nous vient bien sûr de l'Inde. Professeur de sanskrit et connaisseur des *Veda*, Saussure le savait. La pensée hindoue n'a pas connu notre logique et il faut plutôt dire que c'est la grammaire qui en tient lieu. Tandis que la grammaire chez nous a son point de départ historique dans l'écriture (les lettres, « *grammata* ») et dans la logique, en Inde le point de

^{3.} Dans mon article "On the Binary Opposition" (Utaker, 1974), j'élabore cet argument plus en détail – surtout quant à la confusion qui englobe ce concept chez Jakobson.

départ est la parole, la sonorité de la langue. Ici la grammaire est à la fois une pratique et une théorie de la langue; pour garder la parole sacrée (les *Veda*), il faut une analyse – une théorie – qui assure la permanence d'une telle parole (qui est aussi éternelle que son « message »). Saussure fait donc valoir que le premier hymne du *Rig-Veda* constitue « la preuve d'une très ancienne analyse *grammatico-poétique*, tout à fait naturelle dès qu'il y avait une analyse phono-phonétique » (cité dans Utaker, 2002, p. 153). Mais ce qui nous peut aider ici est quelque chose d'encore plus difficile; une autre conception du néant et du vide que celle qui marque « la pensée de l'être » dans notre propre tradition.

En fait, le manuscrit de Saussure intitulé L'Essence double du langage pose à propos du langage qu'il n'y a ni entité positive ni négativité au sens de notre tradition métaphysique. En revanche, l'essence du langage est toujours *double*. Articulé doublement, le signe est de même articulé doublement par rapport aux autres signes ⁴. Reconnaitre une différence signifie ainsi reconnaître une différence qui est à la fois une différence de son et une différence de sens (ou qui instaure une différence du sens). C'est pourquoi l'on peut dire que l'essence double du langage consiste en sa négativité – si l'on accepte la négativité dans ce sens tout à fait nouveau. La négativité du signe est forcément doublement articulée (par le son et par le sens) et cela est donné dans le signe même : dans ce sens, l'essence double est bien l'essence d'une négativité doublement articulée. Cela pourrait sembler une contradiction du texte saussurien : parfois il pose deux principes (dualité et négativité), parfois il indique qu'au fond il s'agit du même principe; mais cela ne montre que la difficulté énorme de formuler une telle pensée. L'essence du langage – dans la conception tout à fait neuve de l'essence – nous présente une dualité qui est à la fois hétérogène (voilà l'arbitraire radical du signe) et négative. Sans un aspect, nous n'avons pas l'autre. Si on les sépare, Saussure nous échappe et nous pouvons continuer dans la tranquillité de notre logique (de l'identité et de l'exclusion).

Ce n'est pas par hasard que le signe zéro -0 – n'a pas été inventé en Occident. Il nous vient de l'Inde par l'entremise de la culture arabe. Arrivé en Occident au Moyen Âge, il était d'emblée stigmatisé comme signe du diable, comme signe diabolique. Un signe qui ne fait pas référence à quelque chose qui existe et qui ne représente rien ne peut pas être à proprement parler un signe. Il faut donc soupçonner qu'il cache l'œuvre du diable comme le principe qui déchire ce qui est uni ; qui déchire le sym-bole comme l'unité du signe et de l'être et le transforme en dia-bole. Le langage symbolique risque de basculer en langage diabolique. De plus, ce signe ne désigne ni une positivité (1, 2...), ni une négativité (comme ce qui s'oppose à un nombre positif). Si l'on ne l'accepte pas, tout le système des chiffres arabes s'écroule, tellement il en constitue un élément décisif. De même, il faut accepter zéro -0 – comme un signe qui ne diffère pas des autres signes numériques (pas de différence de principe entre 6-5=1 et 5-5=0). Et le

^{4.} Cela n'a rien à voir avec la théorie de la double articulation du langage (Martinet) qui pose que le langage est articulé par deux types d'unités différents : les unités pourvues de sens et (deuxième articulation) les unités distinctives.

zéro n'est pas non plus l'absence d'un terme (ou sa négativité), mais il s'approche de ce qu'on a appelé plus haut une négativité « positive » ; un vide qui existe non pas comme l'absence d'une chose, mais positivement comme « vide plein ».

Dans ce sens, le zéro est un terme grammatical pour Saussure, « un mot fléchi à désinence de zéro » (CLG, p. 255). Mais ce qu'il ne souligne pas, c'est que le zéro lui vient des grammaires hindoues. Dans sa Brève Histoire de la linguistique (1976, p. 156), Robins voit en Saussure celui qui en Occident fut le plus proche de l'illustre grammairien indien, Panini : « En dehors du sanskrit, l'exemple le plus paninien est l'analyse par Saussure des formes des cas nominatif comme phliox (plôks), flamme, où phlógreprésente la racine et s le suffixe du nominatif singulier, et où le formant du thème, comme dans hippos, hipp-o-s (cheval) est représenté par un suffixe zéro (plog-Ø-s) ». Le morphème zéro n'est pas l'absence d'un morphème, mais un morphème comme les autres. La seule différence, c'est qu'il est marqué par un vide, mais un vide qui signifie, qui existe (qui n'est pas la négation d'une présence) et qui ne signifie que par rapport aux autres morphèmes. Donc un vide – un morphème – qui comme tout morphème n'existe que par ses différences. Si un signe peut se contenter de s'opposer à un rien, c'est un rien – un vide – qui existe. Il s'ensuit que le vide dans ce sens peut être un signe et que le vide, linguistiquement donné, n'est pas de nature différente d'un signe. Que le vide n'est pas un manque implique aussi qu'une langue ne manque de rien : The man I have seen ne manque par exemple de rien par rapport à sa traduction française « L'homme que j'ai vu ». L'anglais ne manque pas du que et il n'y a également pas de « syntaxe incorporelle » (v. CLG, p.191).

Tandis que la négativité au sens classique désigne une absence ou un vide, la négativité chez Saussure désigne une présence et un « vide plein ». C'est ainsi que le vide peut créer quelque chose, un peu comme un intervalle qui rythme le discours. C'est pourquoi les différences ont le vide comme dimension et, dans ce sens, le vide est un « espacement » du temps. Peut-être faut-il parler d'un vide créé par le temps sonore (ou le ruban sonore) qui est une condition de notre parole et de notre écoute ; donc, ni lettre, ni phonème, mais ce qui les distingue dans la chaîne sonore. Il s'agit en effet de l'armature grammaticale – comme « l'espace vide » – de notre pensée ou de notre entendement. C'est pourquoi il n'y a pas une extériorité de la langue par rapport à l'entendement ou la pensée. Si l'on considère en revanche la logique comme l'armature de la pensée, le langage serait instrument ou miroir, ou machine logique qui produit des phrases grammaticales.

3. La métaphysique moderne ; l'abolition du sens

Il faut bien le dire, la logique dans ce contexte est solidaire de ce que Castoriadis (1975, p. 209) a appelé *l'utopie du siècle*; celle « *d'éliminer le sens* (et sous une autre forme, d'éliminer l'homme) ». Si le diagnostic de Milner est juste, sa réponse fait partie du problème. Car maintenant on peut mieux voir que ce qui « finit par ne plus montrer, dans les maniements post-saussuriens, qu'une face positive » vient justement de cette abolition du sens.

Saussure, dans sa pensée de différences, aurait tout de même gardé un résidu de la métaphysique, le sens, le signifié. Il fallait donc radicaliser Saussure. D'un côté, on s'efforce de libérer le signe de son signifié (c'est-à-dire de sa dualité) – chez Lacan et Derrida – pour arriver à une « logique du signifiant ». D'un autre côté, cette libération se fait en direction du signal (en tant qu'élément d'un code digital), comme chez Jakobson et d'une manière plus ambigüe, chez Lévi-Strauss. Si le sens est un effet de jeux de signifiants qui renvoient l'un à l'autre d'une manière qui montre que le sens nécessairement glisse ou s'échappe (un signifié qui est toujours en position de signifiant), il semble que le langage circule autour d'une absence ou d'un manque. Au lieu de dire que le langage existe en vertu d'un « vide plein » créé par le langage et donné par les signes mêmes, on évoque parfois le signifiant comme l'absence de la chose ; une absence négative. Comprendre le vide dans sa positivité et le langage comme ce qui nous donne la présence du monde (ou de la chose) implique en revanche l'unité du signe comme à la fois signifiant et signifié.

On le comprend peut-être mieux aujourd'hui, la réduction du signe au signifiant est solidaire de deux autres réductions. D'une part, la réduction du signe à une syntaxe logique caractérisée par un seul niveau, donc un formalisme sans contenu et qui suppose que le sens s'ajoute dans une interprétation (sauf pour L. Hjelmslev). D'autre part, une réduction du signe aux signaux (physiques). Ainsi se forment deux conceptions modernes du langage; comme système formel et comme système de signaux. Les deux se conjuguent dans la machine qu'on connaît sous le nom d'*ordinateur* (comme une machine générative à produire des phrases bien formées). Le problème est résumé par la philosophie du langage où les signaux valent ce qu'on appelle *noise in air* ou *ink on paper*. Le problème à résoudre est donc celui du rapport entre deux types d'objets : Comment les objets sonores seront-ils liés aux objets du monde ? En vertu de quoi la référence s'établira-t-elle ?

La critique du signe comme élément majeur de la métaphysique (comme chez Derrida) n'a pas pu empêcher que notre métaphysique ultramoderne ramène le langage à un objet physique unifié par une terminologie commune : cognition, information, transmission, code, etc. Que le signe avait chez Saussure un sens tout à fait nouveau lié à sa dualité même, ce fait a échappé à ses critiques. Un mot n'est pas un concept et le mot *signe* occulte évidemment le concept de signe, comme le mot *double* occulte le concept de dualité. Saussure le savait et il avait prévu que le terme même de *signe* (dans son usage préthéorique et spontané) allait glisser vers le signifiant, donc glisser vers ce qui est impossible selon lui ; un signifiant sans signifié.

Le retour de Saussure avec *De l'essence double du langage* nous montre qu'il y a chez lui une tout autre critique de la métaphysique : de ses concepts d'essence, d'entité et d'antinomie. Ces concepts sont aujourd'hui traduits en langage digital (comme +/- et binarité) ou en une machine (générative) du langage d'où toute dualité au sens de Saussure reste exclue. Aussi Saussure revient, un peu comme le spectre d'une nuit depuis longtemps oubliée, pour nous expliquer pourquoi Chomsky – si impliqué dans la pensée moderne – s'est profondément trompé. Il est temps, enfin, d'essayer de poser de nou-

106 ARILD UTAKER

veau le problème du sens, de la signification et du langage et peut-être même d'envisager qu'avec « l'essence double du langage » il en va au fond de l'essence (de la nature) double de l'homme.

Car il ne faut pas non plus oublier qu'à l'intérieur de la métaphysique le langage n'a pas à proprement parler d'essence, au sens d'avoir une existence par lui-même. Il existe toujours en vertu d'autre chose (le monde, la pensée, le cerveau...) qui existe « essentiellement » ou véritablement. D'où le sens polémique de parler d'une essence de ce qui (selon la métaphysique) n'a pas une essence propre, car l'essence au sens traditionnel encourage nos tendances à expliquer par des réductions (au cerveau, aux gènes, etc. – mais aussi au langage). C'est pourquoi l'irréductibilité du langage pour Saussure ne renferme pas un système ou un monde, mais demeure une conséquence de sa dualité. Ce qu'on dit n'existe pas avant qu'on le dise, ne répète pas une phrase ou une langue donnée au préalable. D'où sa conception tout à fait nouvelle de l'essence, qui fait que l'essence du langage est en même temps son existence: point d'essence qui précède l'existence, ni non plus d'existence qui précède l'existence, ni non plus d'existence qui précède l'essence

Références

BENVENISTE Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

CASTORIADIS Cornélius, 1975, L'Institution imaginaire de la société, Paris, Seuil

JAKOBSON Roman, 1963, Essais de linguistique générale, Paris, Minuit; Main Trends in the Science of Language, London, George Allen & Unwin, 1973

MILNER Jean-Claude, 2002, Le Périple structural, Paris, Seuil.

ROBINS Robert Henry, 1990, Brève Histoire de la linguistique, Paris, Seuil.

SAUSSURE Ferdinand de, 1972, *Cours de linguistique générale*, éd. T. De Mauro, Paris, Payot.

SAUSSURE Ferdinand de, 2002, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard.

UTAKER Arild, 1974, "On the Binary Opposition", Linguistics, n° 134, p. 73-93.

UTAKER Arild, 2002/2016, La Philosophie du langage. Une archéologie saussurienne, Paris, PUF; 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas.

^{5.} Une première version de ce texte a été présentée à l'Institut d'études avancées de Nantes lors d'un atelier sur « La dualité du langage chez Ferdinand de Saussure » le 19 avril 2011. Résident de l'IEA de Nantes en 2010-2011, je remercie l'Institut et son directeur Alain Supiot pour des conditions de travail extraordinaires.

L'ordre, le cercle, la réflexivité dans les manuscrits dits *De l'essence double du langage* de Ferdinand de Saussure ¹

Kazuhiro Matsuzawa Université de Nagoya

Abstract

This paper considers an important question posed by Ferdinand de Saussure, regarding the order of the presentation of his ideas. Saussure was often drawn into "a vicious circle" that made him go back to the premise as he goes proceeded. Starting from the place of language or vocal figure Saussure constantly refers to the principle of differential negativity by presupposing it. However, this principle is at work only in and by the speaking subject's consciousness, without which the principle of difference would make language a being that exists independently of the human mind: hence Saussure's hesitation regarding the order of the demonstration. Moreover, this circular referral to the place of language, negativity, and the subject's consciousness contradicts the historic dimension of the transmission of language. If "there can be no difference in them between what distinguishes a thing and what constitutes it", from where comes the distinction between the diachronic and the synchronic? Metalanguage which can not elude "the ultimate law" is homogeneous to object language: "the ultimate law of language is that nothing can ever be said to exist in one term [...], a cannot refer to anything without the help of b, and the same goes for this term without the help of a". This homogeneity induces reflexivity which implicates the metalanguage. In a reflective mirror difference becomes "constitutive" instead of remaining "constituée" in and by the synchronic system. The permanent tension between the idea of the science of language, the hermeneutic circle and the reflexivity makes Saussure say that "whoever enters the realm of language may as well abandon all hope of finding a fitting analogy, earthly or otherwise".

1. La question de l'ordre

Lorsque les manuscrits dits de *De l'essence double du langage*, découverts en 1996, sont entrés à la Bibliothèque de Genève, celle-ci a fait appel à Rudolf Engler afin de trier une partie des feuillets épars conservés dans une « enveloppe ou fourre sur laquelle Saussure avait noté "science du langage" » ². Engler a établi l'ordre officiel des manuscrits qui se trouvent actuellement dans la Bibliothèque de Genève sous la côte « Arch. de Saus-

^{1.} Version remaniée de mon article (Matsuzawa : 2012).

^{2.} Selon les termes du catalogue de la Bibliothèque de Genève. En ce sens, il convient d'appeler *Science du langage* l'ensemble des manuscrits découverts en 1996 et publiés en 2002, qui comprend ceux de *De l'essence double du langage*.

sure 372 », paginés de 1 à 274. E. Sofia a signalé judicieusement que « l'ordre original des pages, et donc l'ordre même du texte, a été altéré » (Sofia, 2012) par l'édition des *Écrits de linguistique générale*. Mais ce que Sofia appelle « l'ordre original » est en fait l'ordre officiel de la Bibliothèque de Genève qui n'est qu'un ordre hypothétique se donnant pour l'ordre original ³. Outre l'ordre officiel et l'ordre de l'édition Gallimard, René Amacker a proposé un troisième arrangement dans son édition parue en 2011. Toutes ces tentatives participent de l'aventure des transformations des brouillons en texte, l'ordre original ayant été, comme pour les *Pensées* de Pascal, définitivement perdu. Une interrogation philologique sur le mode d'existence des manuscrits s'impose inévitablement.

Le présent article a pour objectif de montrer que l'exploration des manuscrits fait apparaître, sous une lumière singulière qui conserve une part d'obscurité, la problématisation de l'ordre de l'exposition théorique qui hante et tourmente le maître genevois. La philologie et l'herméneutique se rejoignent de la sorte dans leur souci d'élucider cette question épineuse d'une façon critique pour l'une, réflexive pour l'autre. Tullio De Mauro a déjà fait remarquer que la pensée de Saussure n'apparaît pas comme un ensemble de dogmes, mais comme la patiente exploration de liaisons entre de multiples « points de vue » (1972, p. 408-409). Il signale un intéressant parallélisme avec les difficultés rencontrées par Wittgenstein sur le problème de la présentation. Françoise Gadet reconnaît elle aussi une importance capitale à la question de l'ordre de présentation (1987, p. 26-27). S'appuyant sur l'analyse comparative des trois cours de linguistique générale que Saussure a donnés, Ch. Bota a déjà éclairci « le principe géométrique (ou principe d'ordre) chez Saussure, qui revêt la forme d'un postulat méthodologique » (2002, p. 141). L'ordonnancement ainsi dégagé est bien le fruit d'une analyse méticuleuse des trois cours professés par le maître genevois. Mais dans le cadre d'un cours universitaire, le souci pédagogique n'a-t-il pas obligé le maître à donner un ordre compréhensible à ses leçons, à simplifier malgré lui, et à agencer divers aspects du langage et de l'exposition théorique ⁴? La question de l'ordre telle qu'elle apparaît dans les manuscrits de Science du langage nous rendra sensibles à l'extrême difficulté de la tâche que le maître genevois s'est imposée.

1.2 L'hésitation entre deux ordres

Il existe une note dans laquelle Saussure hésite entre deux ordres d'exposition de sa théorie linguistique :

Assez important:

La négativité des termes dans le langage peut être considérée avant de se faire une idée du lieu du langage ; pour cette négativité, on peut admettre provisoirement que le langage existe hors de nous et de l'esprit ; car on insiste seulement

^{3.} E. Sofia fait remarquer de plus que l'agencement de R. Engler est opéré en deux temps qui correspondent à « Arch. de Saussure 372 » et « Arch. de Saussure 372 bis ».

^{4.} Saussure se trouve toujours dans un dilemme pédagogique dont il parle explicitement dans l'entretien du 6 mai 1911 avec un de ses étudiants, L. Gautier : « Ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque-chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas, je me trouve arrêté par des scrupules » (SM, p. 30).

sur ce que les différents termes du langage, au lieu d'être différents termes comme les espèces chimiques, etc., ne sont que des différences déterminées entre des termes qui seraient vides et indéterminés sans ces différences. (BG, p. 133; *ELG*, p. 64; *SL* 49) ⁵

À la lumière de ce passage, on peut déceler dans un désordre apparent des manuscrits dits *De l'Essence double du langage* un ordre sous-jacent qui leur donne une cohérence significative. L'expression « peut être considéré » suggère que Saussure pensait aussi à « se faire une idée du lieu du langage » avant de traiter la négativité des termes. Ainsi la première page de *L'Essence double du langage* s'ouvre par l'affirmation de l'absence de point de départ et signale le besoin pour la science du langage de se constituer sous la forme de renvois circulaires de cinq ou six vérités (Matsuzawa, 2012).

Et à la fin de la page se lit le passage suivant : « Il y a lieu de distinguer dans la langue les phénomènes internes ou de conscience et les phénomènes externes, directement saisissables » (BG, p. 1; ELG, p. 17; SL 23). Selon toute probabilité, Saussure aurait assigné un le point de départ à la nature et au lieu du langage qui se révèle essentiellement spirituel ou psychique. Ensuite vient l'analyse morphologique des termes du langage. À travers l'analyse morphologique, il s'avère que les termes du langage ne reçoivent leur valeur que dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres termes de la langue, relations dont le sujet parlant a toujours plus ou moins conscience. Le point d'arrivée est assigné au principe de la sémiologie, celui de la négativité différentielle.

2. Réflexion préliminaire sur le lieu et la nature du langage

2.1 L'absence d'un objet immédiat

Dans les notes découvertes en 1996, Saussure se trouve aux prises avec un problème qu'il se résout à poser en ces termes :

La linguistique rencontre-t-elle devant elle un objet premier et immédiat, comme un objet donné [...] ? (BG, p. 7; *ELG*, p. 19; *SL* 36)

Il ne cesse de souligner d'une façon obstinée qu'à la différence des autres « sciences qui peuvent partir de la donnée des sens », la linguistique souffre de l'absence d'un objet immédiatement donné. Sa nature nécessitera donc avant tout une élucidation particulière. Il part de cette constatation apparemment banale :

Une succession de sons vocaux, par exemple mer (m + e + r), est peut-être une entité rentrant dans le domaine de l'acoustique, ou de la physiologie ; elle n'est à aucun titre, dans cet état, une entité linguistique.

Une langue existe si à m + e + r s'attache une idée. (BG, p. 7; ELG, p. 19-20; SL 36)

Saussure tire de là quatre conséquences :

Premièrement, l'absence de donnée immédiate. Deuxièmement, la complexité de l'entité linguistique : il n'y a point d'entité linguistique qui soit simple, puisqu'elle est constituée d'un « signe » et d'une signification. Troisièmement, dans

^{5.} Pour la citation du manuscrit de *Science du langage*, on a indiqué la pagination donnée par la Bibliothèque de Genève (BG), la page des *Écrits de linguistique générale* (abrégé en *ELG*) et le numéro du fragment de l'édition *Science du langage* de R. Amacker (abrégé en *SL*). Pour les autres manuscrits, on a seulement indiqué la page des *Écrits de linguistique générale*.

la mesure où il n'y a rien de commun entre un signe et ce qu'il signifie, cette union est d'un genre hautement particulier, par où le langage reste mystérieux à qui l'observe. Quatrièmement, la classification des faits d'une langue rencontre le problème de classer des accouplements d'objets hétérogènes (signes-idées). (BG, p. 8-9-10; *ELG*, p. 20; *SL* 36)

Il vaut mieux dès maintenant prêter attention à l'emploi que Saussure fait du terme « signe » : dans *De l'essence double du langage*, il utilisait, faute de mieux, le terme *signe* au sens de 'signifiant'. C'est pourquoi Saussure indique qu'il parle du signe linguistique dans sa totalité en prenant la peine de préciser « non seulement la signification, mais aussi le signe » ou bien « le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre » (BG, p. 11; *ELG*, p. 21; *SL* 37). Nous employons le terme « signe linguistique » pour indiquer cette entité à deux faces.

2.2 L'immatérialité et la dualité du langage

Saussure souligne à plusieurs reprises que

les deux éléments du mot sont réciproquement dans l'ordre spirituel. Notre point de vue constant sera de dire que non seulement la signification, mais aussi le signe est un fait de conscience pur. (BG, p. 4; ELG, p. 19; SL 53)

Il attire l'attention sur le fait que le langage est marqué du sceau d'une dualité foncière :

Le dualisme profond qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental; c'est là la façon facile et pernicieuse de le concevoir. Ce dualisme réside dans la dualité du phénomène vocal COMME TEL, et du phénomène vocal COMME SIGNE – du fait physique (objectif) et du fait physico-mental (subjectif), nullement du fait « physique » du son par opposition au fait « mental » de la signification. Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre; il y en a un second, extérieur, où n'existe plus que le « signe », mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. (BG, p. 11; ELG, p. 20-21; SL 37).

Sauf réserve de détail, on peut admettre un nouveau dualisme que Saussure formule ici contre le dualisme courant. Ce passage est particulièrement important, car on est souvent tenté de lier fort rapidement la dualité du langage à la bi-facialité du signe linguistique. À y regarder d'un peu plus près, on s'aperçoit en effet que l'assimilation de la dualité du signe linguistique à l'hétérogénéité du son et de l'idée, du signifié et du signifiant, est une interprétation un peu précipitée qui méconnaît la portée et l'enjeu de ce que Saussure entend par l'essence double du langage. La dualité est dans ce cas justement entre la figure vocale et le signe linguistique dans sa totalité. Voilà l'une des originalités du concept saussurien du signe linguistique qui apparaît comme une cristallisation immatérielle du « signe » et de la « signification », du son et du sens. Saussure s'élève ici contre le dualisme traditionnel qui tient pour accordé

que le mot lui-même est indubitablement hors de nous, mais que son sens est en nous; qu'il y a une chose matérielle, physique, qui est le mot, et une chose immatérielle, spirituelle qui est son sens. [...] le mot pas plus que son sens n'existe hors de la conscience que nous en avons, ou que nous voulons bien en prendre à chaque moment. (BG, p. 172; ELG, p. 83; SL 52)

Pourtant les choses se compliquent singulièrement. La formulation de Saussure reste équivoque. Il oppose le domaine « intérieur, psychique » au domaine extérieur de la figure vocale, tandis qu'il parle du dualisme « du fait physique (objectif) et du fait physique (objectif) » au lieu de dire simplement « du fait physique (objectif) et du fait mental (subjectif) ». Le langage, dans son essence relève-t-il « du fait mental (subjectif) » ou bien « du fait physico-mental (subjectif) »? Ce flottement résulte du fait que la dualité de la figure vocale et du signe linguistique se répète en abyme dans le signe linguistique lui-même, comme une autre dualité, celle du signifiant et du signifié. Si Saussure accorde une attention toute particulière, non sans équivoque, à une telle dualité, c'est parce qu'il est impossible de concevoir le langage séparé complètement de matérialité physique de la figure vocale. François Rastier souligne judicieusement l'enjeu du problème :

L'enjeu de l'unification des deux plans du langage n'est pas mince, car le lien entre le sensible et l'intelligible a toujours fait mystère, puisque ces deux ordres, dans la tradition platonicienne reprise par la théologie chrétienne, ont toujours été conçus comme séparés — sinon précisément dans une Incarnation. (Rastier, 2001, p. 179).

Il s'agit précisément de penser le rapport singulier de « deux en un », à la fois distincts et inséparables, au-delà de la logique formelle, fondée sur les principes d'identité, de non-contradiction et du tiers exclu.

3. De la phonétique à la morphologie

3.1 La présence d'un son et l'application rudimentaire du principe des oppositions Comment éclaircir en effet la relation d'un être matériel à un être immatériel que la réflexion trouve depuis longtemps obscure ? La réflexion sur la nature du langage est suivie de l'analyse des différents termes de la langue. Saussure commence par aborder l'élément le plus irréductible de la structure de la langue : la présence d'un son.

La présence d'un son dans une langue est ce qu'on peut imaginer de plus irréductible comme élément de sa structure. Il est facile de montrer que la présence de ce son déterminé n'a de valeur que par l'opposition avec d'autres sons présents ; et c'est là la première application rudimentaire, mais déjà incontestable, du principe des OPPOSITIONS, ou des VALEURS RÉCIPROQUES, ou des QUANTITÉS NÉGATIVES et RELATIVES qui créent un état de langue. (BG, p. 23 ; *ELG*, p. 25 ; *SL* 60)

De ce questionnement initial on voit découler cette conséquence un peu imprévue : le recours au principe de la négativité différentielle. Saussure explique la détermination relative du son par « la première application rudimentaire » du principe des oppositions ou des valeurs réciproques, principe qui n'est pas encore présenté comme tel avant la question du lieu du langage. De même :

Une forme est une figure vocale qu'<Une figure vocale devient une forme depuis l'instant crucial où> on l'introduit dans le jeu de signes appelé langue. ⁶ (BG, p. 53; *ELG*, p. 38; *SL* 65)

La substitution du verbe *devenir* au verbe *être* dans cette réécriture met en

^{6.} L'ajout interlinéaire ou marginal dans le manuscrit est indiqué entre soufflets (< ... >) et les mots raturés sont reproduits tels quels dans la transcription.

relief une transformation capitale par laquelle la figure vocale se trouve désubstantialisée. C'est la négativité différentielle qui effectue la conjonction et le passage de l'ordre de la matière (figure vocale) à celui de la forme. Ce « jeu de signes appelé langue » est le fonctionnement d'un système de valeurs différentielles où est à l'œuvre ce « principe fondamental de la sémiologie » :

Il n'y a dans la langue ni signes, ni significations, mais des DIFFÉRENCES de signes et des DIFFÉRENCES de signification. (BG, p. 144; ELG, p. 70; SL 100)

On pourrait y ajouter la troisième relation : le signe linguistique « est à la fois celui de la pensée relative, de la figure vocale relative, et de la relation entre ces deux » (BG, p. 69 ; *ELG*, p. 44 ; *SL* 47). « La relation entre ces deux » désigne le découpage simultanément opéré par la langue sur le plan des significations et celui des sons. L'immatérialité de la « forme-sens » est donc un des effets médiats de ce « principe fondamental de la sémiologie » où tout est négatif et différentiel. Au lieu d'en partir, Saussure remonte au principe de la négativité différentielle qu'il considère tacitement comme déjà acquis. La réflexion préliminaire sur la nature du signe linguistique s'inscrit donc déjà dans la dépendance du principe de la négativité qui, lui, révèle son fonds de présuppositions. Le « principe fondamental » de la sémiologie contient l'amorce de son émergence dans ses effets.

3.2 Intervention de la conscience des sujets parlants

Si l'on s'arrête à ce constat du seul fait que la figure vocale se transforme en forme dans le rapport de différence avec d'autres formes, tout se passera comme si le langage existait hors de l'esprit. Mais une telle transformation n'est pas possible sans intervention de la conscience des sujets parlants en dehors de laquelle la différence ne serait pas à l'œuvre.

? Cercle vicieux fondamental:

On appelle forme une figure vocale qui est déterminée pour la conscience des sujets parlants. (1) $[\dots]$

La seconde mention est en réalité superflue, parce qu'il n'existe rien (p. 13) que ce qui existe pour la conscience; donc si une figure vocale est déterminée, c'est qu'elle l'est pour [les sujets parlants] (BG, p. 81; *ELG*, p. 49; *SL* 68)

C'est au moment où est interrogé le rapport entre la forme, la différence et la conscience des sujets parlants que la question « ? Cercle vicieux fondamental » dévoile ses enjeux. La forme suppose la conscience des sujets parlants en dehors de laquelle la détermination par la différence n'est pas possible. Le principe sémiologique de la différence négative suppose la conscience des sujets parlants en dehors de laquelle il ferait de la langue un être indépendant de l'esprit humain, ce qui céderait à « l'illusion des êtres linguistiques menant une existence indépendante » (BG, p. 18; *ELG*, p. 23; *SL* 40). Il s'agit de la conception organiciste du langage, critiquée déjà avec virulence par Schuchardt et par Whitney avant Saussure.

Mais il y a aussi un autre danger qui est celui d'hypostasier le concept de différence, doté alors d'une substantialité effective. La langue deviendrait un auto-système qui s'engendre et se développe par le mouvement de la « différence ». Saussure est très conscient du rapport entre les catégories (par exemple, celle de « racine » ou de « thème ») et les faits de langage :

L'école moderne a parfaitement saisi la véritable essence des phénomènes de la langue, mais elle s'est montrée remarquablement négligente ou impuissante à définir le rapport qui existe entre les catégories et les faits réels du langage. (*ELG*, p. 192)

La conscience des sujets parlants est en retour toujours affectée de la négativité différentielle sans laquelle elle n'arrivera pas à distinguer les phénomènes langagiers. Il y a donc une interdépendance entre la conscience des sujets parlants et le principe de la sémiologie qui s'impliquent mutuellement

3.3 La morphologie

Dans le dernier tiers du XIX^e siècle, la morphologie s'assigne comme objectif l'étude des formes du langage, tandis que la phonétique est l'étude des sons du langage. Comment Saussure arrive-t-il à remettre en question cette distinction apparemment naturelle pour y voir la manifestation de la dualité foncière du langage ? Il part, semble-t-il, du fait inaperçu et banal de l'alternance :

<(1) non pas phonétiques>

Les alternances sont les différences vocales (1) existant au même moment entre formes que l'on juge représenter, une unité à un titre quelconque, une unité morphologique – plus ou moins large, mais à l'exclusion de l'unité dernière qui est l'identité morphologique. (BG, p. 34; *ELG*, p. 30; *SL* 90)

Autre définition de forme

Forme = éléments d'une alternance,

Alternance = coexistence (cf. page 13 sur *exister*) de signes différents, soit équivalents soit, au contraire opposés dans leur signifi[cation] (BG, p. 48; *ELG*, p. 36; *SL* 135)

L'ensemble des phénomènes que recouvre la notion d'alternance s'explique par la « coexistence », « au même moment », de signes différents que l'on juge représenter une unité morphologique. On notera ici une substitution intéressante « opposée » à « non équivalents », ce qui suggère une intervention subreptice du système d'oppositions. Saussure considère les alternances « comme éminemment morphologiques puisqu'elles sont instantanées » (BG, p. 123 ; ELG, p. 63 ; SL 91). Les alternances relèvent de la morphologie qui suppose un ordre grammatical et stable de la langue à un moment donné de l'histoire. La phonétique, au contraire, s'occupe du changement historique du son qui échappe à la conscience des sujets parlants. Saussure voit une différence radicale entre les deux points de vue qui président aux deux études. L'essentiel est que la linguistique synchronique s'occupe des phénomènes internes du langage dont le sujet parlant a toujours la conscience à quelque degré que ce soit. Ainsi la distinction entre la phonétique et la morphologie doit-elle être repensée et reformulée par rapport à la conscience des sujets parlants.

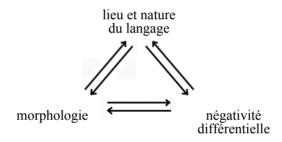
Sans entrer dans le détail, on se bornera à entrevoir ici une remise en question de la distinction de la morphologie et de la phonétique. Saussure considère « la prétendue règle phonétique dressée en se renfermant dans un état donné de langue » (BG, p. 116; *ELG*, p. 59; *SL* 121) comme une règle morphologique. Prenant l'exemple de la prétendue règle phonétique du sandhi sanscrit selon laquelle « s après k, r, et les voyelles autres que [? /?]

devient? », Saussure affirme ne pas y reconnaître une modification phonétique, mais considère que « sa règle est finalement l'expression d'une alternance, fait essentiellement morphologique » (BG, p. 115; *ELG*, p. 59; *SL* 121). L'alternance, tout comme l'analogie, suppose l'ordre de la coexistence des termes en question, coexistence dont le sujet parlant a la conscience. Saussure tente ainsi d'étendre la morphologie jusqu'à ce qui est censé appartenir à la phonétique.

4. La réversibilité circulaire de l'ordre

Loin d'être déductive, la démarche de Saussure est régressive et circulaire (au sens herméneutique du terme) et remonte peu à peu vers le principe sémiologique de la négativité différentielle qui ne cesse de s'intercroiser avec quelques « vérités ». Pris dans le cercle herméneutique, Saussure ne cesse d'en appeler au « principe fondamental » tout en le présupposant. Serait-ce à dire que ce principe, en plus d'être le terme, est également premier ?

On peut figurer comme suit l'ordre de l'exposé, tel qu'on l'a rencontré jusqu'ici :



Ainsi peut-on bien comprendre pourquoi sous la plume de Saussure revient à plusieurs reprises l'expression de « cercle vicieux », qui marque sa perplexité devant la difficulté de l'entreprise : « Ne parlons ni d'axiomes, ni de principes, ni de thèses » (*ELG*, p. 123). Une pareille affirmation se retrouve dans le dossier découvert en 1996, intitulé par Bouquet et Engler *Nouveaux Item* :

[...] il est <profondément> faux de s'imaginer qu'on puisse faire une synthèse radieuse de la langue, en partant d'un principe <déterminé> qui se développe et s'incorpore avec [tout le reste]. Il [= ce livre] montre qu'on ne peut comprendre ce qu'est la langue qu'à l'aide de quatre ou cinq principes sans cesse intercroisés d'une manière qui semble faite exprès pour tromper les plus habiles et les plus attentifs à leurs pensée. (BG, p. 195 : ELG, p. 95 ; SL 1)

On voit maintenant clairement que trois pôles ou vérités s'entrecroisent dans l'exposé de Saussure. Aux yeux de celui-ci la science du langage ne se constitue pas sous la forme d'un système théorique dans lequel à partir d'un seul et unique principe serait déduit tout le reste, mais sous la forme d'un réseau circulaire

5. Problématisation des points de vue

5.1 Émergence du temps de la transmission

Si la lecture des manuscrits s'arrêtait à ce niveau de l'analyse, elle laisserait échapper l'importance de l'accent mis justement sur « l'essence double du langage ». Au moment même où le cercle a l'air de se boucler et l'on pense qu'il n'en reste rien, surgit une question d'un ordre différent : l'intervention du temps de la transmission du signe qui supprime d'emblée « le phénomène primordial du langage » qui « est l'association d'une pensée à un signe » (BG, p. 76; ELG, p. 47; SL 21). Une des conséquences majeures de cette intervention est la nécessité d'une « séparation absolue entre l'être « langue » toujours momentané et le fait contingent que cet être « langue » est ordinairement destiné à se transmettre à travers le temps » (BG, p. 93; ELG, p. 55; SL 30). L'intervention de la dimension du temps fait émerger une dualité fondamentale du synchronique et du diachronique. À la lumière de la distinction des deux points de vue synchronique et diachronique, il s'avère que le schéma circulaire ci-dessus est inscrit dans la synchronie et présuppose subrepticement que l'on fasse abstraction de la dimension du temps de la transmission du langage.

5.2 L'ordre des points de vue

Quel est alors l'ordre logique qu'il convient de donner aux deux points de vue ? On est habitué aujourd'hui à accorder une priorité méthodologique au synchronique qui fournirait une base à partir de laquelle on peut restituer les états de la langue pour aborder le changement historique. Pour arranger les choses sans résoudre la difficulté inextricable, la distinction entre la notion de primat et celle de primauté serait ici utile dans une certaine mesure. La primauté épistémologique ou méthodologique du synchronique irait de soi. Le primat ontologique devrait être accordé au point de vue diachronique, puisque le résultat de l'histoire de la transmission est toujours déjà là comme une évidence massive. Mais ne nous hâtons pas de croire résolu ce problème d'une extrême difficulté, car l'attitude de Saussure à cet égard est plus nuancée qu'on le croit de prime abord. Dans les manuscrits, tout en affirmant la nécessité de séparer les deux points de vue, Saussure n'arrive pas à accorder définitivement la priorité ni à l'un ni l'autre. Au lieu de privilégier le synchronique, Saussure invoque la raison circonstancielle :

Dans l'état actuel des tendances, il n'a aucun danger à insister surtout sur le côté non historique. (*ELG*, p. 209)

Le 19 janvier 1909, il dit à Riedlinger :

Il faudrait commencer par la linguistique diachronique; le synchronique doit être traité pour lui-même; mais sans l'opposition perpétuelle avec le diachronique, on n'aboutit à rien. (*SM*, p. 29)

Voyons d'un peu plus près comment Saussure s'exprime à ce propos.

S'il n'y avait que ce fait, que chaque chose dans la langue doit être considérée séparément dans son époque et à travers le temps sans donner la moindre prééminence sur l'autre à aucun des deux points de vue, la linguistique serait une science relativement simple, quoique déjà bien différente par cette seule séparation de ce que nous avons dit.

Le malheur est qu'il n'y a pas, comme on se le figure, une chose pouvant être considérée à la fois « dans son époque » et « à travers le temps » ; mais que la détermination même des choses à considérer dans chaque époque et à travers le temps dépend de données différentes et demande un raisonnement sur une donnée. (BG, p. 186 ; *ELG*, p. 87 ; *SL* 34)

Ce passage explicite que la séparation du synchronique et du diachronique est le résultat des deux points de vue qui constituent des objets d'étude différents. La science du langage est donc complexe et périlleuse, parce qu'elle doit tenir ensemble les deux études de nature différente ayant les objets différents, donc le même et l'autre dans une unité douteuse. Si la différence des deux données résulte de celle des deux points de vue, la dualité vient moins de la nature même du langage que de la distinction des deux points de vue que le linguiste décide d'adopter. Tout en affirmant que le langage « se trouve dans l'impossibilité absolue d'être une chose simple » (*ELG*, p. 220), Saussure attribue souvent une telle dualité à la nature même du langage, sans doute pour légitimer les deux points de vue par la nature même de l'objet qui est justement le langage, sous peine de mettre en question le concept de fait linguistique.

5.3 Point de vue, distinction, différence

Quelle est la conséquence qui en découle ? Le langage resserre un nœud de difficultés inextricables autour de la question du point de vue. Saussure ne cesse de souligner l'importance du point de vue qui « crée la chose » dans le domaine de la linguistique :

[...] il nous est interdit en linguistique, quoique nous ne cessions de le faire, de parler « d'une chose » à différents points de vue, ou d'une chose en général, parce que c'est le point de vue qui seul FAIT la chose. (*ELG*, p. 201)

Un fait linguistique n'existe pas en dehors du point de vue qui préside aux distinctions :

il n'y a donc aucun rudiment de fait linguistique hors du point de vue défini qui préside aux distinctions. *ELG*, p. 200)

S'il n'y a pas de donnée immédiate à partir de laquelle on peut travailler, mais seulement différents genres d'identité établis par les différents points de vue, cela permet à Saussure d'introduire de la sorte au cœur même du fait linguistique la différence comme condition de possibilité :

X. La condition de tout fait linguistique est de se passer entre deux termes au minimum; lesquels peuvent être successifs ou synchroniques. L'absence du second terme, si elle semble où que ce soit se produire, n'est qu'apparente. (*ELG*, p. 123)

En d'autres termes, la condition de tout fait linguistique est de se mettre en relation avec ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire de s'inscrire dans une différence réciproque telle que Saussure la formule :

la loi tout à fait finale du langage est qu'il n'y a jamais rien qui puisse résider dans un terme [...], que a est impuissant à rien désigner sans le secours de b, celui-ci de même sans le secours de a; ou que tous deux ne valent donc que par leur réciproque différence, ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi (je suppose « la racine », etc.), autrement que par ce même plexus de différences éternellement négatives. (*ELG*, p. 218-219)

Mettre un fait de langage dans une réciproque différence avec un autre, c'est une opération de l'esprit qui porte le nom de distinction :

XII. Éléments et caractères sont la même chose. C'est un trait de la langue comme de tout système sémiologique en général, qu'il ne puisse pas y avoir de différence chez elle entre ce qui distingue une chose et ce qui la constitue. (*ELG*, p. 123)

Adopter un point de vue, c'est constituer un objet par l'acte de distinction. Le statut de la différence qui est à l'œuvre dans la distinction n'est plus constitué, mais constitutif. La science positive du langage ne peut décrire que des différences déterminées auxquelles la différence constitutive donne lieu. Au lieu de considérer les différents termes comme différences déterminées, il s'agit maintenant de les considérer comme effet d'une différence constitutive qui est justement la distinction. Une conséquence majeure en est que se trouve d'emblée mis en question le concept de fait linguistique « défini en soi » :

Mais tout ce que nous tendons à établir, c'est qu'il est faux d'admettre en linguistique un seul fait comme défini en soi. (*ELG*, p. 198)

Il n'y aurait donc pas un seul fait synchronique ni un seul fait diachronique qui soit défini en soi.

5.4 L'implication inextricable des points de vue et le temps traditionnel

De la primauté des points de vue ne s'ensuit-il pas l'arbitraire (au sens péjoratif du terme) du point de vue ? Cette question dépasse le propos du présent article. Nous nous bornons ici à signaler que la dualité du synchronique et du diachronique ne peut se concevoir sans risque d'implication inaperçue ou de contamination dissimulée entre eux.

La linguistique synchronique

a pour condition préliminaire qu'il soit fait table rase systématiquement de toute espèce de vue et de notion historique comme de toute terminologie historique. (BG, p. 73; *ELG*, p. 45; *SL* 21)

Pour établir la synchronie, il faut faire abstraction de ce qui a précédé, de ce qui n'est pas un état de langue à un moment donné de l'histoire. Pour qu'une telle abstraction puisse s'opérer, il faut qu'il y ait déjà une histoire de la transmission du langage et qu'on ait déjà un savoir naïf de cette histoire ou des résultats de la recherche linguistique dont il faut faire table rase. La conscience du sujet parlant à laquelle se réfère le point de vue synchronique n'est pas purement synchronique. Le synchronique n'est pas l'objet réel mais l'objet idéal qui ne se définit plus seulement par référence à une subjectivité empirique de fait.

À Émile Benveniste revient le mérite d'avoir signalé dans son fameux article que l'analyse des deux faces du signe pour rendre compte de l'arbitraire entre elles n'est possible que sous « le regard impassible du Sirius » (Benveniste, 1966, p. 51). Car le sujet parlant immergé dans un état de la langue vit une intimité avec le langage sans s'attacher à une analyse aussi artificielle de celui-ci. C'est grâce au résultat de la linguistique diachronique qui met en pleine lumière le déplacement entre le signifiant et le signifié que l'on peut rendre suffisamment compte de la relation interne du signe linguistique.

Il apparaît ici opportun de distinguer trois aspects du temps : temps physique, temps historique et temps traditionnel (Rastier, 2001b, p. 283). Le temps historique est un temps daté qui marque positivement tel ou tel changement linguistique. Une certaine stabilité qui assure un état de langue est un effet du temps traditionnel, car pour qu'il ne soit pas un simple moyen de communication, mais soit assimilé dans une large mesure à la pensée vivante, il faut que le langage se soit « fondé de père en fils par impérative tradition » (ELG, p. 262). En dehors du temps traditionnel, le langage ne serait qu'une convention artificielle parmi d'autres que l'on peut modifier volontairement. Si nous sommes insérés et enracinés dans la tradition linguistique qui travaille en nous, nous ne pouvons nous extraire pour la considérer comme un objet posé face à nous. Elle échappe à l'objectivation, mais désigne notre enracinement originaire dans le temps que nous ne saurions réduire sans amputer la compréhension du rapport vital du langage et de nous-mêmes. La dimension de ce temps invisible n'est pas en dehors, mais inhérente à l'état de la langue qu'elle supporte. Pour être le principe de la langue, le principe de la négativité différentielle, présuppose lui-même la dimension du temps traditionnel (Matsuzawa, 2010). « Pourquoi disons-nous : homme, chien? Parce qu'on dit avant nous homme, chien. La justification est dans le temps » (Saussure, 2006, p. 241). Il est significatif de remarquer que la dernière phrase est absente du texte du CLG. L'impossibilité de bâtir un édifice déductif de la linguistique générale est profondément liée à la reconnaissance ultime du facteur vital du temps traditionnel qui précède la distinction du synchronique et du diachronique. Nous baignons dans la tradition linguistique sans nous en apercevoir.

L'omniprésence du temps qui échappe à toute tentative de l'objectivation entraîne à son tour une conséquence grave au niveau métalinguistique : l'implication inextricable des points de vue. Le synchronique et le diachronique sont des objets construits par les points de vue du linguiste qui les met en relation l'un avec l'autre. Le temps exclu, refoulé par la synchronie fait retour subrepticement. De même, le diachronique s'appuie implicitement sur les résultats de la linguistique descriptive et synchronique pour définir tel ou tel signe linguistique à un moment donné de l'histoire. Chacun d'eux « est impuissant à rien désigner sans le secours de » l'autre, « tous deux ne valent donc que par leur réciproque différence, ou qu'aucun ne vaut, même par une partie quelconque de soi »; la différence réciproque se place aux deux niveaux distincts : le niveau de l'objet-langue et le niveau du métalangage. La différence sort du système synchronique auquel elle ressortissait pour devenir constitutive et en arrive à l'articulation du synchronique et du diachronique. L'objet se met à réfléchir comme un miroir l'opération métalinguistique de la distinction. Là se laisse apercevoir la réflexivité du langage.

*

Les objets que le linguiste construit à l'aide des points de vue « se trouvent correspondre à des réalités quand le point de départ est juste, ou n'y pas correspondre dans le cas contraire : mais dans les deux cas, aucun objet n'est

donné un seul instant en soi » (*ELG*, p. 200). Les réalités linguistiques ne peuvent jamais être réduites à l'objet scientifique, construit par le linguiste. En ce sens et en ce sens seulement la conception de Saussure n'est pas anti-réaliste (Saussure [Louis de], 2008, p. 229). Mais l'observation et la documentation ne suffisent pas pour trouver le « point de départ » qui soit juste :

Nous ne pouvons nous dissimuler que la grande difficulté de notre exposé [...] vient de l'erreur même que cet opuscule est destiné à combattre. (BG, p. 71; *ELG*, p. 45; *SL* 21)

Saussure a renoncé au projet de réforme radicale de la linguistique à cause de l'impossibilité de faire table rase des résultats et de l'erreur de la linguistique de son siècle, car on doit procéder encore dans une langue transmise avec des préjugés et avec le cadre conceptuel qu'elle fournit. Saussure est emporté à son insu par un mouvement que l'auteur d'*Être et Temps* appellera « cercle herméneutique » :

La preuve scientifique ne doit pas présupposer ce qu'elle a pour tâche de fonder. Mais l'explication doit déjà se mouvoir à chaque fois dans ce qui est entendu et s'en nourrir, comment peut-elle alors faire venir à maturation des résultats scientifiques sans se mouvoir dans un cercle ? (Heidegger, 1986, p. 109)

Pris dans le cercle herméneutique, Saussure remonte au présupposé implicite au fur et à mesure qu'il avance, car on ne peut prendre le point de départ que dans ce qui est déjà constitué. Le cercle herméneutique remonte au temps traditionnel, au fait de la transmission qui est une médiation. La transmission comme médiation est difficile à ériger en premier principe, car elle suppose par définition ce qui la précède toujours déjà. Au commencement a été la transmission, c'est-à-dire ce qui annule le commencement. Au bout de la régression circulaire, Saussure se trouve démuni face à l'implication inextricable des points de vue et finit par y reconnaître une redoutable réflexivité du langage en abyme qui ne cesse de le frapper vivement ⁷. Dans la science du langage comme dans la physique nucléaire, on se trouve d'emblée à ce niveau radical où l'on ne peut faire abstraction de l'observateur. Cette perspective entraîne avec une complication accrue des difficultés redoutables qui expliquent sans doute qu'elles soient peu abordées jusqu'à présent. On n'échappe jamais à ce paradoxe que produit un fait incontournable : le langage est à la fois l'objet de la linguistique et son moyen. Autrement dit, l'objet de la linguistique est co-naturel au discours qu'elle tient sur lui. Vérité éblouissante qui fait dire au maître genevois que « quiconque pose le pied sur le terrain de la langue peut se dire qu'il est abandonné par toutes les analogies du ciel et de la [terre]. » (ELG, p. 220). De la réflexion préliminaire sur la nature immatérielle du langage à la perplexité face à la réflexivité, le parcours de Saussure qui révèle ses oscillations entre le désir d'établir une construction formelle de l'objet de la linguistique et la fidélité réaliste à l'ensemble des phénomènes du langage semble n'avoir rien perdu de son actualité.

^{7.} R. Amacker (1995) est sans doute le premier à avoir signalé que le problème de la réflexivité hante Saussure. Mais il pense que la réflexivité linguistique ne se confond pas avec le cercle herméneutique. Nous pensons plutôt que le cercle herméneutique conduit Saussure au problème de la réflexivité linguistique.

Références

- CLG Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, éd. Tullio De Mauro, Paris, Payot, 1972.
- ELG Ferdinand de Saussure, Écrits de linguistique générale, édités par R. Engler et S. Bouquet, Paris, Gallimard, 2002.
- SL Ferdinand de Saussure, Science du langage, De la double essence du langage, Édition des Écrits de linguistique générale, établie par René Amacker, Genève, Droz, 2011.
- SM Robert Godel, Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de F. de Saussure, Genève, Droz, 1957.
- AMACKER René, 1995, « Saussure 'héraclitéen'», dans M. Arrivé et Cl. Normand (éds), *Saussure aujourd'hui*, LINX, p. 17-28.
- BENVENISTE Émile, 1966, « La nature du signe linguistique », *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, p. 49-55.
- BOTA Cristian, 2002, « La question de l'ordre dans les cours et les écrits saussuriens de linguistique générale. Essai de refonte géométrique », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 55, p. 139-167.
- GADET Françoise, 1997, Saussure, une science de la langue, Paris, PUF.
- HEIDEGGER Martin, 1986, Être et Temps, Paris, Gallimard.
- MATSUZAWA Kazuhiro, 2010, « Le "décousu" du troisième cours de linguistique générale et le cercle herméneutique », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota, *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 61-78.
- MATSUZAWA Kazuhiro, 2012, « Puissance de l'écriture fragmentaire et "cercle vicieux". Les manuscrits de "De l'essence double du langage" de Ferdinand de Saussure », *Genesis*, n° 35, p. 41-58.
- RASTIER François, 2001a, « Du signe aux plans du langage », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, p. 177-200.
- RASTIER François, 2001b, Arts et sciences du texte, Paris, PUF.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2003, « Notes pour un livre sur la linguistique générale », éd. par Kazuhiro Matsuzawa, *Cahier de l'Herne*, n° 76, *Saussure*, p. 319-322.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2005, Émile Constantin, *Notes préparatoires pour le cours de linguistique générale 1910-1911*, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, Genève, Droz, p. 83-289.
- SAUSSURE Louis de, 2008, « Saussure et les casiers du cerveau : les raisons d'une idéalisation », dans Michel Arrivé (éd.), *Du côté de chez Saussure*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 227-242.
- SOFIA Estanislao, 2012, « Problèmes philologiques posés par l'œuvre de Saussure », *Langages*, n° 185, p. 35-50.

Troisième partie Linguistiques

« Opérer hors de toute étymologie ». La diachronie dans *L'Essence* double de Ferdinand de Saussure

Marie-José Béguelin Université de Neuchâtel

Pour Françoise Bader

Résumé

Les fragments de *L'Essence double* sont interprétés ici dans la foulée du *Mémoire* de 1879, dont ils explicitent et justifient la méthode. Partant d'une réflexion sur le statut des sons, puis sur celui des formes, Ferdinand de Saussure en vient à poser les notions d'« état de langue » et de « quaternion » comme moyen de valider les analyses produites par l'historien des langues. Dans *L'Essence double*, le point de vue sémiologique n'est donc pas un but en soi : il est l'outil nécessaire au développement d'une linguistique diachronique véritablement scientifique.

Abstract

The fragments of the *Double Essence* are interpreted here following the *Mémoire* of 1879, whose method they clarify and justify. Starting from a reflection on the status of sounds, then of forms, Ferdinand de Saussure introduces the concepts of "état de langue" and of "quaternion" as a means to validate the analyses provided by the historian of languages. In the *Double Essence*, the semiological point of view is thus not a goal in itself: it is the necessary tool for developing a truly scientific diachronic linguistics.

Sintesi

I frammenti intitolati *Sull'Essenza doppia* vengono qui interpretati nell'ottica del *Mémoire* del 1879, di cui chiariscono e giustificano il metodo. Partendo da una reflessione sul modo di essere dei suoni, poi delle forme, Saussure giunge a porre le nozioni di « stato di lingua » e di « quaternione » come mezzo per convalidare le analisi prodotte dallo storico delle lingue. Nell' *Essenza doppia*, il punto di vista semiologico non è dunque uno scopo in sé : è lo strumento necessario allo sviluppo di una linguistica diacronica veramente scientifica.

La tâche actuelle de la linguistique est de reprendre les problèmes qui ont longtemps paru comme le fief de la linguistique historique, pour les transposer sur le plan du fonctionnement statique; car un fait d'évolution reste inexpliqué tant qu'il n'a pu être ramené à un rapport ou à une série de rapports statiques de mutuelle dépendance (= loi). (Frei 1929 : 31)

1. Préambule

Ferdinand de Saussure passe communément pour l'« inventeur » de la linguistique générale, ou du moins comme celui dont les travaux contribuèrent de manière décisive à dépasser, voire à périmer, une linguistique historique qui tout au long du XIX^e siècle avait tenu le haut du pavé.

Le paradoxe veut pourtant que Saussure ait été essentiellement connu de ses contemporains pour ses travaux d'historien des langues : son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* de 1879 [1878] lui avait valu dès l'âge de vingt et un ans un statut d'expert dans le domaine de la linguistique historique et comparative, discipline qu'il ne cessa de pratiquer et d'enseigner jusqu'aux dernières années de sa vie. Qui plus est, la grammaire comparée, discipline-phare de l'époque, doit au jeune auteur du *Mémoire* ses découvertes les plus significatives, qui en imprégnèrent définitivement la doctrine (v. Mayrhofer, 1981, 1988); le *Mémoire* demeure aussi l'ouvrage le plus achevé de Saussure, et dont il ait lui-même contrôlé l'édition.

À plus d'un siècle de distance, les travaux de Saussure comparatiste ont cédé le pas aux publications posthumes – d'accès plus aisé – sur la linguistique générale, la sémiologie, l'analyse textuelle (les hypogrammes), les légendes germaniques. Hors d'un petit carré de spécialistes, qui sait encore aujourd'hui que Saussure n'a publié de son vivant que des travaux de linguistique historique? Pourtant, la grammaire comparée fournit une clé précieuse pour comprendre le parcours intellectuel du Maître genevois. La façon toute personnelle dont Saussure appliqua la méthode reconstructive, le statut épistémologique qu'il conféra à la langue-mère indo-européenne, le privilège qu'il accorda à la reconstruction interne : autant de facteurs qui préfigurent le concept de langue en tant que système d'entités significatives négativement codéterminées ¹.

C'est en effet dans le prolongement direct de ses activités d'indoeuropéaniste que Saussure posa les principes de la sémiologie. Blessé par les attaques dont son *Mémoire* avait fait l'objet, notamment de la part des linguistes de l'école allemande², Saussure se trouva dans la nécessité de justifier – ne fût-ce qu'à ses propres yeux – la méthode de reconstruction

^{1.} Pour une argumentation détaillée, je me permets de renvoyer à mes précédents travaux, en dernier lieu Béguelin 2011a, 2012. D'autres commentateurs ont reconnu et analysé le rôle de la grammaire comparée dans l'activité intellectuelle de Saussure (v. Redard, Vallini, Kuryłowicz, Watkins, Utaker, Marchese, Bergounioux).

^{2.} Voir Souvenirs et Gmür 1986; Marchese 2007.

qu'il avait appliquée, en autodidacte surdoué, dans son œuvre de jeunesse, méthode qui lui avait permis de mettre en lumière avec une intuition et une ampleur de vue inédites la structure morpho-phonologique de l'indoeuropéen³. Chez ce savant sensible, la démarche de justification prit des formes multiples ; elle se développa en une théorie de la syllabe qui reste à la pointe de la modernité (Phonétique et Théorie des sonantes; v. Coursil, 1998 : Laks, 2012) ; à partir de 1891, elle s'amplifia en une réflexion à caractère général sur le mode d'existence de la langue et de ses entités premières, les effets de sa transmission dans le temps, le rôle de la conscience du sujet parlant et de la collectivité sociale. Contrairement à ce que l'on pourrait penser aujourd'hui, la réflexion du sémiologue ne cessa jamais d'être en phase avec l'activité du comparatiste, toutes deux se nourrissant réciproquement ⁴. Et dans le cadre de ce permanent dialogue, la notion d'état de langue apparaît, on y reviendra, comme un moyen de dépasser les apories liées à la prolifération, en linguistique historique, d'analyses antagonistes, insuffisamment fondées au plan épistémologique.

Insister sur la place de la grammaire comparée dans la formation de Saussure et, ce qui importe davantage, sur l'apport de son œuvre à la réflexion sur les méthodes de la linguistique historique, ce n'est pas donner de l'inventeur de la sémiologie une vision étriquée ou passéiste. C'est d'abord et avant tout rendre justice à l'effort qu'il a fourni en vue de maîtriser et de décrire les langues anciennes, à cette dimension empirique de son activité dont on peine aujourd'hui à prendre la pleine mesure 5; s'agissant du changement linguistique – dont l'appréhension représente toujours, en ce début du XXI^e siècle, un enjeu scientifique majeur – c'est aussi redécouvrir l'héritage d'un diachronicien parmi les plus respectés de son temps, qui s'interrogea avec acuité sur la validité des analyses produites par les linguistes; c'est enfin, accessoirement, tendre un miroir où Saussure aurait peut-être une chance de se reconnaître. Cette brève étude portera donc sur la place de la linguistique historique dans le contenu des fragments récemment retrouvés de L'Essence double du langage (§ 4-5). Au préalable, il convient d'explorer les raisons d'un oubli : d'où vient que la dimension diachronique du travail de Saussure, pourtant fondamentale, soit aujourd'hui relativement méconnue?

^{3.} Ce souci de justification transparaît à maintes reprises dans *Phonétique* et *Théorie des sonantes* (v. Marchese, « Introduzione » à *Théorie des sonantes*, p. XV-XVI); il est sensible également, p. ex., dans les fragments 144-150 de *L'Essence double* (*SdL*, p. 244-267). Si l'on en croit le passage de *Phonétique* reproduit ci-dessous, Saussure devait estimer largement incomprise la démarche délibérément morphologiste (et sémiologique avant la lettre) adoptée dans son *Mémoire* pour reconstruire l'apophonie en indo-européen: « Le guṇa supposait une diphtongue sortant d'une voyelle: nos phonétistes y voient une voyelle sortant d'une diphtongue mais ils ne sentent pas encore que le diphtongue comme la voyelle sont parfaitement accidentels et sans portée pour le fait des degrés et que l'e seul est en jeu. / **C'est en grande partie pour cela que l'opinion que j'ai défendue ailleurs que toutes les séries vocaliques se réduisent à une seule (o | e | -) n'a pas pu faire son chemin:** *i***,** *u***, semblaient toujours constituer un degré vocalique » (Ms de Harvard, Cahier 5, 1v,** *Phonétique***: 191; mes caractères gras).**

^{4.} La note *Morphologie* en fournit un témoignage (*ELG* : 180-196). Il ne faut pas être dupe, à cet égard, de l'effet induit par les pratiques de publications qui délimitent et focalisent artificiellement un corpus soi-disant « de linguistique générale ».

^{5.} D'où la tentation de faire passer Saussure pour un pur théoricien.

2. Les options du CLG

Après l'accueil en demi-teinte de son *Mémoire*, Ferdinand de Saussure s'enferma, on le sait, dans un silence éditorial relatif. Et ce n'est qu'au cours des dernières années de sa vie qu'il accepta de dispenser à l'Université de Genève, dans le cadre de la succession Wertheimer, trois cours portant l'intitulé de « Linguistique générale » (1907, 1908-1909, 1910-1911). Ces cours, tenus devant un public modeste (de cinq à douze auditeurs selon les années) servirent de source principale au *Cours de linguistique générale* posthume, préparé par Charles Bally et Albert Sechehaye avec le concours d'Albert Riedlinger (*CLG*, 1916).

Bally et Sechehaye avaient été les étudiants de Saussure, mais ils n'avaient pas assisté personnellement aux leçons de linguistique générale. Ils firent paraître le *CLG* sous le nom de Saussure, se présentant eux-mêmes comme de simples éditeurs. À leurs risques et périls, les deux épigones avaient pourtant choisi de procéder à une « recréation » de la doctrine saussurienne, plutôt que de fournir une édition critique, fût-elle partielle, des notes d'étudiants à partir desquelles ils avaient travaillé ⁶. La synthèse qui en résulta, quoique philologiquement douteuse, connut un succès planétaire : et c'est par rapport à la vulgate de Bally et Sechehaye que la plupart des linguistes eurent à situer, au cours du XX^e siècle, leur activité scientifique. Quant aux publications authentifiées par le Maître, au nombre desquelles le *Mémoire*, elles cessèrent peu à peu d'être lues.

Bally et Sechehaye furent ainsi les premiers à s'engager dans une restitution de la pensée linguistique de Ferdinand de Saussure ⁷, et pendant près de trois quarts de siècle, on peut dire que leur entreprise a fait foi. C'est le *Cours* qui assura la divulgation des notions qui restent associées au nom de Saussure : le signe linguistique conçu comme union, indissociable, entre un signifiant et un signifié; le principe de différentialité; les oppositions entre langue et parole, synchronie et diachronie, relations syntagmatiques et relations associatives. C'est au *Cours* également que l'on doit le dogme immanentiste si souvent répercuté par la suite : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour ellemême » (*CLG*: 317). Dans ses *Sources manuscrites* de 1957, Godel (1957 = 1969 : 119 et 181) relève le caractère apocryphe de la célèbre phrase finale du *CLG* qui, en réalité, fait écho à un propos de Bopp : elle n'en a pas moins joué, pour la linguistique du XX^e siècle, un rôle programmatique essentiel (*CLG*/DM n. 305, p. 476).

Les réticences exprimées à l'égard du *CLG* par d'anciens étudiants de Saussure, tels que Meillet, Regard ou Riedlinger (v. Bouquet 2010 : 33), restèrent longtemps sans incidence notable. Il en fut de même, pendant quelques décennies au moins, pour les travaux critiques de Godel, Engler et De Mauro, lesquels étaient pourtant de nature, aux yeux du lecteur attentif, à ébranler la vulgate. Aussi le *CLG* poursuivit-il jusque dans les dernières

^{6.} V. la justification présentée dans leur Préface à la 1^{re} édition, *CLG* : 9 (où figure le terme de *recréation*).

^{7.} Ils étaient, si l'on en croit leur Préface, conscients du caractère périlleux de la démarche.

années du XX^e siècle sa brillante carrière, salué par ceux-là même dont la patiente enquête philologique conduisait à le fragiliser⁸. Le moment venu, c'est bien naturellement sur le *CLG* que s'appuyèrent les promoteurs d'une linguistique de la parole pour invoquer, en guise de repoussoir, le nom de Saussure⁹

3. L'économie du CLG et la relégation de la diachronie

Or, linguistes eux-mêmes, Bally et Sechehaye ont imprimé leur marque sur le *Cours*, avec des incidences qui, désormais, ne peuvent plus être ignorées. Tout d'abord, les éditeurs sont responsables du plan de l'ouvrage tel que nous le connaissons. En particulier, ce sont eux qui ont choisi d'anticiper et de mettre en tête les « Principes généraux » ainsi que la « Linguistique synchronique », reléguant en troisième partie les développements sur la diachronie, que maints lecteurs se sentirent dès lors dispensés de lire (v. Redard 1978). Ce faisant, Bally et Sechehaye imposèrent à l'exposé un tour déductif, fort éloigné de la démarche inductive privilégiée par le Professeur: dans la logique des *Cours* tels qu'ils ont été enseignés, les principes généraux ne constituent en effet que le point d'aboutissement d'une méditation approfondie sur les langues soumises à l'effet du temps et sur le statut des entités dégagées par le linguiste historien des langues (v. § 3.3 *infra*).

Certes, le paradigme historique faisait autorité à l'époque de la rédaction du CLG, et les propos sur les langues indo-européennes, omniprésents dans les cahiers d'étudiants, ont dû sembler moins dignes d'intérêt à Bally et Sechehaye que les principes battant neuf de la sémiologie. En démembrant l'exposé, les éditeurs ont toutefois rigidifié le propos et, corollairement, affaibli la démonstration. Sur des points plus particuliers, ils ont introduit des contresens : ainsi, ils ont mal compris certains emplois du terme signe (Bouquet 2010 : 41-42) ; en manipulant le diagramme censé hiérarchiser les tâches de la linguistique, ils ont introduit un découplage incompréhensible entre diachronie et parole (CLG: 139 ; Béguelin 2011 : 650) ; ils ont ouvert de fausses fenêtres, par exemple à propos du statut des « identités diachroniques » (Béguelin 2010 : 256-257) ; tout aussi gênant, ils ont censuré les exemples peu canoniques, désamorçant *nolens volens* des questionnements fondamentaux 10 .

Le Cours I de 1907 constitue la source principale de la troisième partie du *CLG* consacrée à la linguistique diachronique. Or, tel qu'il fut présenté aux

^{8.} La préface de l'édition Engler du *CLG* (*CLG*/E-I : IX-XII), qui qualifie d'« admirable » le travail des éditeurs, est exemplaire à cet égard ; et si Bouquet, dans son ouvrage de 1997, charge sévèrement les éditeurs, Trabant 2005 plaide au contraire, de manière quelque peu paradoxale, en faveur du *CLG*, les textes originaux (notes autographes de Saussure, notes d'étudiants) lui semblant les uns obscurs, les autres peu fiables. On peut ne pas être d'accord avec ses impressions.

^{9.} V. Rastier 2006 et 2012.

^{10.} Les exemples (fort intéressants) d'huile de foie d'amoureux, langue verte, trois cadéros ont ainsi disparu du chapitre consacré à l'étymologie populaire ([Reichler-]Béguelin 1995). La liste est longue, et depuis Godel 1957 nombreux sont les analystes qui, comme Gadet 1987, Bouquet 1997, 2010, Fehr 2000, Rastier 2012 : 10-11, Depecker 2012 (Introduction), ont relevé les distorsions introduites par les rédacteurs du *CLG*.

étudiants, ce Cours I n'est pas seulement un exposé systématique sur le changement linguistique : il est guidé par le souci de dénoncer les préjugés de la linguistique du temps et de redistribuer les priorités scientifiques. En matière de faits linguistiques, où sont l'essentiel et l'accessoire, le naturel et l'artifice, le concret et l'abstrait, le vrai et le faux et, en définitive, où a-t-on chance de saisir le réel 11 ? Saussure évalue l'activité du diachronicien et cherche à dégager des critères de validation pour les analyses produites par la linguistique historique. Préparant l'opposition entre point de vue synchronique et point de vue diachronique, la démarche critique du Professeur culmine dans le passage consacré aux analyses objective et subjective, où se trouve posé le problème de la valeur des analyses opérées par les locuteurs d'une part, par le grammairien de l'autre : dans ce passage, Saussure fait prévaloir la conscience du locuteur sur l'analyse du savant, la réalité linguistique n'étant autre pour lui que le « fait présent à la conscience des sujets parlants » 12. Le fil rouge du Cours I, qui relie la réflexion sur le travail de l'historien des langues et l'affirmation des principes de la linguistique générale, n'est plus saisissable dans le CLG, qui sur ce point s'éloigne notablement des cahiers d'étudiants ¹³.

À un siècle de distance, on peut douter que la linguistique diachronique se soit remise de l'autonomisation promotionnelle de la synchronie orchestrée par les éditeurs du *Cours*. S'en trouva coupé le cordon ombilical qui existe, dans la démarche de Saussure, entre la mise au point des méthodes en linguistique historique et la nécessité, qu'il proclame avec insistance, de « reproduire l'analyse de la langue elle-même à un moment donné » (*ELG* : 193, note Morphologie ¹⁴). N'est-ce pas, *mutatis mutandis*, un sort analogue que l'histoire des idées linguistiques est en train de réserver aujourd'hui à l'œuvre d'Emile Benveniste, dont le versant sémiotique tend à éclipser le versant comparatif, alors même que celui-ci a servi de socle à celui-là (v. Bader 2013) ?

4. L'Essence double, un jalon entre le Mémoire et les Leçons

Dans le contexte épistémologique esquissé au § 2, la chance voulut que l'on retrouvât en 1996, dans l'orangerie de l'hôtel des Saussure à Genève, une malle remplie de documents familiaux, parmi lesquels de nombreux autographes de la main de Ferdinand de Saussure. Une partie de ces autographes étaient sommairement réunis dans une douzaine d'enveloppes portant, de la main de l'auteur, l'inscription *De l'essence double* (ou encore *De la double essence, De l'essence*, v. l'avant-propos d'Amacker dans *SdL*). D'un intérêt remarquable, les fragments de *L'Essence double* reflètent un projet d'« opuscule » (*SdL* 21, p. 66 = *ELG* : 45) 15 de linguistique générale, entrepris par

^{11.} V. [Reichler-]Béguelin 1995.

^{12.} Voir aussi la note *Morphologie* (*CLG*/E-I : 417 et II : 17-21 = *ELG* : 180-196).

^{13.} Lire Rastier (2012 : 14), sur les incidences herméneutiques du démembrement auquel procède le ${\it CLG}$.

^{14.} V. le passage clairvoyant d'Henri Frei, franc-tireur de l'École genevoise, cité en exergue de cet article.

^{15.} Saussure s'est aussi servi de ce terme (litotique) d'opuscule pour qualifier son grand œuvre au

Saussure à partir de 1891, date de son retour à Genève après la décennie passée à Paris. Selon toute apparence, c'est le propos du livre envisagé que Saussure résume dans une lettre qu'il adresse à Gaston Paris à la fin de l'année 1891 (Joseph 2013 : 381 ¹⁶). Peut-être est-ce aussi ce projet auquel Saussure fait allusion dans sa lettre à Meillet du 4 janvier 1894, lettre où il exprime son découragement face à l'état de la linguistique du temps, évoquant la nécessité d'une refondation à la fois théorique et terminologique (Benveniste 1963 : 18-19) ¹⁷.

Déposés à la Bibliothèque de Genève sous la cote « Arch. de Saussure 372 », les fragments de *L'Essence double* ont paru pour la première fois en 2002 chez Gallimard, dans une édition due à Simon Bouquet et Rudolf Engler, et sous un titre qui fait écho à celui du *Cours* : *Écrits de linguistique générale (ELG)*. Outre les textes récemment retrouvés, les *Écrits* incluent une série de notes autographes déjà publiées par Engler une trentaine d'années auparavant dans son édition critique et synoptique du *CLG (CLG/E I et II)*.

Une nouvelle édition des écrits de l'orangerie est sortie en 2011 chez Droz à Genève. Il s'agit d'une édition « critique partielle mais raisonnée et augmentée » préparée par René Amacker et intitulée Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms BGE Arch. de Saussure 372 (SdL). Limitée aux fragments intitulés « Nouvelles notes item », à ceux de L'Essence double et à quelques autres fragments dont certains ne figuraient pas dans les ELG, SdL prend en compte les acquis des traductions commentées parues dans l'intervalle en allemand et en italien (WdS et Scritti); par rapport à l'édition Gallimard, elle apporte 390 corrections, parfois de détail, parfois importantes. Un apparat critique est dévolu aux aspects génétiques, signalant avec une grande précision les repentirs, passages biffés, ajouts et autres caractéristiques factuelles, l'éditeur s'autorisant çà et là un discret commentaire interprétatif. De plus, Amacker propose des fragments de l'orangerie un agencement inédit ¹⁸. L'ordonnancement auquel il procède fait ressortir avec perspicacité les grands axes thématiques, sur la base de critères internes et sans recours artificiel à des titres non prévus par Saussure lui-même; grâce à une mise en contexte

tout début du *Mémoire*, v. *Recueil*: 3, ce qui relativise la portée du commentaire de Joseph 2012 : 381 et 381 n. 16 ("*opuscule*, which in this period usually meant a paper-bound brochure").

^{16.} La lettre en question est datée du 30 décembre par Joseph, du 31 par Sofia (2012 : 41, n. 11), qui en reproduit l'extrait suivant : « J'ose à peine vous en soumettre la pensée fondamentale : c'est que je crois qu'il n'y a point de morphologie (ou de grammaire) historique, et que réciproquement il n'y a pas de phonétique instantanée. Le lien entre des états de langue successifs se résumerait, bien examiné, au lien phonétique ; le lien entre les éléments d'un même état, inversement, au lien morphologique, s'agît-il même en apparence de phonèmes sans valeur significative. Il y aurait opposition primordiale, et incompatibilité, entre la vue phonétique de la langue, qui suppose "succession" et "abstraction totale du sens" – et la vue morphologique (grammaticale) qui suppose "unité d'époque" et "prise en considération du sens, valeur, emploi". » La dernière phrase indique probablement ce qu'il faut entendre par essence double.

^{17.} Est-il besoin de rappeler qu'à l'époque, la linguistique se confondait avec la linguistique historique et que c'est la linguistique historique qui, aux yeux de Saussure, méritait alors d'être refondée ? V. Jäger dans *WdS*.

^{18.} Il a été question supra, à propos du CLG, de l'importance du régime de lecture induit par la planification.

mûrement réfléchie, chaque fragment se trouve ainsi éclairé par ses voisins. Compte tenu de ses qualités structurelles et philologiques, c'est à l'édition Droz de 2011, la plus fiable désormais, que je ferai référence dans la suite de cette étude, tout en renvoyant également, pour la commodité du lecteur, à la pagination de l'édition grand public de Gallimard ¹⁹.

Contrairement au *Mémoire* et aux œuvres réunies dans le *Recueil des publications scientifiques* de 1922, le texte des fragments de *L'Essence double* n'a pas été validé par leur auteur (v. Kyheng 2007 et Rastier 2012 : 14): Saussure n'avait fait qu'archiver des notes de travail en vue d'une élaboration demeurée en suspens. Ces manuscrits – dont la mise en ordre relève, selon Amacker, d'un pur choix éditorial – vont « du brouillon tourmenté à la copie mise au net » ²⁰ ; à l'instar des écrits de phonétique édités par Marchese (*Phonétique, Théorie des sonantes*), elles apportent un témoignage important sur les préoccupations de Saussure entre la période du *Mémoire* et celle des trois *Cours de linguistique générale*. Malgré leur caractère lacunaire, les manuscrits de *L'Essence double* conduisent à réviser, sur des points aussi fondamentaux que celui de la relation langue-parole (v. Béguelin 2011b), l'image de Saussure héritée du *CLG*; c'est une théorie du langage renouvelée qui émerge de ces manuscrits, un « projet » au potentiel intact ²¹.

5. De la linguistique historique à la sémiologie, et retour

Les fragments de *L'Essence double* se présentent sous la forme d'un archipel qu'il est loisible d'aborder et de parcourir à sa guise, d'autant plus légitimement que Saussure lui-même y thématise l'intrication des « vérités fondamentales » de la linguistique ²². Comme annoncé dans mon préambule, je prendrai ici pour point d'entrée l'héritage comparatiste (v. Utaker 2002 / 2016). Je tenterai de montrer comment, à partir d'une réflexion sur le statut des sons, étendue ensuite aux formes, les notions d'« état de langue » et de « quaternion » s'imposent comme moyens à la fois de guider et de vérifier les analyses produites par l'historien des langues ²³. Seront évoqués de manière succincte, sans prétention à l'exhaustivité :

^{19.} Un renvoi tel que *SdL* 32, p. 78 = *ELG*: 54 sera donc à interpréter de la manière suivante: Ferdinand de Saussure, *Science du langage*, édition Droz par René Amacker, fragment n° 32, p. 78 = Ferdinand de Saussure, *Écrits de linguistique générale*, édition Gallimard par Simon Bouquet et Rudolf Engler, p. 54. Pour des raisons de commodité, *SdL* sera cité ici sans les très nombreux numéros de notes qui parsèment le texte et sans les indications de changements de page du ms, qui ne sont pas directement utiles pour mon propos.

^{20.} Amacker, dans SdL, p. 14, 18 et 21.

^{21.} V. notamment Rastier 2006, 2012 ; La Fauci 2009 ; Bronckart, Bulea & Bota 2010 ; Béguelin 2011b ; Depecker 2009 et 2012 ; Laks 2012.

^{22. « [...]} il y a cinq ou six vérités fondamentales qui sont tellement liées entre elles, qu'on peut partir indifféremment de l'une ou de l'autre, et qu'on arrivera logiquement à toutes les autres et à toute l'infinie ramification des mêmes conséquences en partant de l'une quelconque d'entre elles » (SdL 23 p. 71 = ELG: 17).

^{23.} Cela ne se fait pas sans effort, et il est plus d'une fois question dans les notes de lutte et d'erreur à combattre, p. ex. : « Il ne s'agit pas dans les choses élémentaires de la sémiologie de déployer de l'intelligence, mais de **lutter contre le formidable** [» (passage inachevé ; *SdL* 27, p. 76 = *ELG* : 131, mes caractères gras).

- le mode d'existence des entités phoniques, à partir duquel sont posés, dans la continuité du *Mémoire* et des notes de phonétique, le principe de différentialité (de relativité ou de négativité) et son corollaire, la notion de valeur (§ 5.1);
- la réflexion sur l'identité dans le domaine formel, qui débouche sur une conception de la langue comme fait de conscience pur, où l'activité du sujet parlant reçoit le premier rôle (§ 5.2);
- la réflexion sur l'identité sémantique et catégorielle dans les langues indo-européennes, qui recourt à la notion de parallélie (bilatérale et unilatérale) et aboutit à celle de quaternion, tout en ancrant dans les langues particulières la notion de catégorie (§ 5.3);
- la réflexion iconoclaste sur la (prétendue) transmission du sens dans le temps, qui conduit Saussure à nier la possibilité même d'une morphologie, d'une lexicologie ou d'une syntaxe historiques, et à nier la pertinence de la classique opposition entre sens propre et sens figuré (§ 5.4);
- l'étude revendiquée de l'état de langue en lui-même, et ses conséquences (primauté en linguistique du point de vue, qui est « toute la chose » (SdL 39, p. 90 = ELG: 67), mais aussi corrélation stricte entre histoire et phonétique, entre grammaire et « unité d'époque », v. n. 16 supra; § 5.5);
- enfin, l'esquisse d'un nouveau programme pour la linguistique diachronique, qui, au contraire de la pratique étymologique habituelle, prendrait pour produit d'entrée non des formes isolées, mais des états de langue (§ 5.6).

5.1 Identité et perception dans le domaine des sons

Dans l'ordre vocal, par lequel on aborde souvent les langues, l'opération première consiste à trancher entre ce qui est semblable et ce qui ne l'est pas (SdL 56, 57, 58, p. 117-123 = ELG: 33-34, 31-33 24). Le jugement d'identité (ou de non-identité) est ainsi présenté par Saussure comme la « base absolue » qui permet de « déterminer ensuite les entités » de la linguistique (SdL 55, p. 117 = ELG: 33):

L'identité que nous avons commencé par établir, tantôt au nom de telle considération tantôt au nom de telle autre, entre deux termes qui <sont> euxmêmes de nature variable, est absolument le seul fait premier, le seul *fait simple* d'où part l'investigation linguistique. (*SdL* 54, p. 117 = *ELG* : 19)

Derrière cette assertion se profile l'expérience d'un savant qui, très tôt, a reconnu une *identité* derrière les sons n et a alternant dans des formes verbales du grec (expérience dite de la *nasalis sonans* 25), et qui a consacré ses premiers travaux scientifiques à distinguer les différents types de a dans les langues indo-européennes. Comme dans le cas d'une composition musicale, l'existence d'une séquence linguistique quelconque ne réside pas, aux yeux de Saussure, dans le fait particulier de son exécution, mais dans

^{24.} Le fragment SdL 58 ne figure pas dans ELG.

^{25.} Souvenirs; Théorie des sonantes: XI; Béguelin 2011a; Joseph 2012: 132-135.

« l'identité des exécutions » (SdL 57, p. 121 = ELG : 33) ²⁶ ; et les schémas d'identité constituent en linguistique « les faits premiers, particuliers et concrets, quoiqu'ils ne soient, chacun dans sa diversité infinie, que le résultat d'une vaste opération préalable de généralisation » (SdL 56, p. 118 = ELG : 33) ²⁷. Par ailleurs, dans une langue particulière, la présence d'un son déterminé

n'a de valeur que par l'opposition avec d'autres sons présents ; et c'est là la première application rudimentaire, mais déjà incontestable, du principe des OPPOSITIONS, ou des VALEURS RÉCIPROQUES, ou des QUANTITÉS NÉGATIVES & RELATIVES qui créent un état de langue (SdL 60, p. 127 = ELG : 25).

Saussure reconnaît en l'occurrence des « degrés d'opposition » : simple présence d'un son dans une langue donnée, caractérisé par son opposition aux autres ; corrélations qui s'établissent entre des variantes positionnelles qui, telles les variantes de la nasale sanskrite, sont traitées comme une seule « quantité sémiologique » (SdL 62, p. 129 = ELG : 43) ; alternances de type apophonique entre deux phonèmes « avec corrélation de "significations" différentes », comme dans l'all. gast, gäste (SdL 91, p. 166 = ELG : 63). Il s'intéresse également de près à la « latitude » de réalisation de sons tels que le r français, phénomène auquel il donne le nom de fluctuation 28 et dont il tire un puissant argument en faveur du principe de négativité :

Par exemple DANS LE MOT (il ne faut pas prendre la langue) *courage*, il est actuellement complètement indifférent en français que je prononce *courage* par R grasseyé non roulé, ou par R grasseyé roulé, ou par r dental (roulé ou non roulé). Ces sons constituent pourtant des espèces parfaitement distinctes, et dans telle autre langue il pourrait y avoir un abîme plus infranchissable entre tel r et tel autre r qu'entre un k et <un> g, un k et un v. - [...]

Nous tirons de là, d'une manière générale, que la langue repose sur un certain nombre de différences ou d'oppositions qu'elle reconnaît, et ne se préoccupe pas essentiellement de la valeur absolue de chacun des termes opposés, qui pourra considérablement varier sans que l'état de langue soit brisé. (SdL 63, p. 130 = ELG: 36)

Attesté dans toutes les langues, le phénomène de fluctuation phonétique rend inutile, dans la reconstruction, de « s'acharner après des quantités positives » — de même que, dans le domaine de la signification, « vouloir épuiser les idées contenues dans un mot est une entreprise parfaitement chimérique » (SdL 105, p. 191 = ELG: 77) (v. § 5.3):

Fondamentalement, la langue repose sur des différences. Méconnaître cela, s'acharner après des quantités positives, c'est, je crois, se condamner à rester

^{26.} De même en chimie, où « il n'y a pas d'autre entité première que l'identité d'une substance, sans aucun égard aux mille manifestations particulières de cette entité à différents moments et à différents endroits » (*SdL* 58, p. 123, absent dans *ELG*; v. Laks 2012).

^{27.} Cependant, aka peut être reçu comme égal à aka même « hors de tout langage humain » ; ce dont Saussure conclut dans un de ses fragments que « les entités de l'ordre vocal ne sont pas des entités linguistiques » (SdL 57, p. 121 = ELG : 33).

^{28. «} La latitude qui existe au sein d'une valeur reconnue peut être dénommée "fluctuation". » (*SdL* 63, p. 131 = *ELG* : 36). La fluctuation correspond à ce que l'on appelle aujourd'hui *variation libre*.

d'un bout à l'autre de l'étude linguistique à côté du fait vrai, et du fait décisif dans tous les ordres divers où nous sommes appelés à envisager la langue. (SdL 100, p. 182-183 = ELG: 71)

Se trouve dévalorisé, de la sorte, le débat autour de la nature phonétique des « coefficients sonantiques » A et Q dont Saussure avait, dans son $M\acute{e}moire$, postulé l'existence sur des bases purement algébriques. Alors que les comparatistes du temps se demandaient s'il fallait y voir des voyelles centrales, des consonnes laryngales, ou plutôt des sortes de r (v. Gmür 1986), l'inventeur des coefficients non seulement campe sur sa position formaliste, mais va au-delà en posant le caractère exclusivement différentiel de toute entité linguistique :

[...] les différents termes du langage [...] ne sont que des différences déterminées entre des termes qui seraient vides et indéterminés sans ces différences. (SdL 49, p. 104 = ELG: 64)

5.2 Identité et perception dans le domaine des formes

Le statut différentiel et abstrait des entités phoniques ouvre sur la question de savoir ce qui, en matière de langue, est à ranger dans le domaine physique et dans le domaine psychique (SdL 26, p. 74 = ELG: 64). Sur ce point, Saussure prend le contrepied de la tradition : il relève le statut psychique du signe (pris ici au sens de signifiant) aussi bien que de la signification (SdL 53, p. 116 = ELG: 19) :

Il y a dans la langue un côté physique et un côté psychique. Mais l'erreur irrémissible, qui se traduira de mille façons dans chaque paragraphe d'une grammaire, est de croire que le côté psychique soit l'idée pendant que le côté physique est le son, la forme, le mot. (SdL 26, p. 75 = ELG: 64; v. aussi SdL 37, p. 86-87 = ELG: 20-21).

[:] notre point de vue constant sera de dire que non seulement la signification, mais aussi le signe est un fait de conscience pur [(passage interrompu ; SdL 53, p. 116 = ELG : 19)

Psychiques l'un comme l'autre, signe et signification (= signifiant et signifié ²⁹) sont en outre indissociables :

Il n'est pas vrai, il est profondément faux de se figurer qu'il y ait opposition entre le son et l'idée, qui sont au contraire indissolublement unis pour notre esprit. ($SdL\ 26$, p. 75 = ELG: 64; voir aussi $SdL\ 27 = ELG: 131$)

La *forme* linguistique est définie comme une « figure vocale déterminée *pour la conscience des sujets parlants* » (*SdL* 68, p. 133 = *ELG* : 49). Impliquant « DIFFÉRENCE : PLURALITÉ. (SYSTÈME ?) SIMULTANÉITÉ. VALEUR SIGNIFICATIVE » (*SdL* 69, p. 138 = *ELG* : 36), elle n'est pas isolable des formes auxquelles elle s'oppose :

[...] il n'y a pas de sens, si l'on considère vraiment la langue, à chercher ce qu'est chaque élément par lui-même. (SdL 59, p. 125 = ELG: 67, après comparaison avec le jeu d'échecs)

On est obligé de poser comme fait primordial le fait GÉNÉRAL, COM-PLEXE, et composé de DEUX FAITS NÉGATIFS : de la *différence* générale

^{29.} Ces deux termes, on le sait, n'ont été introduits par Saussure qu'en 1912 (Cours III : 237).

des figures vocales à la *différence* générale des sens qui s'y peuvent attacher. (*SdL* 72, p. 139 = *ELG* : 29)

Il n'y a pas la forme et une idée correspondante ; il n'y a pas davantage la signification et un signe correspondant. Il y a *des* formes et *des* significations possibles (nullement correspondantes) ; il y a même seulement en réalité des *différences* de formes et des *différences* de significations ; d'autre part chacun de ces ordres de *différences* (par conséquent de choses déjà négatives en elles-mêmes) n'existe comme différences que grâce à l'union avec l'autre. (*SdL* 50, p. 104 = *ELG* : 42-43)

Le lieu d'existence de cette forme linguistique négativement déterminée n'est autre que l'« esprit », la « conscience du sujet parlant » qui, comme plus tard dans le Cours I (v. § 3.3), se voit mise au premier plan ; s'ensuit l'idée – déjà à l'œuvre dans le *Mémoire*, explicitée dans *L'Essence double* – selon laquelle la langue est « une chose abstraite qui "est" » et non une « chose concrète qui "devient" » (*SdL* 18, p. 64 = *ELG* : 34).

5.3 Identité sémantique et catégorielle

L'élément vocal ou morphologique « est soumis de sa nature à exister sous deux régimes » (SdL 8, p. 160 = ELG: 61), celui du syntagme (« combinaison d'éléments contenus dans une tranche de parole réelle ») et la parallélie « ou parole potentielle, ou collectivité d'éléments concus et associés par l'esprit » (SdL 83, p. 160 = ELG: 61). La forme linguistique étant fondamentalement double (§ 5.2), la « pensée pure », « hors du signe vocal » et de l'ancrage d'une langue particulière, ne saurait relever de la linguistique (SdL 47, p. 100 = ELG : 43). Quelle réalité reflètent, en conséquence, les catégories sémantiques telles que celle du futur ou de l'aoriste grec ? Pour Saussure, les catégories en question n'ont d'autre fondement que les parallélies tantôt bilatérales (affectant à la fois le signe et la signification), tantôt unilatérales (sans unité de forme), présentes dans un idiome donné (SdL 83-84, p. 160-163 = ELG: 62-63); ces parallélies sont elles-mêmes dans un rapport de co-détermination négative. D'une langue à l'autre, une catégorie comme celle étiquetée *génitif*³⁰ se présente avec des propriétés oppositives différentes (SdL 91, p. 178-179 = ELG: 69-70), d'où le caractère douteux, voire « destitué de sens » des catégories à prétention universalisante (SdL 101, p. 185 = ELG: 55). En vue d'élaborer méthodiquement la notion de catégorie, les fragments 73-79 explorent les types de rapports (similitude, différence) qui peuvent exister entre formes et significations, à l'exemple de la flexion nominale du sanskrit et des paradigmes de l'aoriste grec (SdL 76-79, p. 144-156 = *ELG*: 38-40, 42, 52-53). Cet examen conduit Saussure à poser « quatre termes irréductibles » entre lesquels existe un « triple rapport irréductible », unissant : (i) un signe et sa signification, (ii) un signe et un autre signe, (iii) une signification et une autre signification; les quatre termes en question reçoivent le nom de « quaternion final » (SdL 79, p. 154 = ELG : 39 ; v. Bulea 2010 : 229). À défaut de tout « point de départ ou de point de

^{30.} On se souvient que la thèse de Saussure (1881) porte sur *Le génitif absolu en sanskrit (Recueil* : 269-338).

repère fixe » dans la langue (SdL 79, p. 155 = ELG : 40), on peut voir dans le quaternion un outil proposé au morphologiste ou au sémiologue pour aborder rationnellement, dans la perspective même du locuteur, ces « deux chaos » qui « en s'unissant » dans la langue « donnent un ordre » (SdL 75, p. 143 = ELG : 51) ³¹.

5.4 Le sens et le temps

Bifacialité et caractère différentiel des entités morphologiques vont de pair avec leur caractère instantané; appréhendée dans la succession temporelle, une entité se trouve en revanche soustraite aux termes ambiants qui, de moment en moment, lui confèrent sa valeur. Or, oublier la dualité de l'entité linguistique « revient directement à lui ôter son existence linguistique, en la rejetant par exemple dans le domaine des faits physiques » (SdL 36, p. 86 = ELG: 20):

[...] le phénomène primordial du langage est l'association d'une pensée à un signe ; et c'est justement ce fait primordial qui est supprimé dans la transmission du signe. (SdL 21, p. 71 = ELG : 47)

Les notes de l'orangerie tirent, à grande échelle, les conséquences de cet impitoyable constat. D'abord, aux yeux de Saussure (et contrairement à ce qu'il lit sous la plume d'auteurs qu'il estime, comme Whitney ou Gaston Paris 32), le changement de signification d'un terme est dépourvu de « valeur comme fait résultant du temps », car il n'exclut pas la signification précédente (SdL 128, p. 230 = ELG: 41). Se trouvent dès lors mis en cause :

- l'idée même qu'il y ait « une histoire de la langue prise par le double côté de la forme et du sens » (SdL 129, p. 231 = ELG: 41-42), i.e. une morphologie, une syntaxe et une lexicologie historiques;
- le rôle de l'histoire comme facteur explicatif de la polysémie³³, celle-ci étant attribuée avant tout au caractère négatif de la signification (v. Béguelin 2003);
- l'opposition classique entre sens propre et sens figuré et, *ipso facto*, la conception naïvement matérialiste de la signification, « le fait extérieur pris pour base du mot » ³⁴;
- la notion d'identité étymologique, « sans corrélatif dans les faits ».

L'identité étymologique, en effet, n'est pas « un fait de langage mais un fait de notre réflexion grammaticale » ; dénuée de caution du côté d'une communauté parlante, elle ne reflète que le point de vue du savant (SdL 131-132, p. 233-234 = ELG: 4-85), qui se retrouve paradoxalement déchu dans son prestige d'érudit. Qui plus est, si l'on envisage « la langue en tant que

^{31.} Dans sa pratique de comparatiste, Saussure opérationnalise une telle approche en présentant, autant que possible, les reconstructions sous la forme d'un carré linguistique, où un quaternion d'un état A est mis en parallèle avec un quaternion d'un état B. Pour plus de détails, v. Béguelin 2010 : 262-263.

^{32.} Sur les lectures de Saussure au moment de L'Essence double, v. Joseph 2012 : 381.

^{33.} Saussure utilise quant à lui, comme on sait, le terme de synonymie.

^{34.} En effet, « l'existence de faits matériels est indifférente à la langue », SdL 107, p. 204 = ELG: 76; v. aussi SdL 106, 109-110.

langue » et non comme résultat des états précédents, c'est tout le travail fourni par un siècle de linguistique historique qui se trouve frappé de nullité :

Veut-on considérer la langue comme le mécanisme servant à l'expression d'une pensée? Dans ce premier cas, qui est aussi important que l'autre [i.e. la langue vue comme somme de signes ayant la propriété de se transmettre dans le temps, MJB], sinon infiniment plus, nous n'avons que faire d'une considération historique des formes, et tout le travail de l'école linguistique depuis un siècle, uniquement dirigé vers la succession historique de certaines identités servant d'un moment à l'autre à mille fins, est en principe sans importance. (SdL 21, p. 69 = ELG: 46)

5.5. Revendication d'une étude relative à l'état de langue, et conséquences

Bien que problématique à ses yeux, le point de vue diachronique n'en est pas moins maintenu par Saussure, à côté du point de vue *synoptique* ou épichronique (SdL 42, p. 97 = ELG: 66), comme l'une des deux manières « irréductibles de considérer la langue » (SdL 21, p. 70 = ELG: 47):

La perspective épichronique repose sur le lien qu'établit la coexistence, et la perspective diachronique sur le lien de successivité. Mais dans la première les unités sont établies par la *différence* avec ce qui coexiste, et dans la seconde par la continuité qu'on admet en dépit de la différence. (*SdL* 43, p. 97, absent dans *ELG*)

L'identité d'une forme hypothétique *alka* peut ainsi être envisagée selon l'analyse morphologique, instantanée, ou « selon la succession possible qui crée l'identité dans le temps » (SdL 59, p. 124 = ELG: 66) : seule l'élection préalable d'un point de vue permettra d'établir les identifications. Saussure constate toutefois que la langue fonctionne indépendamment de l'histoire : la vie du langage, au sens de transmission, est pour lui à la fois vitale et étrangère au langage (SdL 29, p. 77 = ELG: 53-54). S'ensuit la nécessité de bannir de l'étude synoptique, autant que faire se peut, toute considération d'histoire ou d'étymologie :

Nous soutenons en effet précisément [...] qu'il existe une étude scientifique relative à chaque état de langue pris en lui-même; que cette étude non-seulement ne nécessite pas l'intervention du point de vue historique et n'en dépend point, mais a pour condition préliminaire que soit fait table rase systématiquement de toute espèce de point de vue et de notion historiques comme de toute terminologie historique; malheureusement la façon de formuler les faits pour chacun de ces états de langue pris en eux-mêmes est jusqu'à présent éminemment *empirique*, ou bien, ce qui est beaucoup pire, pervertie jusque dans le principe par l'immixtion soi-disant scientifique des résultats de l'histoire dans un système qui fonctionne, répétons-le, tout à fait indépendamment de l'histoire. (SdL 21, p. 68 = ELG: 46)

[;] si nous essayons, pour fixer les idées, d'esquisser à grands traits ce que nous nous représentons sous le nom d'une *sémiologie*, c'est-à-dire d'un système de signes totalement indépendant de ce qui l'a préparé et tel qu'il existe dans l'esprit des sujets parlants, il est certain que nous sommes encore, malgré nous, tenus d'opposer sans cesse cette sémiologie à la sempiternelle étymologie; le moment n'est pas encore proche, où on pourra opérer en toute

tranquillité hors de toute étymologie, sur [(passage interrompu, SdL 88, p. $164 = ELG : 43^{35}$)

Les notes de l'orangerie poussent, aussi loin que possible, l'idée d'une incompatibilité entre perspective diachronique et perspective épichronique, en les corrélant strictement à l'opposition *phonétique vs grammaire* :

Ou bien SIGNE et *suite de temps* – mais alors point d'IDÉE dans le signe. C'est ce qu'on appelle la phonétique.

Ou bien SIGNE et IDÉE: mais alors inversement point de *suite de temps*; <avec> nécessité de respecter complètement l'instant, et uniquement l'*instant*. C'est le domaine de la morphologie, de la syntaxe, de la synonymie etc. (SdL 32, p. 78 = ELG: 54; v. aussi SdL 32 et 33, et ici même n. 16).

Ainsi n'y a-t-il, dans un état de langue donné, « ni règles *phonétiques*, ni phonétique d'aucune espèce. Il n'y a rien que de la morphologie, à différents degrés, lesquels ne sont probablement pas séparables par une ligne de démarcation quelconque : [...] » 36 (SdL 115, p. 210-211 = ELG : 35); symétriquement, il n'existe pas de « faits morphologiques dans le temps » (SdL 99, p. 178-179 = ELG : 69) (V. n. 16 supra). D'où trois griefs au moins à l'égard de la linguistique du temps : d'abord, celle-ci accorde « précipitamment une existence » aux éléments du langage (SdL 51, p. 105 = ELG : 64); ensuite, elle tend à abstraire ces éléments de leur contexte d'utilisation, et des parallélies d'où ils tirent leur valeur; enfin, elle superpose et mélange, au mépris de toute méthode, les analyses relevant d'états de langue différents (SdL 41, p. 96 = ELG : 21-22 et passim). Quant à la « succession d'états qu'on entreprend d'unir » (SdL 33, p. 81 = ELG : 86), elle ouvre un ordre d'idées sui generis (SdL 34, p. 82 = ELG : 87) où prédomine la perspective savante ; or cet ordre d'idées se heurte encore et toujours au fait que :

Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue que l'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment par ceux qui l'emploient. (SdL 52, p. 111-112 = ELG: 83)

^{35.} Frei (1929 : 25-26) adopte spontanément le même adjectif que Saussure dans sa critique, sévère elle aussi, de la méthode historique : « Chez les adeptes de la "méthode historique", expliquer veut dire : découvrir le fait ou la série des faits antérieurs. On "explique" le français *père* en disant qu'il vient du latin *pater*, on "explique" un tour comme *pour l'amour de* en le faisant remonter au latin *per amorem* ou *pro amore*. C'est le sempiternel raisonnement du "*post hoc, propter hoc*". / Grâce à cette méthode, la linguistique historique a sur la linguistique statique l'avantage de prédire à coup sûr, et d'annoncer toujours les événements après qu'ils sont arrivés ; cela fait que tout s'y sait assez bien, et ce n'est pas étonnant ».

^{36.} Saussure ramène ainsi au sein de la morphologie les (prétendues) règles de phonétique instantanée. En sanskrit par exemple, il juge non phonétique l'apparition après r, s, r, de la nasale cacuminale au lieu de la nasale dentale, du fait que cette apparition est inhibée par la présence d'une frontière morphologique : ainsi, malgré l'environnement phonétique favorable à la cérébralisation, la dentale se maintient à l'initiale du second membre du composé $pitr_s N \hat{a} makam$ « qui a nom de père ». Ajouté pour mémoire à la fin du fragment SdL 116 et développé dans le fragment SdL 119, p. 215 = ELG: 50, cet exemple appuie de manière cohérente, me semble-t-il, l'idée d'un guidage sémiologique des variantes positionnelles qui est à l'arrière-plan du fragment 116; Amacker l'estime cependant « étranger au présent développement » (SdL p. 213, n. 1).

5.6 Un nouveau programme pour la linguistique diachronique

Le réquisitoire de Saussure ³⁷ laisse-t-il à l'étude historique une porte de sortie, une voie de réhabilitation ? Les propos suivants indiquent bel et bien, me semble-t-il, que le travail d'historien est non seulement utile, mais indispensable :

[...] il n'est certainement pas possible de comprendre ce qu'est la langue sans connaître d'abord les vicissitudes qu'elle traverse d'une époque à l'autre : mais après cela, il n'y a rien de plus nécessaire, nous le croyons, que de rétablir une séparation absolue entre l'être « langue » et le fait contingent que cet être « langue » est ordinairement destiné à se transmettre dans le temps. (*SdL* 30, p. 77-78 = *ELG* : 55, mes caractères gras)

En pratique, et auxiliairement, à condition en outre d'être appliqué d'une manière nouvelle parce qu'elle deviendrait alors méthodique et systématique, nous reconnaissons que **ce travail d'historien peut jeter une très vive lumière incidente sur les conditions qui régissent l'expression de la pensée**, principalement en apportant la preuve que ce n'est pas la pensée qui crée le signe, mais le signe qui guide primordialement la pensée (dès lors la crée en réalité, et la porte à son tour à créer des signes, peu différents toujours de ce qu'elle avait reçu). (SdL 21, p. 69 = ELG: 46, mes caractères gras)

En localisant le signe dans la conscience du sujet parlant, en mettant au premier plan la dimension significative et créative de la langue (v. ci-dessus l'allusion à la création analogique), Saussure ne cherche-t-il pas, précisément, à rendre « méthodique et systématique » le « travail d'historien », à donner au programme de la linguistique historique et comparative, selon les termes de Rastier (2012 : 12), le fondement épistémologique qui lui a fait jusque-là défaut? C'est ce qu'entreprend Saussure dans la note où il explicite les « quatre points de vue » au travers desquels la langue peut être envisagée : (i) le point de vue instantané ; (ii) le point de vue diachronique (purement phonétique); (iii) le point de vue de la projection d'une analyse morphologique propre à un état ancien sur un état postérieur (= point de vue étymologique, au sens large, qualifié d'« artificiel » et de « didactique »); (iv) le point de vue « historique de la fixation de deux états de langue successifs pris chacun en lui-même, d'abord, et sans subordination de l'un à l'autre, suivie de l'explication » (SdL 41, p. 94-98 = ELG : 21-22). Dans ce fragment de L'Essence double, le point de vue (iv) apparaît bel et bien comme l'horizon de recherche, mais qui ne peut être développé qu'à condition que le point de vue (i), celui de l'état de langue, le soit aussi :

De ces quatre points de vue légitimes (hors desquels nous avouons ne rien reconnaître), il n'y a guère que le deuxième et le troisième qui soient cultivés. De fait, le quatrième ne pourra l'être fructueusement que le jour où le premier [

Ce qui est en revanche vivement cultivé, c'est la confusion lamentable de ces différents points de vue, jusque dans les ouvrages élevant les plus hautes

^{37.} Qui met aussi en question, par anticipation, le paradigme de la grammaticalisation, actuellement dominant dans les études diachroniques ; v. Béguelin 2010.

prétentions scientifiques. (SdL 41, p. 96 = ELG : 21-22, mes caractères gras ; v. Béguelin 2010 : 261)

De la diachronie, on n'est donc passé à la synchronie que pour revenir mieux armés à la première.

Conclusion

Loin d'être aussi énigmatiques qu'on a pu les présenter (v. p. ex. Trabant 2005 : 214), les notes de *L'Essence double* nous parlent aujourd'hui, grâce au travail d'excellents exégètes et connaisseurs de Saussure (cf. Jäger in *WdS*, De Mauro in *Scritti*), mais aussi par les vertus de l'édition Amacker (*SdL*). Fidèlement reproduits, désormais décryptables, les exemples que Saussure emprunte à sa pratique de comparatiste (phénomènes de sandhi en sanskrit, relation forme-sens dans les paradigmes flexionnels des langues indo-européennes, etc.), éclairent le propos et aident à en retrouver la cohérence. D'où l'importance de ne pas négliger, parmi les inédits qui attendent publication, les notes relatives à la grammaire comparée.

Pour aborder *L'Essence double*, nous sommes partis plus haut de la polémique du *Mémoire* ³⁸, marquée par la dérive substantialiste du débat autour des « coefficients sonantiques » ; notre périple s'est achevé sur le programme d'une linguistique historique qui serait fermement appuyée sur une linguistique des états de langue (ou une sémiologie). Entre ce point de départ et ce point d'arrivée, la réflexion de Saussure a, comme dans son *Mémoire*, développé une vision anti-atomiste de la langue ; il a mis la conscience du sujet parlant au premier plan, à la fois comme objet de la linguistique et comme critère de validation des analyses savantes, et les problèmes théoriques posés par la description des langues transmises dans le temps ont été saisis dans toute leur complexité. Par leur caractère fragmentaire, les notes de *L'Essence double* ont ceci de remarquable que, cent vingt ans ans après leur rédaction, elles posent inépuisablement au lecteur linguiste les bonnes questions : elles le forcent à dépasser ses propres limites, à devenir le co-énonciateur autocritique des principes de la science à laquelle il s'adonne.

Références

Corpus saussurien

- CLG SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, 1^{re} éd. par Ch. Bally et A. Sechehaye, Lausanne et Paris, Payot, 1916; 2^e éd. 1922; 3^e éd. 1931.
- CLG/E SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, Tome I, 1968, Tome II, Appendice, 1974.
- CLG/DM SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, édition critique par Tullio De Mauro, Paris, Payot, 1972.

^{38.} Tout point de départ est forcément arbitraire pour aborder les fragments. Le seul conseil à donner est, pour ce faire, de s'abstraire du plan du *CLG* (v. § 3.1).

- Cours I et III K SAUSSURE Ferdinand de, Cours de linguistique générale, Premier et troisième cours d'après les notes de Riedlinger et Constantin, texte établi par Eisuke Komatsu, Tokyo, Université Gakushuin, 1993.
- Cours II K SAUSSURE Ferdinand de, Deuxième Cours de Linguistique générale (1908-1909) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger et de Charles Patois, édité par Eisuke Komatsu, Oxford, Pergamon, 1997.
- Cours III C CONSTANTIN Émile, « Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure, édité par D. Gambarara et C. Mejía Quijano », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, 2005, p. 71-289.
- ELG SAUSSURE Ferdinand de, Écrits de linguistique générale, édités par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard, 2002.
- Essence double SAUSSURE Ferdinand de, De l'essence double du langage, transcription diplomatique d'après le manuscrit déposé à la Bibliothèque de Genève en 1996 par R. Engler, 2004, Texto! [En ligne], URL: http://www.revue-texto.net/index.php?id=1749.
- LLG Leçons de linguistique générale, éd. S. Bouquet, à paraître.
- Mémoire SAUSSURE Ferdinand de, Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes (1879, sorti en 1878), cité d'après REC, 1922, p. 1-268.
- Phonétique SAUSSURE Ferdinand de, Phonétique. Il manoscritto di Harvard Houghton Library bMS Fr 266 (8), edizione a cura di M. P. Marchese, Padova, Unipress, 1995.
- REC Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure édité par C. Bally et L. Gauthier, Genève, Sonor, 1922 [réimpression Slatkine, 1984].
- Scritti SAUSSURE Ferdinand de, Scritti inediti di linguistica generale. Introduzione, traduzione et commento di Tullio De Mauro, Roma, Editori Laterza, 2005.
- SAL SAUSSURE Ferdinand de, Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms BGE Arch. de Saussure 372, édition partielle mais raisonnée et augmentée des Écrits de linguistique générale. Éd. par R. Amacker, Genève, Droz, Publications du Cercle Ferdinand de Saussure VII, 2011.
- Souvenirs « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études (1903) », édités par R. Godel, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 17, 1960, p. 12-25.
- Théorie des sonantes SAUSSURE Ferdinand de, Théorie des sonantes. Il manoscritto di Ginevra BPU Ms. fr. 3955/1, edizione a cura di M. P. Marchese, Padova, Unipress, 2002.
- WdS SAUSSURE Ferdinand de, Wissenschaft der Sprache. Neue Texte aus dem Nachlass, édité par L. Jäger, texte préparé et traduit par E. Birk et M. Buss, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2003.

Autres références

BADER Françoise, Compte rendu de Benveniste (2012), Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 66, p. 207-215.

- BÉGUELIN Marie-José, 2003, « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », *Cahier de l'Herne*, n° 76, *Saussure*, p. 150-164.
- BÉGUELIN Marie-José, 2010, « Le statut des "identités diachroniques" dans la théorie saussurienne : une critique anticipée du concept de grammaticalisation », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 239-269.
- BÉGUELIN Marie-José, 2011a, « Langue reconstruite et langue tout court », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 9-32.
- BÉGUELIN Marie-José, 2011b, « Linguistique de la langue et linguistique de la parole », dans G. Corminboeuf et M.-J. Béguelin (éds), *Du système linguistique aux actions langagières. Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 641-661.
- BÉGUELIN Marie-José, 2012, « La place de la grammaire comparée », dans L. Depecker (éd.), *Langages*, n° 185, *Les Manuscrits de Saussure. Une révolution épistémologique*, p. 75-90.
- BENVENISTE Émile, 1963, « Saussure après un demi-siècle », *Cahiers Ferdinand* de Saussure, n° 20, p. 7-21 (repris dans *Problèmes de linguistique* générale I, Paris, Gallimard, 1966, p. 32-45).
- BENVENISTE Émile, 2012, *Dernières Leçons. Collège de France 1968 et 1969*, Paris, Gallimard, Seuil, EHESS.
- BERGOUNIOUX Gabriel, 2010, « La phonologie comme morphologie », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 105-124.
- BOUQUET Simon, 1997, Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot.
- BOUQUET Simon (éd.), 2003, Cahier de l'Herne, n° 76, Saussure.
- BOUQUET Simon, 2010, « Du pseudo-Saussure aux textes saussuriens originaux », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 31-48.
- BRONCKART Jean-Paul, BULEA Ecaterina et BOTA Cristian (éds), 2010, *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz.
- BULEA Ecaterina, 2006, «La nature dynamique des faits langagiers, ou de la "vie" chez Ferdinand de Saussure», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 59, p. 5-20.
- BULEA Ecaterina, 2010, « Le défi épistémologique de la dynamique temporalisée », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 215-238.
- COURSIL Jacques, 1998, « Le syllabaire saussurien. Introduction à la phonologie des groupes », *Langages*, n° 129, p. 76-90.
- COURSIL Jacques, 2010, « Dualités intégrées : le maître argument saussurien », dans J.-P. Bronckart, E. Bulea et C. Bota (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 49-60.
- COURSIL Jacques, 2015, Valeurs pures. Le paradigme sémiotique de Ferdinand de Saussure, Limoges, Lambert-Lucas
- DEPECKER Loïc, 2009, Comprendre Saussure, Paris, Armand Colin.

- DEPECKER Loïc (éd.), 2012, Langages, n° 185, Les Manuscrits de Saussure. Une révolution épistémologique.
- ENGLER Rudolf, 1966, « Remarques sur Saussure, son système et sa terminologie », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 23, p. 35-40.
- ENGLER Rudolf, 2006, Résumé de la communication prévue au colloque « Nouveaux Regards sur Saussure » dans L. de Saussure, *Nouveaux Regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*, Genève, Droz, p. 11-12.
- FEHR Johannes, 2000, Saussure entre linguistique et sémiologie, Paris, PUF.
- FREI Henri, 1929, La Grammaire des fautes, Genève, Slatkine Reprints, 1982.
- GADET Françoise, 1987, Saussure. Une science de la langue, Paris, PUF.
- GMÜR Remo, 1986, Das Schicksal von F. (de) Saussures « Mémoire », Université de Berne, Arbeitspapier 21.
- GODEL Robert, 1957, Les Sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. (de) Saussure, Genève, Droz (2^e tirage 1969).
- JOSEPH John, 2012, Saussure, Oxford, Oxford University Press.
- KURYŁOWICZ Jerzy, 1978, « Lecture du *Mémoire* en 1978 : un commentaire », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 7-26.
- KYHENG Rossitza, 2007, « Principes méthodologiques de constitution et d'exploitation du corpus saussurien », *Texto!* [en ligne].
- LA FAUCI Nunzio, 2009, "Sulla problematica esistenza delle parole", *Prometeo*, 107, p. 115-120 [repris dans *Texto!* 14, 4, en ligne].
- LAKS Bernard, 2012, « La phonotactique saussurienne : système et loi de la valeur », dans L. Depecker (éd.), *Langages*, n° 185, *Les Manuscrits de Saussure. Une révolution épistémologique*, p. 65-73.
- MAYRHOFER Manfred, 1981, Nach hundert Jahren: F. (de) Saussures Frühwerk und seine Rezeption durch die heutige Indogermanistik, Heidelberg, Carl Winter.
- MAYRHOFER Manfred, 1988, "Zum Weiterwirken von Saussures *Mémoire*", *Kratylos*, n° 33, p. 1-15.
- RASTIER François, 2006, « Saussure au futur. Écrits retrouvés et nouvelles réceptions. Introduction à une relecture de Saussure », *La Linguistique*, n° 12-1, p. 3-18.
- RASTIER François, 2012, « Lire les textes de Saussure », dans L. Depecker (éd.), Langages, n° 185, Les manuscrits de Saussure. Une révolution épistémologique, p. 7-20.
- REDARD Georges, 1978, « Deux Saussures ? », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 32, p. 27-41.
- [REICHLER-]BÉGUELIN Marie-José, 1990, « Des formes observées aux formes sous-jacentes », dans R. Amacker et R. Engler (éds), *Présence de Saus-sure*, Genève, Droz, p. 21-37.
- [REICHLER-]BÉGUELIN Marie-José, 1995, « Saussure et l'étymologie populaire », dans C. Normand et M. Arrivé (éds), Saussure aujourd'hui, Actes du

- Colloque de Cerisy (12-19.08.1992), Numéro spécial de LINX, p. 121-138.
- [REICHLER-]BÉGUELIN Marie-José, 2000, « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », dans S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques III*, Bruxelles, Mardaga, p. 173-182.
- ROUSSEAU André, 2006, « Ferdinand de Saussure descripteur des langues À la lumière d'un cours inédit sur le gotique (1890-1891) », dans L. de Saussure (éd.), *Nouveaux Regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*, Genève, Droz, p. 71-94.
- DE SAUSSURE Louis (éd.), 2006, Nouveaux Regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker, Genève, Droz.
- SIMONE Raffaele, 2006, « Saussure après un siècle », dans L. de Saussure, *Nouveaux Regards sur Saussure. Mélanges offerts à René Amacker*, Genève, Droz, p. 35-54.
- SOFIA Estanislao, 2012, « Quelques problèmes philologiques posés par l'œuvre de Ferdinand de Saussure », dans L. Depecker (éd.), *Langages*, n° 185, *Les Manuscrits de Saussure. Une révolution épistémologique*, p. 35-50.
- TRABANT Jürgen, 2005, « Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs ? Notes item sur l'étymologie saussurienne », *Langages*, n° 159, p. 111-124.
- UTAKER Arild, 2002, *La Philosophie du langage, une archéologie saussurienne*, Paris, PUF; 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas, 2016.
- VALLINI Cristina, 1969, "Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista", *Studi e saggi linguistici*, n° 9, p. 1-85.
- Vallini Cristina, 1978, « Le point de vue du grammairien ou la place de l'étymologie dans l'œuvre de Ferdinand de Saussure indo-européaniste », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 43-77.
- VALLINI Cristina, 1990, "Continuità del metodo di Saussure", dans R. Amacker et R. Engler (éds), *Présence de Saussure*, Genève, Droz, p. 5-19.
- VALLINI Cristina, 2013, *Studi saussuriani*, Napoli, Università degli studi di Napoli, «L'Orientale ».
- WATKINS Calvert, 1978, « Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 59-69.

Pānini et le Mémoire

Giuseppe D'Ottavi

Université de Calabre / Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), Paris

Abstract

The nature of the references to the Indian grammarian Pāṇini (VI-V b.C.) in the *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) by Ferdinand de Saussure (1857-1913) is the starting point of the present essay. After a documentary account of the learning of the Sanskrit language by Saussure, an hypothesis on some affinities between the core of the Pāṇinian formal device and the methodological principles worked out in the *Mémoire* is put forward. The contrast with such a work stemming from an independent linguistic tradition allows to frame the fundamental Saussurean approach to the epistemology of historical and comparative linguistics.

Résumé

La nature des références au grammairien indien Pāṇini (VI-V s. av. J.-C.) dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) de Ferdinand de Saussure (1857-1913) est le point de départ de l'essai. Après une revue documentaire de l'apprentissage du sanskrit de la part de Saussure, est proposée une hypothèse sur des affinités entre l'appareil formel pāṇinéen et les principes méthodologiques à l'œuvre dans le *Mémoire*. À travers le contraste avec un ouvrage indépendant de la tradition linguistique occidentale, on prétend de faire la lumière sur la démarche fondamentale de Saussure concernant l'épistémologie de la linguistique historique et comparée.

Key-words

Saussure, sanskrit, Pāṇini, Mémoire [sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes (1879)]

1. Pāṇini dans le Mémoire

Dans le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes* de Ferdinand de Saussure (1879), le nom de Pāṇini apparaît à trois reprises ¹.

^{1.} Le *Mémoire* est cité selon la pagination de *Recueil* (1-268). Sur Pāṇini et son œuvre (*Aṣṭādhyāyī*, « [Le traité en] huit chapitres », VI^e-V^e s. av. J.-C.) v. Scharfe (1977 : 88-116), Pinault (1989b, 1989c,

La première comme garante de la forme du parfait védique $cakh\tilde{a}da^2$ appelée à démentir le caractère originel des e des co-radicaux $kh\acute{e}d\bar{a}$ et $\acute{c}ikh\acute{e}da$ (Recueil:165); la deuxième comme témoin de la position spéciale de l'accent dans la forme $\acute{s}\tilde{a}sati^3$, troisième pers. plur. du présent de la racine $\acute{s}\bar{a}s$ (Recueil:178 n 1), et la dernière en référence à la segmentation $v\acute{a}mi$ -ti 4 , forme convoquée en tant qu'exemple – parmi de nombreux autres – du statut du suffixe -ti (Recueil:230).

Si l'on excepte ce dernier cas – sur l'encadrement duquel nous reviendrons –, en parfaite consonance avec la pratique du temps, les trois occurrences invoquent Pāṇini comme témoin de la consistance de formations sanskrites spécifiques, alors qu'aucune allusion n'est faite aux caractéristiques et à la nature de son œuvre.

C'est sous l'aspect de quelque formulation générique du type « les grammairiens hindous » (*Recueil* : 10), « la grammaire hindoue » (*Recueil* : 29), « l'Hindou » (*Recueil* : 31) ⁵ que se rencontrent, dans le *Mémoire*, des allusions à des procédés ou des positions que l'on peut ramener à la tradition grammaticale indienne dans la forme transmise par les grammaires sanskrites diffuses depuis les premières décennies du XIX^e siècle ⁶. C'est à travers ces voies que l'on peut également faire remonter l'usage d'une terminologie d'ascendance indienne : depuis l'infortuné *svarabhakti* ⁷ (*Recueil* : 43) aux plus connus et fréquents *samprasāraṇa* (*Recueil* : 47-48 ; v. § 3.4), *tatpuruṣa* ⁸ ou *bahuvrīhiḥ* ⁹ (*Recueil* : 80) jusqu'à *guṇa* et *vṛddhi* (*Recueil* : 21, 116-118 et *passim*), deux des protagonistes de l'œuvre saussurienne (v. § 3.1).

De la même manière, les rares cas de véritables instructions grammaticales tirées d'œuvres indiennes n'apparaissent dans le *Mémoire* que par ricochet : « la règle de la grammaire hindoue relativement à *snu* est que cette forme se substitue à *sānu* [...] aux cas obliques de trois nombres (plus l'acc.

¹⁹⁸⁹d). V. Staal (1976 : 104-109) pour une exposition générale des principes méthodologiques des grammairiens. Sauf indication contraire, les traductions de l'*Aṣṭādhyāyī* sont tirées de Renou (1966). La présente recherche a pu bénéficier du soutien financier d'une bourse accordée par la Commission européenne, le Fonds social européen et la région de Calabre (POR-FSE 2007/2013).

^{2.} *Aṣṭādhyāyī* VI, 1, 52 (v. *Rgveda* VI, 61, 1). La forme n'est que prévue par Pāṇini, qui en autorise la dérivation; elle est reportée dans le dictionnaire védique de H. Grassmann (s.v. *khid*), parmi les textes de référence de Saussure; v. n. 15.

^{3.} Astādhyāyī VI, 1, 6; VI, 4, 34. La forme s'insère dans l'examen des conditions d'orthotonie de i et u.

^{4.} Forme attestée dans $Astadhyay\bar{\imath}$ VII, 2, 34 ; v. § 3.1.

^{5. «} étant donnés páńća et le couple saptá-saptamá [...] l'Hindou en tira tout naturellement [...] pańćamá », ibid.

^{6.} Sur les caractères des premières grammaires sanskrites européennes, voir Windisch (1917-1920 : 54 et suiv.) et Staal (1972 : 49 et suiv.) 138 et suiv.).

^{7.} C'est ainsi que les grammairiens appellent la voyelle de soutien non originelle qui émerge des contextes syntagmatiques particuliers ; v. Renou (1957 : 536-537). K. Brugmann (1849-1919) se sert du terme et de la notion dans son « *Nasalis sonans* in der indogermanischen Grundsprache » (*Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik* 9, 1876, p. 285-338 : 304), article que Saussure cite (v. n. 14). Aujourd'hui *svarabhakti* est terme tombé en désuétude pour indiquer de manière générique les phénomènes d'anaptyxe.

^{8.} Composé déterminatif, dans lequel la composition exprime la relation de cas (Renou 1957 : 154) ; Aṣṭādhyāyī II, 1-22 - 2-22.

Composés possessifs adjectivaux ; Aşţādhyāyī II, 2, 23-28.

plur.) » (*Recueil*: 207), définition ouvertement empruntée à la grammaire de Benfey (1852 : 315), ou encore la règle à laquelle il est fait allusion dans *Recueil*: 237 (« au parasmaipadam, le racines en r suivent la formation en $i\bar{s}$ -am; à l'ātmanepadam elles admettent aussi la formation en -sam et changent alors r en $\bar{i}r$, $\bar{u}r$ ») rapportée moyennant la citation de Bopp (1845 : 212 § 355), sans s'aventurer dans la lettre pāṇinéenne originelle 10 . Même l'unique allusion à une tradition grammaticale non pāṇinéenne – celle de la *Mugdhabodha* de Vopadeva (environ XIIIe s.) 11 – est indirecte, et passe par Benfey (1852 : 316) : parmi les rares attestations de la complexe alternance des thèmes en -an, Saussure invoque le cas du sanskrit $p\bar{u}\bar{s}$ -an pour lequel Vopadeva n'admet la dérivation du thème $p\bar{u}\bar{s}$ que pour le locatif singulier (*Recueil*: 212).

Au-delà de l'usage terminologique, les références à la grammaire indienne montrent souvent un ton de suffisance quand ce n'est pas de discrédit ¹²: une attitude amplement partagée à l'époque de la conception de la rédaction du *Mémoire*. Le champion et porte-drapeau de cette orientation ne fut autre que W.D. Whitney (1827-1894), et Saussure, comme jeune sanskritiste (et comme admirateur), n'a pas dû être insensible à son influence ¹³.

Les outils de travail de Saussure dont le *Mémoire* conserve la trace sont, d'une part, les manuels (restés pendant longtemps des textes fondamentaux) que la glottologie – surtout d'école allemande – produisait dans ces années-là, et en particulier les travaux sur le vocalisme ¹⁴ et, d'autre part, les

^{10.} Encore un exemple : « Notons [...] cette remarque d'un grammairien cité par Westergaard » (*Recueil* 241 n. 3) dont la source est le *Radices Linguae Sanscritae* de N. J. Westergaard (Bonn, 1841) et le contexte l'opinion du grammairien indien concernant la forme *vemuḥ* présentée dans le cadre d'une brève revue de formations analogiques en nasal du parfait.

^{11.} La *Mugdhabodha* – v. Scharfe (1977 : 188-189) – fut une œuvre particulièrement heureuse, dont l'ample diffusion dans le Bengale en fit la base des premières grammaires sanskrites publiées par les Anglais en Occident (Windisch 1917-1920 : 28, 53 et suiv.).

^{12.} V. p. ex. « Les aoristes redoublés sont les imparfaits d'une classe verbale que la grammaire hindoue a oublié et dans laquelle rentreraient » (*Recueil* : 12 n. 1) ; « La forme *pathin* est une fiction des grammairiens hindous » (*Recueil* 212) ; « quand on parle d'une racine sanskrite *sińć* c'est par abus » (*Recueil* : 118).

^{13.} Aussi précieuse qu'ait pu être l'activité éditoriale de Whitney, c'est son jugement sur la crédibilité des synthèses (surtout lexicographiques) d'origine indienne qui a été déterminant. Le scepticisme de matrice whitneyenne s'explique par la nette séparation d'un « vrai » sanskrit et d'un « sanskrit des grammairiens », considéré comme "a thing of grammatical rule merely, having never had any real existence as a language" (Whitney 1884 : 282). Les motifs de cette censure sont multiples : en premier lieu, l'exiguité des textes littéraires en sanskrit disponibles à l'époque sur lesquels vérifier la « justesse » des formes décrites par les grammairiens, puis la difficulté du travail exégétique contraint de se confronter avec un métalangage extraordinairement complexe et avec un type d'analyse fondamentalement inédite en Occident, induisant celui qui s'y risquait à en suspecter le caractère artificiel. Outre la grammaire sanskrite (1879) et le résumé de racines (1885) – aujourd'hui encore réédité –, Saussure possède deux importantes éditions de textes indiens, dont Whitney a été le responsable : Whitney (1862) et Whitney (1870) ; v. Gambarara (1972, s.v. Whitney) et n. 18.

^{14.} G. Curtius (1820-1885) est de loin l'auteur le plus cité dans le *Mémoire*: Saussure cite quarantequatre fois la quatrième édition du *Grundzüge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 1873 [1858-1862¹; 1866²; 1869³; 1879⁵]), qu'il possédait et qu'il a amplement annotée, v. Amacker (1988: 220-221 et 237-243); le premier tome de la deuxième édition de *Das Verbum der griechischen Sprache* (Leipzig, 1877) est cité vingt-cinq fois. Vient ensuite K. Brugmann: la première partie de "Zur Geschichte der stammabstufenden Deklinationen" (*Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, n° 9, 1876, p. 361-406) est mentionnée dix-neuf fois, «*Nasalis sonans*» (v. n. 7)

premières grandes œuvres de consultation à la disposition de l'étudiant en sanskrit : Saussure se sert amplement du dictionnaire védique de H. Grassmann ¹⁵ et du dictionnaire dit de Saint-Pétersbourg de Böhtling-Roth ¹⁶; la grammaire sanskrite la plus fréquentée est celle de Benfey (1852) ¹⁷ – que Saussure avait en sa possession –, suivie de la *Kritische Grammatik der Sanskrita-Sprache in kürzerer Fassung* de Bopp (1845) ¹⁸. De l'œuvre majeure de ce dernier, la *Vergleichende Grammatik* (1856-1861), Saussure a – et cite – la version de Michel Bréal (Bopp 1866-1974), la préférant à l'originale allemande, absente du corpus saussurien ¹⁹.

2. L'apprentissage du sanskrit par Ferdinand de Saussure

Le premier témoignage qui relie Ferdinand de Saussure au sanskrit – témoignage de nature négative, bien entendu – remonte à l'été 1874 quand, terminant son *Essai pour réduire les mots du grec, du latin et de l'allemand à un petit nombre de racines* – sa première épreuve en linguiste – il déclare vouloir poursuivre la recherche une fois acquise la connaissance des « langues orientales », absentes, en effet, de l'horizon de l'essai ²⁰.

quatorze fois, Zur Geschichte der Nominalsuffixe -as-, -jas- und -vas- (Weimar, 1877) neuf fois. Des exemples tirés de la troisième édition de Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen (Göttingen, 1874-1876) d'A. Fick apparaissent quarante-trois fois et Zur Geschichte des indogermanischen Vokalismus (Weimar, 1871-1875) de J. Schmidt est cité dix-sept fois. Ce passage en revue quantitatif – avec les notes de possession – est extrapolé essentiellement de Gambarara (1972).

- 15. Wörterbuch zum Rig-Veda (Leipzig, 1873) cité quinze fois. Ce lexique est en usage aujourd'hui encore comme bon répertoire de *loci* textuels, même si les définitions des mots sont désormais caduques. Sur H. Grassmann (1809-1877), v. Windisch (1917-1920 : 364-366).
- 16. Sanskrit-Wörterbuch herausgegeben von der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, bearbeitet von Otto Böhtlingk und Rudolf Roth (7 vol., Saint-Petersbourg 1855-1875) cité quatorze fois ; O. Böhtlingk (1817-1904) et R. Roth (1821-1895) furent les auteurs de cette œuvre capitale dans le lancement des études scientifiques sur le sanskrit en Europe, qui indexe le dépouillement intégral de la littérature indienne jusqu'alors connue, de la phase védique au sanskrit classique ; v. Windisch (1917-1920 : 243-245).
- 17. Cité treize fois, c'est une des œuvres majeures de référence du *Mémoire*. Sur Th. Benfey (1809-1881) et ses sources, v. Windisch (1917-1920 : 222 et suiv.).
- 18. Citée quatre fois ; v. n. 26. L'unique référence à Whitney du *Mémoire* (« Les formes qui ont la "vriddhi" comme *áçvait, ávāt* sont entièrement différentes [de celles de l'aoriste athématique]. Il faut y voir, avec M. Whitney, des aoristes sigmatiques », *Recueil* : 21 n. 2) sera difficilement identifiable comme renvoi à sa grammaire sanskrite (Whitney 1879). Saussure se réfère plutôt au texte d'une communication publiée sous le titre "On the Classification of the Forms of the Sanskrit Aorist", *Journal of the American Oriental Society*, n° 10, 1876, qui reporte la question et les cas abordés par Saussure (v. *ivi*, p. CXXV).
- 19. Même dans la version de Bréal, la grammaire comparée de Bopp ne figure pas parmi les manuels favoris de Saussure : elle n'est citée que dans *Recueil* : 4, 30, 83 [*Mémoire*], 339 [« Le suffixe -t- » (1877)], 372 [« La transformation latine de *TT en SS suppose-t-elle un intermédiaire *ST ? » (1877)]. Le volume de B. Lindner *Altindische Nominalbildung* (Iéna, 1868) et le lexique de N.J. Westergaard *Radices linguae sanscritae* (Bonn, 1841), de loin une des principales voies d'accès à l'étude du sanskrit que Saussure possédait achèvent la liste des références sanskrites majeures du *Mémoire*. V. Windisch (1917-1920 : 234 et suiv.) ; v. n. 10.
- 20. « Si je connaissais les langues orientales, [je parviendrais] à diviser avec sûreté tous les mots en une douzaine de racines. Mais je vois que je me perds dans les rêves, et qu'il faut me souvenir de la fable du Pot au Lait », (Saussure 1978 : 101). La lettre avec laquelle Saussure accompagne le travail, en le présentant à A. Pictet (17 août [1874]) est plus explicite : « Je suis sans doute bien fou, et si je savais seulement deux mots de sanskrit, je me réfuterais moi-même [à vous demander un avis sur ce travail] ; mais pour le moment, je l'avoue, je trouve mon idée très-vraisemblable » (BGE, Ms. Fr.

L'étude du sanskrit a commencé pendant la deuxième année de Gymnase (1874-1875), grâce à la « grammaire de Bopp, qu['il] trouv[a] à la Bibliothèque publique [de Genève] » ²¹. Une des variantes alternatives – et inédites – du récit autobiographique fait remonter la rencontre avec Bopp à l'année suivante (1875-1876, la première année d'université à Genève) et précise que l'étude comprit tant la « grammaire sanscrite » que la « grammaire comparée » ²². D'autres preuves documentaires montrent Saussure aux prises avec Bopp (et avec G. Curtius ²³) lors du deuxième semestre ²⁴.

F. Bopp (1791-1867) composa trois grammaires sanskrites à partir de l'Ausfürliches Lehrgebäude der Sanskrita-Sprache – fruit d'un travail entrepris de 1821 – dont la première édition complète paraît en 1827 ²⁵. Une version en latin – Grammatica critica linguae sanscritae – parut en 1832. Expressément conçue comme un support didactique, la grammaire sanskrite boppienne la plus fameuse se présente comme une version réduite de la latine : publiée à Berlin en 1834 sous le titre de Kritische Grammatik der Sanskrita-Sprache in kürzerer Fassung, elle fut soumise à d'importants ajustements en 1845. Toutes ces œuvres sont présentes dans le catalogue de la Bibliothèque de Genève, mais c'est celle de 1845 qui est le plus fréquemment citée dans le Mémoire ²⁶.

C'est à partir d'un passage du journal d'Henry de Saussure (1829-1905) ²⁷ – père de Ferdinand –, que l'on déduit que la lecture de Bopp fut bientôt accompagnée de cours du soir auprès de L. Favre (1846-1922), ami de la famille et intermédiaire – à travers A. Bergaigne (1838-1888) – de l'entrée de Ferdinand à la Société Linguistique de Paris (approuvée lors de l'assemblée du 13 mai 1876) ²⁸. C'est dans cette phase – au moment de la rédaction de son premier article ²⁹ – que Saussure considère Bopp comme

^{4228,} f. 57); une transcription complète de cette lettre a été récemment donnée par Mejía Quijano (2008 : 133-134). La datation en 1874 de l'*Essai* juvénile (que l'on faisait remonter à 1872) est assurée par des indices documentaires (Joseph 2007 : 155-160) et codicologiques (D'Ottavi 2013a : 103-104).

^{21.} Souvenirs: 19. Quelques lignes plus loin, Saussure ajoute qu'il s'est aussi procuré – en 1876 – la « grammaire comparée » (v. n. 19).

^{22.} BGE, AdS 369/8, f. 9 et 9v; v. Joseph (2012a: 165-166, 172; 2012b: 133) qui la date d'août 1903. Il s'agit de la Vergleichende Grammatik (Bopp 1856-1861); v. infra.

^{23.} Souvenirs: 19 cite la seconde édition des Grundzüge; v. n. 14.

^{24.} AdS 374/1, passim: v. Joseph (2012a: 175, 679 n 121; 2012b: 133).

^{25.} V. Windisch (1917-1920 : 71-72). La bibliographie boppienne est particulièrement glissante : une reconstruction claire est donnée par Koerner (1989 : 299-301).

^{26.} V. n. 18. Il n'est pas possible d'identifier avec exactitude l'édition que Saussure a consultée. C'est seulement dans *Recueil*: 340 (« Le suffixe -t- », 1877) qu'il est explicitement fait référence à la quatrième édition (1868), même si – pour tous les autres lieux où Saussure la cite (*Recueil*: 36 [§ 279], 179 [§ 349], 230 [§ 337], 237 [§ 355]) – la deuxième et la quatrième édition de la *Kritische Grammatik* sont sinon identiques, en tout cas parfaitement équivalentes. Saussure fait référence une seule fois à la première grammaire boppienne (*Ausführliches Lehrgebäude der Sanskrita-Sprache*, Berlin 1827; 1834⁴) dans *Recueil*: 346 (« Le suffixe -t- », 1877).

^{27.} BGE, AdS 272 bis/7, f. 82; v. Joseph (2012b: 132).

^{28.} Souvenirs: 19; Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 16 (5 fév. - 22 juil. 1876); v. Joseph (2012a: 180-181, 680 n. 11). L. Favre et Saussure intégreront l'équipe d'experts convoquée par T. Flournoy pour le déchiffrement des expressions « sanskritoïdes » d'Hélène Smith; v. Flournoy (1900: VII et passim).

^{29. «} Le suffixe -t- », Mémoires de la SLP, III, 1877, p. 197-209 (Recueil : 339-352).

« [son] unique maître » 30.

À son arrivée à Leipzig (octobre 1876), Saussure est donc déjà plus qu'initié à l'étude du sanskrit, et l'affirmation selon laquelle il n'aurait « jamais mis les pieds dans un cours de sanskrit à part deux séances d'un cours élémentaire donné par Osthoff » (*Souvenirs* : 21) doit être tempérée avec d'autres sources et documents d'archives.

Si la grammaire élémentaire ne semble pas attirer son attention, on ne peut pas dire que le sanskrit soit absent de son plan d'études. Des documents de l'Université de Leipzig indiquent que Saussure a fréquenté, entres autres, les cours suivants :

Winter 1876/77 [...]

- Interpretation des Rig-veda bei Prof. Hübschmann
- Sanskritgrammatik Geschichte der neueren Grammatik und Sprachwissenschaft bei Dr. Osthoff

Sommer 1877 [...]

- Ausgewählte Hymnen des Rig-veda [...] bei Prof. Hübschmann [...]

Winter 1877/78

- Sanskrit-Literatur-Interpretation des Rig-Veda bei Prof Windisch

Sommer 1878

- Interpretation des Rig-Veda - Sanskrit Übungen [...] bei Prof. Windisch [...]

(Villani 1991 : 8-9)

Il existe, en effet, parmi les papiers saussuriens émergés en 1996, un cahier de notes du cours de "Sanskrit-Literatur" d'E. Windisch (1844-1918) ³¹ et deux cahiers de notes prises au cours de H. Hübschmann (1848-1908) intitulé « Hymnes du Rigveda » ³². Y sont examinés longuement *Rgveda* I 124 (à Uṣas, l'aurore, p. 1), II 28 (à Vāruṇa, p. 3), I 65 et 66 (à Agni, p. 13 et 16) – le cahier s'achève avec une référence au *Yajurveda* blanc ³³. Un troisième cahier de 23 pages (daté de novembre 1876) contient les notes prises pendant le cours de H. Osthoff (1847-1909) sur l'« Histoire de la linguistique moderne » ³⁴, dont le premier des cinq « Chapitres » dans lesquels le professeur aurait structuré son cours se présente comme une brève « Histoire de la connaissance du Sanskrit en Europe » : de Filippo Sassetti à F. Schlegel à F. Bopp (une dizaine de pages sont consacrées à sa grammaire sanskrite) ³⁵.

Un stage insolite enrichit les études de sanskrit à Leipzig : la Bibliothèque de Genève conserve une note dans laquelle Saussure a reporté les détails de la prononciation du sanskrit d'un camarade de langue maternelle Bengali, Nisi Kānta Chattopādhyāya ³⁶. L'inventaire phonétique est incomplet : sont

^{30.} Souvenirs: 19.

^{31.} BGE, AdS 370/10, 12 f.

^{32.} BGE, AdS 370/7, 19 f.

^{33.} ivi, p. 19.

^{34.} BGE, AdS 370/8, [23 + 6 f], p. 2. V. Joseph (2012a: 194-195).

^{35.} BGE, AdS 370/8, p. 2 et suiv.

^{36.} BGE, AdS 374/1, f 1. Une traduction anglaise partielle en est offerte par Joseph (2012a: 193).

annotées – à travers un code personnel de transcription et d'équivalences avec l'anglais et le français – les prononciations de certaines aspirées (les deux vélaires et labiales et la dentale sonore, et le /h/), et la semi-voyelle /y/ et /s/ alvéolaire et rétroflexe, les voyelles /a/ /ā/ /i/ et des diphtongues longues. Saussure demande à son lecteur de prononcer le nom de Pāṇini : « l'i est bien long dans Pānini qu'il prononce Panīni » ³⁷.

L'intérêt pour la prononciation vive du sanskrit, une langue approchée exclusivement dans sa forme écrite par les linguistes de l'époque, est le signe éloquent d'une attitude non conventionnelle envers les choses de la linguistique ainsi que d'un esprit de recherche tout à fait original et autonome. Le sanskrit doit donc être ajouté à la liste des langues dont Saussure a enregistré la prononciation (avec le lituanien ³⁸, français de Genève et de Paris ³⁹, patois des environs de Genève ⁴⁰, « sanscritoïde » ⁴¹, etc.).

L'abandon de l'étude exclusivement grammaticale – vraisemblablement en vue des recherches pour la thèse de doctorat – semble coïncider avec le séjour berlinois (novembre 1878 - mars 1879). Saussure s'oriente vers deux spécialistes : H. Oldenberg (1854-1920) – auteur d'une des premières synthèses sur le Bouddhisme indien ⁴², traducteur des *Véda* et expert des cérémonies védiques – et H. Zimmer (1851-1910) – celtologue et indianiste, élève de R. Roth, spécialiste de mythologie et rituels védiques et auteur d'un *Altindisches Leben* (Straβburg, 1879), qui étaient alors tous les deux *Privat-dozenten*. À cette époque, Zimmer était en train d'achever la version allemande de la grammaire sanskrite de (Whitney 1879), parue simultanément en anglais et dans la traduction de Zimmer ⁴³.

C'est à Joseph (2012a : 193, 682 n 55, 57) qu'on doit l'heureuse identification du lecteur sanskrit de Saussure : Nisi Kānta Chattopādhyāya n'est autre que le sage connu sous le nom de Koot Hoomi, un des maîtres occultes de la médium russe Helena Petrovna Blavatsky (1831-1891), qui – en s'appuyant sur ses révélations – fonda en 1875 la *Société Théosophique*. Ce ne sera là que la première occasion de rencontre entre Saussure et la *Société Théosophique* : v. D'Ottavi (2012).

- 37. BGE, AdS 374/1, f 1. Une lettre à son ami A.-J. Pictet (datée du 26 mai 1877) nous restitue l'autre côté de ce rapport : « À propos de Neuchâtel je suis arrivé à la certitude que la maison Suchard se tient ici aussi une réclame. J'avais fait la connaissance d'un étudiant très gentil nommé Chattopâchhayâya [scil. Chattopādhyāya] originaire du Bengale et je lui avais écrit pour lui demander de me donner des leçons de Sanskrit. Sur le papier de sa réponse je remarquai déjà des traces de doigt de la couleur d'un chocolat fondant. Ma première visite chez lui n'a fait que me confirmer mon soupçon. Il répond par phrases évasives quand je l'entreprends sur le système phonique indien ; son sanskrit est indistinct ; on entend souvent revenir les mots kakao, superfin, chokola. Bref je le surveille de très près, mais je suis convaincu que c'est un Neuchâtelois barbouillé de chocolat » (BGE, Ms. Fr. 3451, f 193 ; Saussure 2003 : 455).
- 38. V. p. ex. BGE, AdS 386 (été 1880), 387; v. Mejía Quijano et Petit (2008).
- 39. V. p. ex. BGE, AdS, 374/1, f 34v-35: « il sortait comme je passais prononcé komöžpāse, (bonne d'enfants au Luxembourg) ; à Genève on dirait invariablement komžöpāse, ou komžpāse ».
- 40. V. p. ex. BGE, Ms Fr 3956, où les notes phonétiques sont expressément destinées à l'étude dialectologique.
- 41. V. Flournoy (1900: 292-318) qui comprend entre autres la transcription d'un chant « hindou » faite par Saussure (*ibid.* : 301-302).
- 42. Buddha, sein Leben, seine Lehre, seine Gemeinde (Berlin, 1881).
- 43. Indische Grammatik umfassend die klassische Sprache und die älteren Dialekte (2 Bd.), Leipzig, 1879. La version anglaise que Saussure possédait est citée dans Recueil: 272 [De l'emploi du génitif absolu en sanscrit, 1881], et 426 [« Sur un point de la phonétique des consonnes en indoeuropéen », 1889]; v. n. 18. C'est au cours de la période berlinoise et peut-être à l'occasion d'une

Le génitif absolu sanskrit est l'objet de la thèse de doctorat, soutenue en février 1880 à Leipzig et publiée à Genève l'année suivante sous le titre *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit (Recueil* : 269-338) ⁴⁴. Le « caractère distinctif » (*Recueil* : 278) de cette construction excentrique dans le panorama de la syntaxe sanskrite est localisé « en regard de l'emploi du locatif absolu » (*Recueil* : 275) et confirmé à travers un compte rendu critique de 496 occurrences recueillies à travers un échantillon assez vaste de textes littéraires, dont la majeure partie a été intégralement dépouillée ⁴⁵. Une version manuscrite de la thèse déclare un corpus encore plus étendu : il reste une trace de la lecture de certaines œuvres de cette seconde liste dans la version publiée ⁴⁶.

Des notes de « Récapitulation générale » se trouvent dans un des cahiers de recherche conservés dans le fonds saussurien de Harvard :

- −<1.> Le sujet du génitif absolu est toujours une personne
- 3 Le participe du génitif absolu est toujours un participe présent, exprimé ou suppléé.

En d'autres termes : le tem l'action du génitif absolu est concomitante dans le temps de l'action principale <ou du moins>, et ne la précède jamais de façon à être <u>close</u> quand l'autre continue.

- − <2.> Cette construction se trouve ordinairement dans des formules faites. Le nombre des verbes est limité.
- 4 La nuance qu'indique Pāṇini peut se reconnaître dans un gd nombre de cas, nullement dans tous.
- < ce deux points [1. et 2.] vont ensemble : nature du sujet, nature du verbe > (HHL bMs Fr 266 [6], cahier XI, sixième section, f 229v) 47

visite faite à Zimmer – que l'on fait remonter la rencontre de Saussure avec W.D. Whitney; v. Joseph (1988; 2012a: 253-256); Mejía Quijano (2008: 224-230).

- 44. Joseph (2012a : 260-269) rend compte des inconséquences du titre originel de la thèse par rapport à celui de la version publiée. Les restes d'un cahier autographe très tourmenté témoin d'une phase rédactionnelle antérieure sont conservés parmi les manuscrits de Harvard (HHL bMS Fr 266 [1]) ; v. D'Ottavi (2013a).
- 45. Rg-véda, Mahābhārata (sur le texte de la première édition de la recension vulgata classique, Calcutta, 1834-1839), Harivaṃśa (II-III s. ; appendice au récit du Mahābhārata qui l'intègre comme son dernier chapitre), Rāmāyaṇa (dans les éditions indienne de Calcutta, allemande par A.W. von Schlegel, Bonn 1829-1838 et italienne de G. Gorresio en 12 vol., Paris 1843-1870, la toute première édition intégrale parue en Occident, dont le dernier chapitre, ajout récent, n'est pas pris en compte) –, Mārkaṇḍeyapurāṇa et Bhāgavatapurāṇa (parmi les textes du genre « épique » les plus connus, le second dans les trois chapitres publiés par E. Burnouf, Paris 1840-1847), Kathāsaritsāgara (1es siècle, recueil classique de contes, éd. Brockhaus, Leipzig, 1835), Pañcatantra (II-V1es., dans les deux éditions indienne de 1872 et allemande par J.G.L. Kosegarten, Bonn, 1848-1859) et son Hitopadeśa (IXe-XIVes., éd. A.W. von Schlegel et Ch. Lassen, Bonn, 1829-1831). Trois anthologies complètent la liste: celle de Th. Benfey (Chrestomathie aus Sanskritwerken, Leipzig 1853-1854) et deux d'O. von Böhtlingk (Indische Sprüche, Saint-Petersbourg, 1877²); Recueil: 270.
- 46. La grammaire de Pāṇini, *Bhaṭṭikāvya* (VI°-VII° s.) (v. *Recueil* : 277-278) et *Daśakumācarita* (VII°-VIII° s.) ouvrages poétiques sans détail des éditions utilisées –, *Kṣīṭiśavṃśāvalīcaritam* (rare exemple d'historiographie indienne un texte plutôt connu lors de sa parution, aujourd'hui marginal; éd. W. Pertsch, Berlin, 1852) (v. *Recueil* : 276), *Pañcadaṇḍachattrapabhanda* (éd. A. Weber, Berlin, 1877) (*Recueil* : 272), et deux drames de Kālidāsa (IV° s.) : *Vikramorvaśīya* et le celèbre *Śakuntala*; HHL bMS Fr 266 (1), f 3v.; v. *Mss Harvard* : 209-210.
- 47. La transcription donnée est inédite et partielle ; cette liste se détache par rapport aux autres unités textuelles de la page manuscrite. Une transcription différente de ce même feuillet, toujours partielle mais plus ample, est comprise dans *Mss Harvard* : 211-212.

C. Mejía Quijano (2008 : 224) a signalé que les résultats de la recherche de Saussure se retrouvent dans la deuxième édition (1889) de la grammaire sanskrite de W.D. Whitney, sans que celui-ci ait explicitement déclaré sa dette. L'observation n'est pas appuyée par une analyse très étendue, mais les indices de cette dépendance sont aisément repérables. La première édition de la *Sanskrit Grammar* ne fait qu'allusion – comme le note Saussure (*Recueil* : 272) – au génitif absolu (Whitney 1879 : § 300). Le paragraphe correspondant de la deuxième édition est largement plus ample et des exemples tirés de *Śakuntala*, *Hitopadeśa*, *Rāmāyaṇa*, *Kathāsaritsāgara*, *Mahābhārata* consolident l'explication : ce sont toutes des œuvres incluses dans le corpus dépouillé par Saussure (v. n. 45), là où la première édition ne présente que deux exemples tirés du *Mahābhārata*

Le caractère exceptionnel de l'entreprise – « l'œuvre d'un indianiste consommé » (Benveniste 1965 : 24) – est certifiée par le "Promotionsakte" émis par l'Université de Leipzig, dans lequel sont recueillis les trois rapports autographes des membre du jury (E. Windisch, G. Curtius et F. Zarncke) de soutenance (28 février 1880). Voici le compte rendu de Windisch :

Ich legte dem Candidaten im Anschluss an seine Dissertation Pāṇini II, 3, 36-38 in Böhtl[ingks] Chrestomathie ⁴⁹ vor, unterredete mich mit ihm über die ältere grammatische Literatur, über Mahābhārata, Rāmāyaṇa und die Turāṇa [*scil.* Purāṇa], und fand ihn ebenso gewandt im Übersetzen als wohl unterrichtet über die erwähnten Literaturgebiete. / Prädicat I [= egregia] (Villani 1991 : 12)

Les *sūtra* cités sont discutés dans *Recueil* : 289 (v. n. 50) et, quoique laconiquement, cette brève note fait allusion à la connaissance de la part de Saussure des principaux textes de la tradition grammaticale indienne.

La compétence qui se manifeste dans la thèse de Leipzig est donc largement différente de celle du *Mémoire* : si ici le sanskrit était un moyen parmi d'autres de prouver la consistance des formes linguistiques, le travail de la thèse – ne pouvant que se fonder sur la lecture des textes – met Saussure en contact direct avec les sources, donnant l'occasion de s'exercer et d'assimiler.

Dans la thèse, le cercle des références aux grammairiens indiens s'élargit : dans le cadre de l'analyse de la règle pāṇinéenne du génitif absolu (*Recueil* : 289-291) – que Saussure traduit « textuellement » ⁵⁰ – sont discutés les principaux commentaires antiques : Kātyāyana (« le scholiaste de Pāṇini », *Recueil* : 274, 277) et la *Kāśikāvṛtti* (quoiqu'uniquement par connaissance, v. *Recueil* : 289), le plus ancien, complet et influent commentaire de l'*Aṣṭādhyāyī* (environ VII^e s.). C'est dans la thèse de Leipzig encore que l'on trouve le seul renvoi au *Mahābhāṣya* de Patañjali (II^e s.) – le commentaire le plus réputé de Pāṇini, texte central de la philosophie de la

^{48.} Au moins trois exemples donnés par Whitney coïncident parfaitement avec ceux de Saussure : v. *Recueil* : 294, 314 [100], 315 [107] et Whitney (1879, 2° éd. : § 300).

^{49.} Sanskrit-Chrestomathie (Saint-Petersbourg 1845¹ [1877², 1897³, 1909⁴]), v. n. 45 ; Saussure en possédait la deuxième édition.

^{50.} Şaşţī cānādare, Aşṭādhyāyī II 3, 38 : « [(37) le terme dont l'action sert à déterminer l'action principale se met au locatif, -] (38) ou au génitif, s'il y a acte de passer outre » (« sans tenir compte de », Renou) (Recueil : 289).

grammaire (vyākaraṇaśāstra) — identifiable aujourd'hui dans le corpus saussurien : il consiste en une note laconique qui informe que l'édition critique de référence (par F.L. Kielhorn, Bombay, 1880-1885) n'a pas atteint — au moment de la rédaction — le passage qui a trait au génitif absolu (Recueil : 290).

Avec la rédaction de la thèse, on considère comme achevé l'apprentissage du sanskrit par Saussure ; il semble s'être donc essentiellement fondé sur les grammaires institutionnelles de Bopp (1845) et de Benfey (1852), mais surtout sur la lecture et le dépouillement de première main d'un nombre important de textes. Au-delà des manuels et des outils de référence de la grammaire et philologie du temps déjà rencontrés, l'image de la section indianiste de la bibliothèque saussurienne – reconstruite par Gambarara (1972) à travers les volumes possédés ou cités par Saussure – ne demeure pas sans surprises. Même si l'on ne peut pas remonter au moment de l'acquisition, y figure l'œuvre de Pāṇini dans l'édition d'O. von Böhtlingk ⁵¹ et le *Nirukta* de Yāska (IV^e s.) – œuvre source de la lexicographie et de l'analyse sémantique indienne – dans l'édition de R. Roth ⁵².

L'enseignement du sanskrit accompagnera toute la trajectoire académique de Saussure, de 1891 à 1912, et les notes de ses étudiants restituent la nature et la teneur des cours ⁵³. Son activité ne s'est pas limitée pour autant à la répétition en classe des fondements grammaticaux de la langue : les manuscrits de Harvard conservent les traces de quelques épisodes qui ont vu Saussure dans son rôle d'indianiste officiel de l'Université et d'expert des choses indiennes. Parmi les plus significatifs, on citera les cinq conférences (« Coup d'œil sur l'Inde antique ») données entre décembre 1897 et janvier 1898 et le compte rendu de l'ouvrage de Paul Oltramare *La Théosophie brahmanique* (Paris, 1907) ⁵⁴.

Parmi les cours donnés par Saussure à l'Université de Genève pendant son dernier semestre d'enseignement (été 1912), figurait celui de sanskrit (Linda 2001 : 196).

3. Pānini et le Mémoire

3.1 Inconséquences

On ne parvient finalement pas à dépister, au cours de son apprentissage du sanskrit, ce qui peut indiquer chez Saussure une disposition quelconque à l'exploitation des formules, des plans ou des élaborations provenant des grammairiens indiens, bien que – car il faut le souligner – ne manquent pas,

^{51.} Pânini's Acht Bücher grammatischer Regeln. II Bd., Bonn, 1839-1840¹.

^{52.} Jâska's Nirukta sammt den Nighantavas, Göttingen, 1852.

^{53.} V. p. ex. BGE, Ms Fr 3971/a, trois cahiers par H. Duchosal, cours 1896-1897; Ms Fr 5129, notes prises par Ch. Bally, cours 1906; Ms Fr 1155/1-6, quatre cahiers plus un petit carnet par L. Brütsch, cours 1911-1912; Serge Karcevski (1884-1955) – qui suivit l'avant-dernier cours de sanskrit (semestre d'hiver 1911-12) – laissa à Godel (1957: 26) plus de 40 feuilles d'exercices de sanskrit avec des corrections autographes du maître.

^{54.} Pour un aperçu général v. D'Ottavi (2010b). Les textes des conférences indianistes sont présentés dans D'Ottavi (2013b); sur le compte rendu à l'ouvrage d'Oltramare – paru dans le *Journal de Genève* du 29 juillet 1907 – v. Testenoire (2012) et D'Ottavi (2012).

dans les textes ainsi que dans les témoignages externes, les signes évidents d'une connaissance qui n'a rien de superficiel de l'œuvre pāṇinéenne ⁵⁵. Quoi qu'il en soit, on a vu que le *Mémoire* n'est pas le lieu le plus indiqué pour tenter un rapprochement entre Saussure et Pāṇini : dans une perspective pāṇinéenne, ce qui se trouve dans le *Mémoire* ne s'avère pas classifiable.

Différents objectifs et conceptions se reflètent, par exemple, sur diverses scansions du même matériau linguistique : la mécanique dérivationnelle de Pāṇini implique la segmentation de formes comme *roditi* 'il pleure' et *rudimaḥ* 'ils pleurent' en *rod-iti* et *rud-imaḥ* ⁵⁶, alors que Saussure les analyse comme *rodi-ti* et *rudi-maḥ*, où *rodi-* est « *cellule prédésinentielle* » (*Recueil* : 232).

Le traitement des présents sanskrits de la 9^e classe se révèle davantage remarquable : Saussure (et il s'agit là d'une des acquisitions techniques les plus lumineuses du $M\acute{e}moire$) met en parallèle les formes du type $bhin\acute{a}tti$ ('il fracture', 7^e classe) avec celles du type $pun\bar{a}ti$ ('il nettoie', 9^e classe), en les réduisant en une même matrice à travers l'analyse de $\bar{a} < (a_1 + A)$: ce sont les résultats contextuels d'un même infixe -na- qui ont jeté un voile sur la structure des racines formellement identiques 57 ($M\acute{e}moire$: 223 et suiv.). Le contraste avec les positions pāṇinéennes — qui maintiennent la distinction entre les deux classes en disposant -na/n comme infixe (7^e classe) et $n\bar{a}$ - $/-n\bar{i}$ -comme suffixe (9^e classe) — est irréductible.

Tout ceci n'est qu'un effet périphérique : dans l'orbite de la description et de l'analyse morphologique, l'apogée de la distance entre Pāṇini (et le sillage de sa tradition) et Saussure est atteint avec la condamnation émise dans le *Mémoire* – et que l'histoire de la linguistique scellera définitivement – aux dépens de l'interprétation univoque du phénomène apophonique comme mécanisme de renforcement.

Cet héritage tacite des grammairiens indiens ⁵⁸ consiste en une formalisation des apophonies qualitatives et quantitatives de formes sanskrites coradicales selon un modèle d'additions progressives : l'ajout d'un *a* bref à un « degré fondamental » (*bhṛ-ta-* 'porté') en détermine le degré *guṇa* (*bharati*, 'il porte') et un ultérieur *a* produit le degré *vṛddhi* « augmenté » (*bhār-a-*, 'charge, fardeau'). La validité universelle et l'efficacité analytique de ce procédé – et la fiabilité des synthèses qui s'en servent – sont brillamment (et expéditivement) critiquées par Saussure : c'est la notion même de *degré de*

^{55.} Outre ce qui a déjà été vu, une référence espiègle mais substantiellement littérale à un *sūtra* pāṇinéen (*Aṣṭādhyāyī* VIII, 2, 83) a pu être récupérée parmi les manuscrits d'Harvard (HHL bMS 266 [6] f 23v; *Mss Harvard*: 198) (v. D'Ottavi 2010b: 66). Des parallèles idéaux entre différentes branches de la philosophie du langage indienne et la linguistique saussurienne sont tentés dans D'Ottavi (2010a et 2011).

^{56.} Astādhvāvī VII, 2, 76; v. aussi III, 4, 78.

^{57.} Une telle structure émerge de l'institution d'un parallélisme fonctionnel entre les racines qui terminent en consonne et les racines qui terminent en sonante : [consonne $+ a_1 +$ semi-voyelle + consonne/sonante] ($\sqrt{bha_1id} < *bhi-na_1-d < bhinát-ti // <math>\sqrt{pa_1uA} < *pu-na_1-A < pun\bar{a}-ti$).

^{58.} Si l'influente théorie de la *Spaltung* de G. Curtius peut être considérée comme le précipité de l'axiome de l'antiquité du sanskrit, une autre branche de la tradition de la *Sprachwissenschaft* (Schleicher, Amelung, et même certaines thèses de Brugmann) ressentent du modèle indien des « gradations », en tendant à en projeter le principe sur l'entier agencement vocalique de l'i.e.

base de la racine qui s'évanouit au moment où les états alternants du thème sont mis en relation avec leurs rôles grammaticaux (*Recueil* : 116-119)⁵⁹.

Si le mécanisme guna / vrddhi est le premier outil de l'appareil dérivationnel de l' $Astādhyāy\bar{\imath}$ – et c'est en tant que tel qu'il est posé par Pāṇini au sommet de son œuvre 60 – l'enchâssement du régime de l'apophonie qualitative $(e / o / \mathcal{O})$ dans le système primitif de l'i.e. – un des nœuds du Mémoire – parallèlement à une approche « morpho[pho]nologique » (Kuryłowicz 1978 : 11) inédite des faits de langue, en désarticule les fondements en invalidant définitivement son usage.

Toutefois, le chemin qui porte à la condamnation et à l'abandon saussuriens du paradigme incrémental dans l'analyse des phénomènes apophoniques fait allusion à une considération de la morphologie et de la langue qui n'est pas incompatible avec celle sous-jacente à l'*Aṣṭādhyāyī*: l'hypothèse que nous avançons est que les inconséquences relevées entre *Mémoire* et *Aṣṭādhyāyī* sont moins sévères qu'il n'y paraît et qu'il est possible d'extrapoler quelque affinité de principe entre ce que l'on réussit à abstraire du système pāṇinéen et ce qui est mis en œuvre dans le *Mémoire*, surtout si l'on pose en toile de fond les courants de la recherche linguistique de la fin du XIX^e siècle.

3.2 L'attitude formelle du dispositif pāṇinéen

L'Aṣṭādhyāyī – premier exemple de création et application systématique d'un métalangage dans la description d'une langue et modèle de rigueur spéculatif pour chaque domaine des sciences indiennes et du style aphoristique qui lui convient – est un dispositif de production d'énoncés bien formés moyennant un appareil dérivationnel : une série de règles (sūtra) apprend la façon de combiner des unités nucléaires – bases (prakṛti) et affixes (pratyaya) – afin de réaliser des énoncés (vākya) cohésifs et cohérents. De telles unités, les données avec lesquelles Pāṇini met en œuvre ses routines, sont acquises au préalable ⁶¹ : ce qui est important ici, c'est le cheminement qui mène à leur formalisation et la manière avec laquelle elles sont incluses dans le système dérivationnel.

Pāṇini définit ainsi le mot fléchi (pada): « une forme terminée par une désinence [nominale] (dont la liste est condensée par sU-P) ou une désinence verbale (ti-N) [...] » 62. Dans les $s\bar{u}tra$ successifs, le titre de pada est étendu à

^{59.} Il s'agit de la faute originelle du *Mémoire* envers l'ordre partagé de la glottologie contemporaine : du fait de se prêter docilement aux opérations de dérivation en présentant – *absolument* – une « voyelle » à son intérieur, on attribue à des formes comme *dik 'indiquer' ou *pet 'voler, tomber' le titre commun de « racines ». Au contraire, Saussure ne considère pas les apparitions du « degré plein » de la racine (celui avec la voyelle de base *e) comme disjointes de la forme du présent thématique du verbe qui la porte (p. ex. scr. *patati*), ou encore celles du « degré réduit » (où le *e est tombé) des formes de l'aoriste ou de l'adjectif verbal qui l'attestent (p. ex. véd. *apaptat*). Un tel critère de recherche de *régularité avec signification* est à la base d'une réorganisation radicale – c'est le cas de le dire – de la morphologie i.e. (v. notamment [Reichler-]Béguelin 2000 et *infra*).

^{60.} *Aṣṭādhyāyī* I, 1, 1-2 : « Les phonèmes ā "ai...c" (= ai au) (portent le nom de) vṛddhi ("ai...c") | Les phonèmes a "e...ṇ" (= e o) (portent le nom de) guṇa 'qualité' » (vṛddhir adaic | adeṇ guṇaḥ).

^{61.} V. p. ex. Thieme (1982) et infra.

^{62.} suptinantam padam, Aşṭādhyāyī I, 4, 14; trad. Pinault (1989d: 372). Les désinences nominales sont répertoriées analytiquement dans IV, 1, 2, les verbales dans III, 4, 78.

des segments inférieurs au mot fléchi (membres des composés – simplement conçus, donc, comme formés par plusieurs pada – et thèmes nominaux qui résultent de conditions morphosyntaxiques particulières ⁶³). La raison de la cohésion de la classe des pada ainsi formée est donnée par un critère opératif précis, c'est-à-dire par le traitement phono-syntactique qui en rapproche les membres : Pāṇini instruit pour tous les pada l'application du même sandhi « externe » – c'est-à-dire des règles euphoniques de jonction entre mot et mot – en instituant une opposition avec les unités qui reçoivent un traitement différent (celui réglé par sandhi « interne ») ⁶⁴.

Des sūtra spécifiques déterminent les unités constitutives des pada : si la classe des bases verbales (dhātu) est définie par correspondance (« Les mots du groupe bhū- 'devenir' [...] (et des groupes qui suivent dans le Dhātupātha) (portent le nom de) dhātu 'racines' »), s'identifiant avec les membres d'une liste donnée (le *Dhātupāṭha*) 65, celle des bases nominales (prātipadika) est construite par exclusion : « (Une forme qui par elle-même) possède un sens (arthavat), et qui n'est pas une racine [...] ni un affixe [...] (porte le nom de) prātipadika ("thème nominal") »⁶⁶. À son tour, l'affixe (pratvava) recoit une connotation exclusivement positionnelle, se définissant en tant que régulièrement « postposé » (para) à dhātu ou à prātipadika : « Le nom de pratyaya 'affixe, suffixe' [...] [indique ce qui prend place] après (soit la racine verbale soit le thème nominal) » ⁶⁷. La même sorte métalinguistique qui rapproche des désinences et des affixes reflète une aptitude opérative similaire: comme les désinences verbales, les affixes primaires aussi s'attachent (pratyaya vaut « ce qui s'attache, ce qui s'affixe à qqch. », Renou) à la racine (ou au thème verbal, selon les cas).

La dot de significativité (arthavad) attribuée à ces trois classes (voir la définition de prātipadika) est acquise antérieurement et indépendamment de leur inclusion dans le système dérivationnel et rappelle une position particulière de la tradition grammaticale indienne : le recours explicite à un paramètre strictement fonctionnel dans les opérations de segmentation des unités. La technique utilisée pour marquer les frontières entre les entités susceptibles de combinaisons dérive de l'observation de la co-occurrence (anvaya) d'une signification déterminée et d'une unité linguistique déterminée et, parallèlement, de son absence (vyatireka) : « l'anvaya, c'est-à-dire venir à la suite, est : il y a compréhension du sens quand la forme est présente ; le vyatireka

^{63.} Aşţādhyāyī I, 4, 15-18.

^{64.} Aṣṭādhyāyī VIII, 1, 16-74.

^{65.} Aṣṭādhyāyī I, 3, 1. V. aussi III, 1, 32 (« Les formations terminées par (l'affixe désidératif [...]) "san" et les affixes qui suivent [...] (portent le nom de) dhātu (racine verbale) [...] ».

^{66.} Aṣṭādhyāyī I, 2, 45. V. aussi le sūtra qui suit : « Un dérivé primaire [...], un dérivé secondaire [...], un composé [...] (abstraction faite des désinences casuelles) portent aussi (le nom de thèmes nominaux) ».

^{67.} Aṣṭādhyāyī III, 1, 1-2. La règle suivante définit l'affixe selon le ton haut de la première (ou de l'unique) voyelle dont elle se compose. En outre, le statut intratextuel spécial de III, 1, 1 comme « sūtra-intitulé (de section) » (adhikārasūtra) permet de relier aussi la définition de pratyaya à un répertoire d'éléments donnés (ceux reportés dans les sūtra successifs), comme déjà vu dans le cas des racines

est : il y a non-compréhension du sens en l'absence de la forme » ⁶⁸. La tradition de la grammaire pāṇinéenne détermine ses cellules opératives en ce qu'elles sont *porteuses de sens* ⁶⁹.

La modalité combinatoire principale à laquelle de telles cellules sont sujettes est la *substitution*, fondement de la machine pāṇinéenne ⁷⁰: soit la matrice *pada* = *prakṛti* (*dhātu*, *prātipadika*) + *pratyaya*, la règle I, 1, 56 (« Un substitut est traité comme l'original (dont il occupe la place), excepté dans une prescription applicable à un phonème (en tant que tel) [...] ») fondant la parfaite identité opérative, dans le système dérivationnel, de l'élément à substituer (*sthānin*) et de son substitut (*ādeśa*), fournit la condition qui active la combinaison. Les instructions qui règlent les substitutions des unités constituent l'essentiel de l'œuvre pāṇinéenne.

Un lieu commun historiographique tenace (qui séduit Saussure luimême!) ⁷¹ veut que les grammairiens indiens soient artisans et promoteurs du primat de la *racine* parmi les unités morphologiques: si cela peut être acceptable pour d'autres traditions grammaticales (parallèles ou plus récents) ⁷², cela se révèle – comme on le voit – non applicable à la formalisation pāṇinéenne.

Du point de vue de l'histoire de la linguistique, la « liste des racines » (*Dhātupāṭha*) – intégrée dans l'*Aṣṭādhyāyī* et transmise en tant qu'annexe – outre le fait de ne pouvoir être attribuée, dans la forme que nous connaissons, à Pāṇini ⁷³ – représente le résultat d'une longue tradition pré-pāṇinéenne d'observations linguistiques et d'exploitation en sens spéculatif d'affinités formelles relevées dans la langue, pas moins que de pratiques magico-stylistiques : de la conscience védique d'une relation entre certaines formes linguistiques ⁷⁴, à travers des dispositifs de citation interne des strophes (le

^{68.} Kaiyaţa, Pradīpa II 77-78, commentaire (XI s.) à Patañjali I, 2, 45; trad. Filliozat (1980: 162).

^{69.} Le raisonnement pour *anvaya* e *vyatireka* – « permanence et impermanence » (Renou 1957 : 53) – est limpidement illustré par Patañjali : « La possession du sens par le mot *vṛkṣa* est réalisée. — Comment? — Par la concomitance de présence et celle d'absence. — Quelle concomitance de présence ou d'absence ? — Quand il est dit "*vṛkṣaḥ*" une forme est entendue : la forme *vṛkṣa* terminée par *a* et le suffix *s* [nom. sing.] ; un sens aussi est compris : un objet qui a une racine, un tronc, des fruits et des feuilles et nombre singulier. Quand il est dit "*vṛkṣau*" [nom. dual.] une forme est laissée, une forme apparaît, une autre se maintient : le *s* est laissée, *au* apparaît, la forme *vṛkṣa* terminée par *a* se maintient ; un sens aussi est laissé, un sens apparaît et une autre se maintient : l'unicité est laissée, le nombre singulier est laissé, le nombre duel apparaît, l'objet qui a une racine, un tronc, des fruits et des feuilles se maintient. On pense donc que le sens de la forme qui est laissé est celui qui est laissé, qu'apparaît le sens de la forme qui apparaît, que se maintient le sens de la forme qui se maintient », *Mahābhāṣya* 1, 210, 19-25, *ad vārttika* 9 *ad Aṣṭādhyāyī* 1, 2, 45 ; trad. Filliozat (1980 : 162). V. aussi Cardona (1968) et Pinault (1989a : 319-330).

^{70.} V. p. ex. Staal (1976: 106) et Pinault (1989b: 345-348).

^{71.} Une feuille volante des manuscrits de Harvard (HHL bMS Fr 266 [6], f 326) cite les grammairiens indiens qui « étaient arrivés à la notion de *racine*, laquelle n'a même pas été infusée à la linguistique moderne que parce que celle-ci est sortie du sanscrit et [...] le sanscrit avait été préalablement et par hasard ramené à des *racines* par le grammairiens de l'Inde » (*Mss Harvard* : 213).

^{72.} V. p. ex. Scharfe (1977: 77-175).

^{73.} V. déjà Liebich (1919-1920 : II, § 62 et suiv.).

^{74.} V. p. ex. *Rgveda* VIII, 5, 3 ou I, 1 : *Rgveda* I ,1 « est la preuve d'une très ancienne analyse *grammatico-poétique*, tout à fait naturelle dès qu'il y avait une analyse phonico-poétique. Cet hymne *décline* positivement le nom d'Agni, il serait très difficile en effet de penser que la succession de

participe passé de la forme verbale principale utilisé comme rappel pour la strophe entière dans laquelle cette forme apparaît) 75 , jusqu'à la présupposition – guidée par des préoccupations glossographiques – d'une « nature commune » en tant que « commune sphère d'influence » ($vrttisam\bar{a}nya$) de certains noms et de certains verbes, sur laquelle fonder la dérivation des uns ($n\bar{a}m\bar{a}ni$) des autres ($\bar{a}khy\bar{a}ta$) 76 .

D'un point de vue théorique, la notion de racine ainsi définie par Pāṇini présente un statut tout autre qu'essentiel par rapport aux autres individués morphologiques, relevant, dans le cadre de l'appareil dérivationnel, d'une aptitude opérative parfaitement équivalente à celle des autres unités, qui à leur tour ne sont pas ordonnées hiérarchiquement.

Voici ce qui émerge de cette brève illustration d'une portion de l'œuvre pāṇinéenne : Pāṇini prépare son damier à partir de pions déjà isolés à l'aide des paramètres fonctionnels (grâce au raisonnement binaire pour *anvaya* et *vyatireka*) ⁷⁷, en formalisant leur intégration dans le système dérivationnel à travers des définitions à la teneur typiquement structurelle et largement interdépendantes. Du mot fléchi aux unités qui s'en dégagent pour prendre partie à la combinatoire (*dhātu*, *prātipadika*, *pratyaya*), l'architecture de l'édifice pāṇinéen n'est pas seulement donnée par des critères formels (correspondance, exclusion, position), mais se tient sur leur co-implication.

C'est la disposition de ce rangement formel du domaine de l'analyse morphologique qui laisse entrevoir une affinité profonde avec la méthode saussurienne à l'œuvre dans le *Mémoire*.

3.3 Pāṇini, Saussure et l'invention de la langue en tant que lieu des régularités formelles Les travaux de C. Vallini (1969), C. Watkins (1978) et M.-J. [Reichler-] Béguelin (2000 et 2003) ont efficacement mis en lumière les traits particuliers du long raisonnement du *Mémoire* et du rôle nominalement auxiliaire mais opérationnellement décisif qu'y joue l'analyse morphologique ⁷⁸: sous prétexte – c'est le cas de le dire – de repositionner le présumé *a* primitif sur le classeur des voyelles de l'i.e. reconstruit, Saussure parvient à en redessiner le modèle entier à travers l'application rigoureuse d'un principe de solidarité

vers, commençant les uns par *Agnim* îdê – les autres *Agninâ* rayim açnavat, lea autres par *Agnayê*, *Agnê*, etc., ne veuille rien dire pour le nom divin, et offre par pur hasard ces cas différents du nom, placés en tête des stances. *Dès l'instant où le poète était tenu*, par loi religieuse ou poétique, *d'imiter un nom, il est clair qu'après avoir été conduit à en distinguer les syllabes*, il se trouvait, sans le vouloir, *forcé d'en distinguer les formes*, puisque son analyse phonique, juste pour *agninâ* par exemple, ne se trouvait plus juste (phoniquement) pour *agnim*, etc. Au simple point de vue *phonique*, il fallait donc pour que le dieu, ou la loi poétique fussent satisfaits, faire attention aux variétés du nom: et cela, ne l'oublions pas, sans qu'une forme particulière comme le Nominatif eût le rôle (d'ailleurs abusif pour nous-même) qu'elle a pris pour nous de par la grammaire grecque systématique », texte de Saussure, d'après Starobinski (1971: 37-38).

^{75.} V. p. ex. Aitareyabrāhmaņa I, 1, 6, 3; Liebich (1919-1920: II, 18-20).

^{76.} Une proposition de récapitulation des étapes de la construction de la notion de *racine* est donnée par (Palsule 1957).

^{77. &}quot;Pāṇini's work does not contain anything that would not derive from the fundamental principle of functional analysis of the regularly built up word forms as used on correct speech" (Thieme 1982: 10); v. n. 69.

^{78.} On renvoie à ces auteurs pour une présentation adéquate du *Mémoire* et pour une exposition moins syncopée des points qui suivent.

entre forme et fonction morphologiques ⁷⁹.

Saussure lance sur le champ des langues indoeuropéennes la variable complexe des schémas apophoniques $(e \mid o \mid \emptyset ; \check{a} \mid \bar{a})$ et observe le panorama qui se dessine : des récurrences phonématiques constantes émergent et, de là – obscurcies par l'évolution phonétique – apparaissent les régularités formelles des langues historiques.

C'est l'analyse des effets produits sur le vocalisme de l'apophonie comme régime alternant à valeur fonctionnelle qui autorise Saussure à reconnaître les analogies à la base de formes linguistiques précédemment non analysées, ou analysées comme inconséquentes : ce que Saussure conquiert, c'est la révélation de l'« ordre morphologique » (Utaker 2002 : 105) qui innerve la langue.

Le coup qui consiste dans la nouvelle considération de l'apophonie comme primitif complexe ⁸⁰ est le fruit d'une instance méthodologique visant à exploiter les correspondances immanentes, les relations aperçues comme régulières et *systématiques* entre les formes de la même langue ⁸¹. La sublimation et l'intégration de régularités morphologiques profondes en un système ordonné se révèlent un outil heuristique si puissant qu'il permet de transcender le champ d'action du *Mémoire* au point de mettre Saussure en mesure de *prévoir* des unités non attestées historiquement dans les langues examinées. C'est le cas de la trouvaille des « coefficients sonantiques » (*Recueil* 48-66; 66-109) ⁸² qui – bien qu'il arrive de la voir invoquée comme

^{79.} V. n. 59. M. Kruszewski (1851-1887), au lendemain de la publication du *Mémoire*, en saisit la portée innovatrice dans son compte rendu paru en russe en 1880 : « Avant que l'on parle de la découverte de De Saussure concernant le vocalisme, il faut absolument souligner que le travail du savant a une importance extraordinaire pour la *méthode* en phonétique. Le vocalisme d'un mot se trouve dans une dépendance étroite avec sa forme : par exemple, les substantifs avec un suffixe d'origine *ti* ont une racine faible [...] qui, à l'origine, correspondait à un *a* dans une racine forte... De Saussure s'est servi de ce fait, et a fait de la morphologie le fil conducteur des recherches phonétiques », trad. d'Utaker (2002 : 94) de la version allemande de Gmür (1986 : 59).

^{80. «} La véritable définition de a_2 est, ce me semble : la voyelle qui, dans le langues européennes, alterne régulièrement avec e au sein d'une même syllabe radicale ou suffixale » (*Recueil* : 66).

^{81.} Il s'agit du principe de la reconstruction interne, mis en œuvre « nulle part ailleurs [...] de façon si rigoureuse, si conséquente, si limpide » (Watkins 1978 : 65), mais – comme on le sait – qui n'est pas une primeur saussurienne. Des techniques de reconstruction interne sont appliquées à l'indien antique – par exemple – pour la localisation d'une série spéciale de palatales dans les *Lezioni di fonologia comparata del sanscrito, del greco e del latino* (Torino e Firenze, 1870 : 29-57) de G.I. Ascoli (1829-1907), travail que Saussure cite (*Recueil* : 28, 259) et possède dans sa version allemande : *Vorlesungen über die vergleichende Lautlehre des Sanskrit, des Griechischen und des Lateinischen* (1872) ; la copie saussurienne a été identifiée et étudiée par (R. Amacker 1988 : 243-244). On trouve d'autres cas dans le célèbre "Über die Aspiraten und ihr gleichzeitiges Vorhandensein im An- und Auslaute der Wurzeln" de H. Grassmann (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen* 12/2, 1863, p. 81-138) et dans le travail, encore plus connu, de K. Verner (1846-1896) "Eine Ausnahme der ersten Lautverschiebung" (*Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung* 23, 1877, p. 97-130), que Saussure possédait et cite amplement dans le *Mémoire* (*Recueil* : 73, 74, 79, 81, 175, 216, 217, 219).

^{82.} Saussure arrive à inclure deux nouvelles unités (qu'il note A et Q) dans l'inventaire des « sonantes » (semi-voyelles [y w], nasales [n m], liquides [l r]), en les identifiant par une argumentation de caractère inductif soutenue par une méticuleuse opération de distillation de la nature des voyelles historiques (« un travail de déblai », Recueil: 48): A et Q se présentent pures dans des formes au degré Q (gr. $q\alpha\mu\epsilon v < bhA$ -; gr. $\delta\sigma\tau\delta\varsigma > dQ$) tandis qu'elles émergent réagissant avec e (\bar{e} , $\bar{a} < e + A$ [gr. $q\alpha\mu\epsilon v < bhA > bha$

l'aboutissement le plus significatif de ce parcours – se configure comme la conséquence géométrique d'un raisonnement par analogie, s'appuyant sur des périodes morphologiques à valeur fonctionnelle désormais conquises.

La priorité logique attribuée à l'ordre morphologique ainsi dévoilé se reflète en exigences de refondation et donc en institution d'un nouveau métalangage, qui désormais n'est plus grammatical mais linguistico-général tout court (Bergounioux 2009 : 45) :

Mais pour saisir les phénomènes dans leur lien intérieur, la classification des syllabes en syllabes radicales et syllabes suffixales ne convient pas. Il y faut substituer la division en syllabes ou cellules présuffixales et prédésinentielles.

Les syllabes présuffixales sont celles qui précèdent immédiatement un suffixe. Il s'entend de soi-même que, dans le mot primaire, ce ne peuvent jamais être que de racines.

Les syllabes prédésinentielles comprennent : 1° les racines sans suffixe ; 2° les suffixes

Si le terme de *syllabe* n'était ici plus ou moins consacré par l'usage, nous lui préférions beaucoup celui de *cellule* ou d'*unité morphologique*, car un grand nombre de racines et de suffixes [...] sont disyllabiques. Définissons donc bien ce que nous entendons par « syllabe » ou cellule : *groupe de phonèmes ayant, à l'état non affaibli, le même* a₁ *pour centre naturel*. (*Recueil* : 174)

où les notions acquises de *racine* et de *suffixe* sont abandonnées grâce à un geste de modélisation des formes linguistiques selon des paramètres structurels de présupposition réciproque : à partir du moment où la structure formelle du suffixe ne se distingue plus de la structure formelle de la racine (Vallini 1969 : 36-38) ⁸³, l'identité de la « *cellule morphologique* » échappe à la logique de la définition substantielle ⁸⁴, remplacée par la raison relationnelle de la co-implication.

Alors que le pāṇinéen *pratyaya* entre dans le circuit du système dérivationnel en faisant converger sur lui le rôle et la notion de « suffixe » et de « désinence » (comme il est défini sur une base positionnelle, v. § 3.2), de même, le nouveau langage linguistique saussurien implémente un point de vue structurel dans la conception des unités morphologiques. Ce que Pāṇini et Saussure avancent est une morphologie – pour ainsi dire – *sans centre*, qui ne prévoit pas d'ordres hiérarchiques et qui se fonde sur des rapports de implication réciproque des formes.

Cette sorte de cosmologie morphologique qui n'est faite que de satellites ne répond pas seulement à l'idée de l'essentielle régularité du tissu linguistique profond, mais fait allusion à une considération de la langue comme domaine prêt à être décrit, et efficacement représenté, en termes formels.

Q)) et tombent devant les autres voyelles (scr. $soma-p\bar{a}-m < -peA-m$; dat. scr. $soma-pe < -pA-\bar{e}$; Recueil : 231, 190).

^{83. «} Appelons Z tout phonème autre que a_1 et a_2 . On pourra poser cette loi : chaque racine contient le groupe $a_1 + Z$. Seconde loi : sauf des cas isolés, si a_1 est suivi de deux éléments, le premier est toujours une *sonante*, le second toujours une *consonne*. [...] une loi analogue, mais plus large, régit les syllabes suffixales : *tout suffixe contient* a_1 [...] Les deux seules modifications que puisse subir la racine, l'expulsion de a_1 et son changement en a_1 , sont aussi *les deux seules modifications* dont les suffixes soient susceptibles » (*Recueil* : 172-173).

^{84. «} Un thème tel que sa_ir - ma_in ou ma_iA - ta_ir est une combinaison de deux cellules parfaitement semblables l'une à l'autre » (*Recueil* : 173).

3.3.1 Modification et substitution

Ce qui rapproche la méthode du *Mémoire* à Pāṇini l'éloigne de l'ordre néogrammarien.

Si le notoire désintérêt pour la substance phonique des unités que Saussure était en train d'identifier peut être placé en regard avec l'accueil froid réservé au *Mémoire* de la part du cercle néogrammairien, il n'apparaît guère prudent d'exclure complètement le contexte leipzigoise du fond du travail saussurien. Le « principe d'uniformité » (Morpurgo Davies 1986 : 155), par exemple (selon lequel les mêmes constantes historico-biologiques agiraient tant sur la langue mère que sur les langues dérivées) – impliqué dans le *Vorvort* du premier numéro des *Morphologische Untersuchungen* (1878) où il fournit un substrat logique à l'idée de l'irréprochabilité des lois phonétiques et soutient celle de la mutation analogique – rapproche les points de vue néogrammairien et saussurien sur la reconstruction linguistique : « il n'y a plus qu'une solution [...] *transporter tel quel dans la langue mère le schéma obtenu pour l'européen*, sauf, bien entendu, ce qui est de la détermination exacte du son que devaient avoir les différents phonèmes » (*Recueil* : 115).

La restriction apportée à la première partie de ce passage par l'incise concessive signale déjà, toutefois, une autonomie marquée de Saussure par rapport au programme néogrammairien: dans l'économie du *Mémoire*, la phonétique est tenue éloignée du laboratoire des reconstructions, n'y participant que comme frontière du substantiel, c'est-à-dire comme limite et condition du prononçable ⁸⁵. Le refus du recours à la phonétique comme appui de la reconstruction se place en opposition ouverte à la posture néogrammairienne, qui légitimait avec une double garantie scientiste (l'automatisme des lois phonétiques et le positivisme de la toute jeune science de la physiologie du son) une manière d'opérer les reconstructions permettant de remonter la carrière linguistique de la substance phonique, là où, pour Saussure, c'est la révélation d'un ordre relationnel qui convient davantage au linguiste.

Les traits qui séparent, en Inde, la science phonétique de la science grammaticale calquent cette opposition méthodologique. Le domaine phonétique, dans l'ordre épistémologique indien, est affaire de traités spécifiques, les *Prātiśākhya* (III^e s. av. J.-C. au plus tard), manuels pratiques de prononciation dont le but est de garder l'intégrité *sonore* des *Véda* ⁸⁶. Les méthodes descriptives des *Prātiśākhya* exploitent le principe de la *mutation*: là, les phénomènes d'altération des frontières entre mots sont normalisés sur la base de la notion de « modification » (*vikāra*) ou « transformation » (*parināma*) de *pada* voisins, de façon à les assurer en évitant le risque de la corruption dû à la réinterprétation qui guette au cours du processus de transmission.

^{85. «} Toute racine qui dans les langues d'Europe contient *e*, a la faculté d'expulser cet *e* et de prendre ainsi une forme plus faible, à condition seulement que les combinaisons phoniques ainsi produites puissent se prononcer commodément » (*Recueil* : 9 ; v. aussi *Recueil* : 39, 117, 175 n. 1). V. *Recueil* : 46 et 221 où la généralité du raisonnement est bloquée par des facteurs réels de l'« impossibilité matérielle » de prononcer les formes prévues.

^{86.} V. Scharfe (1977: 127-134), Pinault (1989a: 304-313); la référence majeure est Allen (1953).

L'approche pāṇinéenne (et de l'école grammaticale en général) et celle des *Prātiśākhya* sont divergentes : alors que les instructions des *Prātiśākhya* refusent chaque notion ou outil qui se réclame de la mécanique combinatoire d'inspiration « grammaticale » ⁸⁷, d'un autre côté, non seulement le terme *vikāra* (mot-clé des formules des *Prātiśākhya*) est absent du métalangage pāṇinéen (figurant exclusivement dans la langue objet) ⁸⁸, mais Pāṇini subordonne même les règles de la rencontre phono-syntactique – lieu de mutations et champ d'élection des *Prātiśākhya* – au principe de la substitution ⁸⁹.

Les conditions de possibilité des opérations de substitution (contrairement à celle des opérations de transformations) renvoient à un plan d'analyse abstrait et achronique (et non sensible et historique). La méthode grammaticale de la substitution s'oppose à celle phonétique de la transformation, de même que les indices phonétiques de Brugmann (Vallini 1969 : 9, 79-80) sont remplacés par la priorité méthodologique attribuée par Saussure à la localisation des coordonnées distributionnelles des unités phonématiques et aux vertus heuristiques du *mécanisme* apophonique. C'est ainsi que la récusation du paradigme de la transformation et l'introduction d'un paradigme de la substitution dans l'analyse linguistique comporte le passage d'un système de forme historico-biologique à un système de formes relationnelles (Utaker 2002 : 110-111) configurant une nouvelle idée de langue mère : celle d'une matrice algébrique.

Dans le cadre de la tension entre substitution et transformation s'intercale un détail qui montre une affinité, tortueuse mais exemplaire, entre le *Mémoire* et l'*Astādhyāyī*:

Gardons-nous aussi de prononcer le mot *samprasârana*: ce terme, il est vrai, désigne simplement le passage d'une semi-voyelle à l'état de voyelle; mais en réalité il équivaut dans tous les ouvrages de linguistique à : rétrécissement des syllabes *ya, wa, ra (ye, we; yo, wo)* en *i, u, r.* Dans l'esprit de celui qui emploie le mot *samprasârana*, il y a inévitablement l'idée d'une action spéciale de *y, w, r* sur la voyelle qui suit, et d'une force absorbante dont jouiraient ces phonèmes. Si tel est le sens qu'on attache au mot *samprasârana*, il faut affirmer nettement que les affaiblissements proethniques n'ont rien à faire avec le *samprasârana*. L'a tombe, voilà tout. (*Recueil*: 47-48)

^{87.} Dans les *Prātiśākhya*, on ne fait pas usage de la notion de *zéro*, un des principes de la combinatoire grammaticale: v. Allen (1953: 13 et suiv.) et n. 94. Un exemple à la limite de l'obstinée imperméabilité des deux traditions est donné dans le *Taittirīyaprātiśākhya* XVI 14, 18, où l'on préfère introduire une exception à la règle de la nasalisation de ā ī et ū suivis de si ou şi, fournissant la liste analytique des formes auxquelles la règle ne s'applique pas (seulement les formes verbales), plutôt que de se servir de la distinction synthétique (et grammaticale) entre *noms* et *verbes*. Les cas de contamination réciproque entre les deux genres sont si significatifs qu'ils fournissent des critères de classification et des hypothèses de chronologie relative (v. Scharfe 1977: 128-133).

^{88.} Aştādhyāyī II, 3, 20; IV, 3, 134; VI, 3, 39.

^{89.} V. § 3.2. La terminaison d'instrumental pluriel sanskrit est -bhis ($Astadhyav_1$ IV, 1, 2); la règle VII, 1, 9 (ato bhisa ais) prescrit la substitution de -bhis avec -ais dans des contextes syntagmatiques particuliers (la présence d'un thème nominal sortant en -a bref); en outre, dans la rencontre de a (long ou bref) avec -ais (un des cas réglés par VI, 1, 88 vrddhir eci), la forme -ai remplace les deux. Voici la chaîne de réécriture pour la dérivation de l'instrumental pluriel du scr. deva 'dieu': *deva + bhis [suivant IV, 1, 2] \rightarrow *deva + ais [suivant VII, 1, 9] \rightarrow devais [suivant VI, 1, 88], où la mécanique de la substitution rend compte des altérations phonosyntactiques.

Cette censure d'un des termes classiques de la grammaire indienne 90 est motivée par une observation pleinement conforme au paradigme de la substitution : « samprasāraṇa » est banni parce qu'il renvoie à l'usage impropre qui attribue un rôle au contexte syntagmatique superficiel (une « force absorbante » de nature phonétique et accidentelle, et historique), tandis que l'amorce de la perturbation syllabique n'est donnée que par la chute structurelle (sa substitution avec $z\acute{e}ro$) du a^{91} .

3.4 Affinités de clôture

Si l'on qualifie les inconséquences relevées entre le *Mémoire* et l'*Aṣṭādhyāyī* de superficielles, on peut ordonner des affinités : l'application d'un principe de solidarité entre forme et fonction (qui, chez les Indiens, se présente sous l'apparence du raisonnement par *anvaya* / *vyatireka* ⁹² et, chez Saussure, sous celle de la juxtaposition paradigmatique fonctionnelle des cellules morphologiques) ⁹³ promeut une évaluation des formes linguistiques centrée sur leur régularité.

L'amplification des récurrences morphologiques distributionnelles et fonctionnelles et la projection d'un champ de régularité sur les réalités linguistiques comporte la révélation d'analogies formelles et permet donc l'extrapolation d'un modèle descriptif et interprétatif. L'attitude formelle d'un tel modèle, et les relations de co-implication dont il rend compte, réclame l'institution d'un métalangage tout nouveau (hautement formalisé : celui de Pāṇini; important par sa richesse et son originalité : celui du *Mémoire*).

La condition de validité du paradigme pāṇinéen de la substitution (la possibilité de la permutation entre des cellules morphologiques) répond à la vision d'une *systématicité* de la langue dans le *Mémoire*. L'invention d'un agencement ordonné de la langue, parallèlement à l'exploitation des analogies formelles comme dispositif heuristique et descriptif, représente l'axe méthodologique essentiel qui rapproche Pāṇini du *Mémoire*.

Dans l'*Aṣṭādhyāyī* et dans le *Mémoire*, on assiste exactement au tracé d'une *carte* de la langue : c'est cette carte qui guide Pāṇini à induire dans la langue la présence d'éléments qui ne sont pas réalisés phoniquement ⁹⁴, et

^{91.} L'ordre pāṇinéen reste, toutefois, au-delà de la perspective du *Mémoire* : suivant Pāṇini, \sqrt{svap} 'dormir' forme son part. parf. à travers le remplacement de v par u par samprasāraṇa (*suap-ta > supta), l'élimination de a venant à la suite ($Astādhyāy\bar{t}$ VI, 1, 108); dans le Mémoire, au contraire, c'est l'« expulsion » de la voyelle (ou sa substitution avec son double apophonique) qui garde la priorité absolue (Recueil : 173-174).

^{92.} V. n. 69.

^{93.} V. n. 59.

^{94.} Il s'agit du zéro pāṇinéen. "A meaning is not understood without the use of the item expressing that meaning. But we see that even without the use of the item expressing it, a meaning is understood, as is the case with agnicit ['ce/celui qui édifie l'autel du feu védique'], somasut ['ce/celui qui presse le soma']. We conclude the following: that even without the use of an item

qui porte Saussure à inférer la présence de phonèmes non attestés dans son échantillon de référence⁹⁵.

Ainsi, le contraste avec une œuvre indépendante de la tradition linguistique occidentale permet d'encadrer la portée du programme saussurien qui, se développant entièrement au sein de l'épistémologie de la linguistique historique et comparée, y introduit des principes et catégories à l'ambition fondatrice, ouvrant la voie à une considération sémiologique des faits de langue.

Bibliographie

Abréviations

AdS Archives de Saussure (fonds de la BGE)

BGE Bibliothèque de Genève

HHL Harvard Houghton Library, Cambridge (MA)

Corpus saussurien

Mss Harvard PARRET Herman, 1993. «Les manuscrits saussuriens de Harvard», Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 47, p. 179-234; repris dans H. Parret, Le Son et l'oreille, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, p. 21-56.

Recueil Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure, publié par Ch. Bally et L. Gautier, Genève, Sonor, 1922 [réimpr. Genève et Paris, Slatkine, 1984]

Souvenirs Godel (1960)

DE SAUSSURE Ferdinand, 1879, Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes, Leipsick, Teubner, 1879 [réimpr. Paris, Vieweg, 1887] (Recueil: 1-268).

DE SAUSSURE Ferdinand, 1978 [1874], « Essai pour réduire les mots du grec, du latin et de l'allemand à un petit nombre de racines », éd. par Boyd H. Davis, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 73-101.

DE SAUSSURE Ferdinand, 2003, «Lettres de Leipzig, 1876-1880», éd. par M. Buss *et al.*, dans Bouquet (éd.), p. 442-472.

Études

ALLEN William Stannard, 1953, *Phonetics in Ancient India*, London, Oxford University Press.

expressing it a meaning is understood results from deletion (lopa)" (Mahābhāṣya I, 241, 1-4, trad. Cardona 1968: 339-340). La forme agnicit (nom. masc. sing. du thème agnicit-) mise en parallèle avec agnicitaḥ (nom. plur.) ne se laisse pas interpréter par anvaya et vyatireka, dès lors que le suffixe du nom. sing. (-s) n'est pas réalisé positivement. Plutôt que rendre compte des cas comme celui-ci, en invalidant le postulat de coextension de forme et fonction sur lequel se fonde le raisonnement pour anvaya et vyatireka (et cédant donc à la multiplication des allomorphes zéro cas par cas), Pāṇini choisit de sauver la validité de son modèle formel en instituant la possibilité du zéro phonique: la règle Aṣṭādhyāyī I, 1, 62 (praṭyayalope pratyayalakṣaṇam) prévoit zéro comme substitut effectif d'un pratyaya. Ainsi, interpréter le suffixe -s du nom. sing. comme « non réalisé » (lopa) permet de considérer agnicit-ø comme un pada à toutes fins utiles (c'est-à-dire « [forme] qui termine avec une désinence nominale »: v. § 3.2) – et, comme tel, on a le droit de l'insérer dans le système dérivationnel.

- AMACKER René, 1988, « Datation, commentaire et appendice » de R. Amacker et S. Bouquet, « Dix-huit notes étymologiques inédites de Ferdinand de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 42, p. 215-244.
- AUROUX Sylvain (éd.), 1989, *Histoire des idées linguistiques I*, Liège et Bruxelles, Mardaga.
- AUROUX Sylvain (éd.), 2000, *Histoire des idées linguistiques III*, Liège et Bruxelles, Mardaga.
- BÉGUELIN Marie-José, 2003, « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », dans Bouquet (éd.), p. 150-164.
- BENFEY Theodor, 1852, Vollständige Grammatik der Sanskrit-sprache. Handbuch der Sanskritsprache zum Gebrauch für Vorlesungen und zum Selbstudium. I Abteilung, Leipzig, F.A. Brockhaus.
- BENVENISTE Émile, 1965, « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études », École Pratique des Hautes Études IV^e Section Sciences Historiques et Philologiques, *Annuaire 1964/65*, p. 20-34.
- BERGOUNIOUX Gabriel, 2009, « L'enjeu de l'apophonie dans le *Mémoire*. Soixante années d'études indo-européennes », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 62, p. 33-46.
- BOPP Franz, 1832, *Grammatica critica linguae sanscritae*, Berlin, F. Dümmler [1845²: 1863³].
- BOPP Franz, 1845 [1834], Kritische Grammatik der Sanskrita-Sprache in kürzerer Fassung. 2. Ausgabe, Berlin, Nikolai [1863³; 1868⁴].
- BOPP Franz, 1847 [1840], Glossarium Sanscritum in quo omnes radices et vocabula usitatissima explicantur et cum vocabulis graecis, latinis, germanicis, lithuanicis, slavicis, celticis comparantur. 2. Ausgabe, Berlin, F. Dümmler [1867³].
- BOPP Franz, 1856-1861 [1833-1852]. Vergleichende Grammatik des Sanskrit, Send, [Armenischen], Grieschichen, Lateinischen, Litthauischen, [Altslawischen], Gothischen und Deutschen, I-III. 2. gänzlich umgearbeitete Auflage, Berlin, F. Dümmler [1868-1871³].
- BOPP Franz, 1866-1874, Grammaire comparée des langues indoeuropéennes, trad. de l'allemand sur la 2^e éd. et précédée d'une introduction par Michel Bréal, avec un registre détaillé rédigé par Francis Meunier, Vol. I-V, Paris, Imprimerie Nationale.
- BOUQUET Simon (éd.), 2003, Cahier de l'Herne, n° 76, Saussure.
- CARDONA George, 1968, "Anvaya and vyatireka in Indian Grammar", Adyar Library Bulletin, n° 31/32, p. 323-352.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2010a, « Saussure et l'Inde : la théorie de l'*apoha* et les entités négatives du langage », dans J.-P. Bronckart *et al., Le Projet de Ferdinand de Saussure,* Genève, Droz, p. 169-191.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2010b, « Le savoir indianiste de Ferdinand de Saussure : les manuscrits de Harvard Houghton Library *bMS Fr 266 (6)* », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 63, p. 53-79.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2011, "Sphota and signe: Ferdinand de Saussure and the ancient Indian linguistic Philosophy", dans G. Haßler (Hg.), Nationale

- und transnationale Perspektiven der Geschichte der Sprachwissenschaft, Münster, Nodus Publikationen, p. 196-202.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2012, « Genèse d'un écrit saussurien : de la "théosophie" à une approche de la subjectivité », *Genesis*, n° 35, *Le geste linguistique*, p. 129-141.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2013a, « *Nine Easy Pieces*. Les manuscrits de Ferdinand de Saussure à Harvard » dans V. Chepiga et E. Sofia (éds), *Archives et manuscrits linguistiques : observations et états des lieux*, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan-Academia, p. 99-132.
- D'OTTAVI Giuseppe, 2013b, «L'India, tra Ginevra e Harvard. Le conferenze indologiche di Ferdinand de Saussure», dans Albano Leoni *et al.* (éds), *Tra linguistica e filosofia del linguaggio. La lezione di Tullio De Mauro*. Roma e Bari, Laterza, p. 54-72.
- FILLIOZAT Pierre, 1980, *Le Mahābhāṣya de Patañjali avec le Pradīpa de Kayaṭa et l'Uddyota de Nāgeṣa*. Vol. 4 (Adhyāya 1 Pāda 2), Pondichéry, Publications de l'Institut Français d'Indologie
- FLOURNOY Théodore, 1900. *Des Indes à la planète Mars. Étude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, Paris, F. Alcan, Genève, Ch. Eggiman & C^{ie} [rééd. Paris, Seuil, 1983; Genève, Slatkine, 1983; Paris, L'Harmattan, 2006].
- GAMBARARA Daniele, 1972, «La bibliothèque de Ferdinand de Saussure», Genava, n° 20, p. 316-368.
- GMÜR Remo, 1986, *Das Schicksal von F. de Saussures « Mémoire »*. Arbeitspapier 21, Berne, Institut für Sprachwissenschaft, Universität Berne.
- GODEL Robert, 1957, Les Sources manuscrites du « Cours de linguistique générale » de F. de Saussure, Genève, Droz [1969²].
- GODEL Robert (éd.), 1960, « Souvenirs de F. de Saussure concernant sa jeunesse et ses études (Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Ms fr 3957/1) », Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 17, p. 12-25.
- GONDA Jan (éd.), 1975-1981, *A History of Indian Literature*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- KOERNER Konrad, 1989 [1984], "Franz Bopp (1791-1867): Biographische Skizze", *Practicing linguistic Historiography. Selected Essays*. Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 291-302.
- KURYŁOWICZ Jerzy, 1978. « Lecture du "Mémoire" en 1978 : un commentaire ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, 7-26.
- JOSEPH John Earl, 1988, "Saussure's Meeting with Whitney, Berlin 1879", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 42, p. 205-214.
- JOSEPH John Earl, 2007, "Two Mysteries of Saussure's Early Years Resolved", *Historiographia linguistica*, n° 34 (1), p. 155-166.
- JOSEPH John Earl, 2012a, Saussure, Oxford, Oxford University Press.
- JOSEPH John Earl, 2012b, «Les "Souvenirs" de Saussure revisités », *Langages*, n° 185 (1), p. 125-139.
- LIEBICH Bruno, 1919-1920, Zur Einführung in die indische einheimische Sprachwissenschaft. II. Historische Einführung und Dhātupāṭha, III. Der Dhātupāṭha, Heidelberg, C. Winter.

- LINDA Markus, 2001, Elemente einer Semiologie des Hörens und Sprechens. Zum kommunikationstheoretischen Ansatz Ferdinand de Saussures, Tübingen, Narr.
- MEJÍA QUIJANO Claudia, 2008, Le Cours d'une vie : portrait diachronique de Ferdinand de Saussure I, Nantes, Cécile Défaut.
- MEJÍA QUIJANO Claudia et PETIT Daniel, 2008. « Du nouveau à propos du voyage de F. de Saussure en Lituanie », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 61, p. 133-157.
- MORPURGO DAVIES Anna, 1986, "Karl Brugmann and the Late Nineteenth-century Linguistics", in Th. Bynon and F.R. Palmer (eds.), *Studies in the History of Western Linguistics. In Honour of R.H. Robins*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 150-171.
- PALSULE Gajanan Balkrishna, 1957, "A Survey of the Pre-pāṇinian Grammatical Thought in the Matter of the Verbal Root", *Indian Linguistics*, n° 18, p. 116-139.
- PINAULT Georges-Jean, 1989a, «Travaux à partir du corpus védique», dans S. Auroux (éd.), p. 303-330.
- PINAULT Georges-Jean, 1989b, « Pāṇini et l'enseignement grammatical », dans S. Auroux (éd.), p. 331-353.
- PINAULT Georges-Jean, 1989c. « Procédés pāṇinéens », dans S. Auroux (éd.), p. 354-371.
- PINAULT Georges-Jean, 1989d. « Le système de Pāṇini », dans S. Auroux (éd.), p. 371-400.
- [REICHLER-]BÉGUELIN Marie-José, 2000, « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », dans S. Auroux (éd.), p. 173-182.
- RENOU Louis, 1957, Terminologie grammaticale du sanskrit, Paris, Champion.
- RENOU Louis, 1966 [1948-1954]. La Grammaire de Pāṇini. Texte sanskrit, traduction française avec extraits des commentaires, 2 vol., Paris, École française d'Extrême-Orient.
- SCHARFE Hartmut, 1977, "Grammatical Literature", in Gonda (1975-1981), vol. V, fasc. 2.
- STAAL Johann Frits (ed.), 1972, *A Reader on the Sanskrit Grammarians*, Cambridge (MA), MIT Press; réimpr. Delhi, Motilal Banarsidass, 1985.
- STAAL Johann Frits, 1976, "Sanskrit Philosophy of Language", dans H. Parret (ed.), *History of Linguistic Thought and Contemporary Linguistics*, Berlin and New York, W. de Gruyter, p. 102-136.
- STAROBINSKI Jean, 1971, Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, Paris, Gallimard; réed. Limoges, Lambert-Lucas, 2009.
- TESTENOIRE Pierre-Yves, 2012, « La place de "La Théosophie brahmanique" dans l'œuvre de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 65, p. 133-155.
- THIEME Paul, 1982, "Meaning and Form of the 'Grammar' of Pāṇini", Studien zur Indologie und Iranistik, n° 8/9, p. 3-34.

- UTAKER Arild, 2002, *La Philosophie du langage : une archéologie saussurienne*, Paris, PUF ; réed. Limoges, Lambert-Lucas, 2016.
- VALLINI Cristina, 1969, «Problemi di metodo in Ferdinand de Saussure indoeuropeista», *Studi e saggi linguistici*, n° 9, p. 1-85.
- VILLANI Paola, 1991, «Documenti saussuriani conservati a Lipsia e Berlino», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 44, p. 3-33.
- WATKINS Calvert, 1978, « Remarques sur la méthode de Ferdinand de Saussure comparatiste », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 32, p. 59-72; repris dans *Selected Writings*, éd. par Lisi Oliver, vol. 1, Innsbruck, Institut für Sprachwissenschaft der Universität Innsbruck, 1994, p. 264-274.
- WINDISCH Ernst, 1917-1920, Geschichte der Sanskrit-Philologie und Indischen Altertumskunde, 2 vol., Strassburg, K.J. Trübner, Berlin u. Leipzig, W. de Gruyter.
- WHITNEY William Dwight (éd.), 1862, The Atharva-veda Prâtiçâkhya or Çâunahîyâ Caturâdhyâyikâ: Text, Translation and notes, New Heaven, extrait de Journal of the American Oriental Society VII.
- WHITNEY William Dwight (éd.), 1870, The Taittirîya Prâtiçâkhya with its commentary, the Tribhâshyarathna: Text, Translation and Notes, New Heaven, extrait de Journal of the American Oriental Society IX.
- WHITNEY William Dwight, 1879, 1889², A Sanskrit Grammar, Including Both the Classical Language and the Older Dialects of Veda and Brāhmaṇa, Leipzig, Breitkofp & Härtel.
- WHITNEY William Dwight, 1884, "The Study of Hindu Grammar and the Study of Sanskrit", *American Journal of Philology* n° 5, p. 279-297, repris dans *Whitney on Language: Selected Writings of W.D.W.* Cambridge (MA), MIT Press, 1971, p. 287-305 et dans J.F. Staal, *A Reader on the Sanskrit Grammarians*, Cambridge (MA), MIT Press, 1972, p. 142-154.
- WHITNEY William Dwight, 1885. *The Roots, Verb-Forms and Primary Derivatives of the Sanskrit Language*, Leipzig, Breitkopf und Härtel, London, Trübner.

Quatrième partie

Comptes rendus

Saussure contre le *Cours* (Sur Ludwig Jäger, *Ferdinand de Saussure zur Einführung*, 2010)

Jürgen Trabant Freie Universität Berlin

« Le Saussure authentique est nécessairement tributaire du *Cours*. Il est condamné à accompagner le Grand Classique » (Trabant 2005, 124). Telle était la conclusion de mes réflexions d'il y a quelques années sur le problème que pose l'interprétation de Saussure au regard de la situation conflictuelle opposant le *Cours de linguistique générale* à un célèbre linguiste qui n'en est pas l'auteur. Or je voudrais ici reprendre ce questionnement sur l'apport du livre de Ludwig Jäger. Cet ouvrage est de loin le meilleur livre écrit en langue allemande jusqu'à aujourd'hui sur le grand linguiste genevois. Jäger ne nierait probablement pas cette constatation un peu triste, mais son livre prouve en même temps qu'une telle approche « tragique » peut être grandiose. Car la tension entre le *Cours* et Saussure crée un espace d'enjeux théoriques qui fait du double Saussure un penseur important pour la linguistique actuelle.

Le livre de Jäger offre la solution la plus intelligente à la question saussurienne. Sans répéter ce que j'avais écrit dans l'article cité, je me permets de rappeler ici certains faits sur cette « question saussurienne ». Le Cours de linguistique générale, ouvrage qui a rendu Saussure célèbre en linguistique et au-delà de la linguistique, et a fait de lui le fondateur de la linguistique synchronique structurale ainsi que le père du structuralisme, n'a pas été écrit par lui. Ferdinand de Saussure était un grand linguiste qui, après de brillantes contributions à la linguistique indo-européenne à la fin du XIX^e siècle, en était venu à interroger les fondements de la science du langage. Il avait exposé ses pensées critiques sur la linguistique, tout d'abord sous la forme de conférences, puis sous celle de cours à l'université de Genève, devant un cercle très réduit d'étudiants. Ferdinand de Saussure mourut en 1913, et c'est alors que deux collègues linguistes, Charles Bally et Albert Sechehaye, compilèrent un livre d'après les notes des étudiants présents dans ces cours. Il est important de savoir que ces deux éminents collègues n'avaient pas été présents à ces cours, mais qu'ils étaient tout de même convaincus de pouvoir reconstruire la pensée de leur confrère à partir des notes des étudiants. Le livre qu'ils écrivirent vit le jour trois ans après la mort de Saussure, en 1916, sous le titre de Cours de linguistique générale par Ferdinand de Saussure. Comme Saussure n'a pas écrit une seule ligne de ce livre, le Cours n'est donc qu'indirectement lié à son « auteur ». Le dispositif d'écriture est le suivant : cours prononcés par Ferdinand de Saussure (les notes pour les cours n'existent plus, il y a des « notes » écrites par Saussure, mais elles n'ont rien à voir avec les cours) - écoute des

étudiants – notes des étudiants – lecture de Bally et Sechehaye de ces notes des étudiants – écriture de Bally et Sechehaye – publication en 1916.

Comme Saussure était célèbre parmi les linguistes de son temps du fait de ses travaux d'indo-européaniste, le livre eut immédiatement un certain succès international (v. Thilo 1989). Il eut une seconde édition en 1922 et c'est celle-ci qui est depuis réimprimée comme texte classique. Le livre fut traduit en japonais en 1928, en allemand en 1931, en anglais seulement en 1959. Le Cours eut le succès que l'on connaît, non seulement parce qu'il ouvrait les veux de la linguistique à des vues nouvelles, mais aussi à cause du fait qu'il exprimait plus ou moins des choses que beaucoup de linguistes pensaient. Ainsi, par exemple, la perspective synchronique – s'opposant à la prédominance de la linguistique diachronique et au vieux paradigme « allemand », historico-comparatif – était déjà présente chez beaucoup de linguistes au début du XX^e siècle. Une linguistique synchronique descriptive des langues du monde naissait en Russie et aux États-Unis, en même temps qu'en Allemagne le courant descriptiviste, humboldtien et anthropologique devenait de plus en plus fort contre la prédominance du comparatisme historique. Après la parution du Cours, les partisans de Saussure en Suisse, l'École de Genève, en même temps qu'ils érigeaient un Temple où l'on vénérerait la mémoire du grand maître, se dédiaient curieusement à une linguistique de la parole, au lieu de suivre le maître dans la voie de la linguistique de la langue. Le véritable succès du Cours comme ouvrage fondateur du structuralisme est dû, pendant les années quarante, à la lecture systématique du *Cours* de la part de l'école de Copenhague, particulièrement de Louis Hielmslev qui considérait le Cours de linguistique générale comme le livre de base d'une nouvelle linguistique, la linguistique synchronique structurale. Elle aurait comme objet « la langue » (et non pas la parole. l'activité concrète de parler) qui serait un « système de signes » qui consistent en « expression et contenu » et qui sont définis par leur « forme » (et non pas par leur substance), c'est-à-dire par la position des unités dans le système. Cette position est basée sur des « différences » ou « oppositions » de ces unités entre elles qui se rassemblent ainsi en « structure », en des ensembles ordonnés. Le développement temporel des langues, qui avait été l'objet principal de la linguistique du XIX^e siècle, la linguistique diachronique (dont s'occupe pourtant toujours un tiers du Cours de linguistique générale), recula au second rang dans cette nouvelle linguistique, et la culture, la littérature, le contexte social furent relégués dans une linguistique « externe » (face à la linguistique « interne » ou linguistique de la « structure immanente »).

De même que Bally et Sechehaye étaient convaincus de « reconstituer » ou « synthétiser » la pensée de Saussure, Hjelmslev croyait « perfectionner » le *Cours* par cette systématisation. Via Hjelmslev, la pensée structurale entra dans la linguistique et les sciences humaines françaises, principalement par André Martinet, Algirdas Julien Greimas et Roland Barthes. Le structuralisme que l'on attribue à Saussure émane donc d'un *Cours* que celui-ci n'a pas écrit et que Hjelmslev a radicalisé, bref d'un « Saussure » doublement aliéné

Le structuralisme a bien sûr aussi eu ses ennemis et ses critiques. Le Cercle de Prague, contrairement à l'École de Copenhague, était plutôt critique vis-à-vis de beaucoup de théorèmes du *Cours*: pensons seulement à la critique de l'arbitraire du signe de la part de Jakobson. Elle luttait contre toutes les exclusions et « dichotomies » dans le domaine du langage. « *Nil linguistici a me alienum puto* » était la devise de Roman Jakobson. Mais ceci n'a pas nui à la gloire du *Cours*, au contraire: le *Cours* a été élevé en texte classique ou sacré, interprété, applaudi ou critiqué par quasi tous les linguistes qui comptent dans le monde, de Meillet jusqu'à Chomsky (qui n'y comprend rien) *via* Benveniste, Jakobson, Coseriu, Martinet.

La Némésis du *Cours* ne s'est donc pas approchée comme critique ou opposition, mais sous la forme du travail de la plus grande admiration et vénération qu'on puisse avoir en face d'un texte : le *Cours* devint l'objet d'une philologie dans le temple du saussurisme, en Suisse, et, contrairement à ce qui se passe normalement avec les textes classiques, ces soins philologiques déployèrent un pouvoir destructif. On se rendait de plus en plus compte du fait que le *Cours de linguistique générale* n'était pas seulement un livre que Saussure n'avait pas écrit, mais qu'il y avait même un abîme entre ce texte et Saussure.

En 1957, Godel décrivit les sources manuscrites du Cours que Rudolf Engler publia entre 1968 et 1974 dans une édition critique. Engler y édita les notes des étudiants ainsi que quelques notes de la main de Saussure à côté du texte imprimé du Cours. L'édition de Tullio De Mauro, une traduction italienne du Cours avec une étude et un commentaire critique, date de 1967 et ne reflète pas encore le travail philologique de l'édition critique. Cette édition italienne a été traduite en français en 1972, et elle est, depuis, le texte que l'on achète en librairie. L'édition critique permit de se rendre compte du fait que le texte du *Cours* ne coïncide pas avec les paroles et les pensées de Saussure. La composition et l'articulation du livre imprimé sont complètement différentes du déroulement des cours tel qu'on le trouvait dans les cahiers des étudiants. Les paroles notées par les étudiants sont traitées plus comme « prétextes » que comme transcriptions des paroles du professeur. Les notes de la main du maître n'ont pratiquement rien à voir avec le texte imprimé, et certaines phrases célèbres du Cours sont de pures inventions des deux compilateurs, tel que le célèbre postulat final que l'objet de la linguistique serait la langue en elle-même et pour elle-même.

Le premier à se rendre compte de l'abîme entre le *Cours* et Saussure – et à oser le dire à haute voix – fut le jeune Ludwig Jäger, alors doctorant à l'université de Düsseldorf, où il écrivit une thèse de doctorat en 1975 intitulée *Zu einer historischen Rekonstruktion der authentischen Sprachidee F. de Saussures* [Pour une reconstruction de la conception linguistique authentique de Ferdinand de Saussure]. Il montrait que Saussure n'était pas du tout l'auteur structuraliste que les compilateurs du *Cours* et les interprétations classiques avaient construit, et mettait en doute le contexte néopositiviste de la pensée de cet auteur qui, pour Jäger, appartenait à une tradition différente : au courant humboldtien et herméneutique. Jäger reconstruisit un Saussure « authentique » qui non seulement n'était pas l'auteur du *Cours*, mais au contraire développait une critique rigoureuse des idées que l'on avait publiées en son nom et du « structuralisme » qu'il aurait fondé. La vraie

Sprachidee de Saussure qu'exhuma Jäger s'opposait au Cours. C'était là un ouvrage fort, passionné, en même temps qu'œdipien comme presque tout ce que les jeunes chercheurs publiaient en Allemagne à cette période. Malheureusement, ce livre ne fut jamais imprimé et donc jamais traduit. Pourtant Jäger publia quelques articles sur ses recherches saussuriennes, et son étude ne passa pas inaperçue en Allemagne. En effet, une autre introduction à Saussure assez influente, celle de Scheerer, donna en 1980 une place importante à l'opposition entre le Cours et le Saussure authentique.

En France, personne à cette période ne s'intéressait aux travaux de Jäger. J'en avais personnellement parlé à Françoise Gadet et à Claudine Normand. toutes deux grandes saussuriennes, mais elles ne se sont pas montrées intéressées, sans doute parce qu'elles ne lisaient pas l'allemand et parce qu'elles considéraient que Saussure était tout de même un auteur français. Mais en Suisse, la philologie saussurienne progressait et portait ses fruits. Le jeune Johannes Fehr travaillait avec l'édition critique et publia une importante étude sur Saussure, ainsi que des traductions en allemand des notes et d'autres documents sur Saussure (Saussure 1997). Mais Fehr ne voulait pas tirer de conséquences radicales de ses recherches biographiques et philologiques, il ne voulait surtout pas détruire l'unité entre le Cours et Saussure. Le contexte suisse ne favorise pas de telles ruptures. Rudolf Engler découvrit d'autres manuscrits saussuriens, qui furent édités - avec d'autres notes du maître genevois déjà publiées dans l'édition critique – sous le titre d'Écrits de linguistique générale en 2002. Simon Bouquet, qui dirigea avec Rudolf Engler la publication des Écrits, comprit enfin qu'il se trouvait là devant un Saussure fondamentalement différent de celui du Cours et initia une discussion en France sur le Saussure authentique (Bouquet 1997, Bouquet 2003). Pourtant, malgré ces avancées, il reste problématique de construire à partir des notes de Saussure un Saussure différent, « philosophe de la linguistique », et de publier en même temps ces manuscrits sous le titre d'Écrits de linguistique générale. En effet ce titre insinue une proximité qui n'existe pas entre ces notes et le Cours de linguistique générale, comme si c'étaient là des notes pour le Cours, ce qui n'est pas le cas.

Ludwig Jäger, qui pendant tout ce temps n'avait cessé de se consacrer aux études saussuriennes, prit soin, bien sûr, de l'édition allemande des nouveaux textes (sans les mêler aux notes déjà imprimées dans l'édition d'Engler que Fehr avait publiées en 1997). Ces nouveaux textes étaient sans doute des documents importants, mais ils n'apportaient rien de fondamentalement nouveau. Ils étaient importants parce qu'ils confirmaient pour la plupart ce que l'on pouvait déjà lire dans l'édition critique de 1968-1974 (surtout dans le deuxième tome) : l'existence d'un Saussure différent du *Cours*. Et c'est d'ailleurs pour cette raison que Jäger donna le titre de *Wissenschaft der Sprache* [Science du langage] à son édition d'écrits saussuriens (Saussure 2003).

Ludwig Jäger a donc le mérite de nous avoir montré depuis plus de trente ans qu'il existe un Saussure au-delà du *Cours* et que cet autre Saussure est un des critiques les plus sévères de ce que l'on considère comme son œuvre principale dont il n'est pas l'auteur. Dans son nouveau livre, Jäger constate

clairement dès le départ : « On doit remarquer que les réflexions théoriques de Saussure que l'on trouve dans ces esquisses manuscrites contrastent si complètement avec le programme structuraliste qui porte son nom, que non seulement il ne peut pas être regardé comme le fondateur de celui-ci, mais doit au contraire être plutôt considéré comme son premier critique vraiment fondamental » (p. 12).

Son nouveau livre, dans la belle série des « Introductions » de l'édition Junius, commence donc par une esquisse du « problème Saussure ». Comment s'y prendre face à un auteur qui est connu comme auteur d'un livre qu'il n'a pas écrit ? Jäger nous dit dès le début du livre qu'il a l'intention de présenter un grand penseur qui, d'un côté, était un des plus grands linguistes indo-européanistes du XIX^e siècle et qui, de l'autre, cherchait passionnément une nouvelle linguistique. Les bases textuelles de ces deux Saussure sont le Saussure « imprimé » d'un côté (tout ce qu'on trouve dans le *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*) et le Saussure des Notes autographes de l'autre (les études anagrammatiques ne jouent qu'un rôle marginal dans ce scénario – ce qui est dommage parce qu'elles auraient certainement corroboré l'hypothèse d'un Saussure tourmenté, à la recherche de quelque chose de différent).

C'est donc dans ce sens-là que Jäger écrit dans le Chapitre II – "Lebensweg" [Chemin de la vie] – une esquisse biographique d'une rare élégance. La famille Saussure, les études, les célèbres séjours à Leipzig et Berlin, les heureuses années à Paris et les moins heureuses années à Genève y sont décrits avec une finesse et une clarté admirables.

Le chapitre III - "Denkweg" [Chemin de la pensée] - montre le grand linguiste, qui avait contribué brillamment – surtout avec son *Mémoire* – aux études comparatistes, en développant sa pensée suivant deux axes : l'un critique, l'autre constructif. Dans sa dimension critique, Saussure n'est pas – comme on le présente classiquement – un membre de l'école comparatiste en sa forme néogrammairienne, mais il remet sévèrement en question cette linguistique qui se plaisait beaucoup à elle-même (comme celle qui est au pouvoir aujourd'hui). Il critique ainsi le manque de réflexion du comparatisme qui, tout en suivant méthodiquement les sciences de la nature, n'avait aucune curiosité pour les contributions de ces sciences (médecine, psychologie) au savoir linguistique (v. Broca, Wernicke). Dans sa dimension constructive, la pensée de Saussure, ainsi que le montre Jäger, met au travail la philosophie du langage, absente dans les activités industrieuses des comparatistes positivistes. Jäger est sûr que Saussure avait lu Wilhelm von Humboldt, et plus précisément un extrait d'une importante esquisse théorique de ce linguiste philosophe, les Grundzüge des allgemeinen Sprachtypus, de 1824-1826 (Humboldt 2004), publiés pour la première fois dans l'Internationale Zeitschrift für allgemeine Sprachwissenschaft de Techmer en 1884. Ce chapitre humboldtien, sur les mots, "Wörtervorrat", contient la plus importante esquisse sémiologique de Humboldt. Il y distingue les structures sémiologiques différentes du mot, du signe et du symbole. Jäger croit en outre que les idées humboldtiennes suivantes ont influencé Saussure; que chaque langue doit être décrite dans sa structure

interne propre, que la diversité des langues n'est pas seulement une diversité superficielle, matérielle, mais une diversité sémantique, des « visions du monde », et que finalement la nature de l'homme se manifeste dans cette diversité linguistique ou culturelle : ainsi la linguistique requiert nécessairement une double approche à la fois descriptive et philosophique, les langues devant être décrites comme manifestations du langage. Finalement Jäger trouve sur le « chemin de la pensée » de Saussure une parenté méthodique avec le procédé herméneutique que Schleiermacher appelle la « divination ».

Ce chemin de la pensée nous conduit naturellement vers l'esquisse de la "Saussuresche Sprachidee" (expression que l'on trouve déjà dans le titre de la thèse de Ludwig Jäger), la conception du langage de Saussure, dans le Chapitre IV. Ce chapitre essaie de synthétiser l'alternative que Saussure développe dans les notes, dans ses fragments et aphorismes écrits dans les années genevoises. Jäger a l'excellente idée d'étudier le corpus des écrits publié dans les Écrits de linguistique générale, donc les notes de Saussure déjà imprimées chez Engler en 1974, les nouvelles notes retrouvées par Engler et les conférences de 1891, ainsi que les notes sur l'accentuation lituanienne (publiées par Jäger lui-même dans le Cahier de l'Herne dédié à Saussure en 2003) comme un corpus à part. Cet ensemble de textes est pour ainsi dire l'œuvre de ce Saussure qui n'écrit pas, l'œuvre du Saussure « graphophobe », le témoignage d'une écriture aphoristique dans une période de réflexion profonde sur la nature du langage et sur la tâche de la linguistique. Le chapitre s'intitule « Notes et fragments : contours d'une conception saussurienne du langage ». Quels sont les éléments de cette "Sprachidee"?

Dans la première partie de ce chapitre, Jäger met au centre de son analyse les notes sur l'accentuation lituanienne. La "Sprachidee" saussurienne naît de la pratique linguistique descriptive ou, comme dit Jäger, « du laboratoire ». C'est donc le travail concret de linguiste qui génère la théorie. L'objet du linguiste n'est pas donné comme dans les autres sciences. C'est le point de vue qui crée l'objet linguistique, et en ceci la linguistique diffère radicalement des autres sciences : les faits ne sont pas observables, mais doivent être générés. Mais – et ceci est crucial parce que cela diffère de l'interprétation néopositiviste de ce thème dans le *Cours* – cette « création » n'implique pas un conventionnalisme épistémologique à la Popper, mais le point de vue doit être « adéquat », et cela veut dire qu'il doit correspondre à la conscience des sujets parlants. Le fait linguistique est défini par des différences, des oppositions et des relations des entités linguistiques telles qu'elles se trouvent dans le savoir du locuteur.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, qui est le cœur du livre, Jäger analyse les autres notes (anciennes et nouvelles), et développe la conception sémiologique du langage. Sans que Jäger le répète, il est évident que tout ce que Saussure esquisse dans ses notes est très proche de ce qu'il a lu dans les pages humboldtiennes publiées dans *Techmers Zeitschrift*. Les pages de Humboldt contiennent la théorie du « mot », donc la théorie de la structure sémiotique spécifique du mot face au « signe » et au « symbole ». Jäger a raison d'insister sur le fait que la conception « sémiologique » du langage de

Saussure va à l'encontre de la tradition de la sémiotique occidentale qui concoit le mot comme son (qu'elle appelle « signe », semeion, depuis Aristote) qui communique une « idée » d'une chose du monde réel, générée indépendamment du langage. Tel est le modèle du langage aristotélicien qui est, comme Humboldt l'a dit, si répandu parce qu'il est trivial. Humboldt a protesté contre cette conception du mot comme signe arbitraire et n'a cessé de dire que toute sa pensée linguistique serait dirigée contre cette conception « néfaste » du langage. Il y a un écho de cette protestation humboldtienne quand Saussure dit que ceci serait « le plus grossier » (2002, 106) qu'on puisse penser sur le langage. Le novau de la nouvelle "Sprachidee" que Saussure développe d'après Humboldt est donc la synthèse entre « son » et « idée », l'indissoluble unité du matériel et du conceptuel. Et cette création du mot est primaire face au monde réel. Jäger souligne le fait que cette synthèse n'exclut nullement le monde réel, mais en est une forme mentale (et phonétique en même temps, bien sûr). Les signes-mots jettent un réseau sémiologique sur le monde. Comme Humboldt, Saussure lutte contre la conception onymique du langage : « c'est cette présomption que nous combattons » (2002, 75). La langue n'est donc pas une représentation de choses pré-linguistiques mais, par ses créations différentielles, une « formidable machine de ses catégories négatives » (2002, 76). Le dualisme traditionnel entre concept et son se dissout dans la synthèse ou la « double essence du langage ». Le moteur qui met la formidable machine en marche est l'usage communicatif donc social du dispositif cognitif – sémiologique – de la langue.

Le Chapitre IV réunit les éléments les plus importants du Saussure « authentique » tel qu'on les trouve dans les « notes et fragments » : la « création » du fait linguistique par le point de vue, l'unicité synthétique radicale du mot et le réseau différentiel de la langue. Mais on se rend aussi compte du fait que cette lecture des notes, même si elle se veut indépendante du *Cours de linguistique générale*, ne peut pas vraiment s'en libérer. Tout en étant une admirable lecture des notes de Saussure, le chapitre discute déjà implicitement des sujets « saussuriens » classiques, des thèmes donc du *Cours* : la question de l'objet de la linguistique, l'unité du signifiant et du signifié, l'« arbitraire du signe », le « système de signes », la « valeur linguistique », la critique de la langue comme nomenclature.

Le Chapitre V – « La conception linguistique de Saussure et le *Cours de linguistique générale* » – affronte le *Cours* en face ; il doit donc répondre à la question la plus grave que pose le problème saussurien : Que faire du *Cours* ? Doit-on oublier le *Cours de linguistique générale*, doit-on, au moins, éliminer le nom de Saussure de la couverture de ce livre ? En effet, on le devrait. Jäger constate encore une fois très clairement que le *Cours* n'est pas l'œuvre de Saussure et que donc « sa gloire n'est pas due à des travaux dont il est l'auteur » (p. 164). Les auteurs du *Cours*, surtout Sechehaye, ont complètement détruit la chronologie des cours, en même temps qu'ils ont introduit une systématicité que la pensée de Saussure n'avait pas, et ils n'ont pratiquement pas pris en considération les notes de Saussure : ils en ont consciemment éliminé ce qu'il y avait de plus authentiquement saussurien.

Jäger insiste beaucoup à juste titre sur le style aphoristique de cette pensée authentique. Ce n'est pas par hasard qu'il appelle son Quatrième Chapitre « Notes et fragments », et qu'il cite le long passage de Saussure (p. 194) où celui-ci caractérise sa propre manière de penser (je n'en cite qu'une partie) :

Nous nous permettrons de remettre, jusqu'à trois ou quatre fois sous différentes formes, la même idée sous les yeux du lecteur, parce qu'il n'existe réellement aucun point de départ plus indiqué qu'un autre pour y fonder la démonstration. (2002, 198)

Jäger fait donc parler les notes de Saussure contre le Cours. Dans cette critique fictive. Saussure aurait notamment protesté contre les quatre théorèmes classiques du saussurianisme issu du Cours. Jäger les considère comme inconciliables avec la "Sprachidee" de Saussure. Saussure aurait protesté contre l'épistémologie conventionnaliste et néopositiviste qui est à l'œuvre dans le *Cours* : il est vrai que l'objet de la linguistique n'est pas donné, cependant le « point de vue » de l'épistémologie n'est pas arbitrairement éligible, mais doit être adéquat, c'est-à-dire doit correspondre au sentiment du sujet parlant. La phrase centrale de Saussure est pour Jäger la suivante : « Rappelons-nous que tout ce qui est dans le sentiment des sujets parlants est phénomène réel » (Saussure 2002, 185). Saussure s'opposerait aussi au formalisme du Cours : « La matérialité de la langue, c'est-à-dire sa substantialité socio-historique, est au contraire d'importance fondamentale pour la constitution de la langue » (p. 183). Et, surtout, Saussure aurait protesté contre les dichotomies « synchronie vs diachronie » et « langue vs parole ». À chaque fois les deux aspects du langage sont intimement liés dans une dialectique essentielle.

On doit donc tenir compte du fait qu'on se trouve en face de deux choses historiques distinctes quand on lit « Saussure » : d'un côté le Saussure « authentique » double, le célèbre indo-européaniste et le chercheur tourmenté d'une nouvelle linguistique, et, de l'autre, le *Cours* qui est un livre très indirectement lié à ce Saussure historique.

Le livre de Ludwig Jäger est un très beau livre, très bien écrit, érudit et élégant en même temps. C'est le livre qui montre qu'il y a eu un très grand linguiste, issu d'une très grande famille suisse, qui fut un indo-germaniste éminent, génial, et qui – à cause de l'épuisement du paradigme historico-comparatif « allemand » – cherchait un nouveau chemin pour la science du langage, une tête philosophique qui se posait des questions sur l'essence du langage. Mais est-ce que ces deux activités à elles seules justifieraient une telle vénération, une telle recherche encore aujourd'hui s'il n'y avait pas eu le livre – le *Cours de linguistique générale* – qui – si nous suivons l'auteur – n'a rien à voir avec ce grand linguiste philosophe ?

Il est évident que notre intérêt pour Saussure provient de l'intérêt du Cours de linguistique générale. Aussi Ludwig Jäger le dit-il explicitement : la gloire de Saussure repose sur quelque chose qu'il n'a pas fait. Même si le livre de Jäger prouve encore une fois et très clairement que le Cours de linguistique générale a des liens plutôt faibles avec le Saussure historique ou – pire encore – que le Cours de linguistique générale professe une position linguistique carrément contraire aux convictions du Saussure historique, tout

livre sur Saussure est nécessairement tributaire du Cours de linguistique générale. Sans le Cours, personne aujourd'hui ne s'occuperait plus de Saussure. Même pour dire que le *Cours* n'est pas de Saussure, le *Cours* est toujours présent. C'est pourquoi j'ai répété au début du présent texte la conclusion d'un autre article, à savoir que le Saussure authentique est tragiquement condamné à accompagner le Cours de linguistique générale. Un livre sur Saussure sans *Cours* n'aurait pas de sens. On peut imaginer le livre de Jäger sans Chapitre V, sans l'analyse explicite des oppositions entre Saussure et le Cours. Mais cela aurait rendu le livre de Jäger absurde et n'aurait pas éliminé la présence du Cours. Le Saussure des notes ne nous regarde qu'en fonction du Cours de linguistique générale. C'est le Cours qui fait du Saussure des notes un penseur du langage important. Il peut être important de deux manières : les Suisses, d'un côté, considèrent le Saussure des notes comme source de son Grand Texte, du Cours de linguistique générale qu'ils considèrent toujours comme un livre de base. Les notes sont donc le passé du Cours. Jäger, de son côté, rend Saussure plus intéressant en insistant sur l'indépendance de cet auteur en face du Cours, comme un penseur et écrivain tourmenté dans une époque de crise de la linguistique autour de 1900. En ceci, Saussure est d'ailleurs une figure absolument comparable à Karl Vossler qui à la même période avait publié ses deux petits livres anti-positivistes (Vossler 1904 et 1905). Il est dommage que Jäger n'ait pas jeté un regard sur ce penseur linguistique menant une lutte parallèle à celle de Saussure. Comme il présente Saussure comme une figure oppositionnelle – oppositionnelle au livre qui porte son nom et au courant linguistique fondé sur ce livre - Jäger le présente comme un avenir du Cours de linguistique générale et de la linguistique moderne : c'est avec le Saussure critique du Cours que nous pouvons nous libérer du Cours et de la linguistique structurale. Ainsi Saussure devient quelqu'un qui contribue à une nouvelle linguistique : une linguistique qui prendrait en compte la langue comme activité, comme pratique communicative, donc sociale et concrète et pas du tout comme « fait social » abstrait – et surtout pas comme faculté innée universelle en forme de formalisme mathématique.

J'apprécie cet optimisme de Ludwig Jäger, mais je ne le partage pas. Il insère son Saussure, le Saussure philosophe du langage et de la linguistique, le Saussure humboldtien, dans un scénario de la linguistique actuelle qui se trouverait dans un changement profond, dans une situation où elle congédierait les vieilles linguistiques positivistes. Il est convaincu que la linguistique est en train de se diriger vers une linguistique « pittoresque » à la Saussure ou à la Humboldt. Mais je ne vois rien de tel dans les linguistiques actuelles. J'observe la dominance croissante d'une linguistique formelle, plus ou moins générativiste, qui en plus se comporte comme une secte religieuse : elle tend à exclure tout ce qui n'est pas comme elle, tout ce qui n'est pas syntaxe ou autre étude formelle de la langue – en elle-même et pour ellemême – et du langage (c'est-à-dire du *language*), elle occupe les positions de pouvoir, les chaires de linguistiques, les sociétés de linguistique et – ce qui est le plus formidable – les positions dans les institutions qui décident des fonds pour la recherche. Les questions qui tourmentaient le maître genevois

ne l'intéressent simplement pas. C'est comme il y a cent ans, le positivisme ou néopositivisme n'a jamais cessé de régner en linguistique. La voix du Saussure « authentique », anti-positiviste, comme les voix de Vossler, de Terracini, de Humboldt, de Meschonnic, qui dérangent, qui gênent, sont des voix que l'on étouffe aussitôt. Mais c'est exactement pour cela qu'il faut lire le livre de Jäger. Et pour revenir encore une fois à la question du début de cet article, peu importe si tout ouvrage sur le « vrai Saussure » est tributaire du *Cours de linguistique générale* ou pas. L'importance d'un tel livre relève du fait qu'il donne voix à une pensée du langage comme activité cognitive et communicative vivante des hommes dans leurs sociétés et cultures différentes, comme « travail de l'esprit », comme *energeia*.

Indications bibliographiques

BOUQUET Simon, 1997, Introduction à la lecture de Saussure, Paris, Payot.

BOUQUET Simon (éd.), 2003, Cahier de l'Herne, n° 76, Saussure.

HUMBOLDT Wilhelm von, 2004, *Grundzüge des allgemeinen Sprachtypus* (Hg. Christian Stetter), Berlin, Philo.

JÄGER Ludwig, 1975, Zu einer historischen Rekonstruktion der authentischen Sprachidee F. de Saussures, thèse de doctorat, Université de Düsseldorf.

SAUSSURE Ferdinand de, 1997, *Linguistik und Semiologie. Notizen aus dem Nachlass. Texte, Briefe und Dokumente* (Hg. Johannes Fehr), Frankfurt am Main, Suhrkamp.

SAUSSURE Ferdinand de, 2002, *Écrits de linguistique générale* (éd. Simon Bouquet et Rudolf Engler), Paris, Gallimard.

SAUSSURE Ferdinand de, 2003, Wissenschaft der Sprache. Neue Texte aus dem Nachlass (Hg. Ludwig Jäger), Frankfurt am Main, Suhrkamp.

SCHEERER Thomas M., 1980, Ferdinand de Saussure, Darmstadt, Wiss. Buchgesellschaft.

THILO Ulrich, 1989, *Rezeption und Wirkung des Cours de linguistique générale*, Tübingen, Narr.

TRABANT Jürgen, 2005, « Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs ? Notes item sur l'étymologie saussurienne », *Langages*, n° 159, p. 111-124.

VOSSLER Karl, 1904, *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*, Heidelberg, Winter.

VOSSLER Karl, 1905, Sprache als Schöpfung und Entwicklung, Heidelberg, Winter.

L'oreille et la langue. Compte rendu critique d'Arild Utaker, La Philosophie du langage, une archéologie saussurienne

Régis Missire Université Toulouse 2

« En 1916, parmi le fracas des armes, qui pouvait se soucier d'un ouvrage de linguistique ? Jamais n'a été plus vraie la parole de Nietzsche que les grands événements arrivent sur des pattes de colombes. » C'est par cette citation d'Émile Benveniste qu'Arild Utaker ouvre La Philosophie du langage, une archéologie saussurienne, paru aux PUF en novembre 2002 ¹, l'année même de publication des *Écrits de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. L'intérêt et l'activité critique qu'a suscités cette dernière parution a certainement contribué (par une ironie que vise peut-être allusivement l'incipit d'Utaker) à ce que son ouvrage ait pu paraître à sa sortie problématiquement inactuel: en 2002, alors que l'on pouvait enfin avoir un accès aisé à une grande partie des manuscrits saussuriens auparavant dispersés, voire inédits, qui pouvait se soucier d'un ouvrage sur la pensée de Saussure qui ne thématiserait pas explicitement une lecture de ces dernières sources, en particulier l'ébauche de livre sur la linguistique générale. De l'essence double du langage²? Autant le préciser d'emblée, le projet intellectuel d'Arild Utaker, professeur de philosophie à l'université de Bergen, ne se situe pas expressément dans le cadre philologique des exégèses néo-saussuriennes, sans pour autant s'inscrire dans le camp opposé des défenseurs de la seule lecture du CLG: il échappe ainsi avec une indifférence réjouissante aux alternatives qui ont ces dix dernières années partagé la communauté des linguistes, positions que résumait naguère Trabant (2005). De fait, l'ambition affichée de l'ouvrage n'est ni de proposer une relecture du Cours à la lumière des manuscrits, ni de révéler un autre Saussure, le « vrai », que laisseraient apparaître ces derniers, encore moins de relancer le topos des deux Saussure, diurne et nocturne. Il s'agit, plus ambitieusement, d'essayer de mieux comprendre le silence de Saussure, qui trouverait sa source dans son sentiment d'échec : « C'est cet échec – et non la victoire qui est aujourd'hui attachée à son nom – que j'ai voulu comprendre. Mon propos n'est pas d'écrire l'histoire de cette victoire, mais de faire l'archéologie de son silence » (p. 2), archéologie faisant directement référence aux travaux de Michel Foucault :

Le lecteur voudra bien y reconnaître [...] un hommage à Michel Foucault. Si je détourne un peu l'expression – il s'agit, en effet, de comprendre la singularité d'un chercheur face à l'anonymat d'une pensée – je m'en tiens à l'essentiel,

^{1.} L'ouvrage, épuisé, a été repris en 2016 aux Éditions Lambert-Lucas. Pour des raisons bibliographiques, il a gardé le titre que son premier éditeur lui a imposé contre l'avis de l'auteur (v. infra).

^{2.} Les *Écrits* sont bien présents dans la bibliographie de l'ouvrage, mais ont sans doute été ajoutés au dernier moment. On ne trouve aucune citation de *De l'essence double du langage* dans le texte.

c'est-à-dire essayer d'articuler le sol d'un savoir, mais dans la conviction que celui-ci sera aussi le sol d'un silence. L'optique générale est donc légèrement déplacée, dans ce sens que l'enjeu est de s'approcher de l'archéologie d'un événement qui n'a jamais assumé des contours bien reconnaissables ou qui n'a jamais été retenu comme tel. (p. 5)

en somme d'un événement qui, n'ayant pas pris forme dans un discours, est moins accessible à une archéologie qui en dévoilerait les conditions qu'à une « archéotopie » en dessinant les obstacles. À rebours d'une lecture discontinuiste qui ferait de Saussure le penseur d'une théorie du langage inouïe en son temps, le propos consiste alors au contraire à souligner la continuité dans laquelle le linguiste s'inscrivait, en l'occurrence l'épistémé de la grammaire comparée, qu'il a profondément rénovée de l'intérieur sans pour autant parvenir à s'en détacher suffisamment pour externaliser positivement ses résultats dans une théorie du langage consistante. Cette théorie du langage que Saussure cherche inlassablement, Utaker affirme que l'on en trouve les rudiments dans son travail scientifique, en particulier dans le mémoire de 1878 sur le système vocalique indo-européen. Tout le problème se résume alors ainsi :

Comment lire la plus-value philosophique impliquée dans sa science? Sans abandonner une objectivation pour retrouver ce qui se donne subjectivement dans une parole vivante censée échapper à la science, il faut tenter de dédoubler une objectivation à un niveau qui n'est plus celui d'une science, afin que la distance théorique à l'objet soit maintenue par une philosophie qui lui soit liée. Autrement dit, il s'agit d'effectuer le dédoublement philosophique d'une objectivation dont la particularité serait de libérer du champ scientifique qui lui a donné naissance. (p. 4)

C'est à circonstancier les attendus et les éventuelles solutions à ce problème qu'est consacré l'essentiel du travail de l'auteur. La méthode en est dès lors assez claire : en procédant par déstratification historique et épistémologique, il faut parvenir à déceler des continuités souterraines entre ce que l'on dénommera, rétrospectivement, des « moments » ou des « paradigmes » successifs, mettre au jour des rétentions conceptuelles dans des formations discursives qui prétendent pourtant rompre avec les conceptions antérieures. En l'espèce : quelles conceptions spontanées, pré-théoriques héritées de la philosophie du langage (logique, grammaires générales) de ce qu'est une langue ou un signe, la grammaire comparée qui apparaît au début du XIX^e siècle perpétue-t-elle au moment où elle s'en dégage pourtant partiellement?

Ainsi, plutôt que de réfléchir en général sur le signe ou le nom, il faut soumettre ces notions à un travail historique et critique. Aux questions actuelles : qu'est-ce qu'un nom ? Qu'est-ce qu'un signe ?, il n'existe pas de réponse. Il faut donc soit les dissoudre, soit les retranscrire : quand peut-on penser un être linguistique en tant que signe ou en tant que nom ? Quand cette pensée a-t-elle historiquement vu le jour ? C'est alors seulement que l'on parviendra à formuler une question nouvelle : comment penser le langage comme autre chose qu'un assemblage de mots (de noms ou de signes) ? (p. 184)

Le plan suivi par Utaker dans son livre se comprend ainsi : une première partie (« La grammaire comparée ») présente, avec les objectifs précédem-

ment évoqués, une histoire de la grammaire comparée qui s'attache à en souligner tout à la fois les continuités et les ruptures avec le passé, ainsi que la crise que traversera la discipline à partir du milieu du siècle. La deuxième partie (« Une linguistique "mineure" ») est essentiellement centrée sur le *Mémoire* de 1878 et en propose une lecture du même type que celle de la première (continuité / discontinuité). La troisième et dernière partie (« À la recherche d'une théorie du langage ») discute sur six chapitres et sur la base des deux premières les linéaments d'une théorie du langage saussurienne.

L'excellente synthèse historique que proposent les quatre-vingts pages constituant la première partie est organisée autour de l'objectif archéologique de l'auteur : une histoire non pas linéaire et événementielle (découvertes, ruptures, etc.), mais plus souterraine et continuiste. Trois thèmes majeurs sont à ce titre identifiés comme emblématiques de ce que les grammairiens comparés vont reprendre tacitement des conceptions grammaticales et philosophiques des siècles précédents : l'identification du son et de la lettre, le mot comme *signe* ou *nom*, le thème de l'origine. Pour le premier, l'auteur rappelle le legs scripturaire de la grammaire (*grammatikos*) et l'absence de distinction claire, par exemple chez Bopp et Grimm, entre les sons d'une langue et les lettres qui les représentent :

En fait, confondre son et lettre fait partie de notre pratique de la langue. Le « mélange » se fait spontanément et de façon inconsciente. Quand les grammairiens font le même « mélange », ils ne font que répéter ce que font tous ceux qui savent lire. C'est pour cette raison qu'une théorie de l'écrit, dans la tradition grammaticale, était inexistante : l'écrit en demeurait une condition, pas un thème théorique. (p. 11)

Est également soulignée la continuité avec la conception du mot comme signe d'une pensée ou *nom* d'une chose, dans la tradition philosophique des grammaires générales : bien que pour les grammairiens comparés la langue ne soit plus un miroir de la pensée mais plutôt un moule à travers lequel elle s'exprime, il reste comme une transparence du signe, qui s'efface devant ce à quoi il renvoie. Ici encore, c'est l'assomption informulée de cette préconception sur laquelle Utaker insiste :

Il s'agit, en quelque sorte, d'un fait primitif propre au langage qui s'exprime dans l'attention portée aux mots qui ne peuvent qu'être marqués par les choses dont on parle – comme leurs noms – ou par les idées qu'on exprime – comme leurs signes. Dire que ceci représente une théorie erronée équivaut à passer à côté de l'essentiel, à savoir que l'identité entre le mot et le nom ou le mot et le signe ne s'énonce pas ; elle est tout simplement assumée. (p. 16)

Enfin, conséquence de l'assujettissement du mot à ce qui lui est extérieur, l'identification d'une langue à son origine, dont l'auteur rappelle qu'elle ira également sans dire jusqu'à la fin de la grammaire comparée. Ces trois héritages de la philosophie du langage, qu'Utaker propose d'appeler « conception classique de la langue » constitue le fond sur lequel il convient de lire les découvertes de la nouvelle grammaire comparée. Nous passerons rapidement sur les chapitres présentant cette « science nouvelle », dont l'auteur dresse un panorama clair en en rappelant les principaux jalons constructifs (la conception morphologique issue du romantisme, la langue comme organisme, les enjeux politiques de la question linguistique en Alle-

186 RÉGIS MISSIRE

magne, la (re)découverte du sanscrit et des grammaires hindoues, l'identification de la question de la langue-mère et de l'origine du langage, la conception de la transformation des langues comme une décadence par rapport à la langue originelle, etc.) et ceux, déconstructifs, qui mèneront à la dissolution de la grammaire comparée (la prise de conscience de l'erreur relative au triangle vocalique *a, i, u* que les grammairiens pensaient à tort originaire, l'établissement progressif et difficile de la distinction entre *lettre* et *son*, le développement de la phonétique expérimentale, l'affermissement de la nécessité d'explications mécanistes qui sous-tendra le développement du concept de loi phonétique, l'involution fonctionnelle chez Bréal qui marquera un retour aux catégories de la logique philosophique, etc.) : sur ces questions d'histoire de la linguistique déjà fort bien documentées ³ (mais souvent dans des articles spécialisés n'offrant pas de vue d'ensemble) l'auteur propose une synthèse claire et utile, que l'on pourra tout particulièrement recommander aux étudiants.

Cette synthèse permet notamment un éclairage opportun des débats qui animaient le milieu linguistique autour des années 1870 et dans le contexte desquels Saussure rédigera le Mémoire. Opportun car, comme le remarquait encore récemment Marie-José Béguelin (2010, 240), même pour les étudiants aujourd'hui formés au comparatisme, la lecture du Mémoire reste difficile faute d'une restitution détaillée des discussions qui accompagnent la crise de la grammaire comparée et sans le fond desquelles il est impossible de situer les innovations du texte saussurien. Utaker insiste en particulier sur ce qui distingue d'une part Saussure des néo-grammairiens dont il était surtout proche géographiquement dans ses années à Leipzig, et de Bréal, dont le reproche fait aux grammairiens comparés dès les années 1860 de se focaliser essentiellement sur la forme des mots impliquait un retour au finalisme des grammaires philosophiques⁴. Utaker souligne ainsi, contre le sens commun, le conservatisme de Saussure : par opposition aux néo-grammairiens, aux phonéticiens, à Bréal, il reste un comparatiste « classique ». Alors que ces derniers chercheront à surmonter la crise de leur discipline en ayant recours à des positivités extérieures à l'objet linguistique (logicisme, mécanisme des lois phonétiques), c'est de l'intérieur même de la grammaire comparée et avec ses moyens que Saussure va innover en transformant radicalement la manière dont on se représentait les phénomènes phonétiques et morphologiques. Les lecteurs linguistes apprécieront ici la technicité avec laquelle un philosophe restitue la singularité de la méthode mise en œuvre dans le Mémoire. Loin d'insister sur la « découverte » des laryngales indoeuropéennes dans la discussion sur le a (que viendra confirmer la découverte du hittite, et qui comme le rappelle Béguelin (2000) n'est qu'une conséquence presque fortuite de la méthode mise en œuvre), l'auteur met au contraire l'accent sur les distinctions décisives introduites par Saussure, et que ce dernier ne thématise pourtant pas comme des nouveautés – son

^{3.} Par exemple dans L'Histoire des idées linguistiques dirigée par Sylvain Auroux.

^{4.} L'auteur en profite, sur un plan strictement chronologique, pour montrer que, contrairement à ce qu'a pu accréditer Jakobson, ce sont bien Kruszewski et Baudouin de Courtenay qui ont lu le *Mémoire* et non Saussure qui aurait été influencé par ces derniers.

absence de triomphalisme les ayant d'ailleurs rendues plus difficiles à percevoir : à propos du concept d'alternance par exemple, Utaker montre comment la distinction introduite par Saussure entre « alternance » et « modification phonique » n'est tout simplement pas comprise par les lecteurs de Leipzig :

Saussure introduit le terme d'« alternance » – qui n'est pas la traduction directe d'un terme allemand et prend par la suite une signification technique. Le terme évoque un échange entre deux voyelles, par exemple. Mais ce rapport n'a rien à voir avec une « modification phonique » où une voyelle se transforme en une autre. En revanche, pour ses contemporains « modification phonique » désignait à la fois un *ablaut*, en tant que « modification interne de la racine », et le fait que, historiquement, une consonne provient d'une consonne antérieure. Tout comme dans la grammaire comparée classique, « changement » s'applique à la fois à un fait morphologique (comme dans un *ablaut*) et à un fait phonétique. Saussure introduit donc une différence entre une alternance et un changement phonétique, que ses contemporains ne connaissaient pas. (p. 106)

comme le montrera plus tard l'article que Brugmann consacrera à la maîtrise de Kruszewski sur la *Lautabweschlung* (traduction du terme « alternance » chez Saussure) et que Brugmann comprend immédiatement comme Lautwandel: « Par 'alternance' (*Lautabweschlung*), l'auteur veut dire ce qu'on appelle plutôt 'modification phonique' (*Lautübergang*) ou transformation phonique (*Lautwandel*) » (Kilbury, *The Development of Morphonemic Theory*, 1976, p. 21, cité par Utaker, p. 106).

Rupture avec l'organicisme, algébrisation de la réflexion, définition relationnelle et combinatoire des unités, asubstantialité des phénomènes reconstitués, rapatriement des phénomènes analogiques et d'alternance dans l'ordre morphologique et prééminence de ce dernier sur l'ordre phonétique : tout ces traits impliquent une conception totalement renouvelée tant du partage disciplinaire interne à la linguistique que de la pensée du changement linguistique à une époque où il est considéré comme une caractéristique essentielle des langues. Utaker va plus loin que Kurylowicz en considérant que le *Mémoire*, plus encore qu'un apport à la morphophonologie, implique une redéfinition de ces points de vue :

Aussi est-il trompeur de prétendre que le mémoire constitue un apport à la morphophonétique [...]. Ma propre lecture tente au contraire de faire voir que le mémoire implique un nouveau mode d'articulation entre morphologie et phonétique. C'est ce qui donne une forme nouvelle à la morphologie en même temps qu'un nouveau concept de système. La phonétique ne peut être recherchée qu'à travers un matériau morphologique. De même, en tant que phénomène historique, la phonétique est quelque chose de primaire, de repris, de transmis. [...] Une variation vocalique, en tant que phénomène morphologique, est donnée à un locuteur, mais l'un des termes de cette variation peut se modifier indépendamment de ce phénomène. Le son est alors indépendant de sa morphologie, c'est-à-dire qu'il n'est pas donné aux locuteurs. Les modifications phoniques concernent donc des sons isolés, elles sont mécaniques et « atomiques » ; un fait morphologique suit une logique tout autre. Ce qui modifie une langue (la phonétique) est alors le contraire de ce qui la conserve (la morphologie). (p. 121)

Dans la suite de cette partie, l'auteur montre comment ces conceptions du *Mémoire* se retrouveront dans les travaux de linguistique générale ultérieurs.

Une importance particulière est accordée à la théorie saussurienne de la syllabe (que les éditeurs du *Cours* synthétiseront dans un appendice à l'introduction), et Utaker insiste sur la phonologie combinatoire saussurienne par opposition à la «phonologie des espèces», qu'il critiquait pour sa manipulation non problématisée d'« abstractions » :

Il faut définir l'*unité* phonatoire, et quand on aura défini cette unité on verra l'absence de toute différence entre l'unité dans la chaîne ou hors de la chaîne. On cessera de se figurer que les phonèmes planent d'une part dans le ciel et tombent quelquefois, d'autre part, dans la chaîne parlée. Le plus grand tort des phonologistes que j'attaque n'est pas de s'être imaginés que les phonèmes « en entrant dans la chaîne » se trouvent soumis à un régime spécial, quoique cette idée soit déjà extraordinaire, mais bien d'avoir accepté l'idée qu'il existerait un autre avatar quelconque des phonèmes que celui qu'ils peuvent avoir dans la chaîne parlée, d'avoir propagé l'idée que B ou Z ou L représentent des unités, voire des unités « immédiatement données » sans aucune tentative de montrer à quoi correspond une telle affirmation. (Note citée dans Utaker, p. 127)

Cette obsession de Saussure à rechercher les unités « concrètes », que l'on retrouve à tous les niveaux de son analyse (syllabique, morphologique, lexical, syntaxique) ⁵, est essentielle pour comprendre en quoi il se distingue de la « conception classique de la langue » : c'est bien ici l'identification de la lettre et du son, et l'identité à elle-même de la lettre dans toutes ses occurrences, qui laisse accroire l'existence d'entités abstraites qui viendraient s'instancier ensuite dans la chaîne, et laisse de fait impensée la relation entre grandeurs réelles et méthodologiques. Comme l'écrit Utaker, le phonologisme des espèces est un « alphabétisme », que Saussure critique sans pour autant avoir les moyens, faute d'une littéralisation adéquate, de lui opposer une autre théorie consistante ; au moins la question était-elle formulée. Même si l'auteur n'emploie pas le terme (v. *infra* pour une discussion), il nous paraît important d'insister ici sur le caractère phénoménologique ⁶, à tout le moins perceptiviste, du questionnement saussurien ⁷ et ses affinités

^{5.} Ainsi le principe de questionnement est-il le même dans le célèbre exemple de *Messieurs*, et engage à repenser le rapport entre singularité et généralité : « De cette façon, Saussure rompt avec la distinction classique entre le général et le singulier. Le singulier – une prononciation singulière – ne se rapporte pas à une généralité (ou un "constant") qui lui assure une identité, mais à des prononciations similaires. Rapporter le singulier à une généralité implique la présupposition d'unités censées expliquer l'emploi du langage à partir de ce qui, réellement, constitue une langue. Le singulier est ainsi doublé d'un code linguistique ou d'une "langue-standard". Par là, on présuppose ce qu'il faut expliquer : "la même langue". Le code – commun à tous ceux qui parlent la même langue – devient ainsi mystérieux, oscillant entre un modèle donné par le chercheur et une compétence dans la tête de celui qui parle. Il n'a ni histoire ni réalité concrète, et, par conséquent, on ne peut pas se demander comment un mot devient "le même mot", comment les différentes prononciations du mot "cheval" (qui se produisent dans certaines circonstances) peuvent être reconnues comme exprimant "le même mot"» (p. 274).

^{6.} Et c'est d'ailleurs ce Saussure « phono-phénoménologue » qui semble avoir le plus intéressé le dernier Merleau-Ponty, par exemple dans *La Prose du monde*. Sur ce point, on pourra être surpris que l'auteur écrive presque à la fin de l'ouvrage : « [...] on peut dire que le positivisme et la phénoménologie ont constitué un rempart contre le modernisme. Ensemble, ils ont "raté" la modernité et le problème de la forme qui lui est associé » (p. 287), sans que l'on sache bien au fond de quelle phénoménologie il est question ici. S'il s'agit de la phénoménologie expérimentale des gestaltistes ou de celle du Merleau-Ponty de *La Prose du monde*, sans doute le jugement devrait-il être nuancé.

^{7.} Que S. Badir (2003) a déjà souligné.

avec les théories ultérieures de la *Gestalt* ⁸, de la perception catégorielle ou de la phonologie contemporaine ⁹. Ne « tenir compte que des éléments différentiels saillants pour l'oreille » (*CLG*, p. 83), c'est d'emblée relativiser la pertinence linguistique de la phonétique articulatoire, et du même geste faire de l'oreille le site privilégié de la langue. C'est un choix significatif que l'auteur ait choisi de présenter les études textuelles ¹⁰ de Saussure immédiatement à la suite de sa théorie de la syllabe. Et de fait Saussure établit luimême explicitement dans certains manuscrits des parallèles entre grammaire et poésie, notamment au sujet des grammaires hindoues, dans les recherches sur les anagrammes : « Je ne serais pas étonné que la science grammaticale de l'Inde, au double point de vue phonique et morphologique, ne fût ainsi une suite de traditions indo-européennes relatives aux procédés à suivre en poésie pour composer un carmen, en tenant du nom divin » (Anagr. 38) et dans une lettre à Meillet : « C'est depuis les temps indo-européens que celui qui composait avait à se préoccuper ainsi, d'une manière réfléchie, des syllabes qui entraient dans les carmen, et des rimes qu'elles formaient entre elles ou avec un nom donné [...] le texte sacré des hymnes a été ce qui donne naissance aux études phonétiques des hindous » (cité dans Utaker, p. 153); encore plus surprenante, cette comparaison dans les cahiers de notes sur les Nibelungen entre unités relevant de perspectives généralement considérées comme incommensurables:

Il est vrai qu'en allant au fond des choses, on s'aperçoit dans ce domaine, comme dans le domaine parent de la linguistique, que toutes les incongruités de la pensée

^{8.} Gestalt que l'auteur évoque à plusieurs reprises dans l'ouvrage, parfois de manière étrange. Ainsi dans ce passage : « [...] Pourtant, un autre rapprochement s'impose. Je pense à la psychologie de la Gestalt ou de la forme, et à sa distinction entre la forme, en tant que fond ou toile de fond, et le contenu, en tant que figure. Son intérêt réside dans le fait qu'on ne peut avoir l'un (le fond) sans l'autre (la figure). La forme est "le fond" qui dessine la figure ou ce que nous disons (ou le contenu) : on n'énonce donc pas la forme car elle n'est jamais en situation de contenu ; si le contenu (la figure) disparaît, le fond disparaît aussitôt. Le fond est en quelque sorte "subliminal" : nous voyons la figure, alors que le fond – la forme – est l'invisible qui dessine une certaine visibilité. On ne peut pas voir la forme comme on voit un objet, ou parler d'une forme comme on parle d'un objet. La langue, au sens saussurien du terme, est le fond par rapport à ce que nous disons ou la forme de ce que nous disons. Isolément ou abstraitement, elle n'existe pas. Les différences constituent le fond – la forme – que nous ne pouvons jamais entendre sans "le premier plan" – les paroles exprimées. Entendre une parole est donc possible sur un fond que nous n'entendons pas directement : le jeu des différences [...] » (p. 271) : la double identification qu'il établit entre fond et forme et figure et contenu apparaît comme un contresens par rapport à tout ce que les gestaltistes ont pu écrire sur le sujet.

^{9.} Dans un article de 2003, G. Bergounioux et B. Laks peuvent ainsi écrire à propos de la phonétique saussurienne : « Dans les deux dimensions de la cumulativité de la linguistique, la cumulativité linéaire des descriptions, des données et des langues s'est poursuivie et notre savoir s'est accru. Concernant la cumulativité non linéaire, celle des problèmes posés par la phonologie (la syllabe, l'accent, les primitives phonologiques...) tels qu'ils sont sans cesse reconfigurés dans de nouvelles écritures par de nouvelles théories, Saussure est notre exact contemporain » (Bergounioux & Laks, 2003, p. 168). G. Bergounioux souligne par ailleurs l'actualité d'une conception morpho-phonologique comme celle de Saussure, par exemple dans le modèle phonologique CVCV proposé par Kay et ses développements morphologiques ultérieurs (Bergounioux, 2010, p. 121).

^{10.} Significatif dans la mesure où l'usage est plutôt de lire le *CLG* dans les départements de Sciences du langage et les *Anagrammes* dans ceux de Lettres classiques ou d'Histoire ancienne. Rastier (2010) remarquait ainsi : « Même chez des auteurs qui participent du renouveau des études saussuriennes et tiennent compte de toutes les sources disponibles, les analyses textuelles restent peu exploitées. Alors qu'elles représentent la moitié environ des manuscrits, soit environ 4 500 pages, Bouquet, dans sa magistrale *Introduction à la lecture de Saussure* (1997) ne les aborde pas, non plus d'ailleurs que Normand dans son *Saussure* (2000) ; Utaker (2002) leur accorde dix pages » (p. 319).

proviennent d'une insuffisante réflexion sur ce qui est l'identité ou les caractères de l'identité lorsqu'il s'agit d'un être inexistant comme le mot, ou la personne mythique, ou une lettre de l'alphabet, qui ne sont que de différentes formes du signe, au sens philosophique.

De même, il est difficile de ne pas noter le parallélisme de problématisation entre la question du caractère abstrait ou concret d'un phonème et celle de l'éventuelle existence de *types* dans les légendes : « Il n'est pas exact de dire que la légende ait des types, contrairement à l'idée reçue. *Attila* dans les *Nibelungen* et dans la légende norroise. S'imaginer que le caractère moral serait plus à l'abri que les restes de variations infligées par le Temps est une illusion » (p. 159). Un passage du manuscrit *De l'essence double du langage*, que Utaker ne cite pas, certainement parce qu'il n'en avait pas connaissance au moment de la rédaction de l'ouvrage, le justifie *a posteriori* et achève de dissiper les éventuelles suspicions d'artificialité liées au rapprochement de notes éparses (je donne le passage en entier car la seule citation de la désormais fameuse équation ne montre pas suffisamment son affinité avec la question de la concrétude) :

La distinction fondamentale et unique en linguistique dépend donc de savoir :

- si on considère *un signe ou une figure vocale comme signe* (sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc. *le tout étant inséparable*), ce qui implique directement quatre termes irréductibles et trois rapports entre ces quatre termes, tous trois devant être en outre transportés par la pensée dans la conscience du sujet parlant;
- ou si on considère un signe ou une figure vocale comme figure vocale (phonétique), ce qui n'entraîne ni l'obligation immédiate de considérer un seul autre terme ni celle de se représenter autre chose que le fait objectif; mais ce qui est aussi une façon éminemment abstraite d'envisager la langue: parce qu'à chaque moment de son existence il n'EXISTE linguistiquement que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe. (ELG, p. 45)

Ce passage réussit, en dépit de sa brieveté, à synthétiser critique de l'abstractionnisme grammatical au profit de la conscience du sujet parlant, affirmation du caractère concret et relationnel du signe, et unification des perspectives dans la sémiologie – avec une inversion radicale du point de vue métaphysique puisque l'existant est le fait de conscience *relationnel* quand le fait substantiel, « fait objectif », est ravalé au rang d'abstraction non pertinente –, bref apparaît comme un point de connectivité permettant de relier entre eux des passages divers des écrits ressortissant à des domaines que la théorie des deux Saussure présuppose inaccessibles.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage (« À la recherche d'une théorie du langage »), la plus longue et personnelle, propose, sur six chapitres et plus de cent pages, une lecture des grandes distinctions conceptuelles saussuriennes en matière de langage à la lumière de ses travaux linguistiques. D'un côté, une théorie généralisée de l'alternance, une redistribution des déterminations entre morphologie et phonétique, une théorie combinatoire de la syllabe, des études textuelles ; de l'autre, un questionnement permanent visant à déterminer le modulo conceptuel de l'activité descriptive dans ces différents domaines d'objectivité, questionnement gnoséologique dont la sémiologie projetée est le lieu privilégié, et qui se justifie par le fait qu'en

tout ces domaines *le* linguistique est en jeu. En somme, pour Utaker, la question « aberrante », et pour cette raison restée informulée par Saussure, mais constamment ressassée, serait la suivante :

Comment lier la grammaire comparée non pas à une épistémologie ou à une linguistique générale mais à une théorie du langage? Comment, tout d'abord, faire naître un rapport à son propre travail scientifique qui ne soit pas épistémologique, et qui ne consiste pas à généraliser des trouvailles empiriques à une science plus générale? Comment, ensuite, faire évoluer ce rapport vers un rapport théorique au langage différent de celui qui définit une science? (p. 170)

Il ne s'agit ainsi pas seulement pour Saussure d'édifier une linguistique générale qui soit une rationalisation de la grammaire comparée ¹¹, nécessité épistémologique qu'affirmait par exemple déjà Whitney en 1874, mais plus ambitieusement, et à un moment de crise identitaire de la discipline, de répondre à une question générale sur l'être du langage tout en restant, contre le philosophe, le logicien ou le psychologue, *sur le terrain des langues* :

Et comment combler ce vide ? Si Bréal se proposait essentiellement d'apporter des réponses nouvelles à d'anciennes questions [...], pour Saussure, ce vide dessine en quelque sorte les contours de son silence, et n'est comblé ni par les spectres d'autrefois, ni par les démarches de ses contemporains par rapport au langage. Et à vrai dire, la raison de son échec s'enracine ici : le dévoiler revient donc à circonscrire plus précisément la singularité de sa question — « qu'est-ce que le langage ? » —, dont la problématique est tout à fait nouvelle. (p. 172)

Mais pour avancer, l'auteur est bien obligé de rompre le silence saussurien, de le prolonger dans une parole qu'il aurait pu tenir. C'est en ce sens que cette dernière partie doit être considérée comme la plus personnelle: non que l'archéologie précédente ait seulement consisté à restituer sans point de vue les contextes épistémologique et philosophique des dilemmes saussuriens, j'aimerais en tout cas avoir montré le contraire, mais parce que Utaker se propose aussi, de manière présentiste, de poursuivre la réflexion, en quelque sorte de frayer une voie parachronique actualisant la possibilité d'un néo-saussurisme qui ouvrirait « la voie à une nouvelle manière de penser le langage : une anthropologie de l'homme parlant », comme l'annonce la quatrième de couverture - démarche qui n'est évidemment pas exempte de difficultés. Les cinq chapitres (« Langage et modernité », « La langue transmise : histoire et temps », « Corps : oreille et temps », « Sens : le mur transparent », « Forme : variation et différences ») revisitent ainsi les dualités saussuriennes (langue / parole, synchronie / diachronie, signifiant / signifié) non sur le mode usuel (les dualités ne constituent pas des têtes de chapitre), mais bien davantage en s'efforçant d'en souligner l'unité et la dépendance. Rappelons à ce titre l'ouverture des ELG, dans une note intitulée « Préface » par Saussure lui-même :

Il paraît impossible en fait de donner une prééminence à telle ou telle vérité de la linguistique, de manière à en faire le point de départ central mais il y a cinq ou

^{11.} Questionnement épistémologique bien sûr présent chez Saussure, comme le rappelle Milner (« C'est évidemment une question de première importance que de savoir quelles propriétés doit avoir le langage pour que la grammaire comparée soit simplement possible. Mettre au jour ces propriétés était au reste le projet fondamental de Saussure dans le *Cours* », cité p. 170), mais auquel on ne saurait donc le réduire.

192 RÉGIS MISSIRE

six vérités fondamentales qui sont tellement liées entre elles qu'on peut partir indifféremment de l'une ou de l'autre et qu'on arrivera logiquement à toutes les autres et à toute l'infime ¹² ramification des mêmes conséquences en partant de l'une quelconque d'entre elles. (*ELG*, p. 17)

On sait que cette absence de point de départ a pu décourager Saussure d'en choisir un, d'où le caractère circulaire, aphoristique, répétitif d'un livre comme les *Écrits*. Il me semble que l'on peut à cet égard caractériser le travail d'Utaker dans la dernière partie de son ouvrage en affirmant qu'il a précisément fait le choix d'un point d'entrée dans la présentation de ces « cinq ou six vérités fondamentales », dans lesquelles il paraît peu douteux qu'il faille compter les fameuses dualités, en partant de la thématique de la transmission, entendue à la fois dans un sens historique (la langue comme héritage transmis) et synchronique (la langue comme instrument de communication), ce qui est exactement la même chose. Au fond, on pourrait aussi caractériser le choix d'Utaker en affirmant qu'il est sur de nombreux points l'exact contraire de celui de Bally et Sechehaye : quand, embarassés, ces derniers relèguent la linguistique historique dans la troisième partie du CLG, Utaker la prend comme point de départ car pour Saussure et ses contemporains la question du changement linguistique était directrice dans toutes leurs réflexions ; quand ceux-ci concluent le Cours en démarquant la formule boppienne « la langue en elle-même et pour elle-même », Utaker insiste au contraire sur la langue parlée ¹³. Le livre d'Utaker ne travaille cependant pas contre le Cours, qui en reste une ressource indispensable, mais propose un autre parcours de lecture que celui qu'a fixé le plan des éditeurs, parcours orienté par le thème de la transmission : il en ressort une dissolution radicale des lectures dichotomiques des célèbres couples de concepts au profit d'une compréhension duelle, par ailleurs affine à celles qu'ont proposées récemment plusieurs linguistes 14. Ce modèle participatif plutôt que polaire de l'opposition entre les termes de chaque couple, qu'illustre par exemple la citation précédente des ELG à propos du signifiant et du signifié, a une portée considérable : il ne s'agit pas en effet d'affirmer seulement, contre une certaine vulgate post-structuraliste des années 1960, qu'il existe chez Saussure une linguistique de la parole à côté d'une linguistique de la langue. ou encore qu'il n'y pas chez lui d'exclusion du sujet parlant au profit du seul caractère social et partagé de la langue. Certes cela n'est pas faux, mais de telles formulations restent encore gouvernées par le souvenir des dichotomies qu'elles reconduisent au moment où elles veulent les congédier. Ce que montre profondément la lecture d'Utaker, c'est le caractère unitaire de ces points de vue pour une perspective sémiologique. L'enjeu est alors, si l'on veut rompre le silence de Saussure, de penser ces dualités dans un cadre moniste, et affirmer qu'il ne saurait y avoir de théorie linguistique consistante qui ne soit à la fois une linguistique de la parole et de la langue. En ce sens, la leçon d'Utaker résonne singulièrement avec la théorie du langage et

^{12.} L'édition 2011 de R. Amacker donne ici « infinie », mais cela ne modifie pas notre propos.

^{13.} On pourrait multiplier les exemples. F. Rastier a dans un article récent dressé une liste des étrangetés dans la « forgerie » du *CLG* (Rastier, 2012, p. 11-12).

^{14.} Voir par exemple Coursil (2010).

de la linguistique d'Eugenio Coseriu, que l'on croirait lire dans un passage comme celui-ci :

Les mots, dans la chaîne parlée, ne sont pas actuels ou réels par rapport à une possibilité qui ne s'est pas réalisée. Ils ne sont pas non plus actualisés à partir d'une existence virtuelle qui précède leur actualisation. Par contre, le virtuel « entoure » les mots proférés comme ce qui les rend compréhensibles. Le virtuel, ici, ne peut que coïncider avec l'actuel. Un son ou un mot est ce qu'il est parce qu'il est défini par une place (dans la chaîne), par le fait que la place est plus importante que l'entité qui y réside ; les phonèmes ou les mots qui s'échangent à la même place. Ici, rien n'est purement virtuel, dans le sens qu'il n'existe pas mais pourrait se réaliser. La langue, en conséquence, n'a pas d'existence virtuelle. Elle n'existe qu'actualisée. [...] Autrement dit, il n'existe pas de système virtuel – la langue ou un système de signes – dans le sujet parlant ou dans un cerveau. Les rapports associatifs n'existent pas en tant que système. En revanche, ce qui existe, c'est le sujet parlant faisant des associations (parlée à soimême, écrite, etc.). (p. 230)

Mais de telles formulations, que l'on trouvait par exemple chez Coseriu au moment où il critiquait l'image de Saussure telle qu'elle se dégageait du *Cours*, pour éclairantes qu'elles soient, perpétuent encore les oppositions à dissoudre. C'est là une limite de la méthode parachronique, que celui qui la met en œuvre se projette dans le passé sans jamais totalement se départir d'une tradition interprétative de ce passé, dont il a hérité, et qui précède toujours ses compréhensions ultérieures. Utaker est d'ailleurs parfaitement conscient de ces limites :

Partir de la grammaire comparée nous permet aussi théoriquement d'énoncer ce qui, autrefois, était considéré comme une évidence, à savoir l'image classique de la langue. Il ne s'agit pas d'un fait anecdotique, soulignant « l'innocence » des anciens. Si l'on rit de leurs spéculations, cela pourrait bien se retourner contre nous et pointer notre aveuglement. L'évidence nous échappe à nous aussi. Dévoiler une évidence appartenant au passé revient à essayer de décrire un niveau qui, formellement, nous caractérise, mais auquel nous n'avons pas un accès direct. (p. 183)

Mais les anciens sont aussi nos contemporains, comme l'attestent par exemple les interminables discussions sur l'arbitraire du signe dans la linguistique post-saussurienne, hantée par la question de la référence. Sur cette question de l'arbitraire, on trouvera autrement convaincante l'interprétation temporelle qu'en propose Utaker, et qui tient en une phrase : un signe est nécessairement arbitraire parce qu'il est avant tout transmis et hérité. Citant Saussure :

Deux signes, par altération phonique, se confondent : l'idée dans une certaine mesure déterminée (déterminée par l'ensemble des autres éléments) se confondra. Un signe se différencie par le même procédé aveugle. Infailliblement, il s'attache un sens à cette différence qui vient de naître. Voici des exemples, mais constatons tout de suite l'entière insignifiance d'un point de vue qui part de la relation d'une idée et d'un signe hors du temps, hors de la transmission, qui seule nous enseigne expérimentalement ce que vaut un signe. (cité p. 193, je souligne)

Les exemples pourraient être multipliés, mais retenons l'essentiel : une partie significative des discussions menées à propos des dichotomies saussuriennes dans la tradition structuraliste l'a été dans le cadre de la conception classique de la langue. Or Saussure n'apportait à vrai dire pas de nouvelles réponses à ces questions : l'enjeu n'étant pas de trouver la clé articulant les dichotomies mais de faire sauter le verrou métaphysique, il les considérait simplement comme nulles : « Rien de plus intéressant que le moment où l'on s'accorde sur les signes. D'abord, ce moment n'existe pas. Quand il existerait, ca ne ferait pas grand-chose. La question de l'origine du langage n'existe pas » (p. 194). Les pages que consacre Utaker à cette lecture de Saussure guidée par les problématiques du temps et de la transmission se partagent entre recontextualisation, et donc resémantisation, de passages déjà connus du Cours et des manuscrits, et développements plus personnels. Au titre des inflexions produites par la recontextualisation, mentionnons l'insistance sur le caractère hérité de la langue ¹⁵, la fonction du *hasard* tant dans le changement que la permanence linguistique (en quoi Saussure était plus proche des grammairiens comparés que des néo-grammairiens, même si pour lui ce hasard n'est plus un problème à rédimer), la récusation des visions organicistes du langage, tant cérébrales qu'articulatoires, au profit d'une conception instrumentale de la langue ¹⁶, ainsi que d'autres précédemment évoqués. Au titre des développements, sans doute le chapitre 9 (« Corps : oreille et temps ») est-il le plus original, dans lequel Utaker expose une réflexion sur la fonction de l'oreille dans la pensée saussurienne et dont il formule ainsi le point de départ : « En fait, on peut même dire que les deux pièges – penser le son à partir de la lettre et le penser à partir de son articulation – se renforcent mutuellement ; dans les deux cas, le même refoulement prévaut, celui de l'oreille » (p. 215), puis le développement :

Intuitivement, il n'est pas difficile de concevoir que le langage est à la fois phénomène corporel – enraciné dans le corps – et dégagé du corporel en tant que « libéré » de la bouche qui parle. Mais, en expliquer le mécanisme ne va pas de soi. Pour Saussure, l'enjeu, en effet, est de pouvoir expliquer le rapport entre le « physiologique », et le « psychique », sans tomber dans le dualisme ou le réductionnisme. Il ne suffit donc pas de résoudre le problème conceptuellement – la dualité du langage implique qu'il est à la fois phénomène physiologique et psychique. (p. 215)

et enfin la connexion avec la problématique temporelle :

Bien entendu, une image acoustique n'a pas la substance d'un corps. Sa matérialité est auditive, et il faut la distinguer d'une matérialité visuelle ou graphique. Elle est incorporelle, dans ce sens qu'elle ne connaît pas les trois dimensions d'un objet ou les deux dimensions d'une image graphique. Si elle existe, elle n'en a pas pour autant une existence à proprement parler: son existence est plutôt intensive. Aussi, rapprocher psychique et sensoriel (matériel) dans une définition de l'image acoustique entraîne une nouvelle définition du

^{15. «} Une langue n'est objet d'héritage que si elle est employée ou mise en circulation. Ici, il n'y a rien à épargner, mais tout est à consommer. Communiquer n'use pas une langue. On ne reçoit les mots que si on les dit – que si on les réactive soi-même [...]. Ainsi, il n'y a pas d'objet hérité, mais une transmission qui s'effectue chez le récepteur. Plus radicalement encore, la transmission constitue ou définit ce qui est transmis. Il n'y a pas d'abord l'objet puis la donation de l'objet, d'abord l'origine, puis la transmission de ce qui a été créé initialement. C'est plutôt la transmission qui fait exister le trésor » (p. 191).

^{16. «} La langue est par excellence un moyen, un instrument, tenu à remplir constamment et immédiatement sa fin et son effet : se faire comprendre. Les usages d'un peuple sont souvent une fin (ainsi les fêtes), ou un moyen très indirect » (p. 211).

psychique : la matérialité sonore ne connaît qu'une dimension, celle du temps. Faire valoir l'oral ne signifie pas accentuer l'appareil vocal. L'essentiel est le son entendu, tel qu'il s'insère dans une temporalité qui lui est propre. (p. 221)

La reprise du concept derridien d'auto-affection étaye alors une critique du modèle monologique du langage, pour lequel l'activité du locuteur-sujet omnipotent est mise au premier plan :

Les mots dits affectent l'énonciation ; c'est la langue qui est affectée. Rattachée à l'écoute, la parole est rattachée à la langue. À travers l'ouïe, elle ne peut qu'entourer la chaîne phonique comme une enveloppe grammaticale qui la porte et la rend possible. L'auto-affection de la parole n'est pas le miroir de celui qui parle, mais le mécanisme même qui fait actualiser sa condition, la langue. Ainsi, celleci n'a pas son origine dans le sujet – dans son for intérieur – qui la matérialise ensuite par une parole. Le locuteur n'est donc possible que comme auditeur. (p. 234)

Tous les développements de cette partie sont profonds et originaux, ainsi que ceux sur les liens entre signe et fiction de la partie « Langage et fiction » (p. 261-267) dans laquelle l'auteur, dans une manière très saussurienne, établit un rapprochement éclairant entre grandeurs que l'on ne songe généralement pas à comparer ¹⁷, ou encore les réflexions finales entre *grammaire* et *jeu*, dont le passage suivant condense l'intégralité du propos d'Utaker :

[...] en termes saussuriens, la langue est une condition du discours, sans que celui-ci en soit un effet. La grammaire n'est pas la cause de ce qu'on dit, une causalité abolissant la liberté linguistique – ou le hasard propre aux jeux. Dans les jeux, donc, pas d'opposition entre contrainte et liberté, sinon c'est la liberté qui s'efface ou la folie qui remonte.

C'est cette opposition, pourtant, que la distinction entre le système linguistique (ou une compétence) et l'activité du sujet parlant (ou la performance) présuppose. La contrainte appartient au système, et la liberté relève du locuteur : les choix individuels de celui-ci par rapport à la contrainte d'un système. On méconnaît ainsi qu'une langue fait partie de sa propre production. En fait, elle est un « instrument grammatical » qui a sa propre production – dans le dire et dans l'écoute – comme fin. Autrement dit, une langue ne fonctionne que si elle est affectée par elle-même (cf. l'auto-affection de la parole). C'est pourquoi « l'instrument grammatical » n'existe pas en dehors de son emploi : un signe est nécessairement dit, entendu, écrit, etc. Si l'on n'admet pas cela, le « réel en morphologie » (cf. p. 167) devient incompréhensible, et on en tire la conséquence que

^{17. «} De même, il n'y a pas d'entités contre lesquelles un cadeau et un mot puissent être échangés, de sorte qu'on puisse poser une équivalence comme preuve de leur existence. La preuve est plutôt la faillite de la fiction; si nous ne croyons pas à l'existence d'un mot ou d'un cadeau, aucune preuve définitive ne saurait nous en convaincre. Comment prouver qu'une suite phonique possède un sens déterminé ? Comment prouver l'identité de celle d'hier et de celle d'aujourd'hui ? On ne le peut pas. Mais essayer est humain ; les signes semblent si fragiles et si peu réels... Il faut un Dieu ou une réalité pour qu'ils acquièrent leur force. Voilà pourquoi il semble nécessaire de prouver que les mots s'accrochent au réel – aux choses –, parce que dans le cas contraire, les mots et les choses ne seraient que fiction. De l'autre côté, on affirme joyeusement que tout est fiction, et que rien n'est réel ; mais les deux positions se rattachent à la conception classique de la fiction. L'existence d'une fiction pratique créant le réel (comme le cadeau, les signes, les choses dites), et le rapport nécessaire de l'homme au réel par le biais des fictions, tout cela se situe à l'extérieur d'une pensée attachée à la conception traditionnelle de la fiction. En revanche, une fiction liée à l'existence même des signes montre la vérité de la fiction comme vérité du masque. Aucun contrat, aucune loi ne peut maintenir cette vérité (ou l'expliquer) ; de même, on ne peut expliquer l'unité du signe par un contrat ou une loi, ou la fonder par des preuves [...]. Autrement dit, une fiction n'est maintenue que par nous-mêmes ou nos pratiques signifiantes » (p. 264-265).

le signe est une abstraction. Pour Saussure, en revanche, c'est le mode d'être concret des signes qui englobe ses caractères internes : la temporalité (linéarité) (cf. p. 221), leur autonomie en tant que phénomène grammatical et leur caractère relationnel. Voila pourquoi il n'y a pas de forme sans « matérialisation », pas plus qu'il n'y a de jeu s'il n'est pas joué. (p. 286)

On ne saurait finir toutefois cette présentation en forme d'invitation à la lecture sans évoquer l'étrangeté, voire le double sens, du titre de l'ouvrage, qui aurait, nous souffle-t-on, été imposé par les éditeurs. « Étrangeté », parce qu'en dépit de son sous-titre, le lecteur pourra être surpris que la philosophie du langage en apparaisse comme le thème principal, alors que s'il s'agit de philosophie, c'est bien de philosophie de la linguistique dont il est question ici, en l'occurrence une philosophie de la linguistique particulièrement corrosive à l'endroit de toute la tradition occidentale de la philosophie du langage. En ce sens, ce travail doit être situé dans le champ de la linguistique, où il voisine avec des réflexions comme celle d'Eugenio Coseriu, plus récemment de Sylvain Auroux ou de François Rastier, bref de linguistes qui assument pleinement la nécessaire intégration d'une réflexion gnoséologique à leur discipline; « double sens », parce qu'ayant fini l'ouvrage, on ne peut s'empêcher de lire son titre un peu différemment, en faisant la syllepse sur l'adjectif relationnel et en établissant une relation agonistique explicite entre le titre et le sous titre : une archéologie saussurienne de la philosophie du langage. L'archéologie n'est plus alors seulement la méthode foucaldienne appliquée à la pensée saussurienne (archéologie du silence saussurien), mais également une mise en œuvre, en l'occurrence un retournement, de la pensée saussurienne contre la philosophie du langage et sa métaphysique. La deuxième lecture ne me paraît pas moins plausible que la première.

Références

- BADIR Sémir, 2003, « Ontologie et phénoménologie dans la pensée de Saussure », dans J.-P. Bronckart, C. Bota et E. Bulea (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 108-120.
- BÉGUELIN Marie-José, 2000, « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », dans S. Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques III*, Bruxelles, Mardaga, p. 173-182.
- BÉGUELIN Marie-José, 2003, « La méthode comparative et l'enseignement du *Mémoire* », dans S. Bouquet (éd.), *Cahiers de l'Herne*, n° 76, *Saussure*, p. 150-164.
- BÉGUELIN Marie-José, 2010, « Le statut des identités diachroniques dans la théorie saussurienne. Une critique anticipée du concept de grammaticalisation », dans J.-P. Bronckart, C. Bota et E. Bulea (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 237-267.
- BERGOUNIOUX Gabriel, 2010, « La phonologie comme morphologie », dans J.-P. Bronckart, C. Bota et E. Bulea (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 105-124.
- BERGOUNIOUX Gabriel et LAKS Bernard, 2003, « Portrait de Saussure en phonologue contemporain », dans S. Bouquet (éd.), *Cahiers de l'Herne*, n° 76, *Saussure*, p. 165-177.
- COSERIU Eugenio, 2001, L'Homme et son langage, Louvain, Peeters.

- COURSIL Jacques, 2003, « Dualités intégrés : le maître argument saussurien », dans J.-P. Bronckart, C. Bota et E. Bulea (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 49-60.
- RASTIER François, 2010, « Saussure et la science des textes », dans J.-P. Bronckart, C. Bota et E. Bulea (éds), *Le Projet de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, p. 315-333.
- RASTIER François, 2012, « Lire les textes de Saussure », *Langages*, n° 185, p. 7-20.
- SAUSSURE Ferdinand de, 1916/1972, Cours de linguistique générale, Paris, Payot.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2002, Écrits de linguistique générale, Paris, Gallimard.
- SAUSSURE Ferdinand de, 2011, Science du langage, De la double essence du langage, Genève, Droz.
- STAROBINSKI Jean, 1971/2010, Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure, Paris, Gallimard; 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas.
- UTAKER Alrid, 2002/2016, *La Philosophie du langage. Une archéologie saussurienne*, Paris, PUF; 2^e éd. Limoges, Lambert-Lucas.